

BUDGET 2015

Table des matières

	Page
Budgets de fonctionnement des départements	
1 Territoire et environnement.....	1
2 Formation, jeunesse et culture.....	17
3 Institutions et sécurité.....	61
4 Santé et action sociale.....	89
5 Economie et sport.....	131
6 Infrastructures et ressources humaines.....	167
7 Finances et relations extérieures.....	195
8 Ordre judiciaire vaudois.....	213
9 Secrétariat général du Grand Conseil.....	221
Récapitulation générale.....	225
Université de Lausanne (UNIL).....	227
Haute Ecole Pédagogique Vaud (HEP).....	231
Haute Ecole d'Ingénieur et de Gestion du canton de Vaud (HEIG-VD).....	233
Ecole Cantonale d'Arts de Lausanne (ECAL).....	235
Haute Ecole de Santé Vaud (HESAV).....	237
CHUV.....	239
Subventions aux entreprises de transports publics.....	241
Récapitulation des charges et revenus des départements d'après leur nature.....	243
Récapitulation des charges et revenus d'après leur nature --- 2015 - 2012.....	245
Synthèse effectifs 2015 par service (évolution 2014 - 2015).....	247
Budget d'investissement.....	249
Intérêts de la dette à long terme.....	255

Département du territoire et de l'environnement

1	Budget 2015		Budget 2014	Comptes 2013
	Charges	Revenus		
1 Département du territoire et de l'environnement	232'472'200	426'924'200	222'567'700 418'470'200	183'647'058.68 388'225'352.54
001 Secrétariat général du DTE	4'708'500	2'600	4'699'700 19'200	4'092'066.78 17'289.92
3010 Salaires du personnel administratif et d'exploitation.....	2'873'100		2'782'500	2'649'195.91
3030 Travailleurs temporaires	319'400		319'400	158'766.66
3050 Cotisations patronales AVS, APG, AC, frais administratifs	195'500		190'300	175'052.59
3052 Cotisations patronales aux caisses de pension.....	403'100		384'300	340'855.23
3053 Cotisations patronales aux assurances-accidents.....	3'400		3'500	3'256.07
3054 Cotisations patronales aux caisses d'allocation familiale	68'500		67'000	61'503.77
3059 Autres cotisations patronales.....	2'000		1'800	1'703.12
3090 Formation et perfectionnement du personnel	--		--	5'124.85
3099 Autres charges de personnel.....	7'900		7'700	6'272.55
3100 Matériel de bureau.....	11'300		11'500	9'523.40
3102 Imprimés, publications	45'800		45'500	38'718.28
3103 Littérature spécialisée, magazines.....	11'000		11'000	7'724.45
3110 Meubles et appareils de bureau.....	10'000		10'000	8'255.75
3111 Machines, appareils et véhicules	2'800		5'900	1'628.60
3120 Alimentation et élimination, biens-fonds, PA	300		300	75.60
3130 Prestations de services de tiers.....	186'600		299'400	243'359.50
3132 Honoraires Conseillers externes, experts, spécialistes, etc.....	359'000		395'000	245'792.65
3150 Entretien de meubles et appareils de bureau	2'000		2'000	719.80
3151 Entretien de machines, appareils, véhicules	1'600		1'500	--
3160 Loyer et bail à ferme des biens-fonds.....	47'400		47'100	47'408.95
3161 Loyers, frais d'utilisation des immobilisations.....	9'400		9'400	8'108.76
3170 Dédommagements - Frais de déplacement et autres frais	15'600		13'600	12'648.39
3199 Autres charges d'exploitation.....	800		1'000	17.50
3634 Subventions accordées aux entreprises publiques	--		--	66'354.40
3636 Subv accordées aux organisations privées à but non lucratif	132'000		90'000	--
4210 Remboursements pour actes administratifs		--	--	3'100.--
4260 Remboursements et participations de tiers.....		2'600	6'200	2'535.97
4309 Autres revenus d'exploitation.....		--	13'000	11'653.95
005 Direction générale de l'environnement	158'770'500	104'141'700	150'869'500 96'628'300	119'462'952.78 71'342'881.62
3010 Salaires du personnel administratif et d'exploitation.....	27'440'100		28'106'300	27'386'673.51
3020 Salaires des enseignants	1'238'600		--	--
3030 Travailleurs temporaires	770'000		738'000	829'757.86
3042 Indemnités de repas.....	348'200		327'000	44'483.--
3043 Indemnités de logement	13'900		--	--
3049 Autres Indemnités	267'200		188'300	165'093.52
3050 Cotisations patronales AVS, APG, AC, frais administratifs	1'847'700		1'809'900	1'762'840.85
3052 Cotisations patronales aux caisses de pension.....	3'615'700		3'396'600	3'255'289.34
3053 Cotisations patronales aux assurances-accidents.....	433'400		433'700	439'446.51
3054 Cotisations patronales aux caisses d'allocation familiale	642'400		632'600	616'084.76
3059 Autres cotisations patronales.....	17'600		17'400	17'041.50
3090 Formation et perfectionnement du personnel	--		3'000	20'308.46
3099 Autres charges de personnel.....	85'000		82'600	51'857.45
3100 Matériel de bureau.....	256'000		127'000	79'495.96
3101 Matériel d'exploitation, fournitures.....	448'000		585'100	537'575.16
3102 Imprimés, publications	175'700		53'500	76'731.82
3103 Littérature spécialisée, magazines.....	64'900		98'700	45'484.08
3104 Matériel didactique	20'000		20'000	12'721.25
3105 Denrées alimentaires.....	85'000		85'000	76'636.85
3106 Matériel médical et de laboratoire	185'000		169'000	127'069.68
3109 Autres charges de matériel et de marchandises.....	8'000		8'000	15'584.20
3110 Meubles et appareils de bureau.....	87'000		65'000	281'188.85
3111 Machines, appareils et véhicules	622'800		660'700	570'142.58
3112 Vêtements, linge, rideaux.....	19'000		19'000	11'222.10
3116 Appareils médicaux et de laboratoire.....	214'000		522'000	166'548.49
3120 Alimentation et élimination, biens-fonds, PA	885'500		734'700	836'900.75
3130 Prestations de services de tiers.....	1'418'500		1'310'100	848'708.87
3132 Honoraires Conseillers externes, experts, spécialistes, etc.....	7'334'200		6'663'800	3'936'866.86
3134 Primes d'assurances choses.....	28'400		28'700	29'161.71

Département du territoire et de l'environnement

Renseignements complémentaires		Budget 2015	Budget 2014
1	Département du territoire et de l'environnement		
	Revenu net du département	194'452'000	195'902'500
	001 Secrétariat général du DTE		
	Effectif total 2015 : 22.000 ETP, 2014 : 21.100 ETP Postes fixes 2015 : 22.000 ETP, 2014 : 21.100 ETP +0.500 ETP Transfert du SAN pour la nouvelle organisation des départements +0.200 ETP Transfert du SSCM pour la nouvelle organisation des départements +0.200 ETP Transfert de la Polcant pour la nouvelle organisation des départements		
3130	Diminution due au transfert de la cotisation de la Conférence des Directrices et Directeurs des Départements cantonaux de justice et police au SG-DIS		
3132	1. Honoraires pour le territoire et l'environnement..... 2. Honoraires pour les projets de l'égalité entre les femmes et les hommes.....	149'000 210'000	143'000 252'000
		359'000	395'000
	005 Direction générale de l'environnement		
	Effectif total 2015 : 267.580 ETP, 2014 : 264.580 ETP Postes fixes 2015 : 250.280 ETP, 2014 : 261.580 ETP Postes provisoires 2015 : 5.000 ETP, 2014 : 2.000 ETP Postes à financement externe 2015 : 1.000 ETP, 2014 : 1.000 ETP Enseig. écoles agri. et form. forestière 2015 : 11.300 ETP, 2014 : 0.000 ETP +3.000 ETP Postes provisoires pour la loi vaudoise sur l'énergie avec échéance le 31.12.2018 selon décision du Conseil d'Etat du 10.09.2014		
3010	Détail des nouveaux postes : - 1 ETP pour la planification énergétique territoriale, - 1 ETP pour la mise en oeuvre et la gestion du Certificat énergétique cantonal des bâtiments (CECB), - 0.5 ETP pour le suivi de la politique énergétique, statistique, indicateurs, - 0.5 ETP pour la surveillance des émissions des chauffages à bois.		

Département du territoire et de l'environnement

1	Budget 2015		Budget 2014	Comptes 2013
	Charges	Revenus		
3137 Impôts et taxes.....	227'600		248'000	250'371.41
3138 Cours, examens et conseils.....	196'500		136'500	4'680.--
3141 Entretien des routes.....	739'000		670'000	574'723.48
3142 Entretien des aménagements de cours d'eau.....	7'340'000		7'250'000	7'219'006.52
3145 Entretien des forêts.....	3'948'400		3'868'600	3'599'150.07
3150 Entretien de meubles et appareils de bureau.....	15'000		15'000	9'023.75
3151 Entretien de machines, appareils, véhicules.....	728'000		699'000	599'190.44
3156 Entretien des appareils médicaux et de laboratoire.....	111'000		105'000	55'792.62
3160 Loyer et bail à ferme des biens-fonds.....	563'500		561'200	494'519.--
3161 Loyers, frais d'utilisation des immobilisations.....	124'700		115'500	101'721.48
3169 Autres loyers et frais d'utilisation.....	178'900		58'900	53'227.85
3170 Dédommagements - Frais de déplacement et autres frais.....	648'100		665'500	852'147.39
3171 Dédommagements - Excursions, voyages scolaires et camps.....	4'000		4'000	2'973.33
3181 Pertes sur créance effectives.....	35'500		38'000	31'833.46
3199 Autres charges d'exploitation.....	46'800		53'800	7'833.35
3510 Attributions aux financements spéciaux, capital propre.....	11'824'600		11'656'600	8'170'841.58
3511 Attributions aux fonds du capital propre.....	1'903'100		1'821'100	4'029'948.06
3610 Dédommagements à la Confédération.....	90'000		90'000	89'256.15
3611 Dédommagements aux cantons et aux concordats.....	685'000		685'000	584'079.46
3612 Dédommagements aux communes et aux syndicats intercommunaux.....	19'175'700		19'661'500	17'454'252.60
3634 Subventions accordées aux entreprises publiques.....	5'732'400		7'119'200	3'118'338.98
3635 Subventions accordées aux entreprises privées.....	9'000'000		6'796'000	2'010'048.86
3636 Subv accordées aux organisations privées à but non lucratif.....	2'913'400		4'492'400	996'557.45
3637 Subventions accordées aux ménages privés.....	15'024'400		11'825'400	4'986'541.48

Département du territoire et de l'environnement

Renseignements complémentaires		Budget 2015	Budget 2014
3610	Compensations écologiques		
3611	1. Grande Cariçaie Ranger.....	50'000	50'000
	2. Projets intercantonaux dans le domaine de la pêche.....	10'000	10'000
	3. Subvention cantonale en faveur de l'entretien des cours d'eau frontaliers.....	625'000	625'000
		685'000	685'000
3612	1. Participation cantonale aux tâches étatiques déléguées aux gardes-forestiers non cantonaux.....	3'555'200	3'555'200
	2. Subvention cantonale liée à la convention-programme 'Ouvrages de protections'.....	50'000	--
	3. Subvention cantonale liée à la convention-programme 'Forêts protectrices'.....	1'618'000	2'218'000
	4. Subvention cantonale liée à la convention-programme 'Biodiversité en forêts'.....	999'500	1'119'500
	5. Subvention cantonale liée à la convention-programme 'Gestion des forêts'.....	1'877'000	1'877'000
	6. Subvention cantonale pour les conventions-programmes 'Nature et Paysage'.....	1'481'800	1'488'700
	7. Subvention cantonale pour les conventions-programmes 'Parcs naturels régionaux'.....	385'000	385'000
	8. Subvention cantonale pour le parc périurbain.....	70'000	--
	9. Frais d'intervention de lutte contre la pollution par les hydrocarbures (remboursés par les pollueurs).....	1'430'000	1'000'000
	10. Contribution pour l'entretien des cours d'eau non corrigés, maître d'ouvrage DGE, petites ECF (entreprises de corrections fluviales) & intempéries.....	2'800'000	2'800'000
	11. Contribution cantonale aux communes pour l'entretien des cours d'eau.....	3'550'000	3'550'000
	12. Indemnisation des dégâts du gibier aux forêts publiques.....	290'000	290'000
	13. Autres subventions.....	1'069'200	1'378'100
		19'175'700	19'661'500
3634	1. Aides à des projets relatifs à l'utilisation d'énergies renouvelables.....	5'620'000	7'017'000
	2. Autres subventions.....	112'400	102'200
		5'732'400	7'119'200
3635	Aides à des projets relatifs à l'utilisation d'énergies renouvelables		
3636	1. Aides à des projets relatifs à l'utilisation d'énergies renouvelables.....	1'575'000	3'230'300
	2. Subvention cantonale pour :		
	- L'Arboretum		
	- Le Centre dendrotechnique		
	- Lignum		
	- Le fonds suisse de recherche forestière		
	- Société vaudoise des pêcheurs en rivière (SVPR).....	697'000	698'700
	3. Subvention cantonale liée à la convention-programme 'Grande Cariçaie'.....	263'800	263'800
	4. Autres subventions.....	377'600	299'600
		2'913'400	4'492'400
3637	1. Aides à des projets de particuliers relatifs à l'utilisation d'énergies renouvelables.....	12'000'000	9'571'000
	2. Subvention cantonale liée aux conventions-programmes forêts pour des propriétaires privés.....	2'004'400	984'400
	3. Indemnisation et prévention des dégâts du gibier destinées à l'agriculture.....	650'000	650'000
	4. Autres subventions.....	370'000	620'000
		15'024'400	11'825'400

Département du territoire et de l'environnement

1	Budget 2015		Budget 2014	Comptes 2013
	Charges	Revenus		
3702 Subv à redistribuer - Communes et groupes intercommunaux.....	18'857'100		16'498'000	18'367'661.17
3704 Subventions à redistribuer - Entreprises publiques.....	--		--	823'650.40
3705 Subventions à redistribuer - Entreprises privées.....	5'750'000		4'800'000	400'003.60
3706 Subv à redistribuer - Organisations privées à but non lucrat.....	971'400		929'900	642'792.56
3707 Subventions à redistribuer - Ménages privés.....	3'360'400		3'095'200	1'450'557.35
3900 Imput int pour l'approvisionn en matériel et en marchandises.....	4'200		4'500	39'059.96
3910 Imputations internes pour prestations de service.....	--		--	202'253.--
4100 Patentes.....		1'975'000	1'975'000	1'892'671.35
4120 Concessions.....		13'500'000	13'020'000	14'074'226.60
4210 Emoluments pour actes administratifs.....		837'000	819'500	684'187.70
4230 Frais d'écolage.....		120'000	100'000	175'452.50
4240 Taxes d'utilisation et prestations de service.....		9'980'000	9'880'000	9'956'496.--
4250 Ventes.....		1'786'000	1'789'500	1'442'895.70
4260 Remboursements et participations de tiers.....		2'068'100	1'665'900	2'047'209.02
4270 Amendes.....		20'000	20'000	33'107.50
4309 Autres revenus d'exploitation.....		1'014'200	1'052'700	853'856.05
4401 Intérêts des créances et comptes courants.....		500	1'700	59.90
4430 Loyers et fermages, immeubles du PF.....		211'400	200'000	1'161'047.82
4470 Loyers et fermages des biens-fonds PA.....		1'200'000	1'200'000	318'797.--
4471 Paiement pour appartements de service PA.....		18'200	--	18'120.--
4510 Prélèvements sur les financements spéciaux du capital propre.....		35'842'400	32'335'200	10'645'281.26
4511 Prélèvements provenant de fonds, capital propre.....		1'963'500	1'912'800	2'526'967.49
4610 Dédommagements de la Confédération.....		900'000	1'393'400	634'615.--
4614 Indemnités des entreprises publiques.....		--	--	240.--
4630 Subventions de la Confédération.....		2'856'500	3'019'500	2'154'662.85
4636 Subventions des organisations privées à but non lucratif.....		450'000	400'000	482'300.--
4701 Subventions à redistribuer par les cantons et les concordats.....		28'348'900	25'323'100	21'684'665.08
4702 Subv à redistribuer par communes et syndicats intercommunaux.....		590'000	--	--
4900 Imput int pour l'approvisionnement en matériel/marchandises.....		8'000	8'000	8'000.--

Département du territoire et de l'environnement

Renseignements complémentaires		Budget 2015	Budget 2014
3702	1. Subvention fédérale liée à la convention-programme 'Ouvrages de protection'	981'300	981'200
	2. Subvention fédérale liée à la convention-programme 'Forêts protectrices'	2'512'500	2'362'500
	3. Subvention fédérale liée à la convention-programme 'Biodiversité en forêts'	896'500	851'700
	4. Subvention fédérale liée à la convention-programme 'Gestion des forêts'	2'335'000	2'334'900
	5. Subvention fédérale liée à la convention-programme 'Ouvrages de protection' (eau)	2'045'000	2'050'000
	6. Subvention fédérale liée à la convention-programme 'Revitalisation'	1'561'500	1'561'500
	7. Subvention fédérale liée à la convention-programme 'Nature & Paysage'	1'502'800	1'032'400
	8. Subvention fédérale liée à la convention-programme 'Parcs Naturels'	820'000	820'000
	9. Subvention fédérale liée à la convention-programme 'Oiseaux et faune sauvage'	312'500	312'500
	10. Subvention fédérale pour l'économie hydraulique	2'000'000	2'000'000
	11. Subvention fédérale liée aux ouvrages de protection (projets distincts)	1'500'000	1'431'300
	12. Subvention fédérale liée au Plan de général d'évacuation des eaux (PGEE)	1'000'000	--
	13. Subvention fédérale liée à la loi sur l'assainissement des sites pollués	590'000	--
	14. Autres subventions fédérales	800'000	760'000
		18'857'100	16'498'000
3705	1. Subvention fédérale liée aux travaux d'assainissement acoustiques du bruit ferroviaire	750'000	800'000
	2. Programme bâtiments	5'000'000	4'000'000
		5'750'000	4'800'000
3706	1. Subvention fédérale liée à la convention-programme de la Grande Cariçaie	822'200	822'300
	2. Subvention fédérale liée à la convention-programme 'Nature & Paysage' (Pro Natura...)	149'200	107'600
		971'400	929'900
3707	1. Subvention fédérale liée aux conventions-programmes Forêts en faveur des propriétaires privés	760'400	955'200
	2. Subvention fédérale liée aux travaux d'assainissement acoustiques du bruit ferroviaire en faveur de propriétaires privés	600'000	640'000
	3. Programme bâtiments	2'000'000	1'500'000
		3'360'400	3'095'200
3900	Voir rubrique : 013/4900 : CHF 4'200		
4120	1. Utilisation eau force motrice	10'700'000	10'700'000
	2. Dragage de matériaux	2'500'000	2'000'000
	3. Emploi de l'eau pour des usages divers	300'000	320'000
		13'500'000	13'020'000
4240	1. Taxe sur l'électricité - selon la loi sur l'énergie (LVLEne)	7'850'000	7'850'000
	2. Taxes d'assainissement des sites contaminés (TASC)	1'200'000	1'100'000
	3. Emolument cantonal - selon la loi sur le secteur électrique (LSecEI)	930'000	930'000
		9'980'000	9'880'000
4610	1. Participation fédérale pour l'assainissement du bruit ferroviaire	765'000	1'204'400
	2. Participation fédérale aux frais cantonaux pour la perception de la taxe sur les composés organiques volatiles	70'000	124'000
	3. Participation de la Confédération pour le centre de formation des forestiers- bûcherons du Mont-sur-Lausanne	65'000	65'000
		900'000	1'393'400
4630	1. Contributions globales de l'OFEV dans le domaine de l'énergie	2'000'000	2'115'000
	2. Autres subventions	856'500	904'500
		2'856'500	3'019'500
4701	Voir les commentaires des natures comptables 3702, 3705, 3706 et 3707.		
4900	Voir rubrique : 041/3900 : CHF 8'000		

Département du territoire et de l'environnement

1	Budget 2015		Budget 2014	Comptes 2013
	Charges	Revenus		
4910 Imputations internes pour prestations de service		92'000	92'000	90'100.--
4990 Autres imputations internes.....		360'000	420'000	457'922.80
043 Service du développement territorial	15'113'800		13'214'200	10'242'428.18
		1'083'200	816'200	929'450.66
3010 Salaires du personnel administratif et d'exploitation.....	8'341'200		7'395'400	6'985'645.16
3030 Travailleurs temporaires	509'200		479'200	247'144.73
3042 Indemnités de repas.....	--		--	773.80
3043 Indemnités de logement	--		3'000	--
3049 Autres Indemnités	2'500		2'500	800.--
3050 Cotisations patronales AVS, APG, AC, frais administratifs	548'300		495'000	447'071.54
3052 Cotisations patronales aux caisses de pension.....	1'116'500		985'000	869'122.20
3053 Cotisations patronales aux assurances-accidents.....	126'500		126'900	108'712.13
3054 Cotisations patronales aux caisses d'allocation familiale	192'500		175'300	156'558.53
3059 Autres cotisations patronales.....	6'200		5'000	4'326.98
3090 Formation et perfectionnement du personnel	--		3'500	1'376.10
3099 Autres charges de personnel.....	9'200		9'200	6'820.15
3100 Matériel de bureau.....	21'000		23'000	21'629.50
3102 Imprimés, publications	46'000		50'000	13'493.70
3103 Littérature spécialisée, magazines.....	15'000		15'000	6'821.66
3110 Meubles et appareils de bureau.....	19'300		19'300	13'890.75
3120 Alimentation et élimination, biens-fonds, PA	500		1'000	--
3130 Prestations de services de tiers.....	248'000		239'000	225'184.35

Département du territoire et de l'environnement

Renseignements complémentaires		Budget 2015	Budget 2014
4910	Voir rubrique : 014/3910 : CHF 92'000		
4990	Voir rubrique : 013/3990 : CHF 360'000		
043	Service du développement territorial		
	Effectif total 2015 : 66.850 ETP, 2014 : 58.350 ETP Postes fixes 2015 : 60.850 ETP, 2014 : 58.350 ETP Postes provisoires 2015 : 6.000 ETP, 2014 : 0.000 ETP +1.000 ETP Poste fixe juriste spécialiste suite à la révision de la LAT selon décision du Conseil d'Etat du 10.09.2014 +1.500 ETP Postes fixes pour le projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM) selon décision du Conseil d'Etat du 10.09.2014 +5.000 ETP provisoires au 31.12.2017 pour la mise en oeuvre de la LAT selon décision du Conseil d'Etat du 02.07.2014 +1.000 ETP Poste provisoire d'urbaniste/géographe avec échéance au 31.12.2018 suite à la révision de la LAT selon décision du Conseil d'Etat du 10.09.2014		
3030	Personnel auxiliaire comprenant - 1 stagiaire géographe pour la division aménagement cantonal et régional - Renfort de 2 auxiliaires urbanistes pour le groupe opérationnel des pôles et la division 'Aménagement communal' - Renfort de deux auxiliaires juristes pour le groupe juridique - Collaborateurs dans le cadre du service civil, activité effectuée pour l'aménagement du territoire, le groupe opérationnel des pôles et les améliorations foncières		
3102	- Publications officielles telles que le Plan d'affectation cantonal (PAC) - Publications de guides et plaquettes concernant la 3ème adaptation du plan directeur cantonal (PDCn), carte du PDCn, guide A11, guide mesure D22 (Résidences secondaires), guide d'application, directive Normat, guide pour les communes concernant la manière de gérer les constructions illicites		
3130	1. Dépenses comprenant : - Les frais de représentation et d'organisation de congrès - Les frais de port, de téléphones et fax - Les frais de contentieux - Les frais de transports de déchets.....	42'000	43'000
	2. Les indemnités et frais de 5 commissions soit : la commission cantonale consultative d'urbanisme et d'architecture (CCCUA), la commission de suivi du Plan directeur cantonal (PDCn), la commission des directives des améliorations foncières, la commission du suivi des modifications de la Loi sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATC), la commission de suivi de la Loi sur le plan de protection de Lavaux (LLavaux).....	45'000	39'000
	3. Cotisations à des institutions de droit privé dont : - CEAT (Communauté d'études pour l'aménagement du territoire) - ASPAN (Association suisse pour l'aménagement national) - COSAC (Conférence suisse des aménagistes cantonaux) - CORAT (Conférence des offices romands d'aménagement du territoire) - Cotisations AF (Améliorations foncières) - Cotisations diverses.....	161'000 248'000	157'000 239'000

Département du territoire et de l'environnement

1	Budget 2015		Budget 2014	Comptes 2013
	Charges	Revenus		
3132 Honoraires Conseillers externes, experts, spécialistes, etc.....	1'933'000		1'201'000	771'978.45
3150 Entretien de meubles et appareils de bureau	4'500		5'400	1'142.80
3160 Loyer et bail à ferme des biens-fonds.....	229'000		228'000	223'510.45
3161 Loyers, frais d'utilisation des immobilisations.....	37'000		--	34'495.75
3162 Taux de leasing opérationnel.....	--		37'000	--
3170 Dédommagements - Frais de déplacement et autres frais	72'000		79'000	47'590.10
3199 Autres charges d'exploitation.....	18'400		18'500	14'291.50
3610 Dédommagements à la Confédération.....	70'000		70'000	17'233.--
3612 Dédommagements aux communes et aux syndicats intercommunaux.....	8'000		8'000	2'614.85
3634 Subventions accordées aux entreprises publiques.....	1'540'000		1'540'000	4'000.--
3635 Subventions accordées aux entreprises privées.....	--		--	16'200.--
4210 Emoluments pour actes administratifs		980'000	603'000	869'419.61
4260 Remboursements et participations de tiers.....		103'200	163'200	50'212.20
4309 Autres revenus d'exploitation.....		--	--	9'758.85
4390 Autres revenus.....		--	50'000	--
4614 Indemnités des entreprises publiques.....		--	--	60.--
003 Service des automobiles et de la navigation	35'761'200		35'392'300	34'313'499.52
		314'567'800	313'543'300	310'019'545.84
3010 Salaires du personnel administratif et d'exploitation.....	19'773'000		19'525'100	19'235'644.12
3030 Travailleurs temporaires	270'000		270'000	142'546.74
3042 Indemnités de repas.....	--		--	1'036.--
3043 Indemnités de logement	--		--	448.--
3049 Autres Indemnités	22'200		17'100	15'033.70
3050 Cotisations patronales AVS, APG, AC, frais administratifs.....	1'250'100		1'234'800	1'215'210.17
3052 Cotisations patronales aux caisses de pension.....	2'342'700		2'256'400	2'195'327.53
3053 Cotisations patronales aux assurances-accidents.....	26'200		24'900	24'711.73
3054 Cotisations patronales aux caisses d'allocation familiale	433'900		430'600	422'987.96
3059 Autres cotisations patronales.....	12'100		12'300	11'680.93
3090 Formation et perfectionnement du personnel	--		13'000	1'682.20
3099 Autres charges de personnel.....	95'500		86'800	61'334.75
3100 Matériel de bureau.....	235'300		224'100	227'768.80
3101 Matériel d'exploitation, fournitures.....	78'000		77'000	62'871.90
3102 Imprimés, publications	786'700		740'600	695'621.20
3103 Littérature spécialisée, magazines.....	84'300		80'000	70'062.04
3110 Meubles et appareils de bureau.....	102'500		226'800	112'481.95
3111 Machines, appareils et véhicules	1'439'700		1'157'600	1'133'132.60
3120 Alimentation et élimination, biens-fonds, PA	254'200		263'500	243'172.45
3130 Prestations de services de tiers.....	3'748'700		3'756'300	3'597'121.10
3131 Planifications et projections de tiers.....	--		--	307'444.10
3132 Honoraires Conseillers externes, experts, spécialistes, etc.....	587'800		636'500	806'784.75
3134 Primes d'assurances choses.....	360'000		430'000	353'621.20
3137 Impôts et taxes.....	59'800		84'500	56'048.40

Département du territoire et de l'environnement

Renseignements complémentaires		Budget 2015	Budget 2014
3132	Mandats d'études et expertises pour :		
	1. Plan directeur cantonal	400'000	200'000
	2. Appui aux communes et améliorations des prestations.....	312'000	112'000
	3. Etudes transfrontalières	20'000	20'000
	4. Modifications légales.....	140'000	40'000
	5. Traitement des recours	60'000	60'000
	6. Etudes d'aménagement et des agglomérations	493'900	493'900
	7. Données de base.....	100'000	100'000
	8. Etudes d'améliorations foncières	77'100	45'100
	9. Mesure 12 du programme de législature : soutien aux projets des agglomérations.....	330'000	130'000
		1'933'000	1'201'000
3170	Dépenses de service comprenant :		
	1. Frais de transports CFF, frais kilométriques, utilisation de véhicules en carsharing et frais de repas et d'hôtel		
	2. Frais de représentation + équipement de sécurité pour les collaborateurs		
3199	Frais concernant :		
	- Dépens + frais d'expertises mis à charge du service par la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal et/ou du Tribunal fédéral		
	- Dépenses diverses de service		
3634	1. Subventions en faveur des communes et des régions pour l'élaboration de plans directeurs ceci suite à la révision de la loi sur l'aménagement du territoire et des constructions.....	340'000	340'000
	2. Transfert des projets des agglomérations du Service de la promotion économique (SPECO) au Service du développement territorial (SDT)	900'000	--
	3. Appui renforcé à la gestion et au fonctionnement des agglomérations.....	300'000	--
	4. Mesures concernant le programme de législature soit 1) Dynamiser le logement et 2) Préserver le territoire avec pour objectif le soutien aux communes pour la révision de leur Plan Général d'Affectation (PGA).....	--	1'200'000
		1'540'000	1'540'000
4210	Emoluments concernant les plans communaux, le hors zone à bâtir et les améliorations foncières		
	003 Service des automobiles et de la navigation		
	Effectif total 2015 : 214.800 ETP, 2014 : 213.300 ETP		
	Postes fixes 2015 : 214.800 ETP, 2014 : 213.300 ETP		
	-0.500 ETP Transfert au SG-DTE pour la nouvelle organisation des départements		
	+2.000 ETP Postes fixes de gestionnaires de dossiers		
	selon décision du Conseil d'Etat du 10.09.2014		
3132	1. Expertises liées aux mesures administratives	240'000	300'000
	2. Honoraires du médecin conseil lié aux mesures administratives.....	250'000	240'000
	3. Cours de sensibilisation liés aux dangers de l'alcool.....	32'000	40'000
	4. Frais de consulting et certification.....	39'300	33'000
	5. Divers et autres mandats.....	26'500	23'500
		587'800	636'500

Département du territoire et de l'environnement

1	Budget 2015		Budget 2014	Comptes 2013
	Charges	Revenus		
3140 Entretien des terrains	64'000		61'000	40'546.55
3150 Entretien de meubles et appareils de bureau	9'000		14'400	7'016.45
3151 Entretien de machines, appareils, véhicules	224'300		146'200	161'060.80
3158 Entretien des immobilisations incorporelles	--		23'000	378.--
3160 Loyer et bail à ferme des biens-fonds.....	722'800		607'800	512'997.80
3161 Loyers, frais d'utilisation des immobilisations.....	42'800		41'000	26'015.90
3170 Dédommagements - Frais de déplacement et autres frais	347'300		314'000	278'741.10
3181 Pertes sur créance effectives	2'350'000		2'600'000	2'250'466.45
3199 Autres charges d'exploitation.....	38'300		37'000	42'502.15
4030 Taxes routières.....		224'600'000	226'300'000	219'752'186.30
4031 Impôt sur les bateaux		4'600'000	4'600'000	4'940'538.95
4210 Emoluments pour actes administratifs		45'274'400	44'820'900	45'966'215.17
4250 Ventes.....		30'400	27'400	26'761.30
4260 Remboursements et participations de tiers.....		1'204'000	1'104'000	28'188.65
4309 Autres revenus d'exploitation.....		286'000	150'000	1'895'875.37
4600 Part aux revenus de la Confédération.....		37'523'000	35'491'000	36'313'391.--
4610 Dédommagements de la Confédération		1'050'000	1'050'000	1'096'389.10
009 Service de la consommation et des affaires vétérinaires	18'118'200		18'392'000	15'536'111.42
		7'128'900	7'463'200	5'916'184.50
3010 Salaires du personnel administratif et d'exploitation.....	7'833'500		7'585'200	7'251'336.87
3030 Travailleurs temporaires	300'000		298'500	176'474.40
3042 Indemnités de repas.....	--		--	2'445.--
3049 Autres Indemnités	9'000		9'000	4'249.33
3050 Cotisations patronales AVS, APG, AC, frais administratifs.....	517'300		516'600	466'364.60
3052 Cotisations patronales aux caisses de pension.....	998'800		943'900	864'413.48
3053 Cotisations patronales aux assurances-accidents.....	12'600		95'100	9'055.94
3054 Cotisations patronales aux caisses d'allocation familiale	178'900		180'100	162'941.22
3059 Autres cotisations patronales.....	5'700		5'600	4'546.15
3090 Formation et perfectionnement du personnel	--		20'000	13'954.80
3099 Autres charges de personnel.....	10'000		10'000	3'826.90
3100 Matériel de bureau.....	45'000		39'600	31'900.45
3101 Matériel d'exploitation, fournitures.....	12'000		12'000	5'740.65
3102 Imprimés, publications	--		--	2'964.90
3103 Littérature spécialisée, magazines.....	10'000		10'000	3'490.67
3106 Matériel médical et de laboratoire	1'379'000		1'629'000	1'219'100.31
3110 Meubles et appareils de bureau.....	10'000		10'000	11'271.75
3111 Machines, appareils et véhicules	70'000		70'000	25'906.88
3116 Appareils médicaux et de laboratoire.....	987'600		986'600	722'161.22
3120 Alimentation et élimination, biens-fonds, PA	954'000		954'000	1'053'904.40
3130 Prestations de services de tiers.....	1'875'000		1'979'500	1'044'342.45
3132 Honoraires Conseillers externes, experts, spécialistes, etc.....	300'000		290'000	274'431.46
3134 Primes d'assurances choses.....	5'000		3'000	1'917.37
3137 Impôts et taxes.....	72'000		72'000	58'387.80
3150 Entretien de meubles et appareils de bureau	4'000		4'000	--
3151 Entretien de machines, appareils, véhicules	255'000		252'000	206'865.24
3156 Entretien des appareils médicaux et de laboratoire	290'000		315'000	193'861.79
3160 Loyer et bail à ferme des biens-fonds.....	15'000		15'000	12'000.--
3161 Loyers, frais d'utilisation des immobilisations.....	70'000		70'000	48'291.42
3170 Dédommagements - Frais de déplacement et autres frais	350'000		298'000	258'267.57
3180 Réévaluations sur créances.....	--		--	1.75
3181 Pertes sur créance effectives.....	70'000		53'000	60'248.60

Département du territoire et de l'environnement

Renseignements complémentaires		Budget 2015	Budget 2014
3181	Evaluation des coûts sur la base des dépenses 2013 et des risques débiteurs au 31.12.2013		
4030	Evaluation des produits sur la base des comptes 2011 à 2013 et de la variation du parc des véhicules		
4210	1. Contrôles techniques.....	13'450'000	13'300'000
	2. Immatriculations et autorisations spéciales.....	17'212'800	16'950'000
	3. Admission des conducteurs.....	3'200'000	3'200'000
	4. Mesures administratives.....	3'750'000	3'720'900
	5. Produits financiers (rappels, décisions de retraits et séquestres de plaques).....	4'600'000	4'600'000
	6. Examens pratiques conducteurs.....	3'061'600	3'050'000
		45'274'400	44'820'900
4260	1. Expertises médicales refacturées (voir rubrique 3132.1).....	100'000	100'000
	2. Frais de poursuites refacturés	1'100'000	1'000'000
	3. Remboursement frais téléphones	4'000	4'000
		1'204'000	1'104'000
4309	1. Cours de sensibilisation alcool (voir rubrique 3132.3).....	36'000	40'000
	2. Produits et ristournes informatiques.....	100'000	100'000
	3. Refacturation des annonces publiées dans la FAO.....	10'000	10'000
	4. Cours d'éducation routière - refacturation	140'000	--
		286'000	150'000
4600	Part cantonale de la RPLP (redevance poids lourds liée aux prestations), selon planification reçue de la Confédération en juin 2014		
	009 Service de la consommation et des affaires vétérinaires		
	Effectif total 2015 : 73.300 ETP, 2014 : 71.300 ETP		
	Postes fixes 2015 : 73.300 ETP, 2014 : 71.300 ETP		
	+2.000 ETP Postes fixes de contrôleur des denrées alimentaires.		
	selon décision du Conseil d'Etat du 10.09.2014		
3116	Achat d'une machine d'analyse microbiologique Achat d'une machine d'analyse chromatographique ionique		
3156	Rénovation des chambres froides des laboratoires. Adaptation des systèmes de ventilation et de climatisation des laboratoires		

Département du territoire et de l'environnement

1	Budget 2015		Budget 2014	Comptes 2013
	Charges	Revenus		
3199 Autres charges d'exploitation.....	1'000		1'000	--
3500 Attributions aux financements spéciaux, capitaux de tiers.....	1'000'000		1'186'500	--
3511 Attributions aux fonds du capital propre.....	--		--	1'195'279.15
3610 Dédommagements à la Confédération.....	30'000		30'000	16'950.80
3634 Subventions accordées aux entreprises publiques.....	255'000		255'000	94'730.15
3636 Subv accordées aux organisations privées à but non lucratif.....	177'800		177'800	23'278.95
3637 Subventions accordées aux ménages privés.....	15'000		15'000	11'207.--
4120 Concessions.....		28'400	60'000	76'075.40
4210 Emoluments pour actes administratifs.....		1'640'000	1'530'000	1'315'871.55
4230 Frais d'écolage.....		6'000	6'000	1'700.--
4250 Ventes.....		--	--	658.80
4260 Remboursements et participations de tiers.....		2'000	--	92'325.06
4309 Autres revenus d'exploitation.....		4'035'500	4'136'500	3'089'232.35
4500 Prélèv sur les financements spéciaux des capitaux de tiers.....		1'417'000	1'730'700	--
4511 Prélèvements provenant de fonds, capital propre.....		--	--	1'340'321.34

Département du territoire et de l'environnement

Renseignements complémentaires	Budget 2015	Budget 2014

Département du territoire et de l'environnement

1		Budget 2015	
		Charges	Revenus
Récapitulation			
001	Secrétariat général du DTE	4'708'500	2'600
005	Direction générale de l'environnement.....	158'770'500	104'141'700
043	Service du développement territorial.....	15'113'800	1'083'200
003	Service des automobiles et de la navigation.....	35'761'200	314'567'800
009	Service de la consommation et des affaires vétérinaires.....	18'118'200	7'128'900
	Totaux	232'472'200	426'924'200
	Excédent des revenus sur les charges	194'452'000	
	Sommes égales	426'924'200	426'924'200

Département de la formation, de la jeunesse et de la culture

2	Budget 2015		Budget 2014	Comptes 2013
	Charges	Revenus		
2 Département de la formation, de la jeunesse et de la culture.....	2'787'518'800	445'044'800	2'725'093'100 446'877'400	2'649'170'862.48 453'118'061.39
010 Secrétariat général du DFJC.....	13'262'600	72'100	13'305'000 71'600	13'909'799.97 3'671'362.83
3010 Salaires du personnel administratif et d'exploitation.....	5'338'200		5'378'600	5'043'348.07
3020 Salaires des enseignants.....	31'300		31'100	30'781.20
3030 Travailleurs temporaires.....	100'000		100'000	68'560.74
3042 Indemnités de repas.....	--		--	1'724.70
3043 Indemnités de logement.....	--		--	120.--
3049 Autres Indemnités.....	1'000		1'000	960.--
3050 Cotisations patronales AVS, APG, AC, frais administratifs.....	337'600		341'900	318'731.61
3052 Cotisations patronales aux caisses de pension.....	646'600		641'000	586'706.95
3053 Cotisations patronales aux assurances-accidents.....	8'700		8'500	-10'531.54
3054 Cotisations patronales aux caisses d'allocation familiale.....	118'300		120'000	111'875.58
3059 Autres cotisations patronales.....	3'300		3'600	3'105.56
3090 Formation et perfectionnement du personnel.....	65'000		62'000	54'055.07
3099 Autres charges de personnel.....	57'000		60'000	36'653.55
3100 Matériel de bureau.....	58'500		58'500	19'160.95
3101 Matériel d'exploitation, fournitures.....	12'000		13'000	9'674.55
3102 Imprimés, publications.....	65'500		65'500	7'101.10
3103 Littérature spécialisée, magazines.....	5'500		5'000	2'728.14
3105 Denrées alimentaires.....	5'000		7'000	3'465.55
3110 Meubles et appareils de bureau.....	25'000		30'000	12'349.70
3111 Machines, appareils et véhicules.....	2'500		2'500	770.--
3113 Matériel informatique.....	5'000		5'000	--
3120 Alimentation et élimination, biens-fonds, PA.....	60'000		54'000	47'292.90
3130 Prestations de services de tiers.....	186'000		170'500	144'700.18
3132 Honoraires Conseillers externes, experts, spécialistes, etc.....	120'000		120'000	119'754.40
3150 Entretien de meubles et appareils de bureau.....	11'000		11'000	1'596.20
3160 Loyer et bail à ferme des biens-fonds.....	1'055'600		1'062'100	1'047'269.55
3161 Loyers, frais d'utilisation des immobilisations.....	66'500		--	--
3162 Taux de leasing opérationnel.....	--		70'000	29'573.75
3170 Dédommagements - Frais de déplacement et autres frais.....	48'500		37'000	28'413.10
3181 Pertes sur créance effectives.....	5'000		5'000	700.--
3199 Autres charges d'exploitation.....	5'500		2'500	1'848.41
3510 Attributions aux financements spéciaux, capital propre.....	1'583'200		1'583'200	3'146'500.--
3611 Dédommagements aux cantons et aux concordats.....	3'175'300		3'195'500	2'990'810.--
3635 Subventions accordées aux entreprises privées.....	60'000		60'000	50'000.--
4210 Emoluments pour actes administratifs.....		65'000	65'000	82'310.--
4250 Ventes.....		1'500	1'500	4'301.60
4260 Remboursements et participations de tiers.....		5'600	5'100	11'501.23
4510 Prélèvements sur les financements spéciaux du capital propre.....		--	--	3'573'250.--
011 Direction générale de l'enseignement obligatoire.....	12'849'100	119'000	12'291'800 103'000	12'101'037.89 206'424.85

Département de la formation, de la jeunesse et de la culture

Renseignements complémentaires		Budget 2015	Budget 2014
2	Département de la formation, de la jeunesse et de la culture		
	Charge nette du département.....	2'342'474'000	2'278'215'700
	010 Secrétariat général du DFJC		
	Effectif total 2015 : 49.990 ETP, 2014 : 49.990 ETP		
	Postes fixes 2015 : 49.760 ETP, 2014 : 49.760 ETP		
	Enseignants 2015 : 0.230 ETP, 2014 : 0.230 ETP		
3099	Ce compte comprend notamment le coût de la campagne de vaccination contre la grippe pour l'ensemble du DFJC		
3102	1. Frais d'imprimés et de publications pour le service.....	15'500	15'500
	2. Information spécifique.....	50'000	50'000
		65'500	65'500
3110	Acquisition de mobilier suite aux réaménagements des locaux		
3120	1. Consommation d'électricité.....	55'000	52'000
	2. Taxes d'élimination.....	5'000	2'000
		60'000	54'000
3130	1. Frais de port.....	47'000	47'000
	2. Frais de CCP.....	15'000	15'000
	3. Frais de téléphone.....	19'500	20'000
	4. Commissions extraparlimentaires.....	72'500	62'500
	5. Frais de nettoyages.....	12'000	12'000
	6. Frais de représentation.....	12'000	7'000
	7. Autres frais.....	8'000	7'000
		186'000	170'500
3160	Loyers des immeubles Barre 8, Couvaloup 13 et URSP, Rte de Lausanne 60, 1020 Renens		
3161	Comptabilisation des coûts des photocopies effectuées sur les appareils multi-fonction fournis par la CADEV. Voir compte 3162 pour l'exercice 2013 et pour le budget 2014. Application du plan comptable MCH2.....	66'500	--
		66'500	--
3170	1. Frais de transports.....	22'000	16'500
	2. Frais de repas et d'hôtel.....	26'500	20'500
		48'500	37'000
3510	Attribution au Fonds relatif aux congés sabbatiques des enseignants.		
3611	1. Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique.....	1'101'200	1'121'400
	2. Conférence interdépartementale des chefs de département de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin.....	2'074'100	2'074'100
		3'175'300	3'195'500
4510	Fin de la convention liée au financement DECFO, voir rubrique 3510		
	011 Direction générale de l'enseignement obligatoire		
	Effectif total 2015 : 72.640 ETP, 2014 : 72.640 ETP		
	Postes fixes 2015 : 55.870 ETP, 2014 : 55.870 ETP		
	Enseignants 2015 : 16.770 ETP, 2014 : 16.770 ETP		

Département de la formation, de la jeunesse et de la culture

2	Budget 2015		Budget 2014	Comptes 2013
	Charges	Revenus		
3010 Salaires du personnel administratif et d'exploitation.....	7'138'400		7'046'800	6'988'153.86
3020 Salaires des enseignants.....	2'285'800		2'249'100	2'272'026.38
3030 Travailleurs temporaires.....	252'000		252'000	313'978.87
3049 Autres Indemnités.....	2'800		2'800	1'920.--
3050 Cotisations patronales AVS, APG, AC, frais administratifs.....	606'000		599'000	594'717.12
3052 Cotisations patronales aux caisses de pension.....	1'155'100		1'141'500	1'094'155.68
3053 Cotisations patronales aux assurances-accidents.....	8'300		7'300	8'511.89
3054 Cotisations patronales aux caisses d'allocation familiale.....	212'800		210'400	208'463.80
3059 Autres cotisations patronales.....	5'700		5'700	5'944.63
3090 Formation et perfectionnement du personnel.....	95'000		113'000	44'116.55
3091 Recrutement du personnel.....	--		--	24'289.20
3099 Autres charges de personnel.....	31'000		25'000	31'044.25
3100 Matériel de bureau.....	25'000		25'000	20'980.09
3102 Imprimés, publications.....	11'000		11'000	14'198.45
3103 Littérature spécialisée, magazines.....	4'500		4'500	920.27
3104 Matériel didactique.....	13'000		10'000	12'589.32
3110 Meubles et appareils de bureau.....	35'000		35'000	28'885.50
3111 Machines, appareils et véhicules.....	10'000		10'000	--
3113 Matériel informatique.....	1'000		--	684.95

Département de la formation, de la jeunesse et de la culture

Renseignements complémentaires		Budget 2015	Budget 2014
3010	1. Personnel administratif 2015: 55.87 ETP, 2014:55.87 ETP.....	7'169'400	7'085'800
	2. Remboursement d'APG pour congé maternité pour le personnel administratif et d'exploitation.	-15'000	-20'000
	3. Remboursement d'APG pour le service militaire ou protection civile pour le personnel administratif et d'exploitation.....	-8'000	-16'000
	4. Remboursement d'indemnités journalières des assurances maladie et accidents pour le personnel administratif et d'exploitation.....	-8'000	-3'000
		7'138'400	7'046'800
3020	Personnel enseignant 2015: 16.77 ETP, 2014: 16.77 ETP (sous la forme de périodes de décharge)		
	1. Enseignants déchargés pour une part de leur temps d'enseignement, assurant des tâches d'encadrement cantonal des écoles.	2'288'800	2'260'100
	2. Remboursement d'APG pour congé maternité pour le personnel enseignant.....	-1'000	-6'000
	3. Remboursement d'APG pour le service militaire ou protection civile pour le personnel enseignant.	-1'000	-4'000
	4. Remboursement d'indemnités journalières des assurances maladie et accidents pour le personnel enseignant.	-1'000	-1'000
		2'285'800	2'249'100
3049	Indemnité forfaitaire pour frais professionnels des apprentis		
3053	1. Cotisations patronales aux assurances-accidents pour le personnel administratif et d'exploitation.	62'400	61'700
	2. Cotisations patronales aux assurances-accidents pour le personnel enseignant.....	21'200	20'900
	3. Cotisations patronales aux assurances-accidents pour le personnel occasionnel.....	4'700	4'700
	4. Retenue au personnel pour cotisation à l'assurance accidents non professionnels.....	-80'000	-80'000
		8'300	7'300
3090	1. Frais de participation à des congrès	5'000	5'000
	2. Frais de formation professionnelle du personnel	90'000	108'000
		95'000	113'000
3099	Dispositions funéraires relatives aux collaborateurs et élèves pour l'essentiel et frais de représentation.		
3110	Aménagement des nouveaux locaux pour le personnel et remplacement d'équipements obsolètes.		
3111	Matériel spécialisé d'enseignement et de recherche.		

Département de la formation, de la jeunesse et de la culture

Renseignements complémentaires		Budget 2015	Budget 2014
3130	1. Rémunération des intervenants extérieurs indépendants	233'700	233'700
	2. Financement de la diminution du risque par la mise en conformité des constructions scolaires (980 bâtiments), selon décision du Conseil d'Etat du 10.9.2014.....	405'000	--
	3. Frais de représentation	2'000	5'000
	4. Frais d'organisation de congrès:		
	- Salon des étudiants		
	- Salon des métiers		
	- Salon des expatriés.....	35'000	36'000
	5. Frais de port.....	40'000	36'000
	6. Frais de téléphone.....	20'000	15'000
	7. Frais de télécommunication.....	15'000	15'000
	8. Frais de contentieux et de poursuites.....	1'000	1'000
	9. Cotisations à des institutions de droit privé.....	500	500
	10. Commissions pédagogiques.....	31'500	33'500
	11. Commission consultative de l'enseignement privé.....	500	500
	12. Commission d'éducation routière	500	500
	13. Commission consultative des constructions scolaires.....	500	500
	14. Commissions CDIP (Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique) et CIIP (Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin).....	2'000	2'000
		787'200	379'200
3138	1. Fédération française de jeux mathématiques, finale suisse.....	500	500
	2. Mathématiques sans frontières	500	500
	3. Concours liés à la lecture.....	500	500
		1'500	1'500
3161	Contrat de location des photocopieurs		
3170	1. Frais de transport et pour usage de véhicules privés	85'000	85'000
	2. Frais de repas et d'hôtel.....	50'000	50'000
		135'000	135'000
4210	Emoluments perçus pour les autorisations délivrées dans le cadre de l'enseignement privé		
4260	Retenue sur salaire pour les téléphones mobiles		
4611	Remboursement de prestations délivrées par les collaborateurs du service à différents organismes et collectivités publiques		
012	Scolarité enfantine, primaire, secondaire/classes de raccord		
	Effectif total 2015 : 6290.650 ETP, 2014 : 6218.170 ETP		
	Postes fixes 2015 : 320.080 ETP, 2014 : 315.050 ETP		
	Enseignants 2015 : 5970.570 ETP, 2014 : 5903.120 ETP		
	+2.890 ETP Postes fixes - Secrétariat (Effets démographiques, dotation secrétariat) selon décision du Conseil d'Etat du 10.09.2014		
	+1.000 ETP Poste Fixe - Directeur (Réorganisation des établissements sis sur Lausanne) selon décision du Conseil d'Etat du 10.09.2014		
	+1.140 ETP Bibliothécaires (internalisation de personnel communal) selon décision du Conseil d'Etat du 10.09.2014		
	+44.880 ETP Enseignants (effets démographiques / programme de législature) selon décision du Conseil d'Etat du 10.09.2014		
	+1.730 ETP Décanat (effets démographiques / programme de législature) selon décision du Conseil d'Etat du 10.09.2014		
	+19.340 ETP Enseignants (enseignement consolidé / LEO) selon décision du Conseil d'Etat du 10.09.2014		
	+1.500 ETP Doyens (réorganisation des établissements sis sur Lausanne) selon décision du Conseil d'Etat du 10.09.2014		

Département de la formation, de la jeunesse et de la culture

2	Budget 2015		Budget 2014	Comptes 2013
	Charges	Revenus		
3010 Salaires du personnel administratif et d'exploitation.....	33'815'000		33'017'100	31'775'759.50

Département de la formation, de la jeunesse et de la culture

Renseignements complémentaires		Budget 2015	Budget 2014
3010	Scolarité enfantine, primaire, secondaire et classes de rattachement Effectif du personnel administratif 2015: 320.08 ETP, 2014: 315.05 ETP 1. Dont: - 91.00 ETP directeurs-trices d'établissements scolaires (2014: 90 ETP), - 169.89 ETP personnel administratif (2014: 167 ETP), - 26.39 ETP bibliothécaires scolaires (2014: 25.25 ETP), - 26.00 ETP économes, - 6.80 ETP informatique pédagogique.....	34'085'000	33'287'100
	2. Remboursement d'APG pour congé maternité pour le personnel administratif et d'exploitation.....	-150'000	-150'000
	3. Remboursement d'APG pour le service militaire ou protection civile pour le personnel administratif et d'exploitation.....	-20'000	-20'000
	4. Remboursement d'indemnités journalières des assurances maladie et accidents pour le personnel administratif et d'exploitation.....	-100'000	-100'000
		33'815'000	33'017'100

Département de la formation, de la jeunesse et de la culture

2	Budget 2015		Budget 2014	Comptes 2013
	Charges	Revenus		
3020 Salaires des enseignants	690'496'500		674'231'300	659'124'558.07
3030 Travailleurs temporaires	744'100		316'000	224'515.27
3042 Indemnités de repas.....	--		--	663.30

Département de la formation, de la jeunesse et de la culture

Renseignements complémentaires		Budget 2015	Budget 2014																																												
3020	<p>Scolarité enfantine, primaire, secondaire et classes de rattachement</p> <p>Effectif du personnel enseignant et décanal 2015: 5'970.57 ETP, 2014: 5'903.12 ETP Taux d'encadrement des élèves (nb de périodes par élève dans l'enveloppe pédagogique).</p> <p>Degré primaire Premier cycle primaire années 1 et 2 2015: 1.5518 + 0.0901 (2014: idem) Premier cycle primaire années 3 et 4 2015: 1.6067 + 0.0901 (2014: idem) Deuxième cycle primaire années 5 et 6 2015: 1.6067 + 0.0901 (2014: idem) Deuxième cycle primaire années 7 et 8 2015: 1.8382 + 0.0901 (2014: idem) Degré secondaire Voie générale années 9, 10 et 11 2015: 2.3195 + 0.1068 (2014: idem) Voie pré-gymnasiale années 9, 10 et 11 2015: 1.7865 + 0.1068 (2014: idem) Rattachement : taux observé (2014) : 1.8912 (+ 0.1068).</p> <p>Note: les taux d'encadrement figurant ci-dessus ne comprennent pas les périodes concernant certaines prestations (ex: cours intensifs de français, appuis, surveillance lors des cours de natation, classes d'accueil, grec, etc). Les périodes décanales de même que celles effectuées par les remplaçants et les périodes attribuées aux conseils de direction ne font pas partie de l'enveloppe pédagogique. Du fait du petit nombre d'élèves concernés, les ressources attribuées pour les élèves de classes de rattachement ne le sont pas non plus au moyen de l'enveloppe pédagogique. Les normes ne sont pas encore établies pour les classes de rattrapage.</p> <p>Nombre d'élèves concernés Stat VD prévision 2015 / budget 2014 / (réel 2014)</p> <table border="0"> <tr><td>1-2</td><td>2015: 15'799</td><td>2014: 15'452</td><td>(réel 2014: 15'543)</td></tr> <tr><td>3-6</td><td>2015: 30'772</td><td>2014: 30'218</td><td>(réel 2014: 29'916)</td></tr> <tr><td>7-8</td><td>2015: 14'615</td><td>2014: 13'888</td><td>(réel 2014: 14'190)</td></tr> <tr><td>Accueil</td><td>2015: 650</td><td>2014: 630</td><td>(réel 2014: 652)</td></tr> <tr><td>Total primaire</td><td>2015: 61'836</td><td>2014: 60'188</td><td>(réel 2014: 60'301)</td></tr> <tr><td>Voie générale</td><td>2015: 12'564</td><td>2014: 13'712</td><td>(réel 2014: 14'783)</td></tr> <tr><td>Voie pré-gymnasiale</td><td>2015: 9'652</td><td>2014: 9'123</td><td>(réel 2014: 9'243)</td></tr> <tr><td>Rattachement</td><td>2015: 628</td><td>2014: 659</td><td>(réel 2014: 635)</td></tr> <tr><td>Rattrapage</td><td>2015: 70</td><td>2014: 0</td><td>(réel 2014: 4)</td></tr> <tr><td>Total secondaire</td><td>2015: 22'914</td><td>2014: 23'494</td><td>(réel 2014: 24'665)</td></tr> <tr><td>Total P+S</td><td>2015: 84'750</td><td>2014: 83'682</td><td>(réel 2014: 84'966)</td></tr> </table>	1-2	2015: 15'799	2014: 15'452	(réel 2014: 15'543)	3-6	2015: 30'772	2014: 30'218	(réel 2014: 29'916)	7-8	2015: 14'615	2014: 13'888	(réel 2014: 14'190)	Accueil	2015: 650	2014: 630	(réel 2014: 652)	Total primaire	2015: 61'836	2014: 60'188	(réel 2014: 60'301)	Voie générale	2015: 12'564	2014: 13'712	(réel 2014: 14'783)	Voie pré-gymnasiale	2015: 9'652	2014: 9'123	(réel 2014: 9'243)	Rattachement	2015: 628	2014: 659	(réel 2014: 635)	Rattrapage	2015: 70	2014: 0	(réel 2014: 4)	Total secondaire	2015: 22'914	2014: 23'494	(réel 2014: 24'665)	Total P+S	2015: 84'750	2014: 83'682	(réel 2014: 84'966)		
1-2	2015: 15'799	2014: 15'452	(réel 2014: 15'543)																																												
3-6	2015: 30'772	2014: 30'218	(réel 2014: 29'916)																																												
7-8	2015: 14'615	2014: 13'888	(réel 2014: 14'190)																																												
Accueil	2015: 650	2014: 630	(réel 2014: 652)																																												
Total primaire	2015: 61'836	2014: 60'188	(réel 2014: 60'301)																																												
Voie générale	2015: 12'564	2014: 13'712	(réel 2014: 14'783)																																												
Voie pré-gymnasiale	2015: 9'652	2014: 9'123	(réel 2014: 9'243)																																												
Rattachement	2015: 628	2014: 659	(réel 2014: 635)																																												
Rattrapage	2015: 70	2014: 0	(réel 2014: 4)																																												
Total secondaire	2015: 22'914	2014: 23'494	(réel 2014: 24'665)																																												
Total P+S	2015: 84'750	2014: 83'682	(réel 2014: 84'966)																																												
		696'256'500	679'991'300																																												
	2. Remboursement d'APG pour congé maternité pour le personnel enseignant.....	-2'920'000	-2'920'000																																												
	3. Remboursement d'APG pour le service militaire ou protection civile pour le personnel enseignant.....	-940'000	-940'000																																												
	4. Remboursement d'indemnités de l'assurance invalidité pour le personnel enseignant.....	-200'000	-200'000																																												
	5. Remboursement d'indemnités journalières des assurances maladie et accidents pour le personnel enseignant.....	-1'700'000	-1'700'000																																												
		690'496'500	674'231'300																																												
3030	Appuis ponctuels pour les secrétariats, économats et bibliothèques.....	316'000	316'000																																												
	Camps/voyages: Accompagnants appuyant les enseignants dans leurs tâches spécifiquement pédagogiques, selon décision du Conseil d'Etat du 10.9.2014.....	428'100	--																																												
		744'100	316'000																																												

Département de la formation, de la jeunesse et de la culture

2	Budget 2015		Budget 2014	Comptes 2013
	Charges	Revenus		
3049 Autres Indemnités	30'000		30'000	25'970.64
3050 Cotisations patronales AVS, APG, AC, frais administratifs	45'552'500		44'464'300	43'380'044.13
3052 Cotisations patronales aux caisses de pension	82'133'100		80'075'800	77'979'056.87
3053 Cotisations patronales aux assurances-accidents	797'300		773'900	769'431.70
3054 Cotisations patronales aux caisses d'allocation familiale	16'068'900		15'685'000	15'114'109.29
3059 Autres cotisations patronales	425'900		418'300	417'993.21
3090 Formation et perfectionnement du personnel	1'519'300		1'519'300	1'251'314.54
3099 Autres charges de personnel	449'800		449'800	427'183.75
3100 Matériel de bureau	200'000		200'000	194'344.77
3102 Imprimés, publications	108'000		97'800	101'380.98
3103 Littérature spécialisée, magazines	37'000		52'000	37'309.--
3104 Matériel didactique	20'726'100		20'726'100	18'889'777.01
3106 Matériel médical et de laboratoire	--		--	68.35
3110 Meubles et appareils de bureau	50'000		50'000	16'937.40
3113 Matériel informatique	2'989'700		2'989'700	3'345'777.11

Département de la formation, de la jeunesse et de la culture

Renseignements complémentaires		Budget 2015	Budget 2014
3049	1. Indemnité forfaitaire pour frais professionnels des apprentis - Etablissements scolaires.....	29'000	29'000
	2. Indemnité forfaitaire pour frais professionnels des apprentis - Informatique pédagogique.....	1'000	1'000
		30'000	30'000
3053	1. Cotisations patronales aux assurances-accidents pour le personnel administratif et d'exploitation.....	291'100	284'000
	2. Cotisations patronales aux assurances-accidents pour le personnel enseignant.....	6'714'500	6'556'400
	3. Cotisations patronales aux assurances-accidents pour le pers. occasionnel.....	8'200	3'500
	4. Retenue au personnel pour cotisation à l'assurance accidents non profession.....	-6'216'500	-6'070'000
		797'300	773'900
3090	1. Directeurs.....	170'000	170'000
	2. Doyens.....	150'000	150'000
	3. Enseignants.....	1'116'900	1'116'900
	4. Personnel administratif.....	65'000	65'000
	5. Personnel en charge de l'informatique pédagogique.....	15'000	15'000
	6. Informatique pédagogique - frais de participation à des congrès.....	2'400	2'400
		1'519'300	1'519'300
3099	1. Promotions, fêtes des écoles.....	75'000	75'000
	2. Soirée annuelle du personnel et équivalent (retraite, etc).....	304'800	304'800
	3. Action particulière auprès d'un collaborateur ou d'un élève (naissance, mariage, maladie, deuil, etc).....	70'000	70'000
		449'800	449'800
3100	Matériel de bureau, papier, toner et petites fournitures.		
3102	Imprimés et publications		
3104	1. Fournitures scolaires, moyens d'enseignement et consommables.....	16'788'500	16'788'500
	2. Papier et toner à usage pédagogique (dont enveloppes et transparents).....	1'133'000	1'133'000
	3. Achat, entretien et location des ouvrages des bibliothèques, médiathèques et centres de documentation.....	1'000'000	1'000'000
	4. Outillage, appareils et instruments.....	1'430'000	1'430'000
	5. Equipements des nouvelles constructions scolaires.....	369'600	369'600
	6. Matériel pour la Brigade de prévention routière de la Gendarmerie.....	5'000	5'000
		20'726'100	20'726'100
3113	1. Unité infrastructures et technologies (UIT) Acquisitions.....	1'650'000	1'650'000
	2. Centre technique de l'informatique pédagogique (CTIP) Acquisitions - Exploitation et support.....	51'700	51'700
	3. CTIP Acquisitions - Développements et projets.....	97'000	97'000
	4. CTIP Acquisitions - Prestations externes.....	1'000	1'000
	5. UIT Licences et logiciels.....	490'000	490'000
	6. UIT Développements et projets.....	500'000	500'000
	7. UIT Prestations externes.....	200'000	200'000
		2'989'700	2'989'700

Département de la formation, de la jeunesse et de la culture

2	Budget 2015		Budget 2014	Comptes 2013
	Charges	Revenus		
3130 Prestations de services de tiers.....	1'777'100		1'810'300	1'705'689.64
3132 Honoraires Conseillers externes, experts, spécialistes, etc.....	--		--	761.--
3138 Cours, examens et conseils.....	30'000		30'000	25'010.57
3150 Entretien de meubles et appareils de bureau.....	220'000		220'000	197'596.54
3153 Entretien informatique (matériel).....	3'368'400		3'368'400	5'322'047.51
3161 Loyers, frais d'utilisation des immobilisations.....	2'373'000		2'365'000	2'725'252.32
3169 Autres loyers et frais d'utilisation.....	299'000		289'000	291'955.33

Département de la formation, de la jeunesse et de la culture

Renseignements complémentaires		Budget 2015	Budget 2014
3130	1. Interprètes (parents allophones et malentendants).....	205'000	190'000
	2. Prestations pédagogiques délivrées aux élèves.....	369'100	384'100
	3. Autres prestations (traductions de documents (examens anglais/allemand) documents remis aux parents), élimination des déchets spéciaux des laboratoires de sciences, conférenciers (réception des parents/journées pédagogiques, etc).....	200'000	200'000
	4. Frais de représentation: invitation des parents.....	60'000	60'000
	5. Frais de représentation : autres (ex: invités externes des Conseils de direction).....	50'000	50'000
	6. Frais de port.....	393'800	390'000
	7. Frais de CCP.....	400	400
	8. Frais de téléphone : établissements scolaires, communications postes fixes.....	90'000	90'000
	9. Frais de téléphone : établissements scolaires, communications postes mobiles.....	119'300	119'300
	10. Frais de téléphone : informatique pédagogique.....	9'000	9'000
	11. Frais de télécommunication: établissements scolaires, abonnements téléphonies fixe et mobile.....	65'000	85'000
	12. Frais de télécommunication: établissements scolaires, abonnements ADSL, Internet, hébergement, etc.....	20'000	40'000
	13. Frais de télécommunication: établissements scolaires, locations de lignes, canaux et fibres optiques.....	5'000	5'000
	14. Frais de télécommunication: informatique pédagogique (abonnements téléphonies, LAN, etc).....	20'000	20'000
	15. Frais de contentieux et poursuites.....	500	500
	16. Financement des experts (externes) des examens de certificat de fin de scolarité.....	168'000	165'000
	17. Frais découlant des permis nécessaires lors d'échanges d'enseignants avec d'autres pays (Service de la population et des migrations (autorisations d'entrées) + Commune (autorisations pour frontaliers)).....	1'000	1'000
	18. Cotisations à des institutions de droit privé.....	1'000	1'000
		1'777'100	1'810'300
3153	1. UIT Maintenance.....	500'000	500'000
	2. CTIP Maintenance - Exploitation et support.....	27'400	27'400
	3. CTIP Maintenance - Développements et projets.....	318'000	318'000
	4. CTIP Maintenance - Prestations externes.....	1'508'000	1'508'000
	5. UIT Licences et logiciels.....	115'000	115'000
	6. UIT Développements et Projets.....	200'000	200'000
	7. UIT Prestations externes.....	700'000	700'000
		3'368'400	3'368'400
3161	1. Contrats de location des photocopieurs (administration et pédagogie).....	2'348'000	2'340'000
	2. Radiobus.....	7'000	7'000
	3. Autres (ex: bouteilles de gaz, destructeurs de papier, containers, machines (TM/ACM), etc).....	18'000	18'000
		2'373'000	2'365'000
3169	1. Droits d'auteurs (Pro Litteris, Swissimage, SSA, SUISA, Swissperform), soit, Tarifs Communs 7, 8-III et 9-III remboursés à la CDIP en fonction du nombre d'élèves.....	242'800	235'800
	2. Billag (Radio et TV).....	45'000	42'000
	3. Redevance (Studio d'émissions) pour le Radiobus.....	4'000	4'000
	4. Société cantonale des chanteurs vaudois.....	200	200
	5. Droits de représentation SSA (théâtre).....	2'000	2'000
	6. Redevance pour utilisation d'images (édition de moyens d'enseignement).....	5'000	5'000
		299'000	289'000

Département de la formation, de la jeunesse et de la culture

2	Budget 2015		Budget 2014	Comptes 2013
	Charges	Revenus		
3170 Dédommagements - Frais de déplacement et autres frais	500'000		480'000	487'021.07
3180 Réévaluations sur créances	--		--	9'476.40
3181 Pertes sur créance effectives	5'000		5'000	--
3199 Autres charges d'exploitation.....	1'000		1'000	--
3611 Dédommagements aux cantons et aux concordats	1'444'200		1'444'200	1'239'251.50
3612 Dédommagements aux communes et aux syndicats intercommunaux....	5'807'000		5'910'400	7'068'479.45
4260 Remboursements et participations de tiers.....		146'000	146'000	139'090.85
4309 Autres revenus d'exploitation.....		50'000	50'000	34'224.50
4611 Dédommagements des cantons et des concordats		1'200'000	1'696'700	151'190.--

Département de la formation, de la jeunesse et de la culture

Renseignements complémentaires		Budget 2015	Budget 2014
3170	1. Frais de transport et pour usage de véhicules privés - Directeurs.....	180'000	175'000
	2. Frais de transport et pour usage de véhicules privés - Doyens.....	35'000	35'000
	3. Frais de transport et pour usage de véhicules privés - Enseignants.....	64'000	52'000
	4. Frais de transport et pour usage de véhicules privés - Maîtres itinérants.....	85'000	83'000
	5. Frais de transport et pour usage de véhicules privés - Personnel administratif.....	16'000	15'000
	6. Frais de transport et pour usage de véhicules privés - Personnel en charge de l'informatique pédagogique.....	20'000	20'000
	7. Frais de repas et d'hôtel - Directeurs.....	41'000	41'000
	8. Frais de repas et d'hôtel - Doyens.....	23'000	23'000
	9. Frais de repas et d'hôtel - Enseignants.....	24'200	24'200
	10. Frais de repas et d'hôtel - Maîtres itinérants.....	500	500
	11. Frais de repas et d'hôtel - Personnel administratif.....	5'500	5'500
	12. Frais de repas et d'hôtel - Conseil des élèves (et équivalents).....	800	800
	13. Frais de repas et d'hôtel - Personnel en charge de l'informatique pédagogique.....	5'000	5'000
		500'000	480'000
3181	Perte sur créances effectives		
3611	1. Convention CIIP (Conférence Intercantonale de l'Instruction Publique) sur la migration scolaire intercantonale.....	584'200	584'200
	2. Autres conventions sur la migration scolaire intercantonale.....	860'000	860'000
		1'444'200	1'444'200
3612	1. Conventions avec la Ville de Lausanne et Ecublens (secrétariats).....	2'800'000	2'700'000
	2. Prestations délivrées par les bibliothèques scolaires communales.....	2'207'600	1'311'000
	3. Frais administratifs découlant des points 1 et 2 ci-dessus.....	60'000	60'000
	4. Convention CIIP sur la migration scolaire intercantonale (montants dus aux communes d'accueil des élèves).....	250'000	250'000
	5. Autres tâches dans le domaine de compétence des cantons.....	489'400	1'589'400
		5'807'000	5'910'400
4260	1. Retenues sur salaires pour les téléphones mobiles.....	14'000	10'500
	2. Communications privées (collaborateurs).....	7'500	1'000
	3. Photocopies privées (collaborateurs et élèves).....	17'000	17'000
	4. Ouvrages, supports de cours et matériel.....	60'000	60'000
	5. Amendes.....	7'500	7'500
	6. Participations des parents (ex: cours facultatifs).....	2'000	2'000
	7. Vente des journaux et revues publiées par les établissements scolaires.....	1'000	1'000
	8. Autres recettes.....	37'000	47'000
		146'000	146'000
4309	1. Matériel ou prestations à charge des communes.....	6'000	6'000
	2. Déprédation des équipements et appareils.....	3'000	3'000
	3. Usage des photocopieurs par des tiers (organismes et institutions).....	20'000	20'000
	4. Frais de téléphonies refacturés à des tiers.....	5'500	5'500
	5. Attestations et duplicatas.....	5'000	5'000
	6. Autres prestations.....	10'500	10'500
		50'000	50'000
4611	1. Remboursement des salaires des enseignants en congé sabbatique.....	803'300	1'300'000
	2. Tâches effectuées par des collaborateurs des établissements scolaires refacturées à différents mandants (CIIP, HEP, ISSUL(UNIL),etc.).....	96'700	96'700
	3. Conventions CIIP sur la migration scolaire intercantonale: montants dus par les cantons de domicile.....	300'000	300'000
		1'200'000	1'696'700

Département de la formation, de la jeunesse et de la culture

2	Budget 2015		Budget 2014	Comptes 2013
	Charges	Revenus		
4612 Dédommagements des communes et des syndicats intercommunaux		3'100'000	2'749'800	3'180'866.10
4910 Imputations internes pour prestations de service		528'500	528'500	425'200.--
013 Direction générale de l'enseignement postobligatoire	69'308'700	75'961'100	68'326'300	66'208'249.66
			74'507'200	74'772'341.95
3010 Salaires du personnel administratif et d'exploitation.....	8'359'700		7'573'800	7'898'147.74
3020 Salaires des enseignants	210'000		120'000	142'120.80
3030 Travailleurs temporaires	783'800		558'800	692'722.55
3049 Autres Indemnités	5'000		5'000	3'658.67
3050 Cotisations patronales AVS, APG, AC, frais administratifs	563'100		515'600	546'157.32
3052 Cotisations patronales aux caisses de pension	1'016'800		938'500	977'436.35
3053 Cotisations patronales aux assurances-accidents.....	18'200		14'600	10'302.86
3054 Cotisations patronales aux caisses d'allocation familiale	200'000		182'900	191'119.87
3059 Autres cotisations patronales	5'800		5'000	5'228.24
3090 Formation et perfectionnement du personnel	105'500		96'000	42'148.15
3099 Autres charges de personnel.....	26'000		26'000	24'768.71
3100 Matériel de bureau.....	50'000		220'000	46'837.95
3102 Imprimés, publications	223'000		11'000	204'969.10
3103 Littérature spécialisée, magazines.....	6'000		--	6'458.90
3104 Matériel didactique	--		1'000'000	948'199.70
3110 Meubles et appareils de bureau.....	191'000		191'000	159'813.50
3111 Machines, appareils et véhicules	2'000		2'000	--
3120 Alimentation et élimination, biens-fonds, PA	5'000		5'000	581.80
3130 Prestations de services de tiers.....	6'696'500		6'546'000	6'640'378.47
3132 Honoraires Conseillers externes, experts, spécialistes, etc.....	345'000		345'000	284'768.50
3138 Cours, examens et conseils	15'000		10'000	9'900.--
3139 Examens de fin d'apprentissage.....	1'387'000		--	--
3150 Entretien de meubles et appareils de bureau	2'000		2'000	688.--
3151 Entretien de machines, appareils, véhicules	1'000		1'000	--
3160 Loyer et bail à ferme des biens-fonds.....	731'000		710'700	703'452.65
3161 Loyers, frais d'utilisation des immobilisations.....	60'000		--	--
3162 Taux de leasing opérationnel.....	--		60'000	53'869.35
3169 Autres loyers et frais d'utilisation.....	5'200		--	4'874.60
3170 Dédommagements - Frais de déplacement et autres frais	230'800		182'000	168'875.78
3181 Pertes sur créance effectives	6'000		6'000	6'470.65
3199 Autres charges d'exploitation.....	8'000		8'000	1'533.50
3611 Dédommagements aux cantons et aux concordats	11'846'400		11'846'400	11'812'792.65
3634 Subventions accordées aux entreprises publiques	950'000		--	1'012'273.35
3635 Subventions accordées aux entreprises privées.....	100'000		--	--
3636 Subv accordées aux organisations privées à but non lucratif	33'593'900		36'712'000	33'134'352.95
3637 Subventions accordées aux ménages privés.....	--		12'000	--
3900 Imput int pour l'approvisionn en matériel et en marchandises.....	--		--	15'424.20
3990 Autres imputations internes.....	1'560'000		420'000	457'922.80
4210 Emoluments pour actes administratifs		6'000	12'000	--
4230 Frais d'écolage.....		1'697'000	1'358'000	1'510'050.19
4250 Ventes.....		118'200	70'200	70'085.--
4260 Remboursements et participations de tiers.....		35'000	35'000	22'216.21
4611 Dédommagements des cantons et des concordats		6'104'900	6'232'000	5'919'561.70
4630 Subventions de la Confédération		68'000'000	66'800'000	67'170'128.85

Département de la formation, de la jeunesse et de la culture

Renseignements complémentaires		Budget 2015	Budget 2014
4612	1. Tâches scolaires communales déléguées aux secrétariats et Conseils de direction des établissements scolaires.....	2'250'200	2'250'000
	2. Frais administratifs découlant du point 1 ci-dessus	113'000	113'000
	3. Tâches scolaires communales déléguées aux enseignants et bibliothécaires des établissements scolaires	550'000	350'000
	4. Convention CIIP sur la migration scolaire intercantonale (montants dus par les communes de domicile des élèves vaudois scolarisés dans d'autres cantons).....	186'800	36'800
		3'100'000	2'749'800
4910	1. Participation du SESAF aux frais de gestion des classes D (voir SESAF 019, compte 3910)	425'200	425'200
	2. Tâches effectuées par les secrétariats des établissements scolaires pour les classes COES refacturées au SESAF (2013, voir groupe de comptes 4611) (voir SP 019, compte 3010).....	103'300	103'300
		528'500	528'500
013 Direction générale de l'enseignement postobligatoire			
Effectif total 2015 : 74.650 ETP, 2014 : 71.900 ETP			
Postes fixes 2015 : 74.650 ETP, 2014 : 71.900 ETP			
+0.250 ETP Transfert de poste du SP 014			
+1.000 ETP Transfert SP 014			
+1.500 ETP Transfert SP 014			
3010	Transfert de 5.3 ETP de commissaires professionnels de la rubrique 3636.		
3020	Intervenants dans les cours de formation pour formateurs en entreprise (CFFE). Augmentation de la demande.		
3030	Nécessité de recourir à du personnel auxiliaire lors de la saisie des nouveaux contrats, pendant la session des procédures de qualification ainsi que pour la gestion centralisée des opérations comptables de la DGEP (transfert du SP 014 Enseignement secondaire II).		
3104	Voir la rubrique 3139.		
3139	Matériel utilisé lors des procédures de qualification. Acquisitions imposées par les nouvelles ordonnances de formation. Ce matériel est refacturé à la Fondation pour la formation professionnelle (FONPRO) ainsi qu'aux autres cantons (rubriques 4230 et 4611).		
3160	Locations supplémentaires liées à l'augmentation des cours de formation pour formateurs en entreprise (CFFE).		
3161	Mise en conformité avec le plan comptable MCH2 (voir la rubrique 3162).		
3636	Transfert de 5.3 ETP de commissaires professionnels à la rubrique 3010 et charges liées du SP 013. Transfert de Transition Ecole-Métier (TEM) CHF 1'100'000.- au Centre d'orientation et de formation professionnelle (centre financier 1218 SP 014). Transfert de CHF 344'400.- à la rubrique 3636 du Service de la santé publique (SP 061 centre financier 1480 Démographie sanitaire).		
3990	Voir la rubrique : 005/4990 : CHF 360'000. Voir la rubrique : 041/4990 : CHF 1'200'000.		
4630	Dès 2015, les forfaits destinés aux professions en charge du Service de l'agriculture sont imputés à la rubrique 3990.		

Département de la formation, de la jeunesse et de la culture

2	Budget 2015		Budget 2014	Comptes 2013
	Charges	Revenus		
4634 Subventions des entreprises publiques.....		--	--	80'300.--
014 Enseignement secondaire II	409'303'700	34'610'100	396'125'700	384'262'604.98
3010 Salaires du personnel administratif et d'exploitation.....	24'122'100		23'424'200	22'627'930.90
3020 Salaires des enseignants.....	265'232'900		260'373'000	255'370'778.27
3030 Travailleurs temporaires.....	427'000		474'600	303'371.79
3042 Indemnités de repas.....	--		--	21'397.45
3049 Autres Indemnités.....	3'245'000		3'127'400	2'944'812.64
3050 Cotisations patronales AVS, APG, AC, frais administratifs.....	18'239'900		17'795'300	17'288'403.16
3052 Cotisations patronales aux caisses de pension.....	36'356'800		34'108'000	32'596'060.99
3053 Cotisations patronales aux assurances-accidents.....	778'100		924'600	719'966.37
3054 Cotisations patronales aux caisses d'allocation familiale.....	6'353'900		6'317'900	6'039'510.60
3059 Autres cotisations patronales.....	178'300		158'200	166'956.48
3090 Formation et perfectionnement du personnel.....	790'500		870'100	726'839.38
3099 Autres charges de personnel.....	252'800		210'200	184'911.37
3100 Matériel de bureau.....	867'800		915'800	627'840.51
3101 Matériel d'exploitation, fournitures.....	3'026'600		3'148'100	2'851'332.87
3102 Imprimés, publications.....	227'300		267'400	233'147.70
3103 Littérature spécialisée, magazines.....	477'500		279'700	332'031.26
3104 Matériel didactique.....	3'034'000		2'911'500	2'854'341.19
3105 Denrées alimentaires.....	170'000		225'500	189'287.53
3106 Matériel médical et de laboratoire.....	13'000		5'800	2'870.35
3109 Autres charges de matériel et de marchandises.....	31'000		3'000	2'253.80
3110 Meubles et appareils de bureau.....	2'040'100		1'862'200	1'902'393.53
3111 Machines, appareils et véhicules.....	7'677'100		7'782'500	7'266'536.57
3113 Matériel informatique.....	3'142'100		3'162'100	3'274'366.29
3116 Appareils médicaux et de laboratoire.....	115'000		100'000	105'809.19
3119 Autres immobilisations ne pouvant être portées à l'actif.....	61'000		62'600	58'111.58
3120 Alimentation et élimination, biens-fonds, PA.....	363'600		511'400	346'923.98
3130 Prestations de services de tiers.....	5'043'200		3'344'100	3'227'636.45
3132 Honoraires Conseillers externes, experts, spécialistes, etc.....	83'500		14'800	13'652.35
3134 Primes d'assurances choses.....	31'300		37'200	23'251.02
3137 Impôts et taxes.....	66'800		73'100	61'325.78
3138 Cours, examens et conseils.....	108'400		96'900	78'241.35
3140 Entretien des terrains.....	77'400		8'300	6'953.70
3144 Entretien des bâtiments, immeubles.....	--		71'500	--
3150 Entretien de meubles et appareils de bureau.....	1'168'200		987'700	989'242.74
3151 Entretien de machines, appareils, véhicules.....	122'300		153'100	112'169.05
3153 Entretien informatique (matériel).....	1'222'000		1'232'000	1'058'919.85
3159 Entretien d'autres biens meubles.....	16'800		18'000	12'460.15
3160 Loyer et bail à ferme des biens-fonds.....	9'210'100		9'279'500	8'333'158.38
3161 Loyers, frais d'utilisation des immobilisations.....	1'296'700		299'000	276'102.08

Département de la formation, de la jeunesse et de la culture

Renseignements complémentaires	Budget 2015	Budget 2014
<p>014 Enseignement secondaire II</p> <p>Effectif total 2015 : 2285.540 ETP, 2014 : 2258.780 ETP Postes fixes 2015 : 212.960 ETP, 2014 : 205.860 ETP Enseignants 2015 : 2072.580 ETP, 2014 : 2052.920 ETP +2.000 ETP Centre d'enseignement de l'ouest lausannois (CEOL) dès août 2015 selon décision du Conseil d'Etat du 10.09.2014 -0.250 ETP Transfert de poste au SP 013 +0.600 ETP Poste supplémentaire selon décision du Conseil d'Etat du 11.06.2014 : Secrétaire d'unité décentralisée +1.000 ETP Poste supplémentaire selon décision du Conseil d'Etat du 18.12.2013 : Administrateur gestionnaire +6.250 ETP Postes supplémentaires selon décision du Conseil d'Etat du 18.12.2013 : Chargés de missions administratives -1.000 ETP Transfert de poste au SP 013 -1.500 ETP Transfert de poste au SP 013 +2.330 ETP Augmentation du nombre de classes au gymnase du Bugnon (12/12) selon décision du Conseil d'Etat du 10.09.2014 +2.330 ETP Augmentation du nombre de classes au gymnase de Chamblandes (12/12) selon décision du Conseil d'Etat du 10.09.2014 +2.330 ETP Augmentation du nombre de classes MSOP au gymnase de la Cité (7/12) selon décision du Conseil d'Etat du 10.09.2014 +2.330 ETP Augmentation du nombre de classes au gymnase de Beaulieu (12/12) selon décision du Conseil d'Etat du 10.09.2014 +2.330 ETP Augmentation du nombre de classes au gymnase d'Yverdon (12/12) selon décision du Conseil d'Etat du 10.09.2014 +2.330 ETP Augmentation du nombre de classes MSOP au gymnase d'Yverdon (7/12) selon décision du Conseil d'Etat du 10.09.2014 +3.000 ETP Ouverture en août 2014 d'une classe 15 apprentis cuisiniers et employés en intendance selon décision du Conseil d'Etat du 10.09.2014 +2.680 ETP Fluctuation des taux d'engagement selon décision du Conseil d'Etat du 10.09.2014</p>		
<p>3020 Annualisation de 18.66 ETP destinés aux gymnases ainsi que 7.22 ETP destinés aux écoles professionnelles prévus à la rentrée scolaire 2014 et accordés par le Conseil d'Etat en date du 4 septembre 2013.</p>		
<p>3030 Transfert au SP 013 Direction générale de l'enseignement postobligatoire</p>		
<p>3049 Le montant forfaitaire annuel de CHF 960.- alloué aux apprentis, aux élèves des écoles de métiers et de certains gymnases, est mis à charge de cette nature comptable.</p>		
<p>3053 Les primes assurance accidents en faveur des élèves des écoles de métiers sont mises à charge de cette nature comptable.</p>		
<p>3103 Mise en conformité avec la plan comptable MCH2.</p>		
<p>3130 Rémunération des intervenants et conférenciers indépendants. Mise en conformité avec la plan comptable MCH2. Indemnités allouées aux experts externes pour leur participation aux procédures de qualification. Contrats avec des sociétés de surveillance pour prévenir les actes de vandalisme sur le patrimoine immobilier.</p>		
<p>3151 Entretien des véhicules de service des écoles professionnelles.</p>		
<p>3161 Transfert du budget de la rubrique 3162. Mise en conformité avec la plan comptable MCH2.</p>		

Département de la formation, de la jeunesse et de la culture

2	Budget 2015		Budget 2014	Comptes 2013
	Charges	Revenus		
3162 Taux de leasing opérationnel.....	--		922'500	883'148.17
3169 Autres loyers et frais d'utilisation.....	215'500		101'600	159'808.61
3170 Dédommagements - Frais de déplacement et autres frais	543'800		485'400	358'596.65
3171 Dédommagements - Excursions, voyages scolaires et camps.....	3'316'800		293'000	251'609.85
3180 Réévaluations sur créances.....	4'000		6'500	3'429.55
3181 Pertes sur créance effectives.....	16'300		15'300	37'087.45
3199 Autres charges d'exploitation.....	83'100		74'600	43'978.21
3501 Attributions aux fonds des capitaux de tiers.....	876'000		805'600	919'785.--
3634 Subventions accordées aux entreprises publiques.....	7'522'000		7'503'000	7'288'923.38
3635 Subventions accordées aux entreprises privées.....	320'000		482'000	1'092.--
3636 Subv accordées aux organisations privées à but non lucratif	--		--	275'582.35
3637 Subventions accordées aux ménages privés.....	644'100		707'900	718'165.11
3910 Imputations internes pour prestations de service.....	92'000		92'000	90'100.--
4220 Taxes et subventions aux frais de pension.....		200'000	200'000	185'039.85
4230 Frais d'écolage.....		6'216'900	6'052'800	6'755'038.30
4231 Taxes de cours.....		994'800	901'300	1'046'251.08
4250 Ventes.....		4'274'300	4'240'900	3'925'346.52
4260 Remboursements et participations de tiers.....		3'132'400	147'500	333'493.81
4309 Autres revenus d'exploitation.....		793'000	690'000	651'139.98
4430 Loyers et fermages, immeubles du PF.....		463'500	471'700	220'442.25
4470 Loyers et fermages des biens-fonds PA.....		--	--	143'310.--
4471 Paiement pour appartements de service PA.....		--	--	14'580.--
4472 Paiement pour utilisations des immeubles PA.....		--	--	76'182.--
4611 Dédommagements des cantons et des concordats		18'106'000	17'286'700	17'778'450.--
4614 Indemnités des entreprises publiques.....		--	--	604'480.--
4634 Subventions des entreprises publiques.....		425'000	420'000	39'640.--
4636 Subventions des organisations privées à but non lucratif.....		--	--	450'000.--
4900 Imput int pour l'approvisionnement en matériel/marchandises.....		4'200	4'500	19'301.70
015 Direction générale de l'enseignement supérieur.....	806'934'700	270'323'000	674'806'900	656'018'402.14
			177'723'000	176'569'930.80
3010 Salaires du personnel administratif et d'exploitation.....	2'350'200		2'408'400	2'256'889.67
3030 Travailleurs temporaires	100'000		60'000	164'337.63
3049 Autres Indemnités	1'000		1'000	960.--
3050 Cotisations patronales AVS, APG, AC, frais administratifs.....	148'900		148'100	149'278.33
3052 Cotisations patronales aux caisses de pension.....	303'600		292'200	284'477.68
3053 Cotisations patronales aux assurances-accidents.....	3'700		2'700	2'777.98
3054 Cotisations patronales aux caisses d'allocation familiale	52'300		52'000	52'667.68
3059 Autres cotisations patronales.....	1'500		1'500	1'453.01
3090 Formation et perfectionnement du personnel	40'000		40'000	287.40
3100 Matériel de bureau.....	11'000		11'000	9'597.05
3102 Imprimés, publications	3'000		4'000	2'080.35
3110 Meubles et appareils de bureau.....	3'000		3'000	--
3120 Alimentation et élimination, biens-fonds, PA	500		500	--
3130 Prestations de services de tiers.....	3'022'500		1'482'000	1'424'127.86
3132 Honoraires Conseillers externes, experts, spécialistes, etc.....	228'000		228'000	149'013.75
3150 Entretien de meubles et appareils de bureau	1'000		1'000	468.20
3161 Loyers, frais d'utilisation des immobilisations.....	10'000		7'000	8'561.15
3170 Dédommagements - Frais de déplacement et autres frais	15'100		18'100	10'553.--
3611 Dédommagements aux cantons et aux concordats	158'568'000		155'268'000	153'036'235.50

Département de la formation, de la jeunesse et de la culture

Renseignements complémentaires		Budget 2015	Budget 2014
3162	Voir la rubrique 3161.		
3169	Augmentation des redevances forfaitaires (droits d'auteurs) pour la reproduction et l'utilisation d'oeuvres protégées.		
3171	Mise en conformité avec le plan comptable MCH2 (voir la rubrique 3637). Frais des excursions et voyages (voir 4260).		
3634	Subventions au gymnase intercantonal de la Broye selon convention (part vaudoise) ainsi qu'à l'entreprise de pratique commerciale (EPCO).		
3635	Prise en charge des frais liés à l'organisation dans les gymnases de l'option artistique et musique (cours sous-traités à l'EJMA et au Conservatoire). Remboursement des frais d'encadrement de stages pour les assistants sociaux éducatifs et les candidats à la maturité spécialisée option santé.		
3637	Voir la rubrique 3171.		
3910	Voir la rubrique : 005/4910 : CHF 92'000.		
4220	Facturation des prestations du Centre d'orientation et de formation professionnelles (restauration-caféteria).		
4260	Une augmentation de revenus de l'ordre de CHF 3 millions relatifs aux encaissements de la participation des élèves aux frais des excursions et voyages.		
4611	Montants dus par les autres cantons selon l'accord intercantonal sur les contributions dans le domaine de la formation professionnelle initiale (AEPr) et selon l'accord sur les écoles supérieures spécialisées (AESS).		
4634	Participation au financement du projet de Formation de Jeunes Adultes en Difficulté (FORJAD).		
4900	Voir la rubrique : 005/3900 : CHF 4'200.		
015 Direction générale de l'enseignement supérieur			
Effectif total 2015 : 18.600 ETP, 2014 : 18.600 ETP			
Postes fixes 2015 : 18.600 ETP, 2014 : 18.600 ETP			
-0.900 ETP Suppression du poste précédemment affecté aux relations internationales			
+0.900 ETP Transfert de la HEV			
3030	Augmentation de CHF 40'000.-, suite au non remplacement d'une personne démissionnaire (voir 016.3020)		
3130	1. Développement des échanges internationaux (transfert du 016.3130)	1'470'000	--
	2. Cotisation à Réro (réseau romand des bibliothèques universitaires).....	1'130'000	1'143'200
	3. Cotisation aux organes de pilotage intercantonaux (mise en oeuvre de la LEHE)	359'900	276'000
	4. Cotisations diverses.....	34'100	33'200
	5. Frais de port, téléphones et de représentation.....	28'500	29'600
		3'022'500	1'482'000
3132	Ce compte enregistre pour l'essentiel les coûts des audits des comptes de l'Unil, de la HEP et des écoles HES cantonales.		
3611	1. Enseignement universitaire AIU	33'300'000	32'800'000
	2. Participation à l'accord AHES.....	5'732'000	4'232'000
	3. Contribution à la HES-SO.....	119'536'000	118'236'000
	Augmentation du nombre d'étudiants hors canton.		
		158'568'000	155'268'000

Département de la formation, de la jeunesse et de la culture

Renseignements complémentaires		Budget 2015	Budget 2014
3634	1. Unil.....	299'283'400	289'744'000
	2. HEP.....	44'002'500	43'167'300
	3. Subventions aux écoles HES cantonales : avec l'entrée en vigueur des dispositions financières de la LHEV, les écoles sont dorénavant au bénéfice d'une subvention.....	24'846'900	--
		368'132'800	332'911'300
3636	1. Hautes écoles privées membres de la HES-SO.....	10'370'600	10'562'100
	2. Fondation Jean Monnet.....	768'000	700'000
	3. Divers.....	100'000	105'000
		11'238'600	11'367'100
3704	1. Accord intercantonal universitaire (AIU) versé à l'Unil.....	62'000'000	58'000'000
	2. Subvention fédérale aux universités (LAU) versées à l'Unil.....	76'700'000	70'500'000
	3. Forfaits HES-SO versés aux écoles cantonales concernées.....	79'000'000	--
		217'700'000	128'500'000
3706	Forfaits HES-SO versés aux écoles privées concernées. Effets de l'augmentation des forfaits et des projections du nombre d'étudiants.		
4611	Participation des cantons de Fribourg et du Valais en application des conventions relatives à l'enseignement HES de la musique. Adaptation à la dernière réalité connue (comptes 2013).		
4636	Part de la contribution à la HES-SO mise à charge du monde socio-sanitaire (voir 3611)		
4701	Voir 3704 et 3706		
016	Haute école vaudoise		
	Effectif total 2015 : 0.000 ETP, 2014 : 433.440 ETP		
	Postes fixes 2015 : 0.000 ETP, 2014 : 119.690 ETP		
	Enseignants 2015 : 0.000 ETP, 2014 : 313.750 ETP		
	-119.690 ETP Les hautes écoles cantonales de type HES sont dorénavant traitées en subvention.		
	-312.850 ETP Les hautes écoles cantonales de type HES sont dorénavant traitées en subvention.		
	-0.900 ETP Transfert à l'admin DGES		
3010	Avec l'entrée en vigueur de la loi sur les hautes écoles vaudoises de type HES, les 3 écoles cantonales (Ecal, HEIG-Vd et HESAV) sont dorénavant financées par une subvention enregistrée sous la rubrique 015.3634. Le détail des budgets sont présentés en fin de brochure.		

Département de la formation, de la jeunesse et de la culture

2	Budget 2015		Budget 2014	Comptes 2013
	Charges	Revenus		
3153 Entretien informatique (matériel).....	--		312'800	938'477.39
3158 Entretien des immobilisations incorporelles	--		525'000	--
3160 Loyer et bail à ferme des biens-fonds.....	--		6'457'700	6'393'275.75
3161 Loyers, frais d'utilisation des immobilisations.....	--		535'500	656'785.43
3162 Taux de leasing opérationnel.....	--		100'000	--
3169 Autres loyers et frais d'utilisation.....	--		78'000	80'286.25
3170 Dédommagements - Frais de déplacement et autres frais	--		684'100	635'423.17
3171 Dédommagements - Excursions, voyages scolaires et camps.....	--		297'000	236'263.61
3180 Réévaluations sur créances.....	--		--	15'544.70
3181 Pertes sur créance effectives	--		500	744.55
3199 Autres charges d'exploitation.....	--		22'000	10'188.56
3419 Pertes de change sur monnaies étrangères.....	--		500	--
3501 Attributions aux fonds des capitaux de tiers	--		--	395'008.75
3503 Attributions à d'autres capitaux étrangers affectés	--		200'000	--
3637 Subventions accordées aux ménages privés.....	--		317'000	189'037.15
3900 Imput int pour l'approvisionn en matériel et en marchandises.....	--		511'000	503'951.55
3920 Imput int pour bail à ferme, loyers, frais d'utilisation.....	--		2'535'800	2'486'706.95
3930 Imput internes pour frais administratifs et d'exploitation	--		836'500	706'736.80
4230 Frais d'écolage.....		--	4'799'700	4'972'203.30
4231 Taxes de cours.....		--	337'500	497'979.80
4250 Ventes.....		--	663'700	774'687.37
4260 Remboursements et participations de tiers.....		--	2'378'400	2'287'787.79
4309 Autres revenus d'exploitation.....		--	1'213'000	1'285'256.62
4390 Autres revenus.....		--	--	596'822.14
4430 Loyers et fermages, immeubles du PF.....		--	--	319'962.08
4470 Loyers et fermages des biens-fonds PA		--	290'000	--
4472 Paiement pour utilisations des immeubles PA		--	--	90'425.--
4480 Loyers des immeubles loués		--	65'000	--
4501 Prélèvements provenant de fonds des capitaux de tiers.....		--	--	45'025.30
4611 Dédommagements des cantons et des concordats		--	4'089'600	6'334'612.35
4630 Subventions de la Confédération		--	1'413'500	1'751'040.41
4634 Subventions des entreprises publiques.....		--	84'878'300	82'480'065.87
4635 Subventions des entreprises privées.....		--	10'000	--
4900 Imput int pour l'approvisionnement en matériel/marchandises.....		--	--	35'182.46
4910 Imputations internes pour prestations de service		--	--	202'253.--
017 Service des affaires culturelles	67'543'100		62'883'200	57'973'611.88
		560'500	452'600	611'332.40
3010 Salaires du personnel administratif et d'exploitation.....	21'346'100		19'326'100	18'004'256.27

Département de la formation, de la jeunesse et de la culture

Renseignements complémentaires	Budget 2015	Budget 2014
<p>017 Service des affaires culturelles</p> <p>Effectif total 2015 : 212.450 ETP, 2014 : 190.600 ETP Postes fixes 2015 : 209.150 ETP, 2014 : 189.300 ETP Postes provisoires 2015 : 3.300 ETP, 2014 : 1.300 ETP +1.300 ETP Coordinateur du patrimoine mobilier : mise en oeuvre de la loi sur le patrimoine mobilier et immatériel (0.30 ETP) et Médiateur culturel : sensibilisation à la culture et développement de la médiation culturelle (1.00 ETP) selon décision du Conseil d'Etat du 10.09.2014 +2.000 ETP Postes fixes : BCU-Lausanne : Bibliothécaires-documentalistes assistants compensés (cf. compte 3030) selon décision du Conseil d'Etat du 10.09.2014 +3.300 ETP Postes fixes : structuration du Musée cantonal des Beaux-Arts selon EMPD du crédit d'ouvrage de CHF 30'630'000 pour financer la construction du nouveau mcb-a selon décision du Conseil d'Etat du 10.09.2014 +6.000 ETP Postes fixes : Musée de l'Elysée : transfert de postes de la Fondation de l'Elysée compensé par réduction de la subvention à la Fondation selon décision du Conseil d'Etat du 10.09.2014 +0.400 ETP Musée cantonal de Zoologie : collaborateur de recherche selon décision du Conseil d'Etat du 10.09.2014 +6.850 ETP SMRA - Décision du CE du 2 octobre 2013 : Internalisation de l'effectif de la Fondation Pro Aventico +2.000 ETP Postes provisoires : BCU-Lausanne : projet RenouVaud : système intégré de gestion des bibliothèques pour le réseau vaudois. Echéance au 31.12.2016 selon décision du Conseil d'Etat du 10.09.2014</p>		

Département de la formation, de la jeunesse et de la culture

2	Budget 2015		Budget 2014	Comptes 2013
	Charges	Revenus		
3030 Travailleurs temporaires	1'608'600		1'320'400	1'249'043.95
3042 Indemnités de repas.....	--		--	2'684.75
3049 Autres Indemnités	36'200		50'300	25'149.28
3050 Cotisations patronales AVS, APG, AC, frais administratifs.....	1'425'800		1'281'200	1'199'438.74
3052 Cotisations patronales aux caisses de pension.....	2'601'400		2'273'500	2'103'234.55
3053 Cotisations patronales aux assurances-accidents.....	28'100		32'100	14'291.69
3054 Cotisations patronales aux caisses d'allocation familiale	499'900		451'300	417'716.71
3059 Autres cotisations patronales.....	13'700		11'900	11'641.89
3090 Formation et perfectionnement du personnel	198'500		187'100	149'816.47
3099 Autres charges de personnel.....	29'900		27'900	22'169.12
3100 Matériel de bureau.....	219'500		210'900	190'052.22
3101 Matériel d'exploitation, fournitures.....	87'500		88'900	61'805.42
3102 Imprimés, publications	1'239'700		1'085'100	934'434.27
3103 Littérature spécialisée, magazines.....	123'500		112'000	135'814.98
3109 Autres charges de matériel et de marchandises.....	--		2'000	--
3110 Meubles et appareils de bureau.....	745'600		382'600	451'154.97
3111 Machines, appareils et véhicules	445'700		348'300	403'438.50
3119 Autres immobilisations ne pouvant être portées à l'actif.....	1'914'000		1'805'900	1'554'807.21
3120 Alimentation et élimination, biens-fonds, PA	19'400		50'900	36'144.--
3130 Prestations de services de tiers.....	1'262'400		1'229'400	1'203'448.53
3132 Honoraires Conseillers externes, experts, spécialistes, etc.....	1'217'000		863'400	810'709.36
3133 Charges d'utilisations informatiques.....	480'200		350'800	309'342.43
3134 Primes d'assurances choses.....	157'000		140'000	130'956.66
3137 Impôts et taxes.....	27'500		38'100	19'432.84
3140 Entretien des terrains	10'000		10'000	7'967.25
3144 Entretien des bâtiments, immeubles	--		345'000	224'999.75
3150 Entretien de meubles et appareils de bureau	32'600		30'600	28'540.87
3151 Entretien de machines, appareils, véhicules	95'000		94'000	68'551.37
3159 Entretien d'autres biens meubles	193'000		93'000	87'489.27
3160 Loyer et bail à ferme des biens-fonds.....	236'200		227'700	184'471.90
3161 Loyers, frais d'utilisation des immobilisations.....	191'600		18'600	15'897.66
3162 Taux de leasing opérationnel.....	--		172'000	107'479.83
3170 Dédommagements - Frais de déplacement et autres frais	133'900		125'300	97'535.60
3171 Dédommagements - Excursions, voyages scolaires et camps.....	--		1'500	1'915.50
3199 Autres charges d'exploitation.....	60'100		38'400	39'476.07

Département de la formation, de la jeunesse et de la culture

Renseignements complémentaires		Budget 2015	Budget 2014
3030	1. Palais de Rumine et Espace Arlaud : accueil et surveillance.....	440'000	388'700
	2. BCU-Lausanne : accueil et surveillance (CHF 220'000, incluant réduction de CHF 130'000 en compensation 2 ETP fixes), RenouVaud (CHF 180'000) et gestion de la collection de la Fondation vaudoise pour le patrimoine scolaire (CHF 60'000).....	460'000	350'700
	3. Musées cantonaux : travaux scientifiques ponctuels, notamment travaux d'inventaire des collections numismatiques (Musée monétaire cantonal), gestion de la collection de la Fondation vaudoise pour le patrimoine scolaire (Musée cantonal d'archéologie et d'histoire), internalisation Site et musée romains d'Avenches (prestations de laboratoire en faveur de l'archéologie cantonale et auprès de tiers).....	464'600	287'000
	4. Direction SERAC : Ecole-Musée et projets ponctuels.....	160'000	210'000
	5. Civilistes.....	84'000	84'000
		1'608'600	1'320'400
3102	Musée cantonal des beaux-arts : ajustement du budget de fonctionnement selon EMPD crédit d'ouvrage. Musées cantonaux et BCU-Lausanne : publications liées aux expositions temporaires et aux manifestations culturelles.		
3110	BCU-Lausanne : correction technique : transfert du compte 3144.		
3111	Musées cantonaux : équipement pour expositions temporaires et matériel scientifique.		
3119	1. Musées cantonaux : acquisitions collections et ajustement du budget de fonctionnement du Musée cantonal des beaux-arts selon EMPD crédit d'ouvrage.....	714'000	600'900
	2. BCU-Lausanne : acquisitions collections.....	1'200'000	1'205'000
		1'914'000	1'805'900
3120	Site et musée romains d'Avenches : transfert des charges d'infrastructure au SIPAL.		
3130	1. Frais de port.....	213'800	215'500
	2. Frais divers : CCP, bancaires, contentieux.....	1'600	2'500
	3. Frais de téléphone : adaptation mobilité professionnelle.....	81'900	77'900
	4. Frais de représentation.....	282'200	281'300
	5. Indemnités et frais de commissions : création de nouvelles commissions découlant de la loi sur la vie culturelle et la création artistique et de la loi sur le patrimoine mobilier et immatériel.....	60'000	40'000
	6. Cotisations diverses.....	74'700	69'300
	7. Frais de nettoyage.....	21'600	11'600
	8. Frais de surveillance.....	222'300	236'500
	9. Rémunération des intervenants extérieurs.....	50'000	50'000
	10. Frais de transport : expositions temporaires des Musées cantonaux.....	254'300	244'800
		1'262'400	1'229'400
3132	1. Direction SERAC : Ecole-Musée, DABC.....	205'000	205'000
	2. Musées cantonaux : mandats scientifiques, projets d'expositions et muséographie, ajustement Musée cantonal des beaux-arts selon EMPD crédit d'ouvrage, pour promotion, communication et plan d'affaire.....	547'000	513'400
	3. BCU-Lausanne : mandats externes et projet RenouVaud (développement et traitement de données).....	465'000	145'000
		1'217'000	863'400
3134	Révision de la valeur d'assurance ECA des collections cantonales.		
3144	BCU-Lausanne : correction technique : transfert sur compte 3110 (compactus).		
3159	Musée cantonal des beaux-arts : ajustement du budget de fonctionnement selon EMPD crédit d'ouvrage pour travaux de restauration des oeuvres.		
3162	Correction technique : transfert sur compte 3161.		

Département de la formation, de la jeunesse et de la culture

2	Budget 2015		Budget 2014	Comptes 2013
	Charges	Revenus		
3510 Attributions aux financements spéciaux, capital propre	2'415'000		2'290'000	2'150'000.--

Département de la formation, de la jeunesse et de la culture

Renseignements complémentaires		Budget 2015	Budget 2014
3510	1. Fonds cantonal des activités culturelles (FCAC) : mise en oeuvre de la loi sur la vie culturelle et la création artistique	600'000	575'000
	2. Fonds cantonal de la formation culturelle (FCFC).....	190'000	190'000
	3. Fonds cantonal d'aide à la création théâtrale indépendante et professionnelle : mise en oeuvre de la loi sur la vie culturelle et la création artistique.....	1'100'000	1'000'000
	4. Fonds cantonal de la danse.....	240'000	240'000
	5. Fonds du Musée cantonal des Beaux-Arts.....	145'000	145'000
	6. Fonds du Musée de l'Elysée	90'000	90'000
	7. Fonds du Musée cantonal d'Archéologie et d'Histoire	50'000	50'000
		2'415'000	2'290'000

Département de la formation, de la jeunesse et de la culture

2	Budget 2015		Budget 2014	Comptes 2013
	Charges	Revenus		
3636 Subv accordées aux organisations privées à but non lucratif	28'448'500		27'767'000	25'518'302.--

Département de la formation, de la jeunesse et de la culture

Renseignements complémentaires		Budget 2015	Budget 2014
3636	1. THEATRE		
	1.1. Théâtre de Vidy : poursuite de la mise à niveau du soutien cantonal.....	2'000'000	1'850'000
	1.2. Théâtre Kléber-Méleau : renforcement du soutien en partenariat avec communes de l'Ouest lausannois et Ville de Lausanne autour de la nouvelle Direction.....	460'000	415'000
	1.3. Théâtre Boulimie.....	150'000	150'000
	1.4. Théâtre Arsenic, Lausanne : renforcement de la programmation suite aux transformations du théâtre.....	570'000	525'000
	1.5. Théâtres communaux hors Lausanne : soutien aux équipements de lieux décentralisés - loi sur la vie culturelle et la création artistique.....	580'000	540'000
	1.6. Festival des arts vivants, Nyon : convention Etat de Vaud - Commune de Nyon et Régionnyon.....	150'000	95'000
	1.7. Opéra de Lausanne : adaptation progressive du soutien cantonal.....	1'900'000	1'760'000
	1.8. Spectacles pour enfants.....	350'000	350'000
	1.9. Fondation Théâtre du Jorat.....	500'000	500'000
	1.10. Fondation Théâtre Barnabé, Servion : développement de la programmation.....	70'000	60'000
	1.11. Label + Théâtre Romand.....	95'000	95'000
	1.12. Cie Numero23Prod - Massimo Furlan.....	100'000	100'000
	2. MUSIQUE		
	2.1. Orchestre de la Suisse Romande (OSR) : adaptation selon accord Etat de Vaud - Présidence OSR.....	400'000	340'000
	2.2. Orchestre de Chambre de Lausanne (OCL) : adaptation selon convention Etat de Vaud - Ville de Lausanne.....	2'840'000	2'810'000
	2.3. Camerata de Lausanne.....	40'000	40'000
	2.4. Quatuor Sine Nomine.....	60'000	60'000
	2.5. Sinfonietta de Lausanne.....	115'000	115'000
	2.6. Aides à des associations de formation musicale.....	100'000	100'000
	2.7. Abonnements OSR pour gymnasiens.....	4'000	4'000
	2.8. Ensemble vocal de Lausanne.....	100'000	100'000
	2.9. Chanteurs et costumes vaudois.....	85'000	85'000
	2.10. Conférence Sociétés chorales vaudoises de concerts (CSCVC).....	70'000	70'000
	2.11. Festival de musique Montreux-Vevey.....	65'000	65'000
	2.12. Société de musique contemporaine VD.....	10'000	10'000
	2.13. Académie de Musique de Lausanne.....	15'000	15'000
	2.14. Aventicum Opera : adaptation de la subvention cantonale.....	100'000	100'000
	2.15. Semaine internationale de piano de Blonay.....	20'000	20'000
	2.16. Aides à festivals de musique : mise en oeuvre de la loi sur la vie culturelle et la création artistique, notamment Cully classique.....	315'000	260'000
	2.17. Créations musicales actuelles.....	190'000	190'000
	2.18. Les Docks, Lausanne.....	30'000	30'000
	2.19. Ecoles de musiques : mise en oeuvre loi sur les écoles de musique (LEM) selon décret du Grand Conseil.....	10'305'000	9'495'000
	2.20. Société cantonale des musiques vaudoises (SCMV).....	25'000	25'000
	3. EXPOSITIONS ET SCIENCE		
	3.1. Aides exceptionnelles aux musées non cantonaux.....	90'000	90'000
	3.2. Bex & Arts.....	15'000	15'000
	3.3. Nuit des musées.....	40'000	40'000
	3.4. Cabinet des Estampes, Vevey : mise en oeuvre de la loi sur le patrimoine mobilier et immatériel.....	140'000	130'000
	3.5. BD-Fil, Lausanne.....	40'000	40'000
	3.6. Espace Circuit.....	25'000	25'000
	4. ARTS VISUELS ET PHOTOGRAPHIE		
	4.1. Cinémathèque Suisse.....	500'000	500'000
	4.2. Cinéforum.....	2'000'000	2'000'000
	4.3. Visions du Réel, Nyon : adaptation selon Convention Etat de Vaud - Commune de Nyon.....	270'000	250'000
	4.4. Cinéfestival.....	30'000	30'000
	4.5. Association Focale Nyon.....	20'000	20'000
	4.6. Festival international du film alpin des Diablerets (FIFAD).....	17'000	17'000
	4.7. Association La Lanterne Magique.....	37'000	37'000
	4.8. Festival Images : convention SERAC - SPECO.....	67'500	--
	5. DANSE		

Département de la formation, de la jeunesse et de la culture

Renseignements complémentaires	Budget 2015	Budget 2014
5.1. Prix de Lausanne.....	70'000	70'000
5.2. Association vaudoise de danse contemporaine (AVDC)	75'000	75'000
5.3. Compagnie Philippe Saire.....	290'000	290'000
5.4. Médiathèque suisse de la danse.....	50'000	50'000
5.5. Sévelin 36, un lieu pour la danse.....	240'000	240'000
5.6. Collectif Marchepied.....	65'000	65'000
5.7. RESO Danse	35'000	35'000
5.8. Compagnie Linga : adaptation selon Convention Etat de Vaud - Commune de Pully.....	170'000	140'000
6. PLURIDISCIPLINAIRE		
6.1. Fondation vaudoise pour la culture	150'000	150'000
6.2. Festival de la Cité : adaptation pour programmation temporaire hors Cité.....	210'000	200'000
6.3. CORODIS.....	100'000	100'000
6.4. Alliance culturelle du Pays-d'Enhaut.....	60'000	60'000
6.5. Ateliers d'artistes.....	25'000	25'000
6.6. Fondation de l'Abbaye de Bonmont.....	20'000	20'000
6.7. Lieux indépendants de spectacle : adaptation selon convention tripartite Théâtre itinérant des Artpenteurs - Etat de Vaud - Commune d'Yverdon-les-Bains.....	600'000	550'000
6.8. Collection CH.....	7'000	7'000
6.9. Subventions à projets supracantonaux.....	30'000	30'000
6.10. Subventions et garanties ponctuelles : participation cantonale à la Fête fédérale des musiques - Montreux 2016.....	325'000	235'000
6.11. Projets transfrontaliers (comité régional franco-valdo-genevois).....	20'000	20'000
6.12. Association Le Livre sur les quais : adaptation.....	90'000	80'000
6.13. Fédération vaudoise des universités populaires.....	140'000	140'000
6.14. ARTOS.....	40'000	40'000
6.15. Bureau culturel - Lausanne.....	25'000	25'000
6.16. Association pour la promotion du goût.....	12'000	12'000
6.17. Connaissance 3 : adaptation.....	60'000	40'000
6.18. Globlivres.....	24'000	24'000
6.19. Bibliomedia.....	100'000	100'000
7. SUBVENTIONS AUX FONDATIONS LIEES AUX INSTITUTIONS		
7.1. Fondation de l'Elysée : Compensation transfert de postes de la Fondation (-CHF 621'000). Gestion du Fonds René Burri (CHF 100'000).....	100'000	721'000
7.2. Fondation Toms Pauli : soutien à un patrimoine d'importance cantonale	200'000	200'000
7.3. Fondation pour le jardin alpin de Pont-de-Nant.....	10'000	10'000
7.4. Fondation Pro Aventico : suppression de la subvention - internalisation de la Fondation Pro Aventico au Site et musée romains d'Avenches.....	--	445'000
	28'448'500	27'767'000
4309 Entrées musées cantonales et recettes de la boutique du Palais de Rumine		
018 Protection de la jeunesse		
Effectif total 2015 : 164.050 ETP, 2014 : 161.150 ETP Postes fixes 2015 : 163.350 ETP, 2014 : 160.450 ETP Postes provisoires 2015 : 0.700 ETP, 2014 : 0.700 ETP +0.500 ETP Pérennisation poste de juriste spécialiste selon décision du Conseil d'Etat du 10.09.2014 +0.400 ETP Chargée d'évaluation des milieux d'accueil (0.30 ETP) et gestionnaire de dossiers spécialisés pour l'Autorité centrale cantonale en matière d'adoption (0.10 ETP) selon décision du Conseil d'Etat du 10.09.2014 +1.000 ETP Pérennisation secrétaire d'unité à l'ORPM du Centre selon décision du Conseil d'Etat du 10.09.2014 +1.000 ETP Pérennisation poste secrétaire d'unité pour l'unité logistique et finances selon décision du Conseil d'Etat du 10.09.2014		

Département de la formation, de la jeunesse et de la culture

2	Budget 2015		Budget 2014	Comptes 2013
	Charges	Revenus		
3160 Loyer et bail à ferme des biens-fonds.....	1'570'700		1'570'700	1'410'206.85
3161 Loyers, frais d'utilisation des immobilisations.....	58'000		--	--
3162 Taux de leasing opérationnel.....	--		51'000	47'715.25
3170 Dédommagements - Frais de déplacement et autres frais.....	698'200		698'200	674'814.11
3181 Pertes sur créance effectives.....	305'100		350'000	215'342.68
3199 Autres charges d'exploitation.....	4'800		4'800	2'922.05
3636 Subv accordées aux organisations privées à but non lucratif.....	97'586'700		91'716'300	89'656'361.45
3637 Subventions accordées aux ménages privés.....	13'530'200		13'530'200	13'415'037.37
3706 Subv à redistribuer - Organisations privées à but non lucratif.....	7'040'000		7'040'000	6'961'877.--
4210 Emoluments pour actes administratifs.....		73'800	64'500	77'310.--
4260 Remboursements et participations de tiers.....		109'000	109'000	91'450.22
4510 Prélèvements sur les financements spéciaux du capital propre.....		6'900'000	6'900'000	6'848'983.62
4610 Dédommagements de la Confédération.....		20'000	20'000	45'521.31
4611 Dédommagements des cantons et des concordats.....		--	10'000	--
4637 Subventions des ménages privés.....		9'500'000	9'500'000	9'301'459.49
4701 Subventions à redistribuer par les cantons et les concordats.....		7'040'000	7'040'000	6'961'877.--

Département de la formation, de la jeunesse et de la culture

Renseignements complémentaires		Budget 2015	Budget 2014
3636	<p>1. Institutions de la politique socio-éducative Augmentation due aux éléments suivants: Impact de la nouvelle CCT Santé-Social: 3'195'000 plus 700'000 intégré dans le budget 2014 Espace Contact: 364'000 pour assurer les visites surveillées et permettre la réhabilitation des compétences parentales. Augmentation du nombre de places et ajustement de l'encadrement auprès de plusieurs institutions telles que le Châtelard, Pestalozzi, Petitmaître, St Martin et Accueil éducatif mère-enfant pour 1'200'000. Déménagement du foyer dépendant de la Fondation des Airelles, à Aigle et passage de 12 à 14 places sur deux groupes de vie; 150'000. Annuités statutaires</p>	81'167'600	75'498'600
	2. Institutions hors politique socio-éducative	2'200'000	2'200'000
	3. Institutions hors canton	2'156'600	2'156'600
	4. Institutions de prévention Petite-Enfance.....	1'237'300	1'215'900
	5. Institutions de prévention jeunesse.....	3'282'200	3'197'200
	6. Promotion et soutien aux activités de la jeunesse.....	453'000	433'000
	7. Formation des familles d'accueil Augmentation due à l'introduction de la nouvelle ordonnance fédérale sur le placement (OPE) exigeant l'autorisation et la surveillance de l'ensemble des familles d'accueil y compris les familles élargies. Le processus de formation faisant partie de la procédure d'autorisation.....	140'000	65'000
	8. Ateliers de préparation à l'adoption	50'000	50'000
	9. Subvention prélevée sur le Fonds Protection de la Jeunesse	6'900'000	6'900'000
		97'586'700	91'716'300
3637	1. Soutien aux parents.....	1'200'000	1'050'000
	2. Familles élargies.....	1'090'200	1'085'000
	3. Chambres indépendantes.....	400'000	770'000
	4. Institutions de la politique socio-éducative	5'000'000	4'600'000
	5. Institutions hors politique socio-éducative	300'000	395'000
	6. Institutions hors canton	350'000	410'200
	7. Familles d'accueil vaudoises.....	3'520'000	3'510'000
	8. Familles d'accueil hors canton.....	170'000	210'000
	9. Frais de santé.....	1'500'000	1'500'000
		13'530'200	13'530'200
4210	1. Enquêtes en vue d'adoption.....	25'000	25'000
	2. Mandats d'évaluation en divorce	6'000	6'000
	3. Mandats de surveillance de droit de visite.....	42'800	33'500
		73'800	64'500
4637	1. Participation des parents	2'040'000	2'040'000
	2. Remboursement AVS/AI.....	6'600'000	6'600'000
	3. Remboursement des assurances maladies.....	860'000	860'000
		9'500'000	9'500'000

Département de la formation, de la jeunesse et de la culture

2	Budget 2015		Budget 2014	Comptes 2013
	Charges	Revenus		
019 Service de l'enseignement spécialisé et appui à la formation	352'755'700	34'731'700	344'476'800	337'212'040.95
3010 Salaires du personnel administratif et d'exploitation.....	36'581'400		35'803'000	35'316'502.55
3020 Salaires des enseignants.....	45'628'200		44'274'200	42'698'445.56
3030 Travailleurs temporaires.....	452'200		452'200	113'057.81
3049 Autres Indemnités.....	18'400		19'900	18'298.68
3050 Cotisations patronales AVS, APG, AC, frais administratifs.....	5'154'900		5'048'700	4'899'312.44
3052 Cotisations patronales aux caisses de pension.....	9'877'900		9'489'800	9'055'796.98
3053 Cotisations patronales aux assurances-accidents.....	116'800		114'000	-259'811.11
3054 Cotisations patronales aux caisses d'allocation familiale.....	1'790'500		1'760'900	1'705'559.74
3059 Autres cotisations patronales.....	51'200		50'900	46'378.60
3090 Formation et perfectionnement du personnel.....	793'300		748'700	742'303.71
3099 Autres charges de personnel.....	43'800		45'400	40'928.--
3100 Matériel de bureau.....	178'400		196'000	176'463.13
3102 Imprimés, publications.....	22'900		27'000	39'469.81
3103 Littérature spécialisée, magazines.....	370'400		--	--
3104 Matériel didactique.....	438'200		789'700	788'165.19
3105 Denrées alimentaires.....	10'000		10'000	8'969.--
3109 Autres charges de matériel et de marchandises.....	1'100		1'000	453.60
3110 Meubles et appareils de bureau.....	45'800		45'800	46'042.55
3111 Machines, appareils et véhicules.....	214'300		212'500	175'753.39
3120 Alimentation et élimination, biens-fonds, PA.....	6'200		6'200	21'448.--

Département de la formation, de la jeunesse et de la culture

Renseignements complémentaires	Budget 2015	Budget 2014
<p>019 Service de l'enseignement spécialisé et appui à la formation</p> <p>Effectif total 2015 : 782.540 ETP, 2014 : 770.540 ETP Postes fixes 2015 : 400.180 ETP, 2014 : 393.180 ETP Enseignants 2015 : 382.360 ETP, 2014 : 377.360 ETP +1.000 ETP Gestionnaire de dossiers à l'Office cantonal des bourses d'études et d'apprentissage lié à l'augmentation des demandes de bourses, ainsi qu'aux effets démographiques selon décision du Conseil d'Etat du 10.09.2014 +6.000 ETP Conseillers en orientation professionnelle à l'Office cantonal d'orientation scolaire et professionnelle liés aux effets démographiques et à l'effort d'insertion à la sortie de l'école obligatoire selon décision du Conseil d'Etat du 10.09.2014 +5.000 ETP Enseignants spécialisés de renfort pédagogique selon décision du Conseil d'Etat du 10.09.2014</p>		
3010 Salaires effectifs du personnel administratif du Service, des conseillers en orientation ainsi que des spécialistes de l'Office de psychologie scolaire.		
3020 Salaires effectifs du personnel enseignant des classes de développement, des classes officielles d'enseignement spécialisé ainsi que du renfort pédagogique. Renforcement des auxiliaires de vie scolaire.		
3030 Développer le programme FORJAD/FORMAD afin de favoriser l'insertion durable dans le monde du travail des personnes à la recherche d'un emploi, grâce à la qualification professionnelle. Assurer le développement de la validation des acquis de l'expérience (VAE).		
3049 Indemnités forfaitaires de participation aux frais professionnels des apprentis du Service.		
3050 Voir comptes 3010, 3020 et 3030.		
3052 Voir comptes 3010, 3020 et 3030.		
3053 Voir comptes 3010, 3020 et 3030.		
3054 Voir comptes 3010, 3020 et 3030.		
3059 Voir comptes 3010, 3020 et 3030.		
3090 Frais de formation des collaborateurs du Service et de ses offices.		
3103 Publications d'information documentaire de l'Office cantonal d'orientation scolaire et professionnelle. Voir compte 3104 pour l'exercice 2013 et pour le budget 2014. Application du plan comptable MCH2.		
3104 Fournitures scolaires des classes de développement et des classes officielles d'enseignement spécialisé.		
3111 Matériel technique et spécialisé des psychologues, logopédistes et psychomotriciens de l'Office de psychologie scolaire.		

Département de la formation, de la jeunesse et de la culture

2	Budget 2015		Budget 2014	Comptes 2013
	Charges	Revenus		
3130 Prestations de services de tiers.....	16'974'900		17'006'600	18'408'326.99
3135 Charges de prestations de service pour personnes en garde.....	20'000		20'000	--
3150 Entretien de meubles et appareils de bureau	5'700		4'800	3'770.80
3153 Entretien informatique (matériel).....	12'600		12'600	12'572.83
3160 Loyer et bail à ferme des biens-fonds.....	792'800		792'800	791'478.71
3161 Loyers, frais d'utilisation des immobilisations.....	115'200		--	--
3162 Taux de leasing opérationnel.....	--		110'700	95'762.65
3169 Autres loyers et frais d'utilisation.....	13'800		8'800	--
3170 Dédommagements - Frais de déplacement et autres frais	675'000		659'100	543'959.15
3171 Dédommagements - Excursions, voyages scolaires et camps.....	20'000		20'000	9'722.70
3181 Pertes sur créance effectives.....	750'000		750'000	967'157.40
3199 Autres charges d'exploitation.....	8'800		8'800	2'900.96
3611 Dédommagements aux cantons et aux concordats	1'700		1'700	--
3612 Dédommagements aux communes et aux syndicats intercommunaux....	10'961'800		10'887'700	10'823'006.59
3634 Subventions accordées aux entreprises publiques.....	763'500		--	--

Département de la formation, de la jeunesse et de la culture

Renseignements complémentaires		Budget 2015	Budget 2014
3130	1. Interprètes en langue des signes et accompagnements d'enfants sourds-aveugles.	57'500	57'500
	2. Formation Groupe Ressources d'Accompagnement et de Formation en cas d'Incident Critique (GRAFIC) aux établissements relevant de la Direction générale de l'enseignement obligatoire et de la Direction générale de l'enseignement postobligatoire. Transfert de CHF 30'000.- au compte 3090.	90'000	120'000
	3. Interprètes en langues étrangères.	103'600	103'600
	4. Logopédie privée.	15'876'800	15'876'800
	5. Frais de transport des élèves en situation de handicap fréquentant l'école régulière.	331'900	331'900
	6. Autres prestations de services de tiers, contentieux, poursuites, frais de téléphone et frais de port.	515'100	516'800
		16'974'900	17'006'600
3160	Loyers de la direction du Service, de l'Ecole cantonale pour enfants sourds ainsi que de l'Office cantonal d'orientation scolaire et professionnelle.		
3161	Comptabilisation des coûts des photocopies effectuées sur les appareils multi-fonction fournis par la CADEV. Voir compte 3162 pour l'exercice 2013 et pour le budget 2014. Application du plan comptable MCH2.		
3170	Frais de déplacement des collaborateurs du Service et de ses offices ainsi que du personnel itinérant.		
3181	Procédures de recouvrement de prêts soldées par un acte de défaut de bien et ajustement du correctif d'actif de l'exercice courant.		
3612	1. Résultat des comptes d'exploitation des communes exploitant des classes officielles d'enseignement spécialisé.	5'401'900	5'365'400
	2. Convention entre l'Office de psychologie scolaire et la Commune de Lausanne pour les prestations de psychologie, logopédie et psychomotricité. Comptabilisation au compte 3910 des tâches effectuées par les secrétariats des établissements scolaires pour les classes COES relevant du SESAF : CHF 103'300.-.	5'559'900	5'522'300
		10'961'800	10'887'700
3634	1. Subvention de l'Unité de promotion de la santé et de prévention en milieu scolaire (PSPS) aux actions de santé et de prévention dans les établissements de la scolarité obligatoire. Voir compte 3636 pour l'exercice 2013 et pour le budget 2014. Application du plan comptable MCH2.	250'000	--
	2. Prévention des dépendances. Voir compte 3636 pour l'exercice 2013 et pour le budget 2014. Application du plan comptable MCH2.	60'000	--
	3. Actions dans le domaine prioritaire de promotion de l'activité physique et de l'alimentation équilibrée. Voir compte 3636 pour l'exercice 2013 et pour le budget 2014. Application du plan comptable MCH2.	60'000	--
	4. Projet SESAME. Voir compte 3636 pour l'exercice 2013 et pour le budget 2014. Application du plan comptable MCH2.	60'000	--
	5. Convention AVASAD - Programme de prévention de l'homophobie ainsi que d'autres actions de promotion de la santé et de prévention en milieu scolaire (PSPS). Voir compte 3636 pour l'exercice 2013 et pour le budget 2014. Application du plan comptable MCH2.	333'500	--
		763'500	--

Département de la formation, de la jeunesse et de la culture

2	Budget 2015		Budget 2014	Comptes 2013
	Charges	Revenus		
3636 Subv accordées aux organisations privées à but non lucratif	160'417'000		156'420'300	151'380'405.29
3637 Subventions accordées aux ménages privés.....	58'898'500		58'148'500	58'114'239.25
3910 Imputations internes pour prestations de service	528'500		528'500	425'200.--
4250 Ventes.....		1'500	1'500	2'524.--
4260 Remboursements et participations de tiers.....		2'713'000	2'941'000	4'273'403.55
4309 Autres revenus d'exploitation.....		105'000	105'000	104'345.--
4470 Loyers et fermages des biens-fonds PA		215'000	215'000	215'194.40
4610 Dédommagements de la Confédération		45'000	45'000	43'291.39
4612 Dédommagements des communes et des syndicats intercommunaux.....		29'152'100	28'851'000	28'721'460.55
4630 Subventions de la Confédération		2'500'100	2'492'900	2'744'865.--
4636 Subventions des organisations privées à but non lucratif.....		--	--	8'412.60

Département de la formation, de la jeunesse et de la culture

Renseignements complémentaires		Budget 2015	Budget 2014
3636	1. Subventions à des institutions privées reconnues d'utilité publique relevant de l'Office de l'enseignement spécialisé.....	146'270'800	142'297'700
	2. Effets financiers de la Convention collective de travail (CCT) du secteur social.....	1'700'000	1'000'000
	3. Frais de scolarisation et d'hébergement concernant des élèves vaudois placés dans des institutions hors canton.....	5'939'000	5'898'800
	4. Informatique pédagogique.....	261'800	260'000
	5. Aide à l'enseignement.....	192'000	190'700
	6. Subvention à divers organismes.....	30'000	30'000
	7. Allocations financières de la Commission d'intégration précoce à l'intention des enfants en situation de handicap fréquentant une garderie.....	788'100	775'000
	8. Interventions de Profa dans les établissements relevant de la Direction générale de l'enseignement obligatoire sur mandat de l'Unité de promotion de la santé et de prévention en milieu scolaire (PSPS).....	475'000	475'000
	9. Subvention de l'Unité de promotion de la santé et de prévention en milieu scolaire (PSPS) aux actions de santé et de prévention. Voir compte 3634 pour le budget 2015. Application du plan comptable MCH2.....	--	765'000
	10. Subventions à des institutions privées reconnues d'utilité publique offrant des prestations pédo-thérapeutiques selon convention avec l'Office de psychologie scolaire.....	4'760'300	4'728'100
		160'417'000	156'420'300
3637	Bourses et prêts d'études délivrés par l'Office cantonal des bourses d'études et d'apprentissage. Dossiers des bénéficiaires du programme d'insertion professionnelle des jeunes adultes en difficulté (FORJAD).....	58'148'500	58'148'500
	Financement du programme FORMAD. Transfert du Service de prévoyance et d'aide sociales (SPAS) - Selon décision du Conseil d'Etat du 11.12.2013.....	750'000	--
		58'898'500	58'148'500
3910	1. Participation à la gestion des classes de développement des établissements de la scolarité régulière. Voir SP 012 (centre de profit 1105) compte 4910.....	425'200	425'200
	2. Tâches effectuées par les secrétariats des établissements scolaires pour les classes COES refacturées par la DGEO. Voir SP 012 (centre de profit 1105) compte 4910 : CHF 103'300.-.....	103'300	103'300
		528'500	528'500
4260	1. Activation des prêts octroyés par l'Office cantonal des bourses d'études et d'apprentissage durant l'exercice courant.....	2'400'000	2'200'000
	2. Financement par le Fond du Service de l'emploi et par le Service de prévoyance et d'aide sociales du projet interservices Transition 1 et Case Management pour la formation professionnelle.....	200'000	628'000
	3. Remboursement de contentieux et poursuites.....	96'000	96'000
	4. Autres remboursements de tiers.....	17'000	17'000
		2'713'000	2'941'000
4612	1. Facture sociale aux communes pour l'Office cantonal des bourses d'études et d'apprentissage.....	27'430'300	27'213'800
	2. Remboursement des prestations de logopédie, psychologie et psychomotricité des classes officielles d'enseignement spécialisé à l'Office de psychologie scolaire.....	1'721'800	1'637'200
		29'152'100	28'851'000
4630	1. Subvention fédérale à l'Office cantonal des bourses d'études et d'apprentissage.....	2'317'000	2'200'000
	2. Financement partiel par la Confédération du projet interservices Transition 1 et Case Management pour la formation professionnelle.....	183'100	292'900
		2'500'100	2'492'900

Département de la formation, de la jeunesse et de la culture

2		Budget 2015	
		Charges	Revenus
Récapitulation			
010	Secrétariat général du DFJC.....	13'262'600	72'100
011	Direction générale de l'enseignement obligatoire.....	12'849'100	119'000
012	Scolarité enfantine, primaire, secondaire/classes de raccord.....	911'967'900	5'024'500
013	Direction générale de l'enseignement postobligatoire.....	69'308'700	75'961'100
014	Enseignement secondaire II.....	409'303'700	34'610'100
015	Direction générale de l'enseignement supérieur.....	806'934'700	270'323'000
016	Haute école vaudoise.....	--	--
017	Service des affaires culturelles	67'543'100	560'500
018	Protection de la jeunesse.....	143'593'300	23'642'800
019	Service de l'enseignement spécialisé et appui à la formation.....	352'755'700	34'731'700
	Totaux	2'787'518'800	445'044'800
	Excédent des charges sur les revenus		2'342'474'000
	Sommes égales	2'787'518'800	2'787'518'800

Département des institutions et de la sécurité

3	Budget 2015		Budget 2014	Comptes 2013
	Charges	Revenus		
3 Département des institutions et de la sécurité.....	726'363'700	372'782'600	691'620'400	705'097'466.98
			349'668'000	375'571'238.87
020 Secrétariat général du DIS	64'662'800	80'700	63'571'500	63'424'317.72
			63'900	63'696.37
3010 Salaires du personnel administratif et d'exploitation.....	2'379'500		2'412'300	2'290'796.26
3030 Travailleurs temporaires	49'100		20'000	81'150.62
3049 Autres Indemnités	1'000		1'000	2'000.--
3050 Cotisations patronales AVS, APG, AC, frais administratifs	148'800		150'300	146'401.98
3052 Cotisations patronales aux caisses de pension.....	308'500		294'600	283'198.58
3053 Cotisations patronales aux assurances-accidents.....	3'100		2'900	2'785.08
3054 Cotisations patronales aux caisses d'allocation familiale	52'300		52'900	51'528.80
3059 Autres cotisations patronales.....	1'600		1'500	1'421.56
3090 Formation et perfectionnement du personnel	--		1'000	613.--
3099 Autres charges de personnel.....	10'000		10'000	9'320.90
3100 Matériel de bureau.....	11'000		12'000	7'473.--
3102 Imprimés, publications	3'000		7'000	2'550.90
3103 Littérature spécialisée, magazines.....	7'000		--	6'650.--
3106 Matériel médical et de laboratoire	--		--	112.75
3110 Meubles et appareils de bureau.....	8'000		8'000	5'974.35
3120 Alimentation et élimination, biens-fonds, PA	1'000		1'000	--
3130 Prestations de services de tiers.....	291'000		71'300	48'760.32
3132 Honoraires Conseillers externes, experts, spécialistes, etc.....	170'800		165'800	146'033.--
3150 Entretien de meubles et appareils de bureau	102'100		102'100	98'939.18
3161 Loyers, frais d'utilisation des immobilisations.....	12'000		5'700	7'104.68
3170 Dédommagements - Frais de déplacement et autres frais	15'100		14'200	5'733.--
3199 Autres charges d'exploitation.....	1'000		1'000	58.--
3400 Intérêts passifs des engagements courants.....	--		--	3'811.76
3634 Subventions accordées aux entreprises publiques.....	61'086'900		60'236'900	60'221'900.--
4260 Remboursements et participations de tiers.....		3'300	3'900	3'190.37
4309 Autres revenus d'exploitation.....		77'400	--	60'506.--
4390 Autres revenus.....		--	60'000	--
022 Office des curatelles et tutelles professionnelles	16'220'900	460'400	12'988'300	13'038'253.72
			340'400	428'848.68
3010 Salaires du personnel administratif et d'exploitation.....	10'070'100		8'636'300	8'425'476.91
3030 Travailleurs temporaires	1'460'200		498'000	774'074.47
3049 Autres Indemnités	5'800		4'800	5'197.33
3050 Cotisations patronales AVS, APG, AC, frais administratifs	716'700		565'500	575'251.82
3052 Cotisations patronales aux caisses de pension.....	1'360'400		1'028'800	1'000'409.51
3053 Cotisations patronales aux assurances-accidents.....	14'900		11'100	11'738.20
3054 Cotisations patronales aux caisses d'allocation familiale	249'700		176'100	200'641.41
3059 Autres cotisations patronales.....	7'000		4'900	5'482.40
3090 Formation et perfectionnement du personnel	--		--	2'913.95
3099 Autres charges de personnel.....	13'600		9'000	7'824.95
3100 Matériel de bureau.....	58'000		44'000	49'157.--
3102 Imprimés, publications	19'000		16'500	19'664.51

Département des institutions et de la sécurité

Renseignements complémentaires		Budget 2015	Budget 2014
3	Département des institutions et de la sécurité		
	Charge nette du département.....	353'581'100	341'952'400
	020 Secrétariat général du DIS		
	Effectif total 2015 : 17.900 ETP, 2014 : 17.800 ETP Postes fixes 2015 : 17.900 ETP, 2014 : 17.800 ETP +0.200 ETP Transfert de PolCant - SP 002 -0.100 ETP Transfert à l'OCTP - SP 022 -1.000 ETP Transfert RH à l'OCTP - SP 022 +1.000 ETP Transfert du SCL - SP 025		
3130	1. Frais postaux.....	26'000	31'000
	2. Frais de téléphone.....	20'000	20'800
	3. Frais de conciergerie (cathédrale).....	106'000	--
	4. Frais de représentation.....	16'200	17'000
	5. Divers.....	2'800	2'500
	6. Cotisations Conférence des Chefs de départements de justice et police (CCDJP) (transfert du SG-DTE).....	120'000	--
		291'000	71'300
3132	1. Secrétariat général.....	15'800	15'800
	2. Bureau d'accueil de la cathédrale par la ville de Lausanne.....	155'000	150'000
		170'800	165'800
3150	1. Entretien de la Cathédrale de Lausanne.....	100'000	100'000
	2. Entretien mobilier et machines de bureau.....	2'100	2'100
		102'100	102'100
3634	1. Subventions versées à l'Eglise évangélique réformée vaudoise.....	34'961'300	34'865'300
	2. Subventions versées à la Fédération ecclésiastique catholique romaine.....	25'945'400	25'192'000
	3. Participation au Centre romand d'information sur les croyances.....	45'000	45'000
	4. Participation à la Communauté Israélite de Lausanne et du canton de Vaud.....	135'200	134'600
		61'086'900	60'236'900
4309	Recettes entrées à la Cathédrale de Lausanne		
	022 Office des curatelles et tutelles professionnelles		
	Effectif total 2015 : 100.700 ETP, 2014 : 87.500 ETP Postes fixes 2015 : 100.700 ETP, 2014 : 82.500 ETP Postes provisoires 2015 : 0.000 ETP, 2014 : 5.000 ETP +16.100 ETP La réforme des curatelles et tutelles "cas lourds" entrée en vigueur en 2012 a comme conséquence une forte augmentation des mandats confiés à l'OCTP. Il en découle l'engagement de nouveaux curateurs et de personnel qualifié pour la gestion des dits nouveaux mandats confiés par les justices de paix selon décision du Conseil d'Etat du 10.09.2014 +0.100 ETP Transfert provenant du SG-DIS au 01.01.2014. +1.000 ETP Transfert provenant du SG-DIS +1.000 ETP Transfert de 1 ETP provenant du SCL -3.000 ETP Suppression de postes provisoires de responsables de mandats tutélaires. -1.500 ETP Suppression de postes provisoires de secrétaires d'unité. -0.500 ETP Suppression de poste provisoire de juriste.		
3030	La réforme des curatelles et tutelles 'cas lourds' oblige l'engagement de nouveaux curateurs et de personnel qualifié en fonction du nombre de nouveaux mandats confiés à l'OCTP par les justices de paix.		
3100	Augmentation des frais de matériel de bureau due à l'augmentation de notre personnel.		
3102	Accroissement des frais d'imprimerie nécessaire pour notre bureau d'aide aux curateurs privés.		

Département des institutions et de la sécurité

3	Budget 2015		Budget 2014	Comptes 2013
	Charges	Revenus		
3103 Littérature spécialisée, magazines.....	9'000		6'500	7'203.15
3110 Meubles et appareils de bureau.....	77'000		62'000	81'079.55
3113 Matériel informatique.....	--		--	23'492.85
3120 Alimentation et élimination, biens-fonds, PA.....	1'000		1'000	--
3130 Prestations de services de tiers.....	653'300		440'000	496'876.97
3132 Honoraires Conseillers externes, experts, spécialistes, etc.....	50'000		--	97'900.--
3134 Primes d'assurances choses.....	--		3'000	774.38
3150 Entretien de meubles et appareils de bureau.....	4'000		4'000	1'131.65
3160 Loyer et bail à ferme des biens-fonds.....	1'045'800		1'181'800	1'000'518.60
3161 Loyers, frais d'utilisation des immobilisations.....	35'200		20'000	--
3162 Taux de leasing opérationnel.....	--		--	23'107.25
3170 Dédommagements - Frais de déplacement et autres frais.....	340'200		245'000	227'040.86
3199 Autres charges d'exploitation.....	30'000		30'000	1'296.--
4260 Remboursements et participations de tiers.....		380'400	260'400	428'848.68
4309 Autres revenus d'exploitation.....		80'000	80'000	--
021 Service juridique et législatif.....	32'425'400		31'771'000	35'900'176.80
		32'738'600	25'138'600	33'677'352.63
3010 Salaires du personnel administratif et d'exploitation.....	3'926'800		3'636'800	3'252'245.84
3030 Travailleurs temporaires.....	180'000		100'000	168'282.92
3049 Autres Indemnités.....	1'000		1'000	960.--
3050 Cotisations patronales AVS, APG, AC, frais administratifs.....	256'100		232'000	218'705.30
3052 Cotisations patronales aux caisses de pension.....	509'300		448'900	419'265.51
3053 Cotisations patronales aux assurances-accidents.....	6'400		17'200	4'130.92
3054 Cotisations patronales aux caisses d'allocation familiale.....	89'400		80'700	76'499.78
3059 Autres cotisations patronales.....	2'600		2'300	2'110.38
3099 Autres charges de personnel.....	7'000		7'000	5'690.--
3100 Matériel de bureau.....	35'000		35'000	24'388.70
3102 Imprimés, publications.....	--		30'000	35'271.30
3103 Littérature spécialisée, magazines.....	30'000		--	20'354.25
3110 Meubles et appareils de bureau.....	2'000		--	345.60
3120 Alimentation et élimination, biens-fonds, PA.....	5'000		5'000	1'387.50
3130 Prestations de services de tiers.....	2'911'000		2'761'000	3'828'007.06
3132 Honoraires Conseillers externes, experts, spécialistes, etc.....	243'700		243'700	240'622.13
3150 Entretien de meubles et appareils de bureau.....	5'000		5'000	1'142.--
3160 Loyer et bail à ferme des biens-fonds.....	121'800		122'100	121'765.80
3161 Loyers, frais d'utilisation des immobilisations.....	7'000		--	1'124.10
3162 Taux de leasing opérationnel.....	--		7'000	1'292.95
3170 Dédommagements - Frais de déplacement et autres frais.....	7'000		7'000	585.--
3181 Pertes sur créance effectives.....	10'000'000		10'000'000	13'307'460.57
3199 Autres charges d'exploitation.....	13'034'300		12'984'300	13'032'112.64
3510 Attributions aux financements spéciaux, capital propre.....	--		--	297'536.60
3511 Attributions aux fonds du capital propre.....	200'000		200'000	--
3634 Subventions accordées aux entreprises publiques.....	--		--	132'000.--

Département des institutions et de la sécurité

Renseignements complémentaires	Budget 2015	Budget 2014
3103		
3130		
3132		
3161		
3170		
4260		
4309		
021 Service juridique et législatif		
Effectif total 2015 : 34.750 ETP, 2014 : 32.350 ETP Postes fixes 2015 : 34.750 ETP, 2014 : 29.500 ETP Postes provisoires 2015 : 0.000 ETP, 2014 : 2.850 ETP +1.850 ETP Pérennisation des postes provisoires octroyés au budget 2014 pour la poursuite du travail du secteur recouvrement du SJL selon décision du Conseil d'Etat du 10.09.2014 +0.400 ETP pour le recouvrement des amendes et des peines pécuniaires prononcées par les autorités judiciaires (APP) selon décision du Conseil d'Etat du 10.09.2014 +1.000 ETP Pérennisation du poste au secteur recouvrement pour la comptabilisation et la gestion des actes de défaut de biens selon décision du Conseil d'Etat du 10.09.2014 +2.000 ETP Transfert gestionnaires de dossiers du SPEN au secteur recouvrement (APP) -1.850 ETP Postes provisoires pour le secteur recouvrement du SJL -1.000 ETP Poste provisoire au secteur recouvrement pour la comptabilisation et la gestion des actes de défaut de biens		
3130		
3181		
3199		
3511		

Département des institutions et de la sécurité

3	Budget 2015		Budget 2014	Comptes 2013
	Charges	Revenus		
3635 Subventions accordées aux entreprises privées.....	145'000		145'000	--
3637 Subventions accordées aux ménages privés.....	700'000		700'000	706'889.95
4120 Concessions.....		3'000	3'000	3'000.--
4210 Emoluments pour actes administratifs.....		555'000	555'000	522'936.70
4260 Remboursements et participations de tiers.....		30'000'000	24'000'000	34'130'815.83
4270 Amendes.....		2'120'000	520'000	-979'399.90
4309 Autres revenus d'exploitation.....		60'600	60'600	--
004 Service de la sécurité civile et militaire.....	48'740'500	41'549'700	31'605'700	26'333'451.59
			24'900'100	19'531'287.81
3010 Salaires du personnel administratif et d'exploitation.....	8'507'000		8'495'500	8'259'253.42
3030 Travailleurs temporaires.....	244'000		138'500	169'573.58
3049 Autres Indemnités.....	100'900		97'900	58'449.50
3050 Cotisations patronales AVS, APG, AC, frais administratifs.....	547'000		538'700	532'977.58
3052 Cotisations patronales aux caisses de pension.....	1'044'900		1'002'500	966'366.87
3053 Cotisations patronales aux assurances-accidents.....	58'300		60'900	62'684.87
3054 Cotisations patronales aux caisses d'allocation familiale.....	189'600		187'300	185'443.65
3059 Autres cotisations patronales.....	5'700		5'600	5'126.92
3090 Formation et perfectionnement du personnel.....	--		4'700	4'405.84
3099 Autres charges de personnel.....	41'500		28'500	22'521.75
3100 Matériel de bureau.....	42'300		48'800	57'541.75
3101 Matériel d'exploitation, fournitures.....	1'640'400		3'188'500	568'245.91
3102 Imprimés, publications.....	154'900		99'000	105'068.53
3103 Littérature spécialisée, magazines.....	18'200		13'900	9'456.37
3104 Matériel didactique.....	3'500		--	1'550.05
3109 Autres charges de matériel et de marchandises.....	33'500		30'000	43'498.40

Département des institutions et de la sécurité

Renseignements complémentaires		Budget 2015	Budget 2014
3635	Subventionnement de l'Ordre des avocats pour l'exploitation d'une permanence des avocats de la première heure.		
3637	Indemnités et réparations morales servies au titre de la loi sur l'aide aux victimes d'infractions.		
4210	Taxe de monopole prélevée auprès des notaires vaudois.		
4260	Montants facturés au titre des frais pénaux et encaissés au titre de l'assistance judiciaire. Montant augmenté en fonction des résultats des comptes 2013 et des projections 2014.		
4270	Facturation des créances compensatrices prononcées par les autorités pénales et transfert des amendes et peines pécuniaires du SPEN (1'600'000).		
004 Service de la sécurité civile et militaire			
Effectif total 2015 : 84.950 ETP, 2014 : 85.150 ETP			
Postes fixes 2015 : 82.300 ETP, 2014 : 82.500 ETP			
Postes à financement externe 2015 : 2.650 ETP, 2014 : 2.650 ETP			
-0.200 ETP Transfert au SG-DTE pour la nouvelle organisation des Départements.			
3030	1. Heures d'auxiliaires pour le Musée Militaire Vaudois (Gardiennage).....	28'500	28'500
	2. Heures d'auxiliaires pour la gestion du Musée Militaire Vaudois (Conservateur).....	55'500	50'000
	3. Heures d'auxiliaires pour la remise en état de matériel pour le compte de la Confédération.....	60'000	60'000
	4. Auxiliaires pour la protection de la population.....	100'000	--
		244'000	138'500
3049	1. Indemnités pour les heures du service de piquet de l'Etat Major Cantonal de Conduite (EMCC) de la Protection Civile Vaudoise (PCi) et du personnel technique.....	89'400	90'900
	2. Indemnités de gardiennage les week-ends au Musée Militaire Vaudois.....	4'700	3'000
	3. Indemnités de formation pour les 6 apprentis de commerce et 1 médiamaticien.....	6'800	4'000
		100'900	97'900
3100	1. Fournitures de bureau pour les affaires militaires et la logistique.....	11'500	19'500
	2. Fournitures de bureau pour le Musée Militaire Vaudois	3'800	4'300
	3. Fournitures de bureau pour le centre de compétences de la protection de la population	25'000	25'000
	4. Dépenses du Fonds des contributions de remplacement liées aux abris de protection civile Montant entièrement compensé par le prélèvement sur le Fonds des contributions de remplacement liées aux abris de protection civile (Voir Groupe 4500-2)	1'000	--
	5. Fournitures de bureau pour la mise sur pied d'exercice de l'Etat Major Cantonal de Conduite (EMCC).....	1'000	--
		42'300	48'800
3101	1. Achats de matières premières et fournitures, benzine et produits de nettoyage pour le Service de la sécurité civile et militaire.....	368'400	308'500
	2. Frais du service d'assistance et du matériel selon lettre f du règlement du Fonds cantonal de la protection civile du 9 janvier 2008 Montant entièrement compensé par le prélèvement sur le Fonds cantonal de la protection civile (Voir Groupe 4500-1)	1'172'000	2'280'000
	3. Dépenses du Fonds des contributions de remplacement liées aux abris de protection civile Montant entièrement compensé par le prélèvement sur le Fonds des contributions de remplacement liées aux abris de protection civile (Voir Groupe 4500-2)	100'000	600'000
		1'640'400	3'188'500

Département des institutions et de la sécurité

3	Budget 2015		Budget 2014	Comptes 2013
	Charges	Revenus		
3110 Meubles et appareils de bureau.....	945'100		2'396'500	687'648.93
3111 Machines, appareils et véhicules	1'086'800		389'100	198'828.90
3112 Vêtements, linge, rideaux.....	178'000		180'000	28'032.80
3119 Autres immobilisations ne pouvant être portées à l'actif.....	15'000		15'000	14'752.--
3120 Alimentation et élimination, biens-fonds, PA	198'900		207'000	161'917.15
3130 Prestations de services de tiers.....	1'991'900		1'613'900	1'315'225.39
3132 Honoraires Conseillers externes, experts, spécialistes, etc.....	419'000		550'000	169'219.95
3134 Primes d'assurances choses.....	30'300		34'800	28'973.18
3137 Impôts et taxes.....	2'300		1'100	720.--
3140 Entretien des terrains	25'500		25'500	8'692.41
3144 Entretien des bâtiments, immeubles	5'750'000		--	--
3145 Entretien des forêts.....	15'000		15'000	13'541.60
3150 Entretien de meubles et appareils de bureau	172'100		505'100	112'002.09

Département des institutions et de la sécurité

Renseignements complémentaires		Budget 2015	Budget 2014
3110	1. Dépenses du Fonds des contributions de remplacement liées aux abris de protection civile Montant entièrement compensé par le prélèvement sur le Fonds des contributions de remplacement liées aux abris de protection civile (Voir Groupe 4500-2)	715'000	2'178'500
	2. Acquisitions de mobiliers et d'équipements pour les divisions du Service de la sécurité civile et militaire.....	230'100	218'000
		945'100	2'396'500
3111	1. Dépenses du Fonds des contributions de remplacement liées aux abris de protection civile Montant entièrement remboursé par le prélèvement sur le Fonds des contributions de remplacement (Voir Groupe 4500-2).....	950'000	200'000
	2. Acquisitions de machines, matériel spécialisé et véhicule pour l'ensemble des divisions du Service de la sécurité civile et militaire.....	136'800	189'100
		1'086'800	389'100
3130	1. Frais du réseau cantonal d'alarme et de transmission Polycor selon lettres a & g du règlement du Fonds cantonal de la protection civile du 9 janvier 2008 Montant entièrement compensé par le prélèvement sur le Fonds cantonal de la protection civile (Voir Groupe 4500-1)	676'100	620'000
	2. Divers frais pour l'ensemble des divisions du Service de la sécurité civile et militaire (Port, frais de poursuites, de nettoyage et autres).....	1'129'300	993'900
	3. Dépenses du Fonds des contributions de remplacement liées aux abris de protection civile Montant entièrement compensé par le prélèvement sur le Fonds des contributions de remplacement liées aux abris de protection civile (Voir rubrique 4500-2).....	186'500	--
		1'991'900	1'613'900
3132	1. Frais de mandats selon décision des Comités directeurs des offices régionaux de protection civile ou du Conseil d'Etat selon lettre i du règlement du Fonds cantonal de protection civile du 9 janvier 2008 Montant entièrement compensé par le prélèvement sur le Fonds cantonal de la protection civile (Voir Groupe 4500-2)	65'000	70'000
	2. Dépenses du Fonds des contributions de remplacement liées aux abris de protection civile Montant entièrement compensé par le prélèvement sur le Fonds des contributions de remplacement liées aux abris de protection civile (Voir rubrique 4500-2).....	100'000	200'000
	3. Mandats liés aux diverses restructurations et à la certification du Service de la sécurité civile et militaire.....	254'000	280'000
		419'000	550'000
3144	1. Abris publics.....	800'000	--
	2. Modernisation des postes de commandements (2 en 2015 et 3 en 2016) (La Tour de Peilz/Echallens) Montant partiellement remboursé par l'Office fédéral de la protection de la population sous la rubrique 4610.....	1'400'000	--
	3. Modernisation CSP Vinet. Montant partiellement remboursé par l'Office fédéral de la protection de la population sous la rubrique 4610.....	1'000'000	--
	4. Création d'un centre opérationnel et de subsistance pour le détachement cantonal PCi.....	1'500'000	--
	5. Modernisation de la piste d'exercice et des locaux logistiques.....	1'050'000	--
		5'750'000	--
3150	1. Entretien du matériel spécialisé d'enseignement et de la gestion des données selon lettre c du règlement du Fonds cantonal de la protection civile du 9 janvier 2008 Montant entièrement compensé par le prélèvement sur le Fonds cantonal de la protection civile (Voir Groupe 4500-1).....	161'000	490'000
	2. Entretien du matériel de formation de la protection civile et du Service de la sécurité civile et militaire.....	11'100	15'100
		172'100	505'100

Département des institutions et de la sécurité

3	Budget 2015		Budget 2014	Comptes 2013
	Charges	Revenus		
3151 Entretien de machines, appareils, véhicules	5'678'900		1'278'100	1'814'576.65
3158 Entretien des immobilisations incorporelles	--		--	19'173.--
3159 Entretien d'autres biens meubles	72'500		12'500	12'746.20
3160 Loyer et bail à ferme des biens-fonds	132'000		--	--
3161 Loyers, frais d'utilisation des immobilisations	42'000		--	3'079.70
3162 Taux de leasing opérationnel	--		64'000	37'179.95
3170 Dédommagements - Frais de déplacement et autres frais	170'200		157'400	112'969.03
3199 Autres charges d'exploitation	1'658'300		7'700	5'799.25
3500 Attributions aux financements spéciaux, capitaux de tiers	16'275'000		8'979'800	--
3510 Attributions aux financements spéciaux, capital propre	--		--	9'401'889.66
3636 Subv accordées aux organisations privées à but non lucratif	1'250'000		1'232'900	1'134'318.30
4250 Ventes		31'500	204'000	156'994.19
4260 Remboursements et participations de tiers		2'007'000	156'800	183'318.20
4270 Amendes		500'000	450'000	443'398.90

Département des institutions et de la sécurité

Renseignements complémentaires		Budget 2015	Budget 2014
3151	1. Entretien des machines, du matériel et des véhicules du Service de la sécurité civile et militaire.....	284'800	305'000
	2. Entretien des sirènes, des machines et du matériel des constructions sanitaires selon lettres b & h du règlement du Fonds cantonal de la protection civile du 9 janvier 2008 Montant entièrement compensé par le prélèvement sur le Fonds cantonal de la protection civile (Voir Groupe 4500-1)	5'294'100	873'100
	3. Dépenses du Fonds des contributions de remplacement liées aux abris de protection civile Montant entièrement compensé par le prélèvement sur le Fonds des contributions de remplacement liées aux abris de protection civile (Voir Groupe 4500-2)	100'000	100'000
		5'678'900	1'278'100
3199	1. Autres charges d'exploitation de la division AMil	--	1'500
	2. Autres charges d'exploitation du Musée Militaire Vaudois.....	6'300	3'700
	3. Frais d'instruction au Centre de compétence de la protection de la population (50% de la masse salariale des instructeurs et 50% des coûts d'exploitation) selon lettres d du règlement du Fonds cantonal de la protection civile du 9 janvier 2008. Montant entièrement compensé par le prélèvement sur le Fonds cantonal de la protection civile (Voir Groupe 4500-1) Augmentation due au changement du mode de comptabilisation (Anciennement comptabilisé directement en diminution du Fonds).....	1'650'000	--
	4. Autres charges d'exploitation de la division Aide à la conduite	2'000	2'000
	5. Autres charges d'exploitation de la division Support-Direction.....	--	500
		1'658'300	7'700
3500	1. Attribution au Fonds cantonal de la protection civile (participation des régions aux dépenses de mesures de protection civile s'étendant à l'ensemble du canton de Vaud) (Voir compte 4309). Transfert du compte 3510.	8'375'000	4'777'500
	2. Attribution au Fonds des contributions de remplacement liées aux abris de protection civile (Voir compte 4309). Transfert du compte 3510.	7'900'000	4'202'300
		16'275'000	8'979'800
3510	Transfert au compte 3500		
3636	1. Coûts des prestations fournies lors des cours communaux et cantonaux de la protection civile.....	650'000	652'900
	2. Frais liés aux coûts des prestations de la formation dans les cours de répétition dans les régions selon lettres d & e du règlement du Fonds cantonal de la protection civile du 9 janvier 2008 (Transfert du compte 3635) Montant entièrement compensé par le prélèvement sur le Fonds cantonal de la protection civile (Voir groupe 4500-1)	600'000	580'000
		1'250'000	1'232'900
4260	1. Remboursement des frais de poursuites avancés lors des procédures de recouvrement	200'000	150'000
	2. Remboursement de tiers (Frais de natels, matériel perdu, frais de port) Forte augmentation due au remboursement d'une partie de la masse salariale (50%) de la division Protection civile par le Fonds cantonal de la PCI, anciennement directement comptabilisé en diminution du Fonds.....	1'807'000	6'800
		2'007'000	156'800

Département des institutions et de la sécurité

3	Budget 2015		Budget 2014	Comptes 2013
	Charges	Revenus		
4309 Autres revenus d'exploitation.....		242'000	9'182'400	9'614'859.85
4390 Autres revenus.....		9'375'000	--	--
4430 Loyers et fermages, immeubles du PF.....		84'200	122'300	88'354.60
4472 Paiement pour utilisations des immeubles PA.....		25'000	--	11'796.--
4500 Prélèv sur les financements spéciaux des capitaux de tiers.....		17'850'600	10'239'600	--
4510 Prélèvements sur les financements spéciaux du capital propre.....		--	--	3'876'400.38
4511 Prélèvements provenant de fonds, capital propre.....		--	--	1'597'291.03
4600 Part aux revenus de la Confédération.....		3'000'000	3'000'000	2'323'462.46
4610 Dédommagements de la Confédération.....		8'434'400	1'545'000	1'216'408.75
4630 Subventions de la Confédération.....		--	--	19'003.45
002 Police cantonale.....	194'374'000	96'716'900	190'249'100	180'633'083.07
3010 Salaires du personnel administratif et d'exploitation.....	114'338'300		110'692'700	108'976'726.12
3030 Travailleurs temporaires.....	3'530'500		3'706'000	3'486'664.60
3042 Indemnités de repas.....	--		--	3'196.--
3049 Autres Indemnités.....	14'500'000		14'542'400	13'732'529.54
3050 Cotisations patronales AVS, APG, AC, frais administratifs.....	8'336'300		8'073'700	7'911'086.91
3052 Cotisations patronales aux caisses de pension.....	16'069'000		15'190'500	14'722'524.80
3053 Cotisations patronales aux assurances-accidents.....	15'700		47'100	147'916.11
3054 Cotisations patronales aux caisses d'allocation familiale.....	2'884'900		2'786'200	2'762'281.68
3059 Autres cotisations patronales.....	88'700		122'100	76'289.23
3090 Formation et perfectionnement du personnel.....	2'280'900		2'857'300	2'095'277.79
3099 Autres charges de personnel.....	398'200		455'600	313'460.74
3100 Matériel de bureau.....	367'850		320'200	354'450.74
3101 Matériel d'exploitation, fournitures.....	2'182'450		2'290'800	1'949'467.25
3102 Imprimés, publications.....	171'000		200'000	131'273.95
3103 Littérature spécialisée, magazines.....	106'200		127'900	76'387.38
3106 Matériel médical et de laboratoire.....	22'300		26'100	17'855.90

Département des institutions et de la sécurité

Renseignements complémentaires		Budget 2015	Budget 2014
4309	1. Prestations pour des tiers effectuées par la division Affaires militaires & Logistique	122'000	122'600
	2. Recettes des entrées au Musée Militaire Vaudois.....	100'000	80'000
	3. Revenus des prestations du Poste régional de réparation	20'000	--
	4. Recettes du Fonds cantonal pour les mesures de protection civile s'étendant à l'ensemble du canton, CHF 6.50 par hab. x 735'000 hab. Rubrique déplacée en 2015 sous 4390.....	--	4'777'500
	5. Recettes du Fonds des contributions de remplacement liées aux abris de protection civile. Rubrique déplacée en 2015 sous 4390.....	--	4'202'300
		242'000	9'182'400
4390	1. Recettes du Fonds cantonal pour les mesures de protection civile s'étendant à l'ensemble du canton, CHF 6.50 par hab. x 750'000.....	4'875'000	--
	2. Recettes du Fonds des contributions de remplacement liées aux abris de protection civile.	4'500'000	--
		9'375'000	--
4500	1. Prélèvement dans le Fonds cantonal de la protection civile des dépenses liées aux mesures de protection civile s'étendant à l'ensemble du canton de Vaud. Transfert du compte 4511.....	9'666'200	4'913'100
	2. Prélèvement dans le Fonds des contributions de remplacement liées aux abris de protection civile. Transfert du compte 4510.....	8'184'400	3'466'200
		17'850'600	10'239'600
4610	1. Remboursement contrats de prestations par la Confédération	1'500'000	1'500'000
	2. Subvention par la Confédération des jours de service PCi nécessaire à la mise sur pied en cas d'engagements d'urgence.....	30'000	45'000
	3. Subvention de l'Office Fédéral de la Protection de la Population pour les coûts d'exploitation du Centre sanitaire protégé de Gollion	4'400	--
	4. Subvention de l'OFPP pour le remplacement et les modifications des sirènes d'alarme à la population.....	3'500'000	--
	5. Subvention de l'OFPP pour la modernisation du Centre sanitaire protégé de Lausanne Vinet CHF 900'000 ainsi que la modernisation des postes de commandements (2 en 2015 et 3 en 2016) CHF 2'500'000.00	3'400'000	--
		8'434'400	1'545'000
002 Police cantonale			
Effectif total 2015 : 1156.700 ETP, 2014 : 1138.100 ETP			
Postes fixes 2015 : 1117.400 ETP, 2014 : 1100.300 ETP			
Postes provisoires 2015 : 2.000 ETP, 2014 : 2.000 ETP			
Postes à financement externe 2015 : 9.000 ETP, 2014 : 7.500 ETP			
Aspirants néos-promus (POLCANT) 2015 : 28.300 ETP, 2014 : 28.300 ETP			
-0.200 ETP Transfert au SG-DIS			
-0.500 ETP Transfert de postes fixes à postes à financement externe			
+18.000 ETP Effectifs policiers supplémentaires, conformément à l'accord entre la DCERH et les syndicats du 21.02.2012, selon décision du CE du 22.02.2012.			
-0.200 ETP Transfert au SG-DTE pour la nouvelle organisation des départements			
+0.500 ETP Transfert de postes fixes à postes à financement externe			
+1.000 ETP Opérateur de trafic pour le viaduc de Chillon provisoire du 01.08.2014 au 31.12.2015, selon validation du SPEV du 16.06.2014.			
3030	Salaires des aspirants gendarmes et inspecteurs, ainsi que des interprètes.		
3090	Formation continue des collaborateurs et frais d'enseignement pour les aspirants vaudois et valaisans de l'Académie de police.		
3101	1. Fournitures et carburant pour les véhicules de service	2'100'000	2'198'000
	2. Fournitures et produits de nettoyage.....	82'450	92'800
		2'182'450	2'290'800

Département des institutions et de la sécurité

3	Budget 2015		Budget 2014	Comptes 2013
	Charges	Revenus		
3109 Autres charges de matériel et de marchandises.....	789'100		928'800	768'498.41
3110 Meubles et appareils de bureau.....	626'800		583'700	429'971.95
3111 Machines, appareils et véhicules.....	2'799'200		2'526'600	3'058'198.60
3112 Vêtements, linge, rideaux.....	2'355'500		2'472'600	2'553'303.06
3119 Autres immobilisations ne pouvant être portées à l'actif.....	15'000		15'000	13'968.30
3120 Alimentation et élimination, biens-fonds, PA.....	1'075'100		1'066'500	923'912.98
3130 Prestations de services de tiers.....	3'314'100		3'506'200	2'906'609.61
3132 Honoraires Conseillers externes, experts, spécialistes, etc.....	1'139'400		1'138'800	1'069'727.40
3134 Primes d'assurances choses.....	186'100		179'700	122'003.48
3135 Charges de prestations de service pour personnes en garde.....	753'600		703'600	550'387.85
3137 Impôts et taxes.....	135'100		101'000	74'409.05
3138 Cours, examens et conseils.....	65'100		169'000	73'304.81
3140 Entretien des terrains.....	78'000		118'000	68'284.50
3150 Entretien de meubles et appareils de bureau.....	84'900		81'000	62'521.02
3151 Entretien de machines, appareils, véhicules.....	1'783'700		1'953'500	1'563'050.57
3158 Entretien des immobilisations incorporelles.....	--		192'800	--
3160 Loyer et bail à ferme des biens-fonds.....	3'338'600		3'261'000	2'791'457.14
3161 Loyers, frais d'utilisation des immobilisations.....	447'300		479'700	261'077.33
3170 Dédommagements - Frais de déplacement et autres frais.....	3'328'100		3'345'000	2'825'049.07
3171 Dédommagements - Excursions, voyages scolaires et camps.....	481'000		270'000	110'981.03
3180 Réévaluations sur créances.....	--		--	-1'396'989.--
3181 Pertes sur créance effectives.....	25'000		25'000	55'117.95
3199 Autres charges d'exploitation.....	1'434'000		1'355'000	1'035'529.51
3301 Amortissements des immobilisations corporelles non planifiés.....	295'000		155'000	--
3419 Pertes de change sur monnaies étrangères.....	--		-1'000	-1'586.30
3610 Dédommagements à la Confédération.....	1'552'000		1'040'000	823'724.45

Département des institutions et de la sécurité

Renseignements complémentaires		Budget 2015	Budget 2014
3109	Armes, munitions et matériel de police.		
3111	1. Matériel technique et de télécommunication (remplacement de batteries, accumulateurs, antennes, réseau Polycom, beamers, radiocommunication, caméras, etc.) 2. Matériel technique et/ou d'enseignement de Strada, des postes décentralisés, de l'Académie de Police et des diverses divisions. 3. Matériel de signalisation et de protection, d'outillage, matériel pour cellules, herses, menuiserie, etc. 4. Matériel de protection et particulier aux entités spécialisées. 5. Matériel propre au domaine judiciaire et aux bâtiments.		
3112	Acquisition et renouvellement des tenues et uniformes.		
3130	1. Frais de port, de CCP et bancaires. 2. Frais de téléphone et de télécommunications. 3. Frais de représentation, de congrès, contentieux et cotisations diverses. 4. Frais de nettoyages. 5. Frais de surveillance (réception CB, Ambassade US, diverses alarmes). 6. Frais de réfectoire et de transports tiers.		
3132	1. Frais de défense des collaborateurs	80'000	80'000
	2. Mandats pour la communication de la police cantonale, graphisme et audio-visuel.....	53'400	57'800
	3. Projet sport-santé pour le personnel et enquête de satisfaction	56'000	56'000
	4. Réforme policière.....	350'000	350'000
	5. Académie de police - maintenance d'installations techniques par l'Etat du Valais et travaux confiés à des tiers.....	220'000	320'000
	6. Mise en place du nouveau système d'écoutes téléphoniques et transmission de données	150'000	150'000
	7. Action 'prévenir et lutter contre la délinquance juvénile'.....	40'000	75'000
	8. Honoraires du directeur de la Fanfare de la police cantonale et des renforts ponctuels	25'000	25'000
	9. Appui pour la mise en place du système de contrôle interne	25'000	25'000
	10. Etude pour la mise en place d'un système de substitution à certaines peines privatives de liberté et pour le suivi d'auteurs de violences domestiques (bracelet électronique) et observatoire de la sécurité.	140'000	--
		1'139'400	1'138'800
3135	1. Convention nationale pour le transport intercantonal de prisonniers.....	653'600	653'600
	2. Frais médicaux pour les détenus en zone carcérale	40'000	20'000
	3. Frais de repas pour les détenus en zone carcérale	60'000	30'000
		753'600	703'600
3138	Examens des aspirants de police et des assistants de sécurité publique		
3151	Entretien des machines d'exploitation, dont les antennes Polycom, les véhicules de service, ainsi que les radars.		
3170	Frais de repas, d'hôtel ainsi que de transport au moyen de véhicules privés.		
3171	Frais de déplacement des aspirants de Police et assistants de sécurité publique.		
3199	Frais d'analyse des traces et profils ADN, achat et entretien des chiens de police, frais d'enquêtes et dégâts causés à des tiers.		
3610	Participation à la surveillance en matière de lutte contre la pédophilie, au système centralisé pour la recherche sur les empreintes digitales et ADN, aux commissariats communs police-douane, à l'identification des détenteurs de véhicules, à la centrale suisse contre le hooliganisme, au projet d'harmonisation des systèmes d'information de la police. Part au financement de la location des infrastructures de Savatan.		

Département des institutions et de la sécurité

Renseignements complémentaires		Budget 2015	Budget 2014
3611	Participation au financement de la prévention de la criminalité, au groupe romand des tireurs d'élite et au secrétariat du Concordat romand sur les entreprises de sécurité privées. Personnel d'autres cantons oeuvrant à l'Académie de police.		
3612	Personnel des communes oeuvrant à l'Académie de police.		
3636	1. Subside au Secours suisse en montagne pour ses actions de secours	50'000	110'000
	2. Subside aux sociétés de sauvetage sur les lacs.....	80'000	80'000
		130'000	190'000
4120	Permis d'achat et de port d'armes, autorisations d'exploiter une entreprise de sécurité et d'engager du personnel.		
4250	Facturation de croquis, rapports et plans d'accidents.		
4260	Participation de tiers au réseau radio Polycom, remboursement de frais par des tiers.		
4309	Facturation de prestations lors de manifestations, accompagnements de véhicules exceptionnels ou autres interventions.		
4610	Participation de la Confédération pour la mise à disposition de personnel au centre de coopération police-douane et aux frais de fonctionnement du réseau radio Polycom.		
4611	Participation du canton du Valais pour ses aspirants inscrits à l'Académie de police.		
4612	1. Participation de communes au réseau radio Polycom	650'000	600'000
	2. Ecolages payés par les communes pour les aspirants qu'elles inscrivent à l'Académie de police	3'060'000	3'550'000
	3. Facturation aux communes dans le cadre de la Réforme policière.....	63'995'800	63'050'000
	4. Facturation aux communes pour la formation continue des policiers et le recrutement.....	65'600	--
		67'771'400	67'200'000
4630	1. Contribution fédérale dans le cadre de la convention sur les prestations relatives au contrôle des poids lourds (RPLP)	1'100'000	1'100'000
	2. Contribution pour le financement des tâches de compétences fédérales.....	450'000	450'000
		1'550'000	1'550'000
4990	1. Remboursement de frais d'intervention. Voir rubrique 057.3990	15'000	15'000
	2. Remboursement de frais d'intervention. Voir rubrique 026.3990	1'350'000	1'250'000
	3. Participation aux frais de maintenance du réseau radio Polycom. Voir rubrique 046.3990.....	31'000	50'000
		1'396'000	1'315'000
 024 Service pénitentiaire			
Effectif total 2015 : 572.090 ETP, 2014 : 573.090 ETP			
Postes fixes 2015 : 570.790 ETP, 2014 : 571.790 ETP			
Postes provisoires 2015 : 1.300 ETP, 2014 : 1.300 ETP			
+1.000 ETP poste fixe de juriste spécialisé pour l'Office d'exécution des peines (OEP) selon décision du Conseil d'Etat du 10.09.2014			
-2.000 ETP Transfert du SPEN au SJL pour recouvrement des amendes et peines pécuniaires prononcées par les autorités judiciaires et le Ministère public.			
3010	Le salaire effectif des nombreux nouveaux collaborateurs est inférieur au salaire moyen de leur classe prévu au budget 2014, ce qui provoque une diminution significative de la masse salariale.		

Département des institutions et de la sécurité

3	Budget 2015		Budget 2014	Comptes 2013
	Charges	Revenus		
3030 Travailleurs temporaires	1'263'800		1'189'000	1'591'885.53
3042 Indemnités de repas	--		--	347.--
3043 Indemnités de logement	--		3'500	--
3049 Autres Indemnités	838'700		790'500	591'514.60
3050 Cotisations patronales AVS, APG, AC, frais administratifs	3'424'000		3'448'200	2'573'444.71
3052 Cotisations patronales aux caisses de pension	6'293'100		6'203'300	4'523'822.37
3053 Cotisations patronales aux assurances-accidents	68'100		69'300	50'748.83
3054 Cotisations patronales aux caisses d'allocation familiale	1'186'500		1'201'600	895'709.47
3059 Autres cotisations patronales	33'800		34'200	24'795.37
3090 Formation et perfectionnement du personnel	1'298'700		1'279'700	848'175.19
3091 Recrutement du personnel	--		--	2'716.20
3099 Autres charges de personnel	148'900		148'900	71'733.67
3100 Matériel de bureau	158'200		144'400	109'996.65
3101 Matériel d'exploitation, fournitures	3'832'100		3'246'100	2'388'170.04
3102 Imprimés, publications	15'000		15'500	12'613.37
3103 Littérature spécialisée, magazines	21'000		15'400	4'442.--
3105 Denrées alimentaires	3'730'400		2'975'600	2'399'716.52
3109 Autres charges de matériel et de marchandises	134'700		138'500	105'873.18
3110 Meubles et appareils de bureau	355'600		105'000	81'892.20
3111 Machines, appareils et véhicules	1'183'900		1'055'400	848'638.60
3112 Vêtements, linge, rideaux	531'900		585'400	405'172.08
3115 Bétail	560'000		525'000	449'380.80
3120 Alimentation et élimination, biens-fonds, PA	2'668'800		2'442'000	1'746'740.55
3130 Prestations de services de tiers	6'989'800		6'155'600	8'469'993.93
3132 Honoraires Conseillers externes, experts, spécialistes, etc	173'900		173'900	527'960.93
3134 Primes d'assurances choses	23'600		21'900	13'993.68

Département des institutions et de la sécurité

Renseignements complémentaires		Budget 2015	Budget 2014
3030	Renforcement du personnel auxiliaire lié à la surpopulation carcérale et rémunération des auxiliaires de formation des détenus. Augmentation de l'enveloppe budgétaire pour les auxiliaires d'animation et de formation des détenus de la nouvelle colonie fermée des EPO.		
3049	Indemnités d'inconvénient de service, travail de nuit, jours fériés et service de piquets, ainsi que les indemnités forfaitaires pour frais professionnels des apprentis.		
3099	Cette rubrique comprend les frais sanitaires du personnel.		
3101	1. Matières premières et fournitures des ateliers. Intégration des achats de marchandises des magasins détenus pour Fr. 593'000, mouvements précédemment au bilan par le compte magasin détenus.....	2'655'300	2'062'300
	2. Approvisionnement des domaines (grandes cultures, sylviculture, arboriculture et viticulture).....	448'000	443'000
	3. Produits et fournitures de nettoyage.....	390'600	404'600
	4. Fournitures véhicules, carburant.....	338'200	336'200
		3'832'100	3'246'100
3105	Intégration des achats de denrées alimentaires des magasins détenus pour Fr. 717'000, mouvements précédemment au bilan par le compte magasin détenus.		
3110	Dotation de Fr. 187'400 pour le renouvellement des équipements en cellules (TV, frigos, radios, ordinateurs, etc.) précédemment financé par les marges brutes des ventes et redevance de location TV aux détenus par le compte fonds des loisirs au bilan.		
3111	Dotation supplémentaire pour l'acquisition et le renouvellement des machines et équipements de la nouvelle colonie fermée des EPO.		
3120	Le report des travaux de la construction de la centrale de chauffage à distance des EPO occasionne des frais de mazout supplémentaires de l'installation provisoire de chauffage, ainsi qu'une augmentation du tarif du gaz lié à la suppression du contrat de gaz interruptible.		
3130	1. Frais de surveillance. Le nouveau système de surveillance électronique (appareils et mise en place d'une centrale de surveillance commune) adopté par la Conférence latine des chefs de départements de justice et police le 31.10.2013 représente un coût annuel supplémentaire estimé à Fr. 661'600.- pour le canton de Vaud. Cette mesure répond aux exigences posées par le Tribunal fédéral en matière de mesures de substitution (art. 237 CPP). Reclassement de Fr. 90'000.- des frais d'exploitation de la zone carcérale de l'hôtel de police de la ville de Lausanne à charge du canton (convention du 16.06.2004), précédemment ventilés aux rubriques 3120, 3130 et 3160.....	5'839'800	5'088'300
	2. Commission interdisciplinaire consultative concernant les délinquants nécessitant une prise en charge psychiatrique (CIC).....	223'000	223'000
	3. Frais de téléphone. Intégration des achats de cartes téléphoniques pour Fr 142'000.-, mouvements précédemment au bilan par le compte magasin détenus.....	391'400	249'400
	4. Frais de contentieux et de poursuites. Voir nature comptable 4270.....	55'800	155'700
	5. Frais de port et de CCP. Voir nature comptable 4270.....	190'600	256'300
	6. Frais de nettoyage. Le nettoyage des zones sensibles (locaux médicaux et bureaux) ne peut pas être effectué par les détenus et doit être sous-traité à des tiers.....	185'600	71'500
	7. Frais de transport.....	57'700	61'500
	8. Frais de représentation.....	42'900	46'900
	9. Cotisations.....	3'000	3'000
		6'989'800	6'155'600

Département des institutions et de la sécurité

3	Budget 2015		Budget 2014	Comptes 2013
	Charges	Revenus		
3135 Charges de prestations de service pour personnes en garde.....	33'175'300		28'542'800	28'814'434.51
3137 Impôts et taxes.....	121'100		113'300	213'415.30
3140 Entretien des terrains.....	8'000		9'000	1'923.65
3145 Entretien des forêts.....	15'000		15'000	11'181.60
3150 Entretien de meubles et appareils de bureau.....	23'500		19'700	7'927.95
3151 Entretien de machines, appareils, véhicules.....	836'100		715'100	570'032.02
3158 Entretien des immobilisations incorporelles.....	--		10'000	4'677.70
3160 Loyer et bail à ferme des biens-fonds.....	279'000		329'000	298'390.65
3161 Loyers, frais d'utilisation des immobilisations.....	113'800		79'700	60'767.66
3162 Taux de leasing opérationnel.....	108'000		89'000	38'673.05
3169 Autres loyers et frais d'utilisation.....	81'000		--	--
3170 Dédommagements - Frais de déplacement et autres frais.....	299'900		317'000	224'301.--
3181 Pertes sur créance effectives.....	5'000		5'000	18'133.75
3199 Autres charges d'exploitation.....	8'500		8'500	389.67
3510 Attributions aux financements spéciaux, capital propre.....	200'000		200'000	286'561.18
3611 Dédommagements aux cantons et aux concordats.....	100'000		90'000	529'142.--
3636 Subv accordées aux organisations privées à but non lucratif.....	5'072'100		5'072'100	3'975'986.--

Département des institutions et de la sécurité

Renseignements complémentaires		Budget 2015	Budget 2014
3135	1. Frais médicaux des détenus. Montant adapté en regard à l'augmentation constatée des coûts médicaux et d'hospitalisation tant en exécution de peine qu'en détention avant jugement.....	4'336'000	3'798'700
	2. Contribution au Service de médecine et psychiatrie pénitentiaire (SMPP). L'augmentation permettra la mise en place d'un service médical à l'Etablissement de détention pour mineurs aux Léchaïres, ainsi que l'adaptation de la structure médicale aux EPO en raison de l'augmentation de 81 places.	5'502'200	4'744'500
	3. Frais d'exécution de mesures en institutions. Montant adapté pour tenir compte de la hausse des condamnations à des mesures, rendues par les tribunaux (art. 59, 60 et 64 CP), placements ordonnés en établissements médico-sociaux.	4'766'400	3'654'200
	4. Frais de placement hors canton. Augmentation du nombre de placements hors canton et adaptation des tarifs du concordat latin pour les frais de pension + 7.5%.....	13'537'000	11'644'600
	5. Rémunération des détenus. Montant adapté pour tenir compte de l'augmentation des personnes en exécution anticipée de peine, partiellement compensée par une rémunération des détenus mineurs moins élevée que initialement prévu, selon règlement sur le statut des personnes détenues placées dans un établissement de détention pour mineurs (RSDMin) adopté le 25.06.2014.	3'960'300	3'917'600
	6. Autres frais de détention. Montant adapté pour couvrir l'augmentation constatée du coût des gardes sécurisées de détenus dans les hôpitaux, ainsi que les frais annexes d'exécution.....	1'073'400	783'200
		33'175'300	28'542'800
3137	TVA sur le chiffre d'affaires des Etablissements de la Plaine de l'Orbe et de la prison de la Tuilière.		
3151	Dotation exceptionnelle de Fr. 60'000.- pour la réparation lourde de l'extracteur silo à grains du domaine agricole des EPO. Adaptation du budget pour l'entretien du parc de machines de la nouvelle colonie ouverte des EPO.		
3160	La part des frais d'exploitation du quartier cellulaire de la Police Municipale de Lausanne a été reclassée au compte 3130.		
3161	Location d'appareils multi-fonctions ainsi que de containers et d'équipement d'entretien (nacelles, etc.)		
3169	Redevance radio-TV et télé-réseau, montants précédemment au bilan par le compte fonds des loisirs.		
3510	Attribution au Fonds pour la prévention et la lutte contre les addictions et le Fonds de la dîme de l'alcool, à prélever sur les encaissements des séquestres 'drogue'.		
3611	Contribution aux coûts du secrétariat permanent de la Conférence latine des Chefs de Départements de Justice et Police (CLDJP).		
3636	1. Fondation Vaudoise de Probation (FVP).....	4'334'000	4'334'000
	2. Contribution au Centre de compétence : Formation dans l'exécution des peines (FEP), selon convention du 8.04.2010 entre la Conférence des Directeurs Cantonaux des Départements de Justice et Police (CCDJP) et l'Oeuvre suisse d'entraide ouvrière de Suisse Centrale (OSEO-SC).....	738'100	738'100
		5'072'100	5'072'100

Département des institutions et de la sécurité

3	Budget 2015		Budget 2014	Comptes 2013
	Charges	Revenus		
4220 Taxes et subventions aux frais de pension.....		15'079'200	16'594'500	11'157'333.20
4221 Paiement pour prestations particulières.....		--	--	5'412.--
4240 Taxes d'utilisation et prestations de service.....		192'000	--	--
4250 Ventes.....		6'610'300	5'100'500	3'953'020.87
4260 Remboursements et participations de tiers.....		950'500	858'100	798'206.89
4270 Amendes.....		4'210'000	6'665'000	4'305'451.03
4610 Dédommagements de la Confédération.....		--	--	800.--
4611 Dédommagements des cantons et des concordats.....		--	--	2'996.--
4630 Subventions de la Confédération.....		1'417'000	813'000	5'698.--
025 Service des communes et du logement.....	199'173'700		198'731'500	242'311'527.95
		172'680'800	173'123'800	204'160'061.76
3010 Salaires du personnel administratif et d'exploitation.....	8'382'900		8'621'800	8'385'445.05
3030 Travailleurs temporaires.....	155'000		155'000	126'329.71
3049 Autres Indemnités.....	26'000		28'900	12'008.49
3050 Cotisations patronales AVS, APG, AC, frais administratifs.....	530'900		554'000	524'178.44
3052 Cotisations patronales aux caisses de pension.....	1'022'300		1'035'400	963'847.02
3053 Cotisations patronales aux assurances-accidents.....	11'600		11'800	10'813.23
3054 Cotisations patronales aux caisses d'allocation familiale.....	191'000		200'100	184'069.40
3059 Autres cotisations patronales.....	5'700		6'500	5'180.29
3090 Formation et perfectionnement du personnel.....	--		1'500	1'553.55
3099 Autres charges de personnel.....	17'000		17'000	9'877.90
3100 Matériel de bureau.....	50'500		53'500	172'681.30
3101 Matériel d'exploitation, fournitures.....	2'500		2'500	1'257.15
3102 Imprimés, publications.....	1'830'000		1'100'000	1'119'510.40
3103 Littérature spécialisée, magazines.....	34'000		34'000	11'155.44
3110 Meubles et appareils de bureau.....	49'000		34'000	21'755.15
3120 Alimentation et élimination, biens-fonds, PA.....	38'500		38'500	14'195.05
3130 Prestations de services de tiers.....	2'769'000		2'278'000	1'639'224.98
3132 Honoraires Conseillers externes, experts, spécialistes, etc.....	70'000		150'000	46'600.--

Département des institutions et de la sécurité

Renseignements complémentaires		Budget 2015	Budget 2014
4220	1. Adultes : le budget ne prévoit qu'une légère hausse du nombre de journées de détention facturées aux autres cantons; par contre, une nouvelle augmentation des tarifs concordataires de 7.5% engendre une augmentation des recettes de près d'un million de francs (voir commentaire rubrique 3135.4).....	11'131'400	10'148'300
	2. Mineurs : le budget prévoit une plus grande occupation vaudoise par rapport au budget 2014, ce qui engendre proportionnellement une réduction des recettes de pension facturées aux autres cantons du concordat latin; ces recettes incluent la couverture de déficit en cas de sous-occupation.	3'947'800	6'446'200
		15'079'200	16'594'500
4240	Intégration des recettes de location et redevance TV aux détenus, mouvements précédemment au bilan par le compte fonds des loisirs.		
4250	Intégration des recettes de Fr. 1'597'000.- des magasins détenus, montants précédemment au bilan.		
4270	Au 1er septembre 2014, transfert du recouvrement des amendes et peines pécuniaires prononcées par les autorités judiciaires et le Ministère public du Service pénitentiaire, Office de l'exécution des peines, au Service juridique et législatif.		
	1. Jours amendes et amendes peines pécuniaires.....	2'900'000	5'360'000
	2. Séquestres dévolus à l'Etat.....	1'300'000	1'300'000
	3. Amendes disciplinaires.....	10'000	5'000
		4'210'000	6'665'000
4630	Subvention de l'Office Fédéral de la Justice pour l'établissement de détention pour mineurs à Palézieux.	1'417'000	813'000
		1'417'000	813'000
025 Service des communes et du logement			
Effectif total 2015 : 75.550 ETP, 2014 : 77.550 ETP			
Postes fixes 2015 : 62.550 ETP, 2014 : 64.550 ETP			
Magistrats 2015 : 13.000 ETP, 2014 : 13.000 ETP			
-1.000 ETP Transfert d'une resp. de missions à l'OCTP			
-1.000 ETP Transfert du poste d'administrateur de base de données au SG-DIS			
3010	1. Administration du service.....	1'482'800	1'581'700
	2. Préfectures.....	5'451'400	5'468'000
	3. Secteur des droits politiques.....	126'300	411'300
	4. Unité du logement.....	1'322'400	1'160'800
		8'382'900	8'621'800
3030	Personnel de remplacement dans les préfectures et traitement des juges du Tribunal neutre.		
3049	Indemnités pour le bureau électoral cantonal et les stagiaires du service.		
3102	Votations fédérales et cantonales et élections fédérales (Conseil National et Conseil des Etats)		
3110	Achat de mobilier pour les préfectures et le service.		
3130	Assesseurs du droit de bail, frais de contentieux et de poursuites, frais de port et frais de représentation.		
3132	1. Mandats d'études du logement.....	50'000	50'000
	2. Communes.....	20'000	100'000
		70'000	150'000

Département des institutions et de la sécurité

3	Budget 2015		Budget 2014	Comptes 2013
	Charges	Revenus		
3135 Charges de prestations de service pour personnes en garde.....	100'000		50'000	-15'163.--
3137 Impôts et taxes.....	--		--	-588.--
3150 Entretien de meubles et appareils de bureau.....	21'000		21'000	2'753.45
3160 Loyer et bail à ferme des biens-fonds.....	580'500		583'100	596'172.35
3161 Loyers, frais d'utilisation des immobilisations.....	45'500		21'500	24'203.90
3162 Taux de leasing opérationnel.....	--		24'000	19'166.40
3170 Dédommagements - Frais de déplacement et autres frais.....	151'500		152'100	100'939.80
3181 Pertes sur créance effectives.....	10'000		10'000	2'222.80
3199 Autres charges d'exploitation.....	103'000		121'000	3'448.85
3511 Attributions aux fonds du capital propre.....	--		--	376'500.--
3612 Dédommagements aux communes et aux syndicats intercommunaux.....	10'900'000		11'450'000	33'483'010.--
3622 Péréqu fin & compens des charges communes/groupes intercommu.....	160'609'300		160'609'300	189'348'254.--
3632 Subv accordées aux communes et aux groupes intercommunaux.....	1'300'000		1'200'000	371'090.60
3634 Subventions accordées aux entreprises publiques.....	350'000		350'000	323'389.--
3635 Subventions accordées aux entreprises privées.....	162'000		162'000	99'360.--
3636 Subv accordées aux organisations privées à but non lucratif.....	7'750'000		7'750'000	3'229'132.25
3637 Subventions accordées aux ménages privés.....	1'905'000		1'905'000	1'097'953.--
4120 Concessions.....		3'000	--	--
4210 Emoluments pour actes administratifs.....		2'610'000	2'645'000	2'798'201.23
4260 Remboursements et participations de tiers.....		140'500	104'500	53'422.70
4270 Amendes.....		9'300'000	9'200'000	9'917'146.83
4401 Intérêts des créances et comptes courants.....		8'000	5'000	20'707.--
4450 Revenus provenant de prêts du PA.....		10'000	10'000	38'930.--
4511 Prélèvements provenant de fonds, capital propre.....		--	550'000	1'978'000.--
4613 Indemnités des assurances sociales publiques.....		--	--	5'400.--
4622 Péréqu fin et comp des charges communes/syndicats intercom.....		160'609'300	160'609'300	189'348'254.--
026 Ministère Public.....	42'814'300	96'500	41'877'700	41'030'607.13
			96'600	122'839.05
3000 Salaires des autorités et juges.....	238'700		236'700	--
3010 Salaires du personnel administratif et d'exploitation.....	19'021'300		18'989'200	18'033'971.20
3030 Travailleurs temporaires.....	1'520'600		1'520'600	1'816'289.31
3049 Autres Indemnités.....	273'100		273'100	67'323.14
3050 Cotisations patronales AVS, APG, AC, frais administratifs.....	1'321'100		1'289'200	1'241'508.54
3052 Cotisations patronales aux caisses de pension.....	2'626'200		2'571'100	2'258'635.57
3053 Cotisations patronales aux assurances-accidents.....	23'900		28'100	22'168.77
3054 Cotisations patronales aux caisses d'allocation familiale.....	462'000		455'800	435'440.94
3059 Autres cotisations patronales.....	13'000		12'700	12'016.96
3060 Prestations de l'employeur - Pensions.....	40'000		74'000	37'149.60
3062 Prest empl/Alloc renchérissement rentes et parts de rente.....	20'000		28'800	14'503.80
3090 Formation et perfectionnement du personnel.....	--		7'700	9'629.85
3099 Autres charges de personnel.....	6'100		6'100	6'868.65
3100 Matériel de bureau.....	111'800		111'800	85'440.--
3102 Imprimés, publications.....	29'800		29'800	10'339.80
3103 Littérature spécialisée, magazines.....	66'600		66'600	24'137.15
3110 Meubles et appareils de bureau.....	30'000		30'000	38'370.30
3120 Alimentation et élimination, biens-fonds, PA.....	3'700		3'700	1'719.45

Département des institutions et de la sécurité

Renseignements complémentaires		Budget 2015	Budget 2014
3135	Frais d'analyses et diverses interventions des préfectures.		
3170	Frais de déplacement pour le personnel du service et forfait annuel alloué aux préfets. Frais de repas et d'hôtel du service.		
3612	1. Décret modifiant celui du 2 octobre 2007 réglant les modalités d'application de l'impact financier de la RPT sur les communes vaudoises pour la facture sociale (DRPTC, art. 2 al. 1 let. b).....	10'900'000	10'900'000
	2. Utilisation du fonds n°3017 pour les fusions de communes.....	--	550'000
		10'900'000	11'450'000
3622	Gestion de la péréquation intercommunale (voir rubrique 4622).		
3632	Recherches pour le logement afin de favoriser l'aide à la politique du logement.		
3634	Aides aux frais de fonctionnement de la Société vaudoise pour la création de logements à loyers modérés SA (SVLM).		
3635	Association Prométerre.		
3636	1. Aides à la pierre linéaire.....	4'250'000	4'250'000
	2. Aides à la pierre dégressive.....	3'500'000	3'500'000
		7'750'000	7'750'000
3637	1. Aides individuelles au logement (de 2007).....	1'900'000	1'900'000
	2. Aides individuelles au logement (de 1977 et 1988).....	5'000	5'000
		1'905'000	1'905'000
4210	1. Frais récupérés et émoluments divers des préfectures.....	2'010'000	2'010'000
	2. Facturation des frais de gestion liés à la péréquation intercommunale.....	450'000	450'000
	3. Frais récupérés auprès des communes pour les scrutins communaux.....	100'000	100'000
	4. Autorisations pour les transformations de logement.....	50'000	85'000
		2'610'000	2'645'000
4270	Amendes préfectorales selon la loi sur les contraventions du 19 mai 2009.		
4511	Le fonds pour les fusions de communes n'est pas utilisé en 2015.		
4622	Gestion de la péréquation intercommunale (voir rubrique 3622).		
026	Ministère Public		
	Effectif total 2015 : 175.200 ETP, 2014 : 175.200 ETP		
	Postes fixes 2015 : 121.800 ETP, 2014 : 123.600 ETP		
	Postes provisoires 2015 : 5.000 ETP, 2014 : 5.000 ETP		
	Magistrats 2015 : 48.400 ETP, 2014 : 46.600 ETP		
	-2.000 ETP Transfert de postes fixes en postes de magistrat au 01.01.2014		
	+0.200 ETP Transfert de poste de magistrat en poste fixe au 01.10.2014		
	+2.000 ETP Transfert de postes fixes en postes de magistrat au 01.01.2014		
	-0.200 ETP Transfert de poste de magistrat en poste fixe au 01.10.2014		
3060	Adaptation de la pension de retraite de la veuve d'un ancien procureur général		
3062	Adaptation du renchérissement de la pension de retraite de la veuve d'un ancien procureur général		
3090	Montant réalloué au budget du Service du personnel (SPEV)		
3120	Taxes d'élimination des déchets		

Département des institutions et de la sécurité

3	Budget 2015		Budget 2014	Comptes 2013
	Charges	Revenus		
3130 Prestations de services de tiers.....	630'800		630'800	499'546.20
3132 Honoraires Conseillers externes, experts, spécialistes, etc.....	27'500		27'500	12'102.80
3135 Charges de prestations de service pour personnes en garde.....	804'300		694'300	797'001.45
3137 Impôts et taxes.....	500		500	--
3150 Entretien de meubles et appareils de bureau	16'200		16'200	10'925.49
3160 Loyer et bail à ferme des biens-fonds.....	2'391'600		2'416'500	2'293'532.--
3161 Loyers, frais d'utilisation des immobilisations.....	109'800		--	29'286.90
3162 Taux de leasing opérationnel.....	--		109'800	67'679.05
3170 Dédommagements - Frais de déplacement et autres frais	195'500		195'500	136'545.89
3199 Autres charges d'exploitation.....	11'480'200		10'801'600	11'727'004.41
3990 Autres imputations internes.....	1'350'000		1'250'000	1'341'469.91
4260 Remboursements et participations de tiers.....		96'500	96'600	122'839.05

Département des institutions et de la sécurité

Renseignements complémentaires		Budget 2015	Budget 2014
3130	1. Frais de port.....	515'000	515'000
	2. Frais de CCP.....	5'000	5'000
	3. Frais de téléphone.....	75'900	75'900
	4. Frais de représentation.....	12'300	12'300
	5. Cotisations à des institutions de droit privé.....	300	300
	6. Frais de surveillance.....	10'000	10'000
	7. Frais de transports effectués par des tiers.....	12'300	12'300
		630'800	630'800
3135	1. Frais d'escorte et de transport de police.....	1'600	1'600
	2. Frais de détention et note de geôle : adaptation du montant consommé 2013.....	802'700	692'700
		804'300	694'300
3161	Location d'appareils multifonctions. Changement d'imputation en application du MCH2. B2015 : Transfert du compte 3162 au compte 3161.		
3199	1. Indemnités aux avocats d'office et assistance judiciaire : adaptation du montant selon consommé 2013.....	2'884'200	2'490'200
	2. Indemnités experts judiciaires / notes de la Police judiciaire : adaptation du montant selon consommé 2013.....	8'519'800	8'288'800
	3. Indemnités aux témoins.....	16'600	16'600
	4. Frais divers des instances judiciaires : participation du canton de Vaud au programme de protection des témoins de l'Office fédéral de la police. Cette participation concerne les frais de fonctionnement de base et devrait être relativement stable d'une année à l'autre. Il s'agit de frais pris en charge par la Confédération pour une moitié et par les cantons pour l'autre moitié, au prorata du nombre d'habitants. Si dans une affaire le dispositif de protection devait être activé, la facturation interviendrait en sus.....	56'100	2'500
	5. Autres charges d'exploitation.....	3'500	3'500
		11'480'200	10'801'600
3990	Facturation interne de la Police cantonale. Adaptation du montant selon exercices des années précédentes. Voir rubrique 002.4990.		
4260	1. Remboursement des frais judiciaires par les parties.....	40'000	40'000
	2. Retenues frais de téléphones.....	32'700	32'700
	3. Retenues parking privé.....	23'800	23'900
		96'500	96'600

Département des institutions et de la sécurité

3		Budget 2015	
		Charges	Revenus
Récapitulation			
020	Secrétariat général du DIS	64'662'800	80'700
022	Office des curatelles et tutelles professionnelles	16'220'900	460'400
021	Service juridique et législatif	32'425'400	32'738'600
004	Service de la sécurité civile et militaire	48'740'500	41'549'700
002	Police cantonale	194'374'000	96'716'900
024	Service pénitentiaire	127'952'100	28'459'000
025	Service des communes et du logement	199'173'700	172'680'800
026	Ministère Public	42'814'300	96'500
	Totaux	726'363'700	372'782'600
	Excédent des charges sur les revenus		353'581'100
	Sommes égales	726'363'700	726'363'700

Département de la santé et de l'action sociale

4	Budget 2015		Budget 2014	Comptes 2013
	Charges	Revenus		
4 Département de la santé et de l'action sociale.....	3'285'912'200	1'131'579'200	3'138'010'500 1'078'482'600	3'012'003'211.27 1'071'144'361.85
027 Secrétariat général du DSAS	6'979'400	772'400	6'795'300 737'400	6'112'622.62 838'053.30
3010 Salaires du personnel administratif et d'exploitation.....	3'553'100		3'459'300	3'006'726.44
3030 Travailleurs temporaires	70'000		50'000	128'201.05
3049 Autres Indemnités	22'100		21'100	--
3050 Cotisations patronales AVS, APG, AC, frais administratifs	224'300		220'900	194'496.35
3052 Cotisations patronales aux caisses de pension	425'600		401'200	373'466.36
3053 Cotisations patronales aux assurances-accidents.....	6'100		7'400	3'469.06
3054 Cotisations patronales aux caisses d'allocation familiale	80'000		77'300	68'193.77
3059 Autres cotisations patronales.....	2'200		2'300	1'878.91
3090 Formation et perfectionnement du personnel	211'000		211'000	204'910.--
3099 Autres charges de personnel.....	27'000		27'000	27'033.--
3100 Matériel de bureau.....	37'000		51'000	30'710.85
3102 Imprimés, publications	14'000		11'500	14'430.55
3103 Littérature spécialisée, magazines.....	25'300		22'300	23'838.53
3110 Meubles et appareils de bureau.....	10'000		15'000	14'452.01
3130 Prestations de services de tiers.....	307'500		313'100	298'783.04
3132 Honoraires Conseillers externes, experts, spécialistes, etc.....	495'000		490'000	401'704.40
3150 Entretien de meubles et appareils de bureau	--		1'000	--
3161 Loyers, frais d'utilisation des immobilisations.....	21'000		--	-5'325.45
3162 Taux de leasing opérationnel.....	--		25'000	25'000.--
3169 Autres loyers et frais d'utilisation.....	10'000		9'000	6'937.65
3170 Dédommagements - Frais de déplacement et autres frais	18'500		20'800	18'619.35
3199 Autres charges d'exploitation.....	4'200		4'000	3'696.75
3636 Subv accordées aux organisations privées à but non lucratif	1'415'500		1'355'100	1'271'400.--
4230 Frais d'écolage.....		--	--	320.--
4260 Remboursements et participations de tiers.....		2'600	1'800	2'602.40
4401 Intérêts des créances et comptes courants.....		50'000	50'000	162'988.90
4463 Entr publ comme SA ou autre forme d'organisat de droit privé		--	--	25'200.--
4612 Dédommagements des communes et des syndicats intercommunaux		719'800	685'600	646'942.--
028 Administration générale du SASH.....	10'991'400	38'700	10'093'300 38'700	9'178'465.58 31'480.33
3010 Salaires du personnel administratif et d'exploitation.....	6'535'400		6'479'500	5'980'467.86
3030 Travailleurs temporaires	824'600		439'800	452'861.90
3049 Autres Indemnités	--		4'000	--
3050 Cotisations patronales AVS, APG, AC, frais administratifs	463'000		435'200	407'681.63
3052 Cotisations patronales aux caisses de pension	874'700		806'000	733'924.82
3053 Cotisations patronales aux assurances-accidents.....	59'200		57'800	7'762.81
3054 Cotisations patronales aux caisses d'allocation familiale	161'000		151'400	142'120.--
3059 Autres cotisations patronales.....	4'500		4'600	3'922.10
3099 Autres charges de personnel.....	20'600		20'600	20'200.40
3100 Matériel de bureau.....	130'700		130'700	127'559.92
3101 Matériel d'exploitation, fournitures.....	1'000		1'000	--
3110 Meubles et appareils de bureau.....	35'500		30'000	13'723.48
3120 Alimentation et élimination, biens-fonds, PA	24'000		24'000	14'610.30
3130 Prestations de services de tiers.....	338'400		338'400	268'602.15
3132 Honoraires Conseillers externes, experts, spécialistes, etc.....	1'105'000		755'000	620'883.90
3150 Entretien de meubles et appareils de bureau	6'000		6'000	22.55
3160 Loyer et bail à ferme des biens-fonds.....	354'100		354'100	344'584.20
3161 Loyers, frais d'utilisation des immobilisations.....	22'000		--	-199.21
3162 Taux de leasing opérationnel.....	--		22'000	13'000.--
3170 Dédommagements - Frais de déplacement et autres frais	28'300		28'300	24'852.92
3199 Autres charges d'exploitation.....	3'400		3'400	1'883.85

Département de la santé et de l'action sociale

Renseignements complémentaires		Budget 2015	Budget 2014
4	Département de la santé et de l'action sociale Charge nette du département.....	2'154'333'000	2'059'527'900
	027 Secrétariat général du DSAS Effectif total 2015 : 27.250 ETP, 2014 : 26.450 ETP Postes fixes 2015 : 27.250 ETP, 2014 : 26.450 ETP +0.800 ETP Poste fixe d'appui à la gestion comptable et financière selon décision du Conseil d'Etat du 10.09.2014		
3030	Ces dernières années le service fait souvent face à des besoins urgents en matière de remplacement pour cause d'absences pour maladie dont la durée est parfois difficile à estimer.		
3090	Ce compte englobe les frais de formation et de congrès des quatre services du Département sis à la Pontaise.		
3132	Mandats divers du service en lien avec la politique sociale du département.		
3150	La réparation de meubles devient de plus en plus rare et le rachat est souvent la meilleure solution.		
3161	En 2014 ces frais avaient été faussement imputés au compte 3162. Il s'agit des frais des photocopieurs multifonctions du service.		
3636	Subvention à l'Association Appartenances.		
4612	Part de la facture sociale aux communes essentiellement relative à la subvention à l'Association Appartenances.		
	028 Administration générale du SASH Effectif total 2015 : 66.850 ETP, 2014 : 66.050 ETP Postes fixes 2015 : 65.050 ETP, 2014 : 64.250 ETP Postes provisoires 2015 : 1.800 ETP, 2014 : 1.800 ETP +0.800 ETP Responsable système d'information (0.30 ETP) et gestionnaire de dossiers hébergement (0.50 ETP) selon décision du Conseil d'Etat du 10.09.2014 -1.800 ETP Conformément aux directives budgétaires, suppression ETP provisoires de gestionnaires de dossiers à l'OVAM arrivant à échéance au 31.12.2014. +1.800 ETP Prolongation de postes provisoires de gestionnaires de dossiers OVAM au 31.12.2016 pour traitement des subsides à l'assurance maladie. selon décision du Conseil d'Etat du 10.09.2014		
3030	Prolongation de postes provisoires accordés en 2014 de gestionnaires de dossiers OVAM au 31.12.2016 pour traitement des subsides à l'assurance maladie.		
3049	Abandon indemnités de correspondants informatiques.		
3132	Le SASH prévoit en 2015 des nouveaux mandats, notamment dans les domaines suivants : développement de la problématique des proches aidants (soutien financier, relation avec les entreprises), poursuite des travaux en lien avec les forums des communes, analyses intercantionales en matière d'aide à domicile, projet pilote en matière de couverture des soins dentaires, système d'information du service.		
3161	En 2014, montant imputé par erreur dans le compte 3162.		
3162	Voir compte 3161.		

Département de la santé et de l'action sociale

4	Budget 2015		Budget 2014	Comptes 2013
	Charges	Revenus		
3636 Subv accordées aux organisations privées à but non lucratif	--		1'500	--
4210 Emoluments pour actes administratifs		25'800	25'800	17'300.--
4260 Remboursements et participations de tiers.....		500	500	1'488.33
4470 Loyers et fermages des biens-fonds PA		12'400	12'400	--
4500 Prélèv sur les financements spéciaux des capitaux de tiers.....		--	--	12'692.--
029 Régime cantonal de réduction des primes.....	351'251'500		321'941'000	319'875'441.97
		282'825'900	262'948'700	258'729'978.--
3030 Travailleurs temporaires	42'300		42'000	--
3050 Cotisations patronales AVS, APG, AC, frais administratifs	2'800		2'700	--
3052 Cotisations patronales aux caisses de pension.....	6'200		6'100	--
3053 Cotisations patronales aux assurances-accidents.....	100		100	--
3054 Cotisations patronales aux caisses d'allocation familiale	1'000		1'000	--
3059 Autres cotisations patronales.....	100		100	--
3100 Matériel de bureau.....	--		--	7'548.12
3102 Imprimés, publications	60'000		60'000	2'948.50
3130 Prestations de services de tiers.....	39'000		39'000	--
3634 Subventions accordées aux entreprises publiques.....	200'000		--	129'207.85
3637 Subventions accordées aux ménages privés.....	350'900'000		321'790'000	319'735'737.50
4610 Dédommagements de la Confédération		214'600'300	203'956'300	197'713'721.--
4612 Dédommagements des communes et des syndicats intercommunaux....		68'225'600	58'992'400	61'016'257.--
030 Prestations complémentaires AVS/AI.....	486'957'300		472'265'500	462'368'628.02
		314'030'500	305'650'000	298'123'171.--
3634 Subventions accordées aux entreprises publiques.....	7'496'300		6'765'500	6'805'117.22
3637 Subventions accordées aux ménages privés.....	479'461'000		465'500'000	455'563'510.80
4610 Dédommagements de la Confédération		145'800'000	143'000'000	137'859'782.--
4612 Dédommagements des communes et des syndicats intercommunaux....		168'230'500	162'650'000	160'263'389.--
031 Hébergement.....	100'925'000		104'056'000	103'734'838.50
		51'263'500	52'829'500	52'559'469.70
3100 Matériel de bureau.....	--		--	7'160.--
3637 Subventions accordées aux ménages privés.....	100'925'000		104'056'000	103'727'678.50
4612 Dédommagements des communes et des syndicats intercommunaux....		49'660'500	51'226'500	51'009'788.--
4637 Subventions des ménages privés.....		1'603'000	1'603'000	1'549'681.70
032 Hospitalisation.....	2'027'200		2'013'600	2'172'323.68
		1'073'600	1'066'800	1'179'617.--
3637 Subventions accordées aux ménages privés.....	2'027'200		2'013'600	2'172'323.68
4612 Dédommagements des communes et des syndicats intercommunaux....		953'600	946'800	992'706.--
4635 Subventions des entreprises privées.....		120'000	120'000	186'911.--
033 Primes d'assur. maladie pour les prestations complémentaires	171'950'000		170'850'000	164'349'444.80

Département de la santé et de l'action sociale

Renseignements complémentaires		Budget 2015	Budget 2014
3636	Abandon budget pour dons divers.		
029 Régime cantonal de réduction des primes			
3030	Recours à du personnel auxiliaire dans le cadre des informations ciblées pour les bénéficiaires de subsides à l'assurance maladie.		
3634	Contributions aux agences d'assurances sociales pour les opérations ponctuelles de changements de franchises.		
3637	1. Subsides pour cas Revenu d'Insertion (RI).....	96'000'000	90'500'000
	2. Subsides partiels	213'600'000	193'090'000
	3. Contentieux	38'300'000	36'200'000
	4. Bordereaux complémentaires.....	3'000'000	2'000'000
		350'900'000	321'790'000
030 Prestations complémentaires AVS/AI			
3634	Frais de gérance pour les prestations complémentaires AVS/AI		
3637	1. PC homes SASH.....	160'800'000	156'500'000
	2. PC homes SPAS	66'950'000	65'400'000
	3. PC à domicile.....	188'140'000	183'500'000
	4. Prestations complémentaires de guérison.....	60'000'000	56'600'000
	5. Allocations de Noël.....	3'571'000	3'500'000
		479'461'000	465'500'000
031 Hébergement			
3637	1. LAPRAMS - Longs-séjours.....	6'800'000	5'657'000
	2. LAPRAMS - Courts-séjours aides individuelles.....	9'500'000	9'420'000
	3. LAPRAMS - Aides individuelles AVASAD.....	1'500'000	2'350'000
	4. LAPRAMS - Aides individuelles autres	400'000	400'000
	5. LAPRAMS - Quotités disponibles épuisées.....	400'000	300'000
	6. LAPRAMS - Garanties particulières.....	1'200'000	700'000
	7. LAPRAMS - Financement résiduel Centres d'accueil temporaires.....	1'451'000	1'568'000
	8. LAPRAMS - Financement résiduel hors-cantons.....	340'000	459'000
	9. LAPRAMS - Financement résiduel EMS	62'360'000	65'928'000
	10. LAPRAMS - Subvention Centres d'accueil temporaires.....	12'400'000	12'200'000
	11. NON LAPRAMS - LASV.....	74'000	74'000
	12. NON LAPRAMS - Cotisations AVS.....	4'500'000	5'000'000
		100'925'000	104'056'000
032 Hospitalisation			
3637	1. Frais médicaux population vulnérable	1'541'800	1'528'200
	2. Abandons de factures.....	384'700	384'700
	3. Frais médicaux NEM (non-entrée en matière).....	100'700	100'700
		2'027'200	2'013'600
033 Primes d'assur. maladie pour les prestations complémentaires			

Département de la santé et de l'action sociale

Renseignements complémentaires		Budget 2015	Budget 2014
3637	1. Subsidés bénéficiaires des prestations complémentaires AVS/AI.....	170'350'000	169'450'000
	2. Contentieux bénéficiaires prestations complémentaires AVS/AI. Dès 2014, le contentieux pour les bénéficiaires PC est ajouté aux dépenses de subsidés.....	1'600'000	1'400'000
		171'950'000	170'850'000
	034 Politique familiale et autres régimes sociaux		
3610	Participation cantonale aux charges d'allocations familiales dans l'agriculture selon budget envoyé par la Confédération.		
3634	1. Subvention Association des agents d'assurances sociales (ADASS).....	20'200	20'100
	2. Frais de gérance Allocation de maternité.....	956'500	880'800
	3. Frais de gérance Allocation personnes sans activité lucrative (PSA).....	937'000	872'000
	4. Frais de gérance Allocation en faveur des familles s'occupant d'un mineur handicapé à domicile (AMINH)	117'300	117'300
	5. Frais de gérance PC Famille et Rente Pont.....	3'394'100	3'394'100
	6. Charte sociale agricole	2'000'000	2'000'000
		7'425'100	7'284'300
3637	1. Allocation de maternité.....	5'337'400	5'500'000
	2. Allocation personnes sans activité lucrative (PSA).....	16'500'000	15'140'000
	3. Allocation en faveur des familles s'occupant d'un mineur handicapé à domicile (AMINH)	1'409'500	1'400'000
	4. Allocation PC Familles	30'680'000	16'800'000
	5. Allocation Rente Pont.....	15'460'000	6'500'000
		69'386'900	45'340'000
4260	Cotisations patronales et salariales pour les PC Famille et la Rente Pont		
	035 Promotion du maintien à domicile		

Département de la santé et de l'action sociale

4	Budget 2015		Budget 2014	Comptes 2013
	Charges	Revenus		
3636 Subv accordées aux organisations privées à but non lucratif	73'488'500		63'480'200	43'251'477.35
4260 Remboursements et participations de tiers.....		600'000	405'000	330'000.--
4612 Dédommagements des communes et des syndicats intercommunaux.....		2'978'700	2'594'100	2'506'225.--

Département de la santé et de l'action sociale

Renseignements complémentaires		Budget 2015	Budget 2014
3636	<p>1. SUBVENTIONS NON SOUMISES AU CONSEIL DE POLITIQUE SOCIALE (CHF 57'887'000) :</p> <p>Association vaudoise d'aide et de soins à domicile (AVASAD) Une partie de la subvention à l'AVASAD est versée par le Service de la Santé publique à la rubrique 061.3636. Le besoin supplémentaire découle notamment de la reprise des coûts du siège (50% SASH et 50% SSP) et de l'augmentation du financement résiduel (100% SSP) selon l'Accord Canton-Communes ainsi que de l'évolution de la masse salariale et des adaptations aux comptes 2013.....</p>	62'297'000	54'622'400
	AVASAD - Plan Alzheimer	500'000	500'000
	AVASAD - Courses à domicile.....	270'000	270'000
	AVASAD - Outil Proches Aidants.....	130'000	--
	Association Proches Aidants.....	200'000	106'100
	Antennes cliniques de la mémoire (CPA).....	195'000	195'000
	SUPAA.....	148'000	145'000
	PRO INFIRMIS : Service des auxiliaires de vie.....	--	40'000
	PRO SENECTUTE.....	25'000	30'000
	PRO SENECTUTE - Info Seniors	86'000	--
	Quartiers Solidaires.....	898'000	661'000
	ASSUAS.....	50'000	50'000
	BASE-COURT.....	50'000	25'000
	Fonction sociale dans les réseaux.....	320'000	320'000
	PROXY	--	65'000
	Espace Pallium.....	400'000	--
	Forum Handicap Vaud.....	50'000	--
	La Solution.....	400'000	--
	EPER	160'000	--
	Transport Handicap Vaud (THV)	590'000	560'000
	Aide montreusienne.....	31'000	31'000
	Croix-Rouge Transports.....	201'500	201'500
	4 Roues de secours.....	70'600	65'000
	2. SUBVENTIONS SELON CONSEIL DE POLITIQUE SOCIALE - SOUMISES		
	FACTURE SOCIALE (CHF 6'416'400 ./ 600'000 (Alzheimer) => 5'816'400)		
	Alz'Amis	962'000	723'400
	Alzheimer.....	23'000	23'000
	Autisme.....	32'500	32'500
	Association Vieillard-Invalides-Veufs & Orphelins (AVIVO).....	368'200	361'000
	Bénévolat Vaud.....	840'000	800'000
	Compétences bénévoles.....	33'500	33'500
	Croix-Rouge Présence à domicile.....	152'300	152'300
	Croix-Rouge Transports		
	Fondation Coup d'Pouce	--	85'200
	GRAAP	68'700	50'000
	Insieme	17'600	21'500
	Insieme - Camps de vacances.....	85'200	--
	Mouvement des Aînés (MDA).....	178'900	168'900
	Phare Adultes.....	447'100	358'800
	Phare Mineurs	660'000	533'300
	PRO INFIRMIS	868'600	756'400
	PRO SENECTUTE.....	1'145'000	1'056'200
	PROXY	395'000	300'000
	Plate-forme formation.....	63'000	63'000
	Chaise Rouge.....	75'800	74'200
		73'488'500	63'480'200

Département de la santé et de l'action sociale

4	Budget 2015		Budget 2014	Comptes 2013
	Charges	Revenus		
036 Service de prévoyance et d'aide sociales.....	715'372'100	374'533'900	698'061'400	679'323'353.35
			367'248'400	355'510'092.79
3010 Salaires du personnel administratif et d'exploitation.....	11'758'000		11'416'400	10'757'499.36
3030 Travailleurs temporaires.....	734'100		726'800	749'939.16
3049 Autres Indemnités.....	--		--	21'032.--
3050 Cotisations patronales AVS, APG, AC, frais administratifs.....	768'800		752'400	716'227.86
3052 Cotisations patronales aux caisses de pension.....	1'561'300		1'467'000	1'319'549.01
3053 Cotisations patronales aux assurances-accidents.....	18'500		17'600	14'980.08
3054 Cotisations patronales aux caisses d'allocation familiale.....	268'900		263'100	250'313.87
3059 Autres cotisations patronales.....	7'400		7'200	6'916.57
3090 Formation et perfectionnement du personnel.....	--		--	10'452.40
3099 Autres charges de personnel.....	16'200		16'000	15'731.30
3100 Matériel de bureau.....	35'000		35'000	43'515.10
3102 Imprimés, publications.....	17'000		15'000	6'695.85
3110 Meubles et appareils de bureau.....	35'000		28'000	19'964.50
3120 Alimentation et élimination, biens-fonds, PA.....	1'000		2'000	--
3130 Prestations de services de tiers.....	895'700		911'000	841'714.77
3132 Honoraires Conseillers externes, experts, spécialistes, etc.....	441'300		441'300	416'542.02
3145 Entretien des forêts.....	28'000		--	--
3150 Entretien de meubles et appareils de bureau.....	5'000		5'000	272.15
3160 Loyer et bail à ferme des biens-fonds.....	74'300		15'000	14'611.55
3161 Loyers, frais d'utilisation des immobilisations.....	--		--	46'614.15
3162 Taux de leasing opérationnel.....	--		55'000	--
3170 Dédommagements - Frais de déplacement et autres frais.....	63'500		60'500	60'758.38
3181 Pertes sur créance effectives.....	6'000'000		6'000'000	5'889'500.33
3439 Autres charges des biens-fonds PF.....	1'400		--	--
3502 Attributions aux legs et fondations des capitaux de tiers.....	1'200		--	--

Département de la santé et de l'action sociale

Renseignements complémentaires		Budget 2015	Budget 2014
<p>036 Service de prévoyance et d'aide sociales</p> <p>Effectif total 2015 : 107.200 ETP, 2014 : 104.700 ETP Postes fixes 2015 : 86.900 ETP, 2014 : 84.400 ETP Postes à financement externe 2015 : 20.300 ETP, 2014 : 20.300 ETP +1.000 ETP Poste fixe de Chef de projet selon décision du Conseil d'Etat du 10.09.2014 +1.000 ETP Poste fixe d'inspecteur spécialisé selon décision du Conseil d'Etat du 10.09.2014 +0.500 ETP Poste fixe de juriste spécialisé selon décision du Conseil d'Etat du 10.09.2014</p>			
3030	1. Besoins en personnel auxiliaire du SPAS, y compris pour le Centre social d'intégration des réfugiés (CSIR)..... 2. Besoins en personnel intérimaire pour le CSIR (géré au SPAS en raison de la soumission à la facture sociale)	729'000 5'100 734'100	721'800 5'000 726'800
3110	Mise à niveau de l'équipement.		
3130	1. Contentieux BRAPA..... 2. Contentieux des centres socio-régionaux (CSR)..... 3. Indemnités des membres des divers fonds et commissions sous gestion du SPAS 4. CDAS (Conférence des directeurs cantonaux des affaires sociales)..... 5. CSIAS (Conférence suisse des institutions d'action sociale)..... 6. CLASS (Conférence latine des affaires sanitaires et sociales). Cette conférence regroupe le GRAS (Groupement romand des chefs de service des affaires sociales) et le GLAS (Groupement latin des chefs de service des affaires sociales)..... 7. Autres frais de fonctionnement.....	385'000 55'000 5'000 149'300 43'300 97'100 161'000 895'700	385'000 55'000 17'500 147'600 43'300 97'100 165'500 911'000
3132	1. Mandats en lien avec le service en général..... 2. Mandats en lien avec le BRAPA..... 3. Mandats en lien avec la LASV..... 4. Mandats en lien avec la LAIH.....	26'300 5'000 160'000 250'000 441'300	26'300 5'000 160'000 250'000 441'300
3145	Charges d'exploitation des fonds sous gestion du SPAS, entièrement compensées par les recettes des rubriques 4430, 4489 et 4502.		
3160	1. Part du SPAS au loyer de la rue Ruchonnet pour la médiation LAIH. 50% des charges assumées par le SSP pour la médiation santé..... 2. Locations de photocopieuses. Transféré du compte 3162.....	19'300 55'000 74'300	15'000 -- 15'000
3181	1. Amortissements des créances relatives au contentieux des CSR (Lausanne excepté) pour les indus en lien avec le revenu d'insertion (RI). Estimation sur la base de l'observation des comptes 2013..... 2. Amortissement des débiteurs du BRAPA comptabilisés pour la valeur nominale des créances et évalués en fin d'exercice en fonction de la solvabilité de chaque débiteur. Estimation sur la base de l'observation des comptes 2013.....	800'000 5'200'000 6'000'000	800'000 5'200'000 6'000'000
3439	Charges d'exploitation des fonds sous gestion du SPAS, entièrement compensées par les recettes des rubriques 4430, 4489 et 4502.		
3502	Charges d'exploitation des fonds sous gestion du SPAS, entièrement compensées par les recettes des rubriques 4430, 4489 et 4502.		

Département de la santé et de l'action sociale

4	Budget 2015		Budget 2014	Comptes 2013
	Charges	Revenus		
3611 Dédommagements aux cantons et aux concordats	2'164'600		2'150'000	2'933'292.91
3612 Dédommagements aux communes et aux syndicats intercommunaux.....	76'771'000		72'936'000	69'833'904.88
3635 Subventions accordées aux entreprises privées.....	71'748'300		71'220'900	69'676'829.40
3636 Subv accordées aux organisations privées à but non lucratif	11'334'000		10'925'500	10'472'942.70
3637 Subventions accordées aux ménages privés.....	530'622'600		518'594'700	505'203'553.05

Département de la santé et de l'action sociale

Renseignements complémentaires		Budget 2015	Budget 2014
3611	Il s'agit de l'aide sociale aux vaudois hors canton. La migration intercantonale de la population assistée nous contraint à une analyse 'à postériori'.		
3612	1. Subvention pour les frais de fonctionnement des centres sociaux régionaux (CSR/CSI) appelé également budget RAS. Couvre les frais de délivrance du RI ainsi que l'octroi des prestations d'appui social. Suit la croissance du nombre de dossiers de bénéficiaires au RI. Intégration des coûts du projet CSR-ORP et de l'augmentation de la cotisation employeur à la CIP (+3%).....	76'307'900	72'476'000
	2. Convention de délégation au CSR de Lausanne pour des tâches de contentieux. Part non soumise à la facture sociale (tâche cantonale déléguée).....	463'100	460'000
		76'771'000	72'936'000
3635	1. Subventions aux établissement sociaux-éducatifs (ESE) : difficultés sociales & handicap psychique.....	981'200	974'600
	2. Subventions aux établissement sociaux-éducatifs (ESE) : alcoolisme et toxicomanie	1'607'200	1'596'300
	3. Subventions aux établissement sociaux-éducatifs (ESE) : handicap mental.....	2'555'300	2'538'100
	4. Subventions aux établissement sociaux-éducatifs (ESE) : ateliers protégés.....	65'639'700	65'196'400
	5. Subvention Fondation Vaudoise de Probation.....	742'900	719'000
	6. Subvention accordée à des organismes, non soumis à la facture sociale et au Conseil de politique sociale (Quart-Monde; 45'000.--; Arcade: 152'000.--).....	197'000	196'500
	7. Charges d'exploitation des fonds sous gestion du SPAS, entièrement compensées par les recettes des rubriques 4430, 4489 et 4502.....	25'000	--
		71'748'300	71'220'900
3636	1. Subvention accordée à des organismes et services spécialisés sur décision du Conseil de politique sociale et soumise à la facture sociale : Gestion de budget spécialisé.....	1'729'100	1'700'800
	2. Subvention accordée à des organismes et services spécialisés sur décision du Conseil de politique sociale et soumise à la facture sociale : Politique du logement.....	2'488'200	2'299'800
	3. Subvention accordée à des organismes et services spécialisés sur décision du Conseil de politique sociale et soumise à la facture sociale : Politique de la famille	1'661'700	1'593'700
	4. Subvention accordée à des organismes et services spécialisés sur décision du Conseil de politique sociale et soumise à la facture sociale : Maintien du lien social.....	65'800	65'400
	5. Subvention accordée à des organismes et services spécialisés sur décision du Conseil de politique sociale et soumise à la facture sociale : Subsidiarité RI.....	1'626'300	1'615'300
	6. Subvention accordée à des organismes et services spécialisés sur décision du Conseil de politique sociale et soumise à la facture sociale : Informations et orientations.....	419'900	399'900
	7. Subvention accordée à des organismes et services spécialisés sur décision du Conseil de politique sociale et soumise à la facture sociale : Violence	2'682'300	2'346'800
	8. Subvention accordée à des organismes et services spécialisés sur décision du Conseil de politique sociale et soumise à la facture sociale : Handicap. Transfert des coûts du service social du GRAAP dans les subventions aux ateliers.....	660'700	903'800
		11'334'000	10'925'500
3637	1. Revenu d'insertion (RI) : augmentation basée sur une croissance estimée à 1% par rapport à 2014 et augmentation des frais de santé liée au passage à une franchise plus élevée pour l'assurance maladie.....	334'101'000	331'420'000
	2. Mesures d'insertion sociale RI (MIS RI) : compensation de la perte de la subvention de 1,3 mios via l'excédent de cotisations du régime PC familles et rente-pont et de 0.7 mios du SDE. Augmentation du nombre de places.....	36'472'000	32'259'100
	3. Frais de placement des personnes handicapées selon la LAIH : création de places nouvelles, création du poste de médecin référent dans les institutions, effets de la politique du personnel, mise à niveau des infrastructures.....	148'484'100	143'428'700
	4. Avances pensions alimentaires BRAPA.....	9'266'500	9'203'900
	5. Aides individuelles LAVI.....	2'298'500	2'283'000
	6. Charges d'exploitation des fonds sous gestion du SPAS, entièrement compensées par les recettes des rubriques 4430, 4489 et 4502.....	500	--
		530'622'600	518'594'700

Département de la santé et de l'action sociale

Renseignements complémentaires		Budget 2015	Budget 2014
4260	1. Recouvrement des frais de poursuite pour le contentieux des CSR (Lausanne excepté)	40'000	40'000
	2. Recouvrement des frais de poursuite pour le contentieux du BRAPA	370'000	370'000
	3. Autres recouvrements du service.....	5'000	5'000
	4. Remboursement de subventions des associations RAS. Basé sur les éléments connus au milieu de l'année 2014.	--	1'000'000
		415'000	1'415'000
4430	Recettes relatives aux fonds hors bilan sous gestion du SPAS. Compensation des charges inscrites aux rubriques 3145, 3439, 3502, 3635 et 3637.		
4489	Recettes relatives aux fonds hors bilan sous gestion du SPAS. Compensation des charges inscrites sous rubriques 3145, 3439, 3502, 3635 et 3637.		
4502	Recettes relatives aux fonds hors bilan sous gestion du SPAS. Compensation des charges inscrites sous rubriques 3145, 3439, 3502, 3635 et 3637.		
4611	Remboursement sur le RI selon la loi fédérale sur l'assistance (LAS).		
4612	Facture sociale aux communes sur la base du 50% des dépenses et recettes soumises au budget 2015		
4630	1. Subvention de l'Office fédéral des migrations (ODM) pour la couverture des frais d'assistance. Appellation ODM : forfait global 2. Augmentation liée à l'afflux de réfugiés annoncé par l'ODM.....	17'500'000	12'370'000
	2. Subvention de l'Office fédéral des migrations (ODM) pour la couverture des frais d'intégration. Appellation ODM : forfait global 4. Augmentation liée à l'afflux de réfugiés annoncé par l'ODM.....	1'780'000	1'400'000
		19'280'000	13'770'000
4635	Remboursements des établissements socio-éducatifs (ESE).		
4637	1. Remboursements sur les frais de placement de la part des résidents des établissements socio-éducatifs.	4'200'000	5'000'000
	2. Remboursements sur les pensions alimentaires.....	9'356'500	9'293'900
	3. Remboursements sur le RI. Estimation sur la base de l'observation des comptes 2013 et de la prévision 2014.....	4'100'000	8'680'000
		17'656'500	22'973'900
037 Administration générale du SSP			
Effectif total 2015 : 77.770 ETP, 2014 : 76.470 ETP			
Postes fixes 2015 : 76.070 ETP, 2014 : 74.770 ETP			
Postes à financement externe 2015 : 1.700 ETP, 2014 : 1.700 ETP			
+1.000 ETP Nouveaux postes au SSP:			
La demande du nouveau poste découle de la réorganisation de la commission des plaintes (COP) et de l'augmentation de nombre de dossiers traités par le Conseil de Santé			
selon décision du Conseil d'Etat du 10.09.2014			
+1.000 ETP gestionnaire de dossiers selon décision du Conseil d'Etat du 27.11.2013			
-0.700 ETP transfert au SPEV selon décision CE du 14.05.2014			
3010	1. Traitement du personnel		
	La variation est en lien avec l'évolution des effectifs et les annuités.	9'548'000	9'300'600
	2. Remboursements d'assurances de perte de gain	-50'000	-50'000
		9'498'000	9'250'600

Département de la santé et de l'action sociale

4	Budget 2015		Budget 2014	Comptes 2013
	Charges	Revenus		
3030 Travailleurs temporaires	3'008'200		1'987'400	982'896.18
3049 Autres Indemnités	1'000		--	--
3050 Cotisations patronales AVS, APG, AC, frais administratifs	681'000		667'100	552'717.51
3052 Cotisations patronales aux caisses de pension	1'253'900		1'189'700	1'031'623.09
3053 Cotisations patronales aux assurances-accidents	20'800		17'600	11'287.21
3054 Cotisations patronales aux caisses d'allocation familiale	237'900		233'800	193'871.51
3059 Autres cotisations patronales	6'700		6'400	5'360.95
3090 Formation et perfectionnement du personnel	5'000		5'000	17'300.98
3099 Autres charges de personnel	19'000		19'000	16'553.65
3100 Matériel de bureau	32'300		32'000	171'719.21
3101 Matériel d'exploitation, fournitures	--		300	38.--
3102 Imprimés, publications	161'500		199'500	--
3103 Littérature spécialisée, magazines	22'000		--	18'089.97
3106 Matériel médical et de laboratoire	992'000		1'004'400	808'895.--
3110 Meubles et appareils de bureau	565'000		20'000	18'711.57
3120 Alimentation et élimination, biens-fonds, PA	53'000		53'000	51'506.--

Département de la santé et de l'action sociale

Renseignements complémentaires		Budget 2015	Budget 2014
3030	<p>1. Personnel occasionnel Les besoins supplémentaires sont nécessaires pour renforcer la surveillance des institutions subventionnées et du SSP (système de contrôle interne), le monitoring du système de la santé publique ainsi que la lutte contre la pénurie du personnel (nouvelles formations avec le DFJC)</p> <p>2. Médecins scolaires s'occupant de la santé scolaire dans la formation postobligatoire</p> <p>3. Cercles de qualité dans les EMS Croissance du nombre d'EMS avec des cercles de qualité actifs induisant un financement supplémentaire des médecins et pharmaciens participants.....</p>	<p>846'300</p> <p>204'200</p> <p>1'957'700</p> <p>3'008'200</p>	<p>525'500</p> <p>204'200</p> <p>1'257'700</p> <p>1'987'400</p>
3102	<p>Impression des documents, publications et brochures du SSP Les fiches d'interventions préhospitalières sont dorénavant gérées via un logiciel et sur tablettes.</p> <p>Frais d'achat de livres, journaux, documents et frais d'annonce. Transfert à la rubrique 037.3103 afin de mieux respecter le plan comptable MCH2.</p>	<p>161'500</p> <p>--</p> <p>161'500</p>	<p>177'500</p> <p>22'000</p> <p>199'500</p>
3106	<p>1. Maladies transmissibles Financement des frais d'achat de matériel, enquêtes et parfois traitements, destinés à éviter la propagation de maladies, telles que la tuberculose, les hépatites, les méningites, la rougeole, la grippe etc.</p> <p>2. Vaccins scolaires (entièrement remboursés par santésuisse, voir rubrique 037.4260).....</p> <p>3. Vaccins contre le cancer du col de l'utérus (remboursés par santésuisse voir la rubrique 037.4260).....</p>	<p>135'000</p> <p>350'000</p> <p>507'000</p> <p>992'000</p>	<p>135'000</p> <p>350'000</p> <p>519'400</p> <p>1'004'400</p>
3110	Travaux dans les locaux SSP et aménagement mobilier afin de créer de nouveaux bureaux et salles de réunion.		
3120	<p>Prévention SIDA Financement des frais de transport de déchets (seringues usagées) et de récupération du matériel d'injection utilisé par les toxicomanes.</p>		

Département de la santé et de l'action sociale

4	Budget 2015		Budget 2014	Comptes 2013
	Charges	Revenus		
3130 Prestations de services de tiers.....	1'271'000		1'331'000	1'226'317.32
3132 Honoraires Conseillers externes, experts, spécialistes, etc.....	1'466'200		1'816'200	1'465'851.97
3150 Entretien de meubles et appareils de bureau	5'000		5'000	3'232.55
3160 Loyer et bail à ferme des biens-fonds.....	62'300		78'900	56'131.55
3161 Loyers, frais d'utilisation des immobilisations.....	47'600		49'600	44'355.55
3170 Dédommagements - Frais de déplacement et autres frais	73'500		73'500	58'813.37
3180 Réévaluations sur créances.....	--		--	5'163'826.90
3181 Pertes sur créance effectives.....	10'000		10'000	400.--
3199 Autres charges d'exploitation.....	245'200		245'200	244'999.25

Département de la santé et de l'action sociale

Renseignements complémentaires		Budget 2015	Budget 2014
3130	<p>1. Indemnités à la Policlinique médicale universitaire (PMU) pour le médecin-conseil (dentiste) En 2015 transfert du budget à la rubrique 060.3634 dans le contrat de prestations du CHUV des indemnités à la Policlinique médicale universitaire (PMU) pour compte du médecin-conseil (dentiste).....</p> <p>2. Comités de pilotage et groupes de travail dans les domaines de la filière diabète, de la politique gériatrique et de la santé mentale. Le budget a été adapté à la prévision 2014 via un transfert du point 10.....</p> <p>3. Frais d'organisation de congrès La participation du SSP au salon Planète Santé explique la variation par rapport au budget 2014.....</p> <p>4. Frais bancaires</p> <p>5. Frais de contentieux et de poursuites.....</p> <p>6. Frais de surveillance, liés à la sécurisation du bureau de médiation.....</p> <p>7. Frais de représentation Frais occasionnés lors des séances entre le Chef du Département ou la Cheffe de service et les partenaires du SSP.....</p> <p>8. Frais de port.....</p> <p>9. Frais de téléphone.....</p> <p>10. Indemnités et frais des commissions extraparlimentaires (nommées par le Conseil d'Etat). Le budget 2015 est adapté à la prévision 2014. Une partie du disponible sert à financer les groupes de travail et les comités de pilotages actifs dans les différents programmes du SSP (point 2).....</p> <p>11. Frais de transport de tiers.....</p> <p>12. Cotisations 12.1. Conférence latine des affaires sociales et sanitaires (CLASS)..... 12.2. Conférence suisse des directrices et directeurs cantonaux de la santé (CDS)..... 12.3. Interassociation de sauvetage Passage de la cotisation de 7 à 9 centimes sur le nombre d'habitant du canton sur décision de la CDS..... 12.4. Association intercantonale pour l'assurance qualité dans les hôpitaux (AIQ)</p> <p>12.5. Académie de Chiropratique.....</p> <p>12.6. Cotisations aux institutions de droit privé</p>	<p>--</p> <p>63'400</p> <p>70'000</p> <p>200</p> <p>500</p> <p>2'000</p> <p>47'000</p> <p>59'000</p> <p>46'000</p> <p>68'000</p> <p>6'000</p> <p>347'200</p> <p>420'600</p> <p>67'500</p> <p>15'000</p> <p>20'000</p> <p>38'600</p> <p>1'271'000</p>	<p>75'000</p> <p>53'400</p> <p>20'000</p> <p>200</p> <p>500</p> <p>2'000</p> <p>49'500</p> <p>60'000</p> <p>48'000</p> <p>128'000</p> <p>3'000</p> <p>333'000</p> <p>415'000</p> <p>65'700</p> <p>14'600</p> <p>20'000</p> <p>43'100</p> <p>1'331'000</p>
3132	<p>Honoraires des conseillers externes et experts Dans le cadre des études et des projets liés à la mise en place de la politique sanitaire 2013- 2017 et de la stratégie e-health, aux changements de loi, au développement du fonctionnement du service ainsi qu'à l'information de la population, le SSP recourt à des experts externes. Le budget 2015 a été adapté aux comptes 2013.</p>		
3160	Frais de location de locaux pour le médiateur santé, le secrétariat exécutif des commissions des plaintes et la Commission cantonale (VD) d'éthique de la recherche sur l'être humain.		
3161	Frais de location de photocopieurs et imprimantes multifonction.		
3170	<p>1. Frais de transport provoqués par l'activité professionnelle</p> <p>2. Frais de repas et d'hôtel.....</p> <p>3. Autres frais divers pour le personnel.....</p>	<p>52'000</p> <p>21'000</p> <p>500</p> <p>73'500</p>	<p>52'000</p> <p>21'000</p> <p>500</p> <p>73'500</p>
3199	<p>1. Emoluments de justice et dépenses judiciaires dus par l'Etat de Vaud dans les affaires suivies par le SSP</p> <p>2. Placements à des fins d'assistance (PLAFA) - Prise en charge des frais médicaux lors de l'ordonnance de PLAFA. Avec la révision CODEX, l'Etat doit assumer une partie des frais liés aux PLAFA. Le nombre de PLAFA prononcés est variable.....</p> <p>3. Frais divers.....</p>	<p>15'000</p> <p>230'000</p> <p>200</p> <p>245'200</p>	<p>15'000</p> <p>230'000</p> <p>200</p> <p>245'200</p>

Département de la santé et de l'action sociale

4	Budget 2015		Budget 2014	Comptes 2013
	Charges	Revenus		
3511 Attributions aux fonds du capital propre.....	2'000'000		2'000'000	1'815'389.38
3634 Subventions accordées aux entreprises publiques.....	80'500		--	--
3636 Subv accordées aux organisations privées à but non lucratif.....	5'653'700		7'295'400	2'600'087.10
3637 Subventions accordées aux ménages privés.....	5'000		5'000	4'810.50
4210 Emoluments pour actes administratifs.....		260'000	260'000	306'789.--
4250 Ventes.....		100	100	--

Département de la santé et de l'action sociale

Renseignements complémentaires		Budget 2015	Budget 2014
3511	1. Fonds pour le développement de la prévention et de la promotion de la santé.....	550'000	550'000
	2. Fonds de réserve de la dîme de l'alcool.....	750'000	750'000
	3. Fonds pour la prévention et la lutte contre les addictions		
	Alimentation par les valeurs patrimoniales confisquées versées par le SPEN, ainsi		
	que par le produit des créances compensatrices versées par le SJL.....	700'000	700'000
		2'000'000	2'000'000
3634	Projet d'observatoire vaudois des professions soignantes Transfert de la rubrique 037.3636 afin de mieux respecter le plan comptable MCH2 (financement d'une entité publique).		
3636	1. Projets inter-cantonaux		
	1.1 Centre suisse d'information toxicologique.....	132'000	130'000
	1.2 Projet d'observatoire vaudois des professions soignantes		
	Transfert à la rubrique 037.3634.....	--	80'500
	1.3 Inspection régionale romande des fabricants de médicaments.....	45'000	45'000
	1.4 Commission cantonale d'éthique de la recherche sur l'être humain (CER-VD) L'organisation de la CER-VD doit être progressivement adaptée, avec notamment		
	la revalorisation salariale des membres du bureau présidentiel.....	700'000	600'000
	1.5 Fondation (suisse) pour la sécurité des patients.....	96'700	94'900
	1.6 Laboratoire événements biologiques.....	19'000	19'000
	2. Autres subventions		
	2.1 Pays en voie de développement (PVD) : soutien à des projets de santé dans		
	les PVD.....	715'000	715'000
	2.2 Subvention à l'Hôpital Riviera-Chablais Vaud-Valais (nouvel		
	établissement autonome de droit public) pour financer ses charges de		
	constitution et de mise en route, notamment le conseil d'administration et		
	l'ensemble des commissions.		
	Transfert à la rubrique 060.3636 point 1.....	--	665'000
	2.3 Convention entre le DSAS et la Société vaudoise de médecine (SVM) pour la		
	garde médicale et le partenariat public-privé.....	300'000	300'000
	2.4 Partenariat public-privé DSAS-Société vaudoise de pharmacie (SVPh).....	100'000	100'000
	2.5 Dons, aides et subventions casuels.....	36'000	36'000
	Prélèvements sur les fonds du bilan pour financer différents projets de santé		
	publique.		
	- fonds pour la prévention et la lutte contre les addictions		
	- fonds de prévention		
	- fonds de la dîme de l'alcool		
	Le nombre de projets présentés et acceptés en 2014 a été fortement inférieur		
	aux prévisions. Adaptation aux chiffres 2014 et aux prévisions pour 2015.....	3'510'000	4'510'000
		5'653'700	7'295'400
4210	Autorisations délivrées		
	- autorisations de pratiquer relatives aux professions de la santé		
	- autorisations d'exploiter une installation sanitaire		
	- autorisations d'exploiter un établissement sanitaire		
	- autorisations de diriger un établissement sanitaire		
	- autorisations de fabrication de médicaments par les pharmacies et drogueries		
	- autorisations de mise sur le marché des médicaments fabriqués par les		
	pharmacies et drogueries		

Département de la santé et de l'action sociale

Renseignements complémentaires		Budget 2015	Budget 2014
4260	<p>1. Remboursement par les assureurs-maladie de vaccins scolaires. Ces recettes compensent intégralement les charges inscrites à cet effet au compte 3106</p> <p>2. Remboursement par les assureurs-maladie des vaccins contre le cancer du col de l'utérus (voir compte 3106).....</p> <p>3. Retenue téléphonie mobile du personnel.....</p> <p>4. Retenue parking du personnel.....</p> <p>5. Remboursement par le Fonds de gestion des conventions de 1 ETP d'économiste.....</p> <p>6. Alimentation du fonds pour la prévention et la lutte contre les addictions par les valeurs patrimoniales confisquées versées par le SPEN, ainsi que par le produit des créances compensatrices (calculées sur la base d'une estimation de l'enrichissement résultant du trafic de stupéfiants) versées par le SJL.....</p>	<p>350'000</p> <p>481'700</p> <p>7'500</p> <p>11'500</p> <p>125'900</p> <p>700'000</p> <p>1'676'600</p>	<p>350'000</p> <p>493'400</p> <p>7'500</p> <p>11'500</p> <p>113'000</p> <p>700'000</p> <p>1'675'400</p>
4600	<p>Part de la dîme de l'alcool destinée à alimenter le fonds de la dîme de l'alcool. Le solde de la dîme de l'alcool figure à la rubrique 063.4600</p>		
	060 Hospitalisation d'intérêt public		
3634	<p>1. Groupe CHUV - Exploitation : patients vaudois LAMal , LAA/AI/AMF, prestations d'intérêt général (TSP), formation Facteurs de variation en 2015 : Effet DECFO 2013 : +1.4mios Adaptation au financement effectif 2014 : -3.1mios Transferts internes SSP pour pérennisation de projets: +2.7mios Effets salariaux (annuités, LPP, revalorisation salariale des médecins cadres) : +7.7mios Développement des activités (y compris l'oncologie, la médecine hautement spécialisée et les tâches de santé publique) : +7.2mios.....</p> <p>2. Groupe CHUV - Investissement : Amortissements et intérêts des bâtiments du CHUV, location de surfaces, amortissement du crédit d'inventaire et impact sur le fonds d'entretien Facteurs de variation en 2015 : Amortissements et intérêts des immeubles (>8mios), modification de la méthode d'amortissement et intérêts du service de la dette calculés sur la base des dépenses effectives et non plus des montants décrets, suite au passage aux nouvelles normes comptables MCH2 : -13.4mios Amortissements et intérêts des objets de 1 à 8 millions : +1.8mios Amortissements et intérêts du crédit d'inventaire (<1mio) : +0.4mio Loyers : +1.1mios Fonds d'entretien : +0.3mio</p>	<p>548'204'800</p> <p>97'734'100</p> <p>645'938'900</p>	<p>532'329'600</p> <p>107'533'700</p> <p>639'863'300</p>
3635	<p>1. Cliniques privées inscrites sur la liste LAMal - Exploitation : patients LAMal VD Facteurs de variation en 2015 : Croissance d'activité LAMal 2013 et 2014 : +4.1mios Croissance d'activité LAMal 2015 : +1mio.....</p> <p>2. Cliniques privées inscrites sur la liste LAMal - Investissement : patients LAMal VD Facteurs de variation en 2015 : Croissance d'activité LAMal 2013 et 2014 : +0.4mio Croissance d'activité LAMal 2015 : +0.1mio</p>	<p>21'926'700</p> <p>2'420'000</p> <p>24'346'700</p>	<p>16'819'400</p> <p>1'900'000</p> <p>18'719'400</p>

Département de la santé et de l'action sociale

Renseignements complémentaires		Budget 2015	Budget 2014
3636	<p>1. FHV - Exploitation : patients vaudois LAMal, LAA/AI/AMF, prestations d'intérêt général, enseignement et recherche</p> <p>Facteurs de variation en 2015 :</p> <p>Adaptation au financement effectif selon les conventions hospitalières 2014 : +4.1mios</p> <p>Transferts internes SSP : +0.7mio</p> <p>Effets salariaux : +2.2mios</p> <p>Développement des activités (croissance démographique, tâches de santé publique et mise en place de l'Hôpital Riviera-Chablais) : +6.6mios</p>	283'413'800	269'862'800
	<p>2. FHV - Investissement : patients vaudois LAMal et LAA/AI/AMF</p> <p>Facteurs de variation en 2015 :</p> <p>Financement des investissements à la prestation : +0.6mio</p>	19'967'400	19'351'800
	<p>3. Patients VD hospitalisés hors canton</p> <p>Facteurs de variation en 2015 :</p> <p>Croissance démographique : +0.4mio</p>	31'000'000	30'616'100
	<p>4. Intérêts passifs du compte de clearing Etat/CEESV</p> <p>Facteurs de variation en 2015 :</p> <p>Adaptation au solde moyen du compte de clearing de 100mios et au taux d'intérêt budgétisé pour 2015 de 2.13%</p>	2'130'000	3'806'000
	<p>5. Développement - Projets partagés entre différents hôpitaux (Engorgement, eHealth, sécurité patients)</p> <p>Facteurs de variation en 2015 :</p> <p>Transferts internes SSP : +0.3mio</p> <p>Financement pour faire face à l'engorgement hospitalier : +8.1mios</p>	9'153'800	721'200
		345'665'000	324'357'900
4260	<p>1. Remboursement CHUV de la part assureurs et autres payeurs que le canton de Vaud pour les investissements</p> <p>Facteurs de variation en 2015 :</p> <p>Adaptation au financement prévu dans les conventions hospitalières 2014 : +3.3mios</p>	36'000'000	32'723'800
	<p>2. Part de la taxe sur les revenus bruts du jeu versée par la Loterie Romande utilisée pour financer le Centre de jeu excessif</p>	530'000	530'000
		36'530'000	33'253'800
4400	<p>Intérêts versés par la CEESV : intérêts sur le compte de clearing Etat/CEESV et sur les comptes de liquidités de la CEESV, ainsi que les intérêts de retard.</p> <p>Facteurs de variations en 2015 :</p> <p>Adaptation au solde moyen du compte de clearing de 100mios et au taux d'intérêt budgétisé pour 2015 de 2.13% : +0.7mio</p> <p>Augmentation des intérêts de retard attendus : +0.5mio</p>		
4510	<p>Prélèvement sur le fonds du bilan du CHUV</p> <p>En 2015, comptabilisation dans le compte 4634 suite aux nouvelles normes comptables MCH2.</p>		
4612	<p>Participation des communes à la facture sociale pour les dépenses liées à la Consultation Psychothérapeutique pour Migrants (CPM) d'Appartenances.</p> <p>Hors facture sociale dès 2015</p>		
4634	<p>Prélèvement sur le fonds du bilan du CHUV</p> <p>Transfert de la rubrique 060.4510.</p>		
	061 Secteur médico-social + réseaux de soins		

Département de la santé et de l'action sociale

4	Budget 2015		Budget 2014	Comptes 2013
	Charges	Revenus		
3634 Subventions accordées aux entreprises publiques.....	5'745'500		4'247'400	2'140'907.--
3635 Subventions accordées aux entreprises privées.....	20'824'000		20'808'000	--

Département de la santé et de l'action sociale

Renseignements complémentaires		Budget 2015	Budget 2014
3634	Institutions publiques		
	1. Infirmières scolaires de la ville de Lausanne.....	2'251'400	2'251'400
	2. Programme de soins palliatifs - CHUV.....	472'700	472'700
	3. Prise en charge des diabétiques par les filières de soins Mise en oeuvre du programme cantonal de lutte contre le diabète et ses conséquences et financement des actions prioritaires réalisées à la Policlinique médicale universitaire (PMU). Transfert à la rubrique 061.3636, car la subvention est directement allouée à une association d'intérêt public.....	--	103'000
	4. Programmes de santé mentale - CHUV Financement de la réalisation du plan de santé mentale au Département de Psychiatrie du CHUV. Les besoins supplémentaires en 2015 sont liés: - à l'extension du Projet RESSORT (insertion professionnelle des personnes souffrants des troubles psychiques) au secteur Ouest - à la pérennisation de l'unité de traitement et des addictions du Nord vaudois - au renforcement du dispositif d'orientation des situations d'urgences en pédopsychiatrie - à la création d'un Centre thérapeutique de jour du Nord vaudois.....	2'048'100	277'000
	5. Vieillesse et santé - CHUV Mise en oeuvre et développement de la politique 'Vieillesse et santé' Transfert à la rubrique 060.3634 (pérennisation des activités et intégration dans le contrat de prestation CHUV).....	973'300	1'143'300
		5'745'500	4'247'400
3635	Entreprises à but lucratif		
	1. Financement résiduel (part non prise en charge par les assureurs maladie) des structures de soins de jour et de nuit des organisations de soins à domicile (OSAD) et des EMS à but commercial Adaptation à la prévision 2014.....	3'204'000	3'470'000
	2. Financement résiduel des organisations de soins à domicile (OSAD) et infirmières privées Adaptation aux comptes 2013 et pérennisation du crédit supplémentaire 2014.....	3'100'000	2'200'000
	3. Financement des infrastructures des EMS à but commercial Adaptation à la prévision 2014.....	14'520'000	15'138'000
		20'824'000	20'808'000

Département de la santé et de l'action sociale

4	Budget 2015		Budget 2014	Comptes 2013
	Charges	Revenus		
3636 Subv accordées aux organisations privées à but non lucratif	152'621'500		135'277'700	140'406'031.94

Département de la santé et de l'action sociale

Renseignements complémentaires		Budget 2015	Budget 2014
3636	Institutions privées à but non-lucratif		
	1. Exploitation		
	1.1 Association vaudoise d'aide et de soins à domicile (AVASAD)		
	Une partie de la subvention à l'AVASAD est versée par le Service des assurances sociales et de l'hébergement (SASH) à la rubrique 035.3636. Le besoin supplémentaire découle notamment de la reprise des coûts du siège (50% SASH et 50% SSP) et de l'augmentation du financement résiduel (100% SSP) selon l'Accord Canton-Communes ainsi que de l'évolution de la masse salariale et des adaptations aux comptes 2013.....	80'393'700	72'426'700
	1.2 Financement résiduel (part non prise en charge par les assureurs maladie) pour les établissements reconnus d'intérêt public		
	Augmentation du taux des patients autonomes de 24% à 31% (transfert d'une partie du financement du résiduel du SASH au SSP). Les ouvertures de lits et les annuités engendrent un besoin de financement de CHF 3.4 mios (dont CHF 1.1 mio pour le SSP).....	29'019'000	22'048'500
	1.3 Complément de financement aux établissements effectuant une prise en charge adaptée à des situations complexes		
	Prise en charge de patients victimes d'un accident cérébro-vasculaire qui présentent des problèmes neurogériatriques, de patients atteints de sclérose en plaques ou vivant avec le VIH.....	7'060'500	7'012'800
	1.4 Bureaux régionaux d'information et d'orientation médico-sociale (BRIO)		
	Les BRIOs ont pour mission de collecter et traiter les demandes médico-sociales et de tenir à jour en temps réel les capacités de prise en charge d'un groupe d'institutions. Ils sont également tenus d'assurer les tâches d'information, de liaison et d'accompagnement nécessaires à une bonne orientation des patients. L'augmentation est en lien avec la croissance de la population de plus de 75 ans dans le canton de Vaud (selon la directive BRIO).....	4'762'800	4'591'600
	1.5 Programme de soins palliatifs - mesures dans différentes organisations reconnues d'intérêt public (hors CHUV)		
	Adaptation aux comptes 2013 et à la prévision 2014.....	3'285'200	3'365'200
	1.6 Prise en charge des diabétiques par les filières de soins dans les établissements privés reconnus d'intérêts publics		
	Le SSP finance le pilotage et la mise en oeuvre du programme cantonal de lutte contre le diabète et ses conséquences. Les besoins supplémentaires sont engendrés par la mise en oeuvre de la filière cantonale diabète et système d'information. Transfert de la rubrique 061.3634. CHF 103'000.-	2'113'800	1'745'800
	1.7 Lutte contre la pénurie de personnel soignant		
	Réalisation de démarches visant la réinsertion et le recrutement des professionnels de la santé. Transfert de la DGEP pour le financement du Centre d'information des professions santé-social (CIPS): CHF 344'400.-	1'437'900	1'193'500
	1.8 Formation postgrade du personnel soignant		
	Soutien à la formation postgrade du personnel soignant par contribution aux frais d'inscription et décolage dans le domaine de la gériatrie, psychogériatrie, psychiatrie et santé communautaire. Adaptation aux comptes 2013.....	333'600	433'600
	1.9 Réseaux de soins		
	Subventionnement des activités permanentes des réseaux de soins. Les besoins supplémentaires découlent du :		
	- développement du système d'information pour la Coordination des réseaux de soins (CORES)		
	- projet 'Organisation sanitaire régionale intégrée et coordonnée' (OSRIC)		
	- projet 'Trajectoire, information et orientation' (TIO)		
	- développement de la filière d'accompagnement et d'hébergement psychiatrique	3'300'500	2'691'500
	1.10 Programmes de santé mentale		
	Réalisation du plan de santé mentale à la Fondation de Nant. Les besoins supplémentaires sont liés :		
	- à la pérennisation du projet DEPART Est qui vise à réduire l'impact des substances psychotropes à l'adolescence		
	- au renforcement de l'équipe mobile de psychiatrie pour les personnes âgées.....	2'867'500	2'325'700
	1.11 Vieillesse et santé		

Département de la santé et de l'action sociale

4	Budget 2015		Budget 2014	Comptes 2013
	Charges	Revenus		
4260 Remboursements et participations de tiers.....		--	--	605'956.--
062 Chaîne des urgences.....	24'463'300		22'798'000	21'083'667.75
3634 Subventions accordées aux entreprises publiques.....	5'598'500		5'744'400	--
3635 Subventions accordées aux entreprises privées.....	333'600		330'500	--

Département de la santé et de l'action sociale

Renseignements complémentaires		Budget 2015	Budget 2014
<p>Mise en oeuvre et développement de la politique 'Vieillesse et santé' (hors CHUV).</p> <p>Les besoins supplémentaires sont engendrés par le déploiement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - du programme 'Soins aigus aux seniors' - de la consultation gériatrique (Ouest, Nord) - de l'intégration des soins et services (guichet intégré, gestion de cas) - du programme 'Pas de retraite pour ma santé' - d'un outil d'aide à la prévention pour les médecins traitants (EMPREV)..... 		2'516'200	1'816'200
<p>2. Infrastructures</p> <p>2.1 Service de la dette des infrastructures immobilières EMS à but idéal</p> <p>Les besoins supplémentaires sont engendrés par la consolidation des garanties au cours de l'année 2014 et en 2015. Le taux d'intérêt pour les nouvelles garanties reste inchangé par rapport au budget 2014 (1.5%).....</p>		9'955'600	9'548'900
<p>2.2 Financement des loyers et leasings aux EMS à but idéal</p> <p>Adaptation à la prévision 2014.....</p>		2'700'000	2'806'000
<p>2.3. Restructuration des EMS</p> <p>Financement des travaux d'aménagement, de mise en conformité, de transformation et de compensation pour pertes d'exploitation durant les travaux.</p> <p>Adaptation à la prévision 2014.....</p>		2'875'200	3'271'700
		152'621'500	135'277'700
062 Chaîne des urgences			
3634	<p>Institutions publiques (CHUV, Ville de Lausanne, ...)</p> <p>1. Subventions aux services d'ambulances</p> <p>Les besoins supplémentaires sont liés aux ambulanciers qui sont transférés de la caisse de pension de l'hôpital de Chablais à la caisse de pension de la commune d'Aigle.....</p>	4'581'200	4'473'400
	<p>2. Subventions aux Services Mobile d'Urgence et de Réanimation (SMUR) sur la base de conventions et contribution du CHUV à la REGA</p> <p>Les besoins supplémentaires découlent de l'adaptation de la rémunération des médecins smuristes.....</p>	582'000	450'000
	<p>3. Subventions Fondation Urgences Santé (FUS) : paiement du loyer au SIPAL et centre de formation en médecine de catastrophe (CEFOCA) du CHUV.</p> <p>Transfert à la rubrique 060.3634 (CHUV) de 466'700.- des prestations du service des urgences (CEFOCA, REGA, CMSU) afin de les intégrer dans le contrat de prestation CHUV.....</p>	234'300	701'000
	<p>4. Subvention pour le dispositif sanitaire d'organisation en cas de catastrophe (ORCA)</p> <p>En 2015, le dispositif ORCA sera renforcé.....</p>	201'000	120'000
		5'598'500	5'744'400
3635	<p>Entreprises privées</p> <p>1. Logiciel intercantonal des fiches d'interventions pré-hospitalières.....</p>	--	30'000
	<p>2. REMU (Renforcement Médical Urgent).....</p>	300'500	300'500
	<p>3. Financement ORCA (exercices, prévention et formation).....</p>	33'100	--
		333'600	330'500

Département de la santé et de l'action sociale

4	Budget 2015		Budget 2014	Comptes 2013
	Charges	Revenus		
3636 Subv accordées aux organisations privées à but non lucratif	18'531'200		16'723'100	21'083'667.75
063 Promotion santé et prévention maladies	21'852'700	3'016'000	21'471'300 2'991'000	22'390'820.70 3'758'491.88
3634 Subventions accordées aux entreprises publiques.....	377'400		1'343'400	--

Département de la santé et de l'action sociale

Renseignements complémentaires		Budget 2015	Budget 2014
3636	Institutions privées reconnues d'intérêt public		
	1. Subventions aux services d'ambulances		
	Financement des ambulances, équipements et amortissement des véhicules. Une équipe supplémentaire d'ambulance sur la Côte est nécessaire suite à l'évolution démographique de cette région. En outre, les salaires des ambulanciers sont revalorisés (fin 2014).....	6'748'700	5'567'700
	2. Financement des Services Mobiles d'Urgence et de Réanimation (SMUR).....	3'261'400	3'261'400
	3. Subventions de la Fondation Urgences Santé (FUS, soit Centrale 144 + Centrale téléphonique des médecins de garde), Equipe mobile d'urgences sociales (EMUS), Ecole supérieure de soins ambulanciers (ES ASUR). Les besoins supplémentaires sont utilisés pour financer l'impact de la croissance démographique et la revalorisation des salaires des régulateurs (pénurie du personnel) à la FUS.....	8'291'100	7'464'000
	4. Subvention pour le dispositif sanitaire ORCA destiné au Groupe sanitaire Lausanne, à l'Hôpital intercantonal de la Broye et à l'Hôpital du Chablais.....	230'000	230'000
	5. Organisation et mise en place du service sanitaire durant la manifestation AIR 14.....	--	200'000
		18'531'200	16'723'100
	063 Promotion santé et prévention maladies		
3634	Institutions publiques de prévention et promotion de la santé		
	1. Soins infirmiers aux requérants d'asile		
	Pérennisation des mesures et transfert à la rubrique 060.3634.....	--	513'500
	2. Participation aux prestations du Programme cantonal de promotion de la santé et de prévention primaire enfants (0-4 ans)-parents réalisées au CHUV.....	377'400	377'400
	3. Prévention des dépendances auprès des jeunes Mise en oeuvre des programmes cantonaux prioritaires de prévention dans les écoles par le CHUV. Intervention précoce auprès des jeunes consommateurs de psychotropes. Pérennisation des mesures et transfert à la rubrique 060.3634.....	--	452'500
		377'400	1'343'400

Département de la santé et de l'action sociale

4	Budget 2015		Budget 2014	Comptes 2013
	Charges	Revenus		
3636 Subv accordées aux organisations privées à but non lucratif	21'475'300		20'127'900	22'390'820.70
4260 Remboursements et participations de tiers		195'000	170'000	195'651.88

Département de la santé et de l'action sociale

Renseignements complémentaires		Budget 2015	Budget 2014
3636	<p>1. Institutions de prévention reconnues d'intérêt public</p> <p>1.1 Prévention et dépistage auprès de la population : maladies cardio-vasculaires, accidents enfants Les besoins supplémentaires sont engendrés par le développement du système d'informations et des bilans conseil santé en entreprises.....</p> <p>1.2 Centres de consultation en santé sexuelle et reproductive, consultations de grossesse, éducation sexuelle en milieu scolaire, conseil en périnatalité, prestation du programme cantonal de promotion de la santé et de prévention primaire enfants (0-4 ans)-parents. Les besoins supplémentaires en 2015 découlent: - du Conseil en périnatalité: afin d'assurer une qualité des prestations similaire dans toutes les régions du canton, les dotations doivent être augmentées. - de la Consultation en santé sexuelle : la consultation pour la région de Morges doit être médicalisée.....</p> <p>1.3 Cours de préparation à la naissance pour les femmes migrantes La prestation sera étendue à la région Est en 2015.....</p> <p>1.4 Coordinations régionales prévention</p> <p>1.5 Programme cantonal de dépistage du cancer du sein.....</p> <p>1.6 Hygiène et prévention de l'infection - réseaux Coordination en matière d'hygiène et de prévention de l'infection dans les régions. En 2015 le montant est transféré sur la rubrique 060.3634 'HPCI-Unité cantonale' (intégration dans le contrat de prestation CHUV).....</p> <p>2. Prévention et lutte contre les dépendances dans les institutions privées reconnues d'intérêt public</p> <p>2.1 Prévention et lutte contre la toxicomanie Financement d'organismes de type ambulatoire permettant une cohésion et une coordination de l'ensemble du dispositif toxicomanie du canton. Renforcement du dispositif cantonal de prévention et de lutte contre les toxicodépendances et suivi des personnes conduisant alcoolisées ou ayant consommé des stupéfiants. Reprise en 2015 du financement par le SSP des prestations à bas seuil financées précédemment par d'autres instances.</p> <p>2.2 Centre d'aide et de prévention en matière de toxicomanie</p> <p>2.3 Prévention et traitements alcoologiques ambulatoires dans l'ensemble du canton.....</p> <p>2.4 Prévention des dépendances auprès des jeunes Mise en oeuvre des programmes cantonaux prioritaires de prévention dans les écoles</p> <p>2.5 Accompagnement social de personnes alcoolodépendantes dans l'ensemble du canton.....</p> <p>2.6 Prévention du tabagisme Financement du Centre de référence cantonal en matière de prévention du tabagisme (co-financement par le Fonds Fédéral de prévention du tabagisme).....</p> <p>2.7 Financement de la part vaudoise du Programme intercantonal de lutte contre la dépendance au jeu.....</p> <p>3. Prévention et lutte contre les maladies transmissibles dans les établissements reconnus d'intérêt public</p> <p>3.1 Prestations et accompagnement de type médico-social pour des personnes souffrant dans leur santé (addictions, SIDA).....</p> <p>3.2 Lutte contre les maladies transmissibles Soutien de programmes réalisés annuellement par des organismes spécialisés, notamment pour des populations vulnérables ciblées Adaptation à la prévision 2014.....</p> <p>3.3 Prévention et lutte contre la tuberculose Adaptation à la prévision 2014.....</p>	<p>2'756'300</p> <p>5'428'800</p> <p>271'900</p> <p>784'000</p> <p>1'676'400</p> <p>--</p> <p>3'978'200</p> <p>624'300</p> <p>2'531'400</p> <p>158'500</p> <p>223'000</p> <p>486'800</p> <p>170'000</p> <p>720'200</p> <p>1'375'500</p> <p>290'000</p> <p>21'475'300</p>	<p>2'339'100</p> <p>4'805'800</p> <p>201'200</p> <p>767'000</p> <p>1'655'400</p> <p>617'500</p> <p>2'997'600</p> <p>608'500</p> <p>2'456'600</p> <p>154'500</p> <p>217'400</p> <p>522'800</p> <p>170'000</p> <p>720'200</p> <p>1'430'300</p> <p>464'000</p> <p>20'127'900</p>
4260	Part de la taxe sur les revenus bruts du jeu versée par la Loterie Romande utilisée pour financer le Programme intercantonal de lutte contre la dépendance au jeu		

Département de la santé et de l'action sociale

4	Budget 2015		Budget 2014	Comptes 2013
	Charges	Revenus		
4600 Part aux revenus de la Confédération.....		1'710'000	1'710'000	2'451'840.--
4612 Dédommagements des communes et des syndicats intercommunaux.....		1'111'000	1'111'000	1'111'000.--
050 Chancellerie d'Etat.....	13'243'700	353'800	13'169'300	12'313'208.72
			378'900	419'196.22
3000 Salaires des autorités et juges.....	1'759'300		1'759'300	1'759'207.77
3010 Salaires du personnel administratif et d'exploitation.....	5'074'600		5'010'400	4'840'808.96
3030 Travailleurs temporaires.....	252'700		140'500	237'326.11
3042 Indemnités de repas.....	--		--	-626.50
3049 Autres Indemnités.....	2'000		5'000	2'036.--
3050 Cotisations patronales AVS, APG, AC, frais administratifs.....	436'300		422'600	417'478.71
3052 Cotisations patronales aux caisses de pension.....	727'100		694'900	660'178.11
3053 Cotisations patronales aux assurances-accidents.....	10'300		8'200	6'794.35
3054 Cotisations patronales aux caisses d'allocation familiale.....	154'100		150'500	148'135.61
3059 Autres cotisations patronales.....	4'900		4'900	4'088.60
3060 Prestations de l'employeur - Pensions.....	2'365'000		2'367'000	2'325'324.20
3062 Prest empl/Alloc renchérissement rentes et parts de rente.....	270'000		268'000	266'145.--
3090 Formation et perfectionnement du personnel.....	--		15'400	2'828.80
3099 Autres charges de personnel.....	14'500		14'500	10'257.25
3100 Matériel de bureau.....	82'000		82'000	70'052.08
3101 Matériel d'exploitation, fournitures.....	13'700		13'700	11'524.10
3102 Imprimés, publications.....	401'000		438'900	363'910.78
3103 Littérature spécialisée, magazines.....	87'600		87'600	22'683.10
3105 Denrées alimentaires.....	97'500		97'500	88'827.95
3110 Meubles et appareils de bureau.....	8'500		8'500	4'806.85

Département de la santé et de l'action sociale

Renseignements complémentaires		Budget 2015	Budget 2014
4600	Régie fédérale des alcools (RFA) au titre de la dîme cantonale de l'alcool Attribution complémentaire de CHF 750'000.- au fonds de la dîme de l'alcool à la rubrique 037.4600		
4612	Participation des communes à la facture sociale pour la consultation en santé sexuelle et reproductive		
050	Chancellerie d'Etat		
	Effectif total 2015 : 50.300 ETP, 2014 : 49.700 ETP Postes fixes 2015 : 43.300 ETP, 2014 : 42.700 ETP Conseillers d'Etat 2015 : 7.000 ETP, 2014 : 7.000 ETP +0.200 ETP Poste fixe d'archiviste, Archives cantonales vaudoises selon décision du Conseil d'Etat du 10.09.2014 +0.400 ETP Poste fixe de secrétaire d'unité, Protection des données et transparence selon décision du Conseil d'Etat du 10.09.2014		
3000	Traitement des conseiller-ère-s d'Etat		
3030	Personnel auxiliaire en appui aux Archives cantonales vaudoises et aux autres entités rattachées au service (remplacements suite à des imprévus/absences notamment) Traductions diverses effectuées par des personnes non indépendantes dont le salaire est soumis à l'AVS		
3049	1. Indemnités pour le personnel (service de piquet durant les week-ends et les jours fériés).....	2'000	4'000
	2. Indemnité forfaitaire pour les frais professionnels des apprentis (apprentie médiaticienne auprès du Bureau d'information et de communication) - Les frais y relatifs sont désormais centralisés au SG-DSAS.....	--	1'000
		2'000	5'000
3060	Pensions de retraite des ancien-ne-s conseiller-ère-s d'Etat et des veuf-ve-s		
3062	Allocations de renchérissement sur les pensions de retraite des ancien-ne-s conseiller-ère-s d'Etat et des veuves		
3090	Dès 2015, cette rubrique est centralisée au Service du personnel		
3099	Frais divers du personnel et cadeau du Conseil d'Etat aux préfets prenant leur retraite		
3101	1. Achat de produits et fournitures de nettoyage (Maison de l'Elysée principalement)	1'700	1'700
	2. Achat de fournitures pour véhicules du Conseil d'Etat (essence).....	12'000	12'000
		13'700	13'700
3102	1. Impression des textes adoptés par le Conseil d'Etat; production de documents, brochures et dépliants; redevances diverses (licence de reproduction d'articles, ProLitteris, participation aux frais d'exploitation du Guichet virtuel)	393'000	430'900
	2. Publication d'annonces dans les médias	8'000	8'000
		401'000	438'900
3103	Abonnements aux journaux, au site de l'ATS et abonnement pour la revue de presse et les statistiques (modernisation du Bureau d'information et de communication)		
3105	Vins d'honneur offerts pour diverses manifestations et réceptions		
3110	1. Achat de mobilier et d'équipement de bureau.....	5'500	5'500
	2. Achat de mobilier pour la Maison de l'Elysée	3'000	3'000
		8'500	8'500

Département de la santé et de l'action sociale

4	Budget 2015		Budget 2014	Comptes 2013
	Charges	Revenus		
3111 Machines, appareils et véhicules	76'000		76'000	56'905.80
3118 Immobilisations incorporelles.....	160'300		70'000	--
3119 Autres immobilisations ne pouvant être portées à l'actif.....	37'500		37'500	36'462.89
3120 Alimentation et élimination, biens-fonds, PA	8'800		8'800	3'084.60
3130 Prestations de services de tiers.....	371'300		521'200	327'588.82
3132 Honoraires Conseillers externes, experts, spécialistes, etc.....	224'500		294'500	131'058.10
3134 Primes d'assurances choses.....	--		700	--
3137 Impôts et taxes.....	200		200	190.50
3138 Cours, examens et conseils	20'000		15'000	--
3150 Entretien de meubles et appareils de bureau	10'000		10'000	5'093.45
3151 Entretien de machines, appareils, véhicules	23'500		23'500	20'106.89
3158 Entretien des immobilisations incorporelles	10'000		10'000	--
3160 Loyer et bail à ferme des biens-fonds.....	74'200		74'200	72'298.60
3161 Loyers, frais d'utilisation des immobilisations.....	17'700		17'700	13'908.59
3170 Dédommagements - Frais de déplacement et autres frais	379'000		350'900	349'799.90
3199 Autres charges d'exploitation.....	64'600		64'700	49'922.75

Département de la santé et de l'action sociale

Renseignements complémentaires		Budget 2015	Budget 2014
3111	Achat de matériel et équipement divers pour la Maison de l'Elysée et pour les ateliers des Archives cantonales		
3118	Cette rubrique est en lien avec les besoins informatiques métier du Bureau d'information et de communication et des Archives cantonales (montants chiffrés avec la DSI : Internet, Intranet, Votelec mobile, licences, Gazette électronique).		
3120	1. Consommation d'électricité pour le Bureau cantonal de médiation administrative	2'000	2'000
	2. Epuration et élimination d'archives	6'800	6'800
		8'800	8'800
3130	1. Participation aux frais de manifestations et réceptions (Mérite cantonal en 2015 - 4 récipiendaires potentiels)	225'800	206'800
	2. Frais de port et de CCP	65'700	77'900
	3. Frais de téléphones	35'500	37'000
	4. Frais de transport, déménagement de mobilier	2'000	2'000
	5. Surveillance de l'esplanade du Château, supprimée dès le 1er octobre 2014 en raison de la surveillance du chantier du nouveau Parlement. La part 'esplanade' a été ajoutée au contrat de surveillance du site global, de manière pérenne	--	8'000
	6. Cotisations à des institutions de droit privé.....	10'300	10'000
	7. Frais de blanchisserie pour la Maison de l'Elysée et travaux de nettoyage confiés à des tiers (vitrages - pour 2015, nettoyage de la cuisine)	11'000	8'500
	8. Archives cantonales : cotisation au Centre national de compétences en archivage électronique.....	21'000	21'000
	9. Soutien à deux commémorations en 2014 : 'Expo64' et 'Evènements historiques de 1814'	--	150'000
		371'300	521'200
3132	Frais de mandats à disposition du Conseil d'Etat, de la Protection des données, du Bureau d'information et de communication, du Groupe Impact et des Archives cantonales		
3134	Assurances RC - Centralisation au Service Imubles, patrimoine et logistique		
3138	Prix remis aux récipiendaires du Mérite cantonal		
3150	Entretien du mobilier et équipement de bureau, y compris pour la Maison de l'Elysée		
3151	Entretien des véhicules du Conseil d'Etat		
3158	Participation au projet collectif Archives cantonales - Archives communales 'Panorama', consultation et mise à jour des archives communales		
3160	Location des locaux du Bureau cantonal de médiation administrative et du Groupe Impact		
3161	Photocopieurs		
3170	1. Frais de transport des membres du Conseil d'Etat et des huissiers; forfait annuel des conseiller-ère-s d'Etat et du chancelier.....	249'000	225'900
	2. Frais de représentation et d'habillement : indemnité présidentielle; forfait annuel des conseiller-ère-s d'Etat et du chancelier	73'000	73'000
	3. Frais de repas lors des séances du Conseil d'Etat et hébergement lors de représentation du Gouvernement	52'000	47'000
	4. Frais de déplacements et de repas des collaborateurs des Archives cantonales.....	5'000	5'000
		379'000	350'900
3199	Cadeau du Conseil d'Etat aux centenaires et frais divers		

Département de la santé et de l'action sociale

4	Budget 2015		Budget 2014	Comptes 2013
	Charges	Revenus		
3611 Dédommagements aux cantons et aux concordats	5'000		5'000	5'000.--
4210 Emoluments pour actes administratifs		16'200	16'200	17'840.43
4250 Ventes.....		16'300	16'300	10'283.--
4260 Remboursements et participations de tiers.....		311'300	336'400	366'907.59
4309 Autres revenus d'exploitation.....		10'000	10'000	9'625.--
4472 Paiement pour utilisations des immeubles PA		--	--	14'540.20
056 Contrôle cantonal des finances.....	4'329'200	1'000	4'230'400	3'603'136.06
3010 Salaires du personnel administratif et d'exploitation.....	2'793'500		2'725'100	2'407'595.84
3030 Travailleurs temporaires	430'000		430'000	167'330.36
3050 Cotisations patronales AVS, APG, AC, frais administratifs	172'600		168'200	148'007.72
3052 Cotisations patronales aux caisses de pension.....	360'100		336'100	302'130.18
3053 Cotisations patronales aux assurances-accidents.....	3'100		3'000	2'403.29
3054 Cotisations patronales aux caisses d'allocation familiale	60'700		59'500	52'379.05
3059 Autres cotisations patronales.....	1'700		1'700	1'445.40
3090 Formation et perfectionnement du personnel	72'500		72'500	59'734.29
3099 Autres charges de personnel.....	2'500		2'500	1'205.10
3100 Matériel de bureau.....	10'000		10'000	8'865.96
3102 Imprimés, publications	5'500		5'500	3'623.90
3120 Alimentation et élimination, biens-fonds, PA	1'000		1'000	2'728.85
3130 Prestations de services de tiers.....	21'500		20'800	15'486.82
3132 Honoraires Conseillers externes, experts, spécialistes, etc.....	210'000		210'000	282'415.90
3144 Entretien des bâtiments, immeubles	--		--	3'200.--
3150 Entretien de meubles et appareils de bureau	2'000		2'000	--
3161 Loyers, frais d'utilisation des immobilisations.....	7'500		7'500	3'675.85
3170 Dédommagements - Frais de déplacement et autres frais	175'000		175'000	140'907.55
4260 Remboursements et participations de tiers.....		1'000	3'000	3'085.--

Département de la santé et de l'action sociale

Renseignements complémentaires		Budget 2015	Budget 2014
3611	Participation des Archives cantonales au réseau des bibliothèques de Suisse occidentale (RERO)		
4260	Il s'agit majoritairement de jetons de présence aux représentants de l'Etat dans des conseils d'administration et remboursement d'excédents de rentes des ancien-ne-s conseiller-ère-s d'Etat; ristourne sur le décompte de la Feuille des Avis Officiels maintenue à CHF 0		
4309	Facturation des mandats externes du Groupe Impact		
056 Contrôle cantonal des finances			
Effectif total 2015 : 19.500 ETP, 2014 : 19.500 ETP			
Postes fixes 2015 : 19.500 ETP, 2014 : 19.500 ETP			
3030	1. Assistance à la révision des comptes annuels.....	64'000	70'000
	2. Assistance de spécialistes (mandats ordinaires) ou d'experts (mandats spéciaux)	350'000	350'000
	3. Attestation NCQ1 (ex NAS 220): En 2014, le montant était inclus dans les frais d'assistance à la révision des comptes annuels.	6'000	--
	4. Personnel auxiliaire	10'000	10'000
		430'000	430'000
3090	1. Séminaire de formation de la Conférence des Chefs des contrôles financiers des cantons latins (CCCFL).....	14'000	14'000
	2. Formations diverses (révision, informatique, construction, juridique et générale)	10'000	8'500
	3. Préparation au diplôme d'expert-comptable (CHF 1'100 en 2014) et au diplôme fédéral d'expert en finance et controlling (CHF 2'700 en 2015 contre CHF 4'600 en 2014).....	2'700	5'700
	4. Séminaires de la Chambre fiduciaire.....	45'800	44'300
		72'500	72'500
3132	1. Assistance à l'audit informatique	115'000	115'000
	2. Assistance à l'audit de la sécurité des systèmes d'information et de télécommunication	75'000	75'000
	3. Contrôle des comptes et de la gestion du CCF par l'auditeur externe	20'000	20'000
		210'000	210'000
4260	1. Parts privées aux frais de natel et parking.....	600	600
	2. Conférence des Chefs des contrôles financiers des Cantons latins (CCCFL)	400	2'400
		1'000	3'000

Département de la santé et de l'action sociale

4		Budget 2015	
		Charges	Revenus
Récapitulation			
027	Secrétariat général du DSAS	6'979'400	772'400
028	Administration générale du SASH.....	10'991'400	38'700
029	Régime cantonal de réduction des primes	351'251'500	282'825'900
030	Prestations complémentaires AVS/AI.....	486'957'300	314'030'500
031	Hébergement	100'925'000	51'263'500
032	Hospitalisation	2'027'200	1'073'600
033	Primes d'assur. maladie pour les prestations complémentaires	171'950'000	--
034	Politique familiale et autres régimes sociaux.....	79'462'000	52'193'500
035	Promotion du maintien à domicile	73'488'500	3'578'700
036	Service de prévoyance et d'aide sociales	715'372'100	374'533'900
037	Administration générale du SSP.....	27'477'300	6'267'700
060	Hospitalisation d'intérêt public	1'015'950'600	41'630'000
061	Secteur médico-social + réseaux de soins	179'191'000	--
062	Chaîne des urgences	24'463'300	--
063	Promotion santé et prévention maladies.....	21'852'700	3'016'000
050	Chancellerie d'Etat	13'243'700	353'800
056	Contrôle cantonal des finances.....	4'329'200	1'000
	Totaux	3'285'912'200	1'131'579'200
	Excédent des charges sur les revenus		2'154'333'000
	Sommes égales	3'285'912'200	3'285'912'200

Département de l'économie et du sport

5	Budget 2015		Budget 2014	Comptes 2013
	Charges	Revenus		
5 Département de l'économie et du sport	647'345'500	505'782'800	638'025'800 502'468'200	624'784'538.42 493'083'365.99
039 Secrétariat général du DECS	3'261'700	137'600	3'231'700 124'600	3'474'466.34 136'806.35
3010 Salaires du personnel administratif et d'exploitation.....	1'801'800		1'782'600	1'575'901.69
3030 Travailleurs temporaires.....	19'800		19'800	99'922.94
3050 Cotisations patronales AVS, APG, AC, frais administratifs.....	112'800		112'300	106'713.29
3052 Cotisations patronales aux caisses de pension.....	230'100		219'900	207'936.38
3053 Cotisations patronales aux assurances-accidents.....	2'000		1'900	1'861.41
3054 Cotisations patronales aux caisses d'allocation familiale.....	39'500		39'500	37'527.30
3059 Autres cotisations patronales.....	1'200		1'200	1'036.04
3099 Autres charges de personnel.....	4'800		4'800	3'007.25
3100 Matériel de bureau.....	10'200		10'200	6'140.35
3102 Imprimés, publications.....	2'000		2'000	254.54
3103 Littérature spécialisée, magazines.....	10'000		10'000	8'654.--
3110 Meubles et appareils de bureau.....	4'900		2'500	983.25
3120 Alimentation et élimination, biens-fonds, PA.....	2'000		1'000	533.50
3130 Prestations de services de tiers.....	91'000		93'400	501'226.72
3132 Honoraires Conseillers externes, experts, spécialistes, etc.....	40'000		40'000	43'332.20
3150 Entretien de meubles et appareils de bureau.....	2'000		2'000	--
3160 Loyer et bail à ferme des biens-fonds.....	854'000		854'000	849'778.20
3161 Loyers, frais d'utilisation des immobilisations.....	8'000		8'000	7'560.98
3170 Dédommagements - Frais de déplacement et autres frais.....	21'600		21'600	20'221.--
3199 Autres charges d'exploitation.....	4'000		5'000	1'875.30
4210 Emoluments pour actes administratifs.....		1'000	1'000	1'500.--
4260 Remboursements et participations de tiers.....		5'400	3'600	4'148.40
4480 Loyers des immeubles loués.....		113'400	120'000	131'157.95
4920 Imput interne pour bail à ferme, loyers, frais d'utilisation.....		17'800	--	--
040 Service de l'emploi	135'220'600	109'130'500	128'778'500 104'742'500	126'626'185.87 103'016'194.24
3010 Salaires du personnel administratif et d'exploitation.....	5'860'800		5'747'200	5'169'341.83
3049 Autres Indemnités.....	1'000		1'000	48.30
3050 Cotisations patronales AVS, APG, AC, frais administratifs.....	364'500		357'900	321'634.10
3052 Cotisations patronales aux caisses de pension.....	722'500		686'400	617'234.52
3053 Cotisations patronales aux assurances-accidents.....	7'000		7'200	5'940.71
3054 Cotisations patronales aux caisses d'allocation familiale.....	127'000		125'300	112'746.10
3059 Autres cotisations patronales.....	3'600		4'000	3'112.66
3090 Formation et perfectionnement du personnel.....	--		5'000	4'390.--
3099 Autres charges de personnel.....	2'000		2'000	--
3100 Matériel de bureau.....	25'000		28'000	19'435.95
3102 Imprimés, publications.....	5'000		2'000	682.35
3103 Littérature spécialisée, magazines.....	4'500		5'000	2'836.85
3110 Meubles et appareils de bureau.....	20'000		20'000	6'312.10
3111 Machines, appareils et véhicules.....	3'000		3'000	355.50
3130 Prestations de services de tiers.....	131'700		125'500	112'806.39

Département de l'économie et du sport

Renseignements complémentaires		Budget 2015	Budget 2014
5	Département de l'économie et du sport		
	Charge nette du département.....	141'562'700	135'557'600
	039 Secrétariat général du DECS		
	Effectif total 2015 : 14.530 ETP, 2014 : 14.530 ETP		
	Postes fixes 2015 : 14.530 ETP, 2014 : 14.530 ETP		
3130	1. Frais de représentation du service.....	15'000	16'000
	2. Cotisation à la conférence des chefs de départements de l'économie publique.....	24'000	25'900
	3. Indemnités et frais des commissions extraparlimentaires.....	12'000	13'000
	4. Frais de contentieux et de poursuites.....	2'000	3'000
	5. Frais de téléphonie fixe et mobile.....	17'500	14'000
	6. Frais de port et de CCP.....	20'500	21'500
		91'000	93'400
3160	Loyer pour l'ensemble des services du département sur le site Caroline 11.		
4260	1. Retenues frais de téléphonie mobile.....	2'100	900
	2. Retenues frais de parking sur domaine privé.....	3'300	2'700
		5'400	3'600
4480	Part du loyer du site Caroline 11 refacturée à des tiers.		
4920	Refacturation des frais de locaux à ARC Emploi (voir la rubrique 040/3920). Cette refacturation était enregistrée sous la rubrique 4480 en 2014.		
	040 Service de l'emploi		
	Effectif total 2015 : 53.600 ETP, 2014 : 53.400 ETP		
	Postes fixes 2015 : 53.400 ETP, 2014 : 53.400 ETP		
	Postes à financement externe 2015 : 0.200 ETP, 2014 : 0.000 ETP		
	+0.200 ETP Poste à financement externe (Confédération) dès le 01.04.2014 selon accord du SPEV.		
3010	Les collaboratrices et collaborateurs des ORP, de la caisse de chômage, de l'instance juridique chômage et de la Logistique des mesures du marché du travail ne sont pas inclus dans ces données salariales. A fin avril 2014 le Service de l'emploi employait un total de 455 personnes représentant 417 ETP		
3111	Acquisition de matériel pour les inspecteurs du marché du travail		
3130	1. Frais de port.....	58'000	62'000
	2. Frais de téléphone.....	9'000	7'500
	3. Frais de contentieux et de poursuites.....	12'000	12'000
	4. Indemnités et frais pour la Commission consultative cantonale pour l'emploi et la Commission tripartite chargée des mesures d'accompagnement à la libre circulation des personnes.....	5'000	5'000
	5. Dépens versés dans le cadre des recours interjetés contre les décisions du Service de l'emploi en matière du marché du travail.....	12'000	12'000
	6. Cotisation Association des offices suisses du travail.....	21'500	16'700
	7. Cotisation Association suisse pour la technique du soudage.....	4'100	4'100
	8. Cotisation Association intercantonale pour le droit du travail.....	3'500	3'500
	9. Cotisations diverses.....	900	2'700
	10. Cotisation Arc Emploi à Insertion Vaud.....	700	--
	11. Organisation d'un colloque sur le marché du travail.....	5'000	--
		131'700	125'500

Département de l'économie et du sport

5	Budget 2015		Budget 2014	Comptes 2013
	Charges	Revenus		
3132 Honoraires Conseillers externes, experts, spécialistes, etc.....	133'000		110'000	64'205.60
3150 Entretien de meubles et appareils de bureau	2'000		2'000	685.80
3161 Loyers, frais d'utilisation des immobilisations.....	10'000		--	--
3162 Taux de leasing opérationnel.....	--		10'000	9'335.80
3170 Dédommagements - Frais de déplacement et autres frais	87'000		87'000	69'138.81
3181 Pertes sur créance effectives.....	100'000		100'000	163'283.25
3510 Attributions aux financements spéciaux, capital propre.....	12'300'000		11'200'000	15'347'345.51
3610 Dédommagements à la Confédération.....	19'000'000		18'000'000	17'591'000.--
3613 Dédommagements aux assurances sociales publiques	56'659'000		56'659'000	48'694'297.22
3634 Subventions accordées aux entreprises publiques.....	2'800'000		2'900'000	2'226'802.15
3635 Subventions accordées aux entreprises privées.....	3'500'000		4'250'000	3'861'842.10
3636 Subv accordées aux organisations privées à but non lucratif	11'027'800		10'441'000	9'885'491.67

Département de l'économie et du sport

Renseignements complémentaires		Budget 2015	Budget 2014
3132	1. Honoraires des médecins-conseils relatifs à l'assurance perte de gain maladie en faveur des bénéficiaires d'indemnités de chômage (APGM), montant intégralement compensé par un prélèvement sur le fonds cantonal d'assurance perte de gain maladie (APGM), voir compte 4510.....	100'000	100'000
	2. Conseils et expertises de l'Institut universitaire romand de Santé au Travail (IST) pouvant être mandaté par le Service de l'emploi sur la base d'une convention de collaboration.....	10'000	10'000
	3. Formation destinée aux employeurs dans le cadre de la lutte contre le travail illicite dans le secteur des métiers de bouche et activités analogues. L'organisation du dispositif étant de la compétence du SDE, ces coûts précédemment imputés au budget du SPECO sont réaffectés au budget du SDE. Voir compte 3636 du SPECO (044).....	20'000	--
	4. Maintenance des outils de gestion d'Arc Emploi.....	3'000	--
		133'000	110'000
3170	1. Frais de transports et usage de véhicules privés.....	71'000	71'000
	2. Frais de repas et d'hôtel.....	16'000	16'000
		87'000	87'000
3510	Attribution au fonds cantonal d'assurance perte de gain maladie en faveur des bénéficiaires d'indemnités de chômage (APGM) de l'intégralité des cotisations de la dite assurance, voir compte 4390		
3610	Participation des cantons aux coûts du service de l'emploi et des mesures relatives au marché du travail selon l'art. 92 al. 7bis LACI. Cette participation est basée sur une projection budgétaire transmise par le SECO. Ce coût est pris en charge à raison de 50% par les communes via la facture sociale, voir compte 4612		
3613	Frais de fonctionnement et d'investissements des ORP, LMMT, IJC intégralement pris en charge par le fonds de compensation de l'assurance-chômage, voir compte 4613, budget basé sur un nombre de 25'000 demandeurs d'emploi		
3634	1. Frais de fonctionnement de la Caisse cantonale de chômage (CCH) et indemnisation des caisses de chômage concernant l'assurance perte de gain maladie en faveur des bénéficiaires d'indemnités de chômage (APGM), montant intégralement compensé par un prélèvement sur le fonds cantonal d'assurance perte de gain (APGM), voir compte 4510.....	750'000	750'000
	2. Coûts relatifs aux mesures de réinsertion professionnelle RI. Participation des communes à raison de 50% via la facture sociale, voir compte 4612.....	2'050'000	2'150'000
		2'800'000	2'900'000
3635	Coûts relatifs aux mesures de réinsertion professionnelle RI. Participation des communes à raison de 50% via la facture sociale, voir compte 4612		
3636	1. Coûts relatifs aux mesures de réinsertion professionnelle RI. Participation des communes à raison de 50% via la facture sociale, voir compte 4612.....	10'150'000	9'773'000
	2. Participation financière cantonale aux frais de fonctionnement de la Commission de contrôle des chantiers de la construction.....	668'000	668'000
	3. Coûts relatifs à des mesures de recherches d'emploi gérées par ARC Emploi.....	209'800	--
		11'027'800	10'441'000

Département de l'économie et du sport

5	Budget 2015		Budget 2014	Comptes 2013
	Charges	Revenus		
3637 Subventions accordées aux ménages privés.....	22'300'000		17'900'000	22'335'880.60
3920 Imput int pour bail à ferme, loyers, frais d'utilisation.....	17'800		--	--
3930 Imput internes pour frais administratifs et d'exploitation.....	6'400		--	--
4210 Emoluments pour actes administratifs.....		1'225'000	1'150'000	1'408'484.19
4260 Remboursements et participations de tiers.....		39'400	51'000	49'920.75
4270 Amendes.....		100'000	75'000	127'974.31
4390 Autres revenus.....		12'300'000	11'200'000	15'361'258.79
4401 Intérêts des créances et comptes courants.....		--	--	1'072.95
4510 Prélèvements sur les financements spéciaux du capital propre.....		12'820'000	11'450'000	11'840'822.33
4511 Prélèvements provenant de fonds, capital propre.....		--	350'000	650'000.--
4610 Dédommagements de la Confédération.....		3'187'200	2'966'500	3'096'746.70
4611 Dédommagements des cantons et des concordats.....		182'000	--	--

Département de l'économie et du sport

Renseignements complémentaires		Budget 2015	Budget 2014
3637	1. Prestations versées aux assurés de l'assurance perte de gain maladie en faveur des bénéficiaires d'indemnités de chômage (APGM), montant intégralement compensé par un prélèvement sur le fonds cantonal d'assurance perte de gain (APGM), voir compte 4510.....	11'970'000	10'600'000
	2. Coûts relatifs aux mesures de réinsertion professionnelle RI. Participation des communes à raison de 50% via la facture sociale, voir compte 4612.....	7'323'000	4'850'000
	3. Financement du canton relatif aux coûts des mesures de formation et d'emploi réservées aux bénéficiaires visés par l'art. 59d, LACI Participation des communes à raison de 50% via la facture sociale, voir compte 4612.....	3'000'000	1'750'000
	4. En 2014, financement du programme FORJAD SPAS-SDE relatif à la formation des jeunes adultes en difficulté.	--	700'000
	5. Coûts relatifs à des mesures de recherches d'emploi gérées par ARC Emploi.....	7'000	--
		22'300'000	17'900'000
3920	Voir la rubrique 039/4920		
3930	Voir la rubrique 040/4930		
4210	1. Emoluments relatifs à la main-d'oeuvre étrangère et au placement.....	715'000	670'000
	2. Emoluments pour les autorisations de travail dans les entreprises soumises à la loi fédérale sur le travail et pour les autorisations d'exploiter.....	35'000	30'000
	3. Emoluments dans le cadre des mesures d'accompagnement et frais de contrôle facturés aux entreprises en cas de constatation de travail au noir.....	475'000	450'000
		1'225'000	1'150'000
4260	1. Remboursement des frais de fonctionnement des collaborateurs en charge des dossiers ORP-LMMT-IJC par le fonds de compensation de l'assurance-chômage.....	37'000	48'600
	2. Retenues parkings privés.....	2'400	2'400
		39'400	51'000
4270	Amendes administratives facturées aux entreprises en cas de constatation de travail au noir		
4390	Cotisations prélevées sur les indemnités de chômage et sur les prestations versées aux bénéficiaires de l'APGM et autres revenus APGM. Voir compte 3510.		
4510	Prélèvement sur le fonds cantonal d'assurance perte de gain maladie en faveur des bénéficiaires d'indemnités de chômage (APGM) de l'intégralité des charges de fonctionnement de la dite assurance, voir comptes 3132, 3634 et 3637		
4511	En 2014, prélèvement sur le fonds cantonal de lutte contre le chômage relatif à la prise en charge du 50% de la participation cantonale au programme FORJAD		
4610	1. Remboursement des traitements des collaborateurs en charge des dossiers ORP-LMMT-IJC par le fonds de compensation de l'assurance- chômage.....	1'462'300	1'348'000
	2. Remboursement des traitements des collaborateurs en charge du dossier ARC Emploi, organisateur de mesures d'insertion professionnelle au sein de l'ACV, par le fonds de compensation de l'assurance-chômage.....	612'000	533'500
	3. Participation de la Confédération aux coûts salariaux des inspecteurs du marché du travail dans le cadre des mesures d'accompagnement (Ldét).....	447'000	434'000
	4. Participation de la Confédération aux coûts salariaux des inspecteurs en charge de la lutte contre le travail au noir (LTN).....	181'900	167'000
	5. Participation de la Commission fédérale pour la sécurité au travail (CFST) aux coûts salariaux des inspecteurs du travail.....	394'000	394'000
	6. Participation de l'Office fédéral des routes (OFROU) au financement des contrôles effectués dans le cadre de l'ordonnance sur les conducteurs professionnels de véhicules automobiles.....	90'000	90'000
		3'187'200	2'966'500

Département de l'économie et du sport

Renseignements complémentaires		Budget 2015	Budget 2014
4612	1. Participation financière des communes via la facture sociale relative aux coûts des mesures de réinsertion professionnelle RI voir comptes 3634, 3635, 3636 et 3637	11'511'500	10'511'500
	2. Participation financière des communes via la facture sociale relative aux coûts du service de l'emploi et des mesures du marché du travail voir compte 3610	9'500'000	9'000'000
	3. Participation financière des communes via la facture sociale relative aux coûts des mesures de formation et d'emploi réservées aux bénéficiaires visés par l'art. 59d, LACI, voir compte 3637	1'500'000	875'000
	4. En 2014, participation financière des communes via la facture sociale relative au financement du programme FORJAD, voir compte 3637	--	350'000
		22'511'500	20'736'500
4613	Remboursement de l'intégralité des frais de fonctionnement et d'investissements des ORP, LMMT et IJC par le fonds de compensation de l'assurance-chômage		
4910	Perception d'une taxe prélevée par la Police cantonale du commerce, art. 55 LADB (Loi sur les auberges et les débits de boisson) pour financer la part patronale relative aux frais de fonctionnement de la commission de lutte contre le travail illicite dans le secteur des métiers de bouche et activités analogues. La contrepartie se trouve dans les comptes du SPECO (044) à la rubrique 3910		
4930	Voir la rubrique 040/3930		
	041 Service de l'agriculture		
	Effectif total 2015 : 95.180 ETP, 2014 : 90.540 ETP Postes fixes 2015 : 68.240 ETP, 2014 : 67.490 ETP Enseig. écoles agri. et form. forestière 2015 : 26.940 ETP, 2014 : 23.050 ETP +1.000 ETP Transfert en poste fixe du poste de directeur d'établissement d'enseignement professionnel +0.400 ETP Transfert de décharges d'enseignement en faveur de postes fixes (vulgarisation) -0.650 ETP Transfert de postes fixes en faveur de l'enseignement. -1.000 ETP Transfert en poste fixe du poste de directeur d'établissement d'enseignement professionnel -0.400 ETP Transfert de décharges d'enseignement en faveur de postes fixes (vulgarisation) +0.650 ETP Transfert de postes fixes en faveur de l'enseignement. +4.640 ETP Transfert des chargés de cours rémunérés à la période sur des postes d'enseignants selon validation du SPEV du 10.07.2014.		
3020	Mise en place de la gestion de l'enveloppe pédagogique en tenant compte de l'évolution démographique et de la couverture des besoins d'enseignement pour l'année scolaire 2014-2015		
3030	1. Reconnaissance du service en qualité d'établissement d'affectation du service civil	25'000	34'000
	2. Rémunération du personnel d'appoint nécessaire aux différents domaines du service (notamment les exploitations pédagogiques)	319'500	299'500
	3. Rémunération des commissaires et préposés agricoles (environ 280 agents) y compris les prestations facturées en faveur du SCAV	260'000	280'000
		604'500	613'500
3049	Indemnités forfaitaires pour les frais des apprentis (12 places d'apprentissage ouvertes dans le service : commerce, cuisinier, agriculteur et viticulteur)		
3099	Financement d'événements liés au personnel du service (réception des jubilaires, événements familiaux, etc.)		

Département de l'économie et du sport

5	Budget 2015		Budget 2014	Comptes 2013
	Charges	Revenus		
3101 Matériel d'exploitation, fournitures.....	1'275'500		601'500	454'752.48
3102 Imprimés, publications	43'000		43'000	30'734.10
3103 Littérature spécialisée, magazines.....	70'100		68'600	54'995.08
3104 Matériel didactique.....	265'000		280'000	223'113.04
3105 Denrées alimentaires.....	627'000		385'000	621'481.74
3106 Matériel médical et de laboratoire	44'300		36'300	32'588.46
3110 Meubles et appareils de bureau.....	69'000		25'000	23'093.95
3111 Machines, appareils et véhicules	343'000		348'000	271'470.--
3115 Bétail	160'000		160'000	287'083.60
3116 Appareils médicaux et de laboratoire.....	110'000		115'500	1'116.61
3120 Alimentation et élimination, biens-fonds, PA	5'000		2'000	4'445.95
3130 Prestations de services de tiers.....	936'600		883'000	829'145.52

Département de l'économie et du sport

Renseignements complémentaires		Budget 2015	Budget 2014
3101	1. Fournitures de nettoyage (réfectoire, internat, etc.)	11'500	11'500
	2. Approvisionnement des domaines pédagogiques (adaptation en relation avec le rapport du Conseil d'Etat sur la politique et l'économie agricoles vaudoises).....	1'156'000	484'000
	3. Carburants pour les véhicules de service, bus scolaires et des exploitations pédagogiques (tracteurs, élévateurs, etc.)	39'000	39'000
	4. Matériel et fournitures liés à l'enseignement des travaux manuels.....	69'000	67'000
		1'275'500	601'500
3104	Prise en compte des besoins pour le brevet équin		
3105	1. Approvisionnement du réfectoire de Marcelin.....	340'000	340'000
	2. Approvisionnement du réfectoire de Grange-Verney.....	242'000	--
	3. Approvisionnement de la cuisine pédagogique du CEMEF	45'000	45'000
		627'000	385'000
3106	Matériel d'exploitation et d'analyses pour les laboratoires d'oenologie et d'analyses des sols		
3110	1. Renouvellement de mobilier de bureau selon planification effectuée sur 5 ans (1ère tranche).....	20'000	10'000
	2. Renouvellement du mobilier d'enseignement selon planification effectuée sur 5 ans (1ère tranche).....	49'000	15'000
		69'000	25'000
3111	1. Machines et matériel d'exploitation (réfectoires et exploitations pédagogiques).....	223'000	228'000
	2. Matériel spécialisé pour l'enseignement et la recherche.....	120'000	120'000
		343'000	348'000
3115	Bétail de la ferme et de la porcherie		
3116	Laboratoire d'oenologie : remplacement du système d'analyse 'Bacchus', coût estimé à CHF 80'000.-. Laboratoire d'analyse des sols : remplacement du système de déminéralisation, coût estimé CHF 30'000.-		
3120	Elimination des graisses et autres des réfectoires		
3130	1. Frais de port.....	110'000	112'500
	2. Frais de CCP. Prise en compte des frais retenus pour les paiements par carte de débit/crédit.....	8'600	500
	3. Frais de téléphone.....	40'000	40'000
	4. Frais de représentation	100'000	79'000
	5. Commission des Premiers grands crus - 1511.....	100'000	110'000
	6. Commission du cadastre viticole - 1511	6'000	6'000
	7. Commission de dégustation AOC - 1511.....	11'000	11'000
	8. Commission du blocage-financement des vins vaudois - 1515.....	5'000	5'000
	9. Commission des désignations des vins vaudois - 1511	10'000	10'000
	10. Commission d'affermage - 1511	89'000	89'000
	11. Commissions de conciliation baux à ferme - 1511.....	6'500	6'500
	12. Conseil d'administration FIA-FIR - 1505.....	45'000	45'000
	13. Commission biodiversité - 1518.....	2'500	2'500
	14. Commission de terminologie agricole - 1518.....	2'200	2'200
	15. Conseil Agrilogie - 1510.....	10'000	12'000
	16. Surveillance de la formation professionnelle (commissions de formation professionnelle, rémunération des commissaires professionnels et des experts aux examens) - 1510.....	240'000	230'000
	17. Frais de nettoyage (réfectoires, internat, etc.).....	40'000	29'000
	18. Rémunération des intervenants extérieurs (enseignement)	94'500	80'000
	19. Cotisations diverses	12'800	12'800
	20. Frais de contentieux et de poursuites	3'500	--
		936'600	883'000

Département de l'économie et du sport

5	Budget 2015		Budget 2014	Comptes 2013
	Charges	Revenus		
3132 Honoraires Conseillers externes, experts, spécialistes, etc.....	311'500		187'700	47'326.93
3134 Primes d'assurances choses.....	38'900		40'700	34'795.77
3137 Impôts et taxes.....	120'300		97'700	112'774.70
3140 Entretien des terrains.....	5'000		5'000	--
3150 Entretien de meubles et appareils de bureau.....	44'500		51'000	20'260.45
3151 Entretien de machines, appareils, véhicules.....	107'400		107'400	109'207.87
3156 Entretien des appareils médicaux et de laboratoire.....	18'000		18'000	17'266.28
3158 Entretien des immobilisations incorporelles.....	--		--	151.20
3160 Loyer et bail à ferme des biens-fonds.....	6'300		6'300	9'585.--
3161 Loyers, frais d'utilisation des immobilisations.....	126'000		126'000	99'363.74
3162 Taux de leasing opérationnel.....	15'500		15'500	24'645.46
3169 Autres loyers et frais d'utilisation.....	600		--	2'200.--
3170 Dédommagements - Frais de déplacement et autres frais.....	180'000		178'500	174'084.53
3171 Dédommagements - Excursions, voyages scolaires et camps.....	90'000		30'000	48'222.34
3181 Pertes sur créance effectives.....	29'000		29'000	-1'422.--
3199 Autres charges d'exploitation.....	14'400		14'400	13'345.40
3440 Réévaluations - Placements financiers PF.....	800		800	16'000.--
3611 Dédommagements aux cantons et aux concordats.....	150'000		200'000	113'382.80
3612 Dédommagements aux communes et aux syndicats intercommunaux....	20'000		40'000	11'056.10
3634 Subventions accordées aux entreprises publiques.....	896'000		1'156'000	1'787'363.14

Département de l'économie et du sport

Renseignements complémentaires		Budget 2015	Budget 2014
3132	1. Système d'information	26'000	50'000
	2. Recherche action.....	30'000	--
	3. Formation.....	97'000	137'700
	4. Réfectoires.....	8'500	--
	5. Projet interdépartemental Restocoll.....	150'000	--
		311'500	187'700
3134	Primes d'assurance-grêle liées aux exploitations pédagogiques agricole, viticole et arboricole et primes RC pour les véhicules à moteur		
3137	1. TVA liée aux prestations du réfectoire et des laboratoires, à la vente des produits des exploitations pédagogiques et du matériel scolaire	120'000	97'000
	2. Vignettes autoroutières	300	700
		120'300	97'700
3150	1. Mobilier machines de bureau	8'500	9'000
	2. Mobilier enseignement.....	3'000	3'000
	3. Matériel enseignement et recherche.....	33'000	39'000
		44'500	51'000
3151	1. Entretien machines et matériel d'exploitation réfectoires, internat, Agrilogie, exploitations pédagogiques Marcelin et Grange-Verney	72'400	72'400
	2. Entretien des véhicules.....	35'000	35'000
		107'400	107'400
3156	Entretien des appareils et équipements des laboratoires d'oenologie et d'analyses des sols		
3160	Fermages des terres agricoles de Grange-Verney		
3161	Charges forfaitaires liées aux contrats de mise à disposition des photocopieuses (forfaits au nombre de copies), pour l'ensemble de l'administration du service et pour l'enseignement		
3162	Frais de leasing tracteur de l'exploitation pédagogique de Grange-Verney et analyseur séquentiel du laboratoire d'oenologie		
3169	Renouvellement de marques propriétés de l'Etat (fromages à pâte molle)		
3170	1. Frais de transports véhicules privés.....	160'000	155'000
	2. Frais de repas et d'hôtel.....	20'000	23'500
		180'000	178'500
3171	Prise en compte de l'augmentation des frais liés aux déplacements nécessaires pour les cours à options. Compensation partielle en recettes de la participation demandée aux élèves pour les voyages d'études (voir 4260)		
3181	Frais de poursuites et d'amortissements liés à la gestion du contentieux et à l'amortissement de créances non récupérables		
3440	Parts sociales liées aux ventes des exploitations		
3611	Remboursement aux autres cantons pour les élèves vaudois en formation à l'extérieur du canton		
3612	Frais remboursés aux communes concernant la lutte contre le feu bactérien, entièrement compensé par la part fédérale (voir 4630) - 1518		
3634	1. Conférence des directeurs cantonaux de l'agriculture - 1505.....	6'000	6'000
	2. Frais des institutions de crédits agricoles (FIA-FIR) - 1505.....	890'000	1'150'000
		896'000	1'156'000

Département de l'économie et du sport

5	Budget 2015		Budget 2014	Comptes 2013
	Charges	Revenus		
3635 Subventions accordées aux entreprises privées.....	130'000		195'000	973'727.50
3636 Subv accordées aux organisations privées à but non lucratif	11'203'600		9'539'500	5'071'251.79
3637 Subventions accordées aux ménages privés.....	35'075'000		35'585'000	16'899'970.24

Département de l'économie et du sport

Renseignements complémentaires		Budget 2015	Budget 2014
3635	Programmes fédéraux de protection des ressources - 1518		
3636	Adaptation en relation avec le rapport du Conseil d'Etat sur la politique et l'économie agricoles vaudoises		
	1. Groupement suisse pour l'agriculture de montagne (SAB) - 1505.....	27'000	27'000
	2. Dépannage agricole et familial - 1511	350'000	350'000
	3. El Changins - 1510.....	1'066'000	1'100'000
	4. Aviforum - 1510.....	20'100	21'000
	5. AGORA (examens brevets-maîtrises agricoles + cours OPD) - 1510.....	40'000	50'000
	6. Vulgarisation agricole et viticole - 1511.....	2'500'000	2'350'000
	7. AGRIDEA - 1511	4'500	4'500
	8. Cours et conf. agricoles - 1511	15'000	15'000
	9. Attractivité du monde rural - 1511	80'000	80'000
	10. Agence rég. pour la qualité de l'hygiène alimentaire (ARQHA) - 1511	300'000	300'000
	11. Cultures maraîchères suisses (CCM) - 1511	17'000	17'000
	12. Vulgarisation arboricole - 1511.....	280'000	220'000
	13. Vulgarisation maraîchère - 1511	280'000	250'000
	14. Apiculture - 1511.....	20'000	12'000
	15. Gest'Alpe - 1511	120'000	120'000
	16. Promotion des produits de l'élevage - 1511.....	265'000	265'000
	17. Marchés de bétail surveillés - 1511.....	390'000	342'000
	18. Promotion des produits de l'agriculture - 1511	1'167'000	550'000
	19. Promotion de l'image de l'agriculture - 1511.....	921'000	420'000
	20. CoBrA, contrôle des exploitations agricoles (montant financé par la retenue légale à effectuer sur les paiements directs, voir compte 4260) - 1518.....	1'428'000	1'280'000
	21. Office vaudois de cautionnement agricole (OVCA) - 1505.....	182'000	120'000
	22. Plateformes intercantionales (CEAT, CIPBJ, Interreg) - 1511	9'000	4'000
	23. Office Eco-Prest, organisation et coordination des contrôles agricoles - 1518.....	162'000	162'000
	24. Marchés, études & projets de développement agricole (PDRA) - 1511	1'560'000	1'480'000
		11'203'600	9'539'500
3637	1. Aides individuelles sociales - 1511.....	5'000	5'000
	2. Aides individuelles économiques - 1511.....	750'000	900'000
	3. Aides individuelles en montagne - 1511.....	40'000	40'000
	4. Contributions surfaces sous conventions (protection de la nature) - entièrement compensé par la Direction générale de l'environnement (DGE). Le montant de CHF 4'600'000.- inscrit au budget 2014 est transféré dans le compte 3707.07 (subvention fédérale à redistribuer) - 1518.....	300'000	4'900'000
	5. Contributions réseaux écologiques - compensé à 90% par la Confédération (voir compte 4610) - 1518.....	11'000'000	11'000'000
	6. Contributions art. 62a LEaux (nitrates) - entièrement compensé par la Confédération 75% (voir compte 4610) et les communes 25% (voir compte 4612) - 1518.....	800'000	800'000
	7. Contributions compensation autoroute - entièrement compensé par la Confédération (voir compte 4610) - 1518.....	22'000	15'000
	8. Contributions art. 62a LEaux (Boiron) - entièrement compensé par la Confédération (voir compte 4610) - 1518.....	230'000	230'000
	9. Préservation des ressources naturelles - compensé à environ 80% par la Confédération (voir compte 4610) - 1518.....	3'500'000	2'475'000
	10. Contributions bio, sols, vergers - 1518.....	500'000	620'000
	11. Contributions à la Qualité du paysage - compensé à 90% par la Confédération - 1518.....	17'600'000	14'600'000
	12. Conversion arboricole - 1518.....	178'000	--
	13. Pacage franco-suisse - 1518.....	150'000	--
		35'075'000	35'585'000

Département de l'économie et du sport

5	Budget 2015		Budget 2014	Comptes 2013
	Charges	Revenus		
3707 Subventions à redistribuer - Ménages privés.....	252'100'000		252'500'000	259'994'374.80
3900 Imput int pour l'approvisionn en matériel et en marchandises.....	8'000		8'000	8'000.--
4210 Emoluments pour actes administratifs		233'500	232'800	228'400.91
4220 Taxes et subventions aux frais de pension.....		--	--	10'313.17
4221 Paiement pour prestations particulières.....		1'255'000	950'000	1'226'003.40
4230 Frais d'écolage.....		313'000	320'000	388'210.--
4250 Ventes.....		2'037'500	2'056'500	2'038'881.72
4260 Remboursements et participations de tiers.....		1'446'600	1'304'100	1'071'838.50
4309 Autres revenus d'exploitation.....		181'000	192'000	176'188.20
4401 Intérêts des créances et comptes courants.....		1'000	--	645.95
4471 Paiement pour appartements de service PA.....		110'000	147'000	96'805.20
4472 Paiement pour utilisations des immeubles PA.....		175'000	153'000	196'181.73

Département de l'économie et du sport

Renseignements complémentaires		Budget 2015	Budget 2014
3707	1. Aides à la reconversion professionnelle - 1505.....	100'000	100'000
	2. Paiements directs - 1518.....	--	223'400'000
	3. Contributions paysage cultivé (sans estivage) - 1518.....	24'700'000	12'500'000
	4. Contributions d'estivage - 1518.....	14'400'000	16'500'000
	5. Contributions sécurité approvisionnement (sans cultures particulières) - 1518.....	113'100'000	--
	6. Contributions cultures particulières - 1518.....	14'200'000	--
	7. Contribution biodiversité (sans mise en réseau) - comprend le transfert de CHF 4'600'000.- du budget 2014 (voir 3637.04) - 1518.....	23'000'000	--
	8. Contribution système de production - 1518.....	32'000'000	--
	9. Contribution transition - 1518.....	28'500'000	--
	10. Contribution efficience des ressources - 1518.....	2'100'000	--
		252'100'000	252'500'000
3900	Entretien du chemin d'alpage de l'Ortier (voir la rubrique 005/4900)		
4210	1. Emoluments fonciers - 1511.....	150'000	150'000
	2. Emoluments Commission affermage - 1511.....	10'000	10'000
	3. Emoluments enseignement - 1510.....	1'000	800
	4. Emoluments prestations viti-vinicoles - 1511.....	60'000	60'000
	5. Emoluments OTerm - 1518.....	12'000	12'000
	6. Emoluments permis de traiter - 1511.....	500	--
		233'500	232'800
4221	1. Recettes réfectoire Marcelin.....	920'000	920'000
	2. Recettes réfectoire Grange-Verney.....	305'000	--
	3. Recettes cuisine pédagogique CEMEF.....	30'000	30'000
		1'255'000	950'000
4230	Evaluation selon les effectifs présumés pour l'année scolaire 2014-2015		
4250	1. Abonnements aux bulletins viti-arbo et SPP.....	56'000	75'000
	2. Vente matériel pédagogique.....	281'500	281'500
	3. Vente des produits des exploitations agricole, viticole et arboricole.....	1'700'000	1'700'000
		2'037'500	2'056'500
4260	1. Retenue sur les paiements directs (rbt frais de contrôles).....	1'390'000	1'270'000
	2. Remboursement de tiers.....	11'600	34'100
	3. Remboursements frais de contentieux et de poursuites.....	1'000	--
	4. Remboursements excursions, voyages d'étude et camps (participation des élèves).....	38'000	--
	5. Retenue frais de téléphone.....	6'000	--
		1'446'600	1'304'100
4309	Recettes sur prestations des laboratoires d'oenologie et d'analyse des sols		
4471	1. Paiement pour appartement de service.....	75'000	96'000
	2. Retenue pour logement de service.....	35'000	51'000
		110'000	147'000
4472	1. Location salles de cours/gym Marcelin.....	16'000	16'000
	2. Location salles de cours/gym Grange-Verney.....	10'000	4'000
	3. Hébergement élèves.....	20'000	20'000
	4. Hébergement externes Grange-Verney.....	29'800	26'000
	5. Hébergement externes Marcelin.....	3'000	3'000
	6. Loyers provenant des biens-fonds du PA (locataires de locaux à Marcelin et Grange-Verney).....	88'000	84'000
	7. Retenue loyer Etat.....	8'200	--
		175'000	153'000

Département de l'économie et du sport

5	Budget 2015		Budget 2014	Comptes 2013
	Charges	Revenus		
4610 Dédommagements de la Confédération		29'792'000	31'560'000	12'740'725.50
4611 Dédommagements des cantons et des concordats		450'000	450'000	593'969.60
4612 Dédommagements des communes et des syndicats intercommunaux		200'000	200'000	183'208.25
4630 Subventions de la Confédération		250'000	1'300'000	1'587'626.80
4701 Subventions à redistribuer par les cantons et les concordats		252'100'000	252'500'000	259'994'374.80
4990 Autres imputations internes		1'200'000	--	--
042 Service de l'éducation physique et du sport.....	8'843'900	1'904'900	8'060'900	6'975'670.57
3000 Salaires des autorités et juges	--		--	-1.28
3010 Salaires du personnel administratif et d'exploitation.....	2'240'900		2'180'500	2'117'931.91
3020 Salaires des enseignants	5'400		9'800	4'058.97
3030 Travailleurs temporaires	303'500		269'900	266'657.12
3042 Indemnités de repas.....	--		--	2'425.30
3049 Autres Indemnités	2'000		2'000	1'562.67
3050 Cotisations patronales AVS, APG, AC, frais administratifs	159'200		151'700	148'354.53
3052 Cotisations patronales aux caisses de pension.....	294'400		280'200	255'942.99
3053 Cotisations patronales aux assurances-accidents.....	6'400		6'100	2'839.35
3054 Cotisations patronales aux caisses d'allocation familiale	54'900		53'800	52'017.32
3059 Autres cotisations patronales.....	1'500		1'400	1'435.--
3090 Formation et perfectionnement du personnel	--		30'600	26'793.46
3099 Autres charges de personnel.....	1'000		1'000	608.80
3100 Matériel de bureau	22'000		--	10'972.10
3101 Matériel d'exploitation, fournitures.....	2'000		2'000	219.95
3102 Imprimés, publications	2'000		24'000	1'980.40
3103 Littérature spécialisée, magazines.....	4'600		4'600	3'668.60
3104 Matériel didactique	491'000		390'800	350'535.40
3110 Meubles et appareils de bureau.....	15'000		15'000	5'564.65
3111 Machines, appareils et véhicules	11'400		7'000	1'803.80
3120 Alimentation et élimination, biens-fonds, PA	900		900	--
3130 Prestations de services de tiers.....	185'500		173'900	76'065.34
3132 Honoraires Conseillers externes, experts, spécialistes, etc.....	35'000		35'000	12'176.10
3138 Cours, examens et conseils	7'000		2'000	--
3150 Entretien de meubles et appareils de bureau	3'000		3'000	--
3151 Entretien de machines, appareils, véhicules	1'500		1'500	561.30
3158 Entretien des immobilisations incorporelles	--		12'000	28'100.--

Département de l'économie et du sport

Renseignements complémentaires		Budget 2015	Budget 2014
4610	1. Contributions surfaces sous conventions (protection de la nature) (voir 3637.04) - 1518.....	300'000	4'900'000
	2. Contributions réseaux écologiques (voir 3637) - 1518.....	9'900'000	9'900'000
	3. Contributions art.62a Leaux (nitrates) (voir 3637) - 1518.....	600'000	600'000
	4. Contributions compensation autoroute (voir 3637) - 1518.....	22'000	15'000
	5. Contributions art.62a Leaux (Boiron) (voir 3637) - 1518.....	230'000	230'000
	6. Préservation des ressources naturelles (voir 3637) - 1518.....	2'900'000	2'035'000
	7. Contributions à la qualité du paysage (voir 3637) - 1518.....	15'840'000	13'880'000
		29'792'000	31'560'000
4611	Contributions d'autres cantons dont les élèves sont en formation dans le canton		
4612	Contributions art. 62a Leaux (nitrates) parts communales - 1518		
4630	1. Contrôle de la vendange.....	210'000	210'000
	2. Contrôles feu bactérien.....	40'000	40'000
	3. Subventions fédérales à l'enseignement (forfait par élève) - voir 4990.....	--	1'050'000
		250'000	1'300'000
4701	Voir la rubrique 3707		
4990	Subvention fédérale à l'enseignement (forfait par élève) - Voir la rubrique 013/3990 DGEP		
	042 Service de l'éducation physique et du sport		
	Effectif total 2015 : 18.800 ETP, 2014 : 18.300 ETP		
	Postes fixes 2015 : 18.800 ETP, 2014 : 18.250 ETP		
	Enseignants 2015 : 0.000 ETP, 2014 : 0.050 ETP		
	+0.050 ETP Transfert de poste de personnel enseignant en personnel administratif à partir du 1er avril 2014.		
	+0.500 ETP Poste fixe d'assistant de formation selon décision du Conseil d'Etat du 10.09.2014		
	-0.050 ETP Transfert de poste de personnel enseignant en personnel administratif à partir du 1er avril 2014.		
3090	Tous les frais liés à des congrès, en raison de la nature promotionnelle de la présence du Service, ont été transférés à la rubrique 3130 'Prestations de services de tiers'.		
3100	Comptabilisation des frais de bureau (essentiellement factures de la CADEV), anciennement imputés sur la rubrique 3102.		
3102	Voir le commentaire de la rubrique 3100.		
3104	Cette rubrique comprend notamment la participation de l'Etat aux frais d'acquisition et de renouvellement du petit matériel pour l'éducation physique et la natation, les documents didactiques et la promotion du matériel d'éducation physique.		
	1. Achat et remplacement du petit matériel d'éducation physique.....	388'000	285'800
	2. Documents didactiques et de prévention, dont manuels J+S pour fr. 50'000.- (compensation à la rubrique 4630).	103'000	105'000
		491'000	390'800
3130	Cette rubrique comprend les frais de représentation, les frais liés à la participation à des congrès, les commissions extraparlimentaires ainsi que la rémunération des intervenants externes.		
3158	Le montant destiné à l'entretien des logiciels informatiques a été transféré à la DSI (Direction des Systèmes d'information) à partir de l'exercice 2015.		

Département de l'économie et du sport

5	Budget 2015		Budget 2014	Comptes 2013
	Charges	Revenus		
3160 Loyer et bail à ferme des biens-fonds.....	17'500		15'500	16'090.50
3161 Loyers, frais d'utilisation des immobilisations.....	16'000		1'000	--
3162 Taux de leasing opérationnel.....	--		15'000	11'968.95
3170 Dédommagements - Frais de déplacement et autres frais	432'600		388'000	399'066.40
3171 Dédommagements - Excursions, voyages scolaires et camps.....	55'000		--	--
3199 Autres charges d'exploitation.....	10'500		10'500	1'656.25
3611 Dédommagements aux cantons et aux concordats	40'000		40'000	21'929.35
3612 Dédommagements aux communes et aux syndicats intercommunaux	2'085'000		1'930'000	2'015'835.70
3636 Subv accordées aux organisations privées à but non lucratif	2'337'200		2'002'200	1'136'849.64
4230 Frais d'écolage.....		--	215'000	355'420.--
4231 Taxes de cours.....		250'000	--	--
4250 Ventes.....		400	400	--
4260 Remboursements et participations de tiers.....		629'500	457'700	564'535.15
4611 Dédommagements des cantons et des concordats		30'000	15'000	19'900.50
4630 Subventions de la Confédération		995'000	900'000	1'114'317.--

Département de l'économie et du sport

Renseignements complémentaires		Budget 2015	Budget 2014
3160	Location de salles pour les activités J+S et les activités du secteur des associations sportives.		
3161	Location des appareils multifonctions (photocopieuse, scanner et imprimante à gros volume), anciennement comptabilisée sous la rubrique 3162 (fr. 15'000.-) et locations diverses pour J+S (fr. 1'000.-).		
3162	Voir rubrique 3161.		
3170	Cette rubrique englobe les frais de transport ainsi que les frais d'hébergement et de repas.		
	1. Frais de transport des collaborateurs du service.....	71'500	65'000
	2. Frais de remontées mécaniques pour cours J+S (compensation partielle aux rubriques 4230, 4260 et 4630).....	85'000	82'000
	3. Hébergement et frais de repas des moniteurs participant aux cours J+S (compensation partielle aux rubriques 4230, 4260 et 4630).....	260'500	228'500
	4. Frais d'hébergement et de repas des collaborateurs du service. Pour 2013, voir rubriques 3042 et 3043.	15'600	12'500
		432'600	388'000
3171	Les offres de camps des clubs sportifs sont gérées par le secteur J+S. Le montant dû aux clubs est versé par le SEPS puis intégralement facturé à la Fondation Fonds du sport vaudois (Compensation dans la rubrique 4260).		
3612	Cette rubrique comprend l'indemnisation des moniteurs pour le sport scolaire facultatif et la participation de l'Etat aux frais d'organisation des camps scolaires sportifs avec compensation aux rubriques 4260 et 4630 (J+S et Fondation 'Fonds du sport vaudois').		
	1. Indemnisation des moniteurs pour le sport scolaire facultatif (SSF).....	590'000	590'000
	2. Participation aux frais d'organisation des camps sportifs scolaires (y compris participation J+S et participation de la Fondation 'Fonds du sport vaudois'). Compensation aux rubriques 4260 et 4630.	1'300'000	1'140'000
	3. Camps sportifs scolaires, montant à la charge du SEPS.	195'000	200'000
		2'085'000	1'930'000
3636	1. Activités scolaires.....	57'700	61'800
	2. Manifestations sportives répétitives.	586'500	469'200
	3. Manifestations sportives ponctuelles.....	335'000	50'000
	4. Participation aux loyers des fédérations internationales de sport.....	73'200	240'300
	5. Promotion et organisation.	484'800	380'900
	6. Participation financière de l'Etat de Vaud au Comité de candidature JOJ 2020	800'000	800'000
		2'337'200	2'002'200
4230	Voir la rubrique 4231.		
4231	Taxes de cours J+S (anciennement comptabilisées sous la rubrique 4230).		
4260	Cette rubrique comprend le remboursement par la Fondation 'Fonds du sport vaudois' d'une partie des frais d'organisation des camps sportifs scolaires (voir rubrique 3612) ainsi que la totalité des montants versés pour les camps des clubs (voir rubrique 3171).		
4630	Subvention de la Confédération pour l'organisation des camps sportifs scolaires, la formation des moniteurs Jeunesse+Sport ainsi que le matériel d'enseignement (voir rubrique 3104).		

Département de l'économie et du sport

5	Budget 2015		Budget 2014	Comptes 2013
	Charges	Revenus		
023 Service de la population.....	144'033'700	76'802'500	142'259'800	150'472'372.35
			75'703'200	78'419'950.55
3010 Salaires du personnel administratif et d'exploitation.....	15'053'000		14'483'600	13'290'498.57
3030 Travailleurs temporaires.....	778'700		583'300	1'617'199.69
3042 Indemnités de repas.....	--		--	-35.--
3049 Autres Indemnités.....	10'600		8'600	13'152.23
3050 Cotisations patronales AVS, APG, AC, frais administratifs.....	985'400		939'400	931'586.52
3052 Cotisations patronales aux caisses de pension.....	1'829'000		1'693'600	1'677'439.36
3053 Cotisations patronales aux assurances-accidents.....	23'700		4'100	15'394.78
3054 Cotisations patronales aux caisses d'allocation familiale.....	345'000		329'600	324'066.89
3059 Autres cotisations patronales.....	10'400		9'700	9'222.99
3090 Formation et perfectionnement du personnel.....	--		--	86.40
3099 Autres charges de personnel.....	13'100		13'100	10'688.85
3100 Matériel de bureau.....	145'000		145'000	125'449.91
3102 Imprimés, publications.....	63'100		63'100	74'228.81
3103 Littérature spécialisée, magazines.....	17'200		17'200	9'266.38
3110 Meubles et appareils de bureau.....	68'000		68'000	49'424.94
3120 Alimentation et élimination, biens-fonds, PA.....	16'000		16'000	13'668.55
3130 Prestations de services de tiers.....	773'700		753'700	699'882.69
3132 Honoraires Conseillers externes, experts, spécialistes, etc.....	317'800		47'800	113'222.50

Département de l'économie et du sport

Renseignements complémentaires		Budget 2015	Budget 2014
023 Service de la population			
Effectif total 2015 : 163.700 ETP, 2014 : 158.700 ETP			
Postes fixes 2015 : 158.400 ETP, 2014 : 153.400 ETP			
Postes provisoires 2015 : 2.500 ETP, 2014 : 2.500 ETP			
Postes à financement externe 2015 : 2.800 ETP, 2014 : 2.800 ETP			
+0.500 ETP Poste fixe assistant en gestion comptable selon décision du Conseil d'Etat du 10.09.2014			
+1.500 ETP Postes fixes gestionnaires de dossiers chaîne pénale, autofinancés par l'augmentation du forfait administratif versé par la Confédération, selon décision du Conseil d'Etat du 10.09.2014			
+1.000 ETP Poste fixe auditeur, autofinancé par un émolument de 300.- versé par la Confédération pour chaque rapport d'enquête de naturalisation facilitée fédérale, selon décision du Conseil d'Etat du 10.09.2014			
+2.000 ETP Postes fixes gestionnaires de dossiers selon décision du Conseil d'Etat du 10.09.2014			
3049	Indemnité pour heures de piquet au domicile et pour travail de nuit nécessaire à la division asile dans le cadre des mesures de renvoi et d'accompagnement des personnes à l'aéroport.		
3120	Frais d'élimination des archives.		
3130	1. Participation aux conférences fédérales annuelles des autorités de surveillance de l'état civil, des naturalisations et des documents d'identité.....	41'600	41'600
	2. Envois d'actes suite aux commandes par internet. Ces frais sont partiellement refacturés et récupérés sous la rubrique 4260. Frais de compte liés aux règlements par cartes Postfinance et cartes de crédit. Consommations téléphoniques ordinaires et téléphones cellulaires.	493'400	493'400
	3. Commission cantonale consultative des immigrés (CCCI) : Jetons de présence, publications et imprimés, organisation des assises par le bureau cantonal de l'intégration (BCI).....	46'500	46'500
	4. Cotisations aux associations des services cantonaux de migration, cotisation annuelle à la conférence des autorités de surveillance de l'état civil et cotisation annuelle à l'association des services cantonaux des passeports.....	16'700	16'700
	5. Contrat de surveillance des locaux de l'avenue de Beaulieu 19 et 23, présence d'un agent de sécurité pendant les heures d'ouverture des guichets. Contrats de surveillance électronique au centre de biométrie voie du Chariot 3 à Lausanne et à la direction de l'état civil, Avenue Caroline 2 à Lausanne. Contrat de transport de fonds au secteur des documents d'identité. Interventions sur site en cas de déclenchement d'une alarme.....	151'500	151'500
	6. Frais de transports par des tiers.	4'000	4'000
	7. Le canton de Vaud organisera en 2015 l'assemblée annuelle des autorités des documents d'identité.	20'000	--
		773'700	753'700
3132	1. Frais d'interprètes en matière d'asile. Augmentation des mandats du bureau cantonal de l'intégration.....	47'800	47'800
	2. Reprise du module ZivisPro (registres à numériser) Le module ZivisPro ne sera plus accessible avec l'entrée en vigueur de la nouvelle gestion électronique du SPOP. Certains registres (Lausanne et Prilly) doivent être conservés et numérisés. Une société externe sera mandatée.	20'000	--
	3. Dans le cadre de la mise en application de la gestion électronique des dossiers du SPOP, le Graap est mandaté pour assumer la fonction de 'daily business' : traitement et numérisation du courrier quotidien, ainsi que l'acheminement du courrier interne.....	250'000	--
		317'800	47'800

Département de l'économie et du sport

5	Budget 2015		Budget 2014	Comptes 2013
	Charges	Revenus		
3135 Charges de prestations de service pour personnes en garde.....	121'363'400		120'863'400	129'084'146.34
3150 Entretien de meubles et appareils de bureau	21'500		21'500	8'056.76
3160 Loyer et bail à ferme des biens-fonds.....	1'129'200		1'129'200	1'091'588.10
3161 Loyers, frais d'utilisation des immobilisations.....	30'500		30'500	31'073.26
3170 Dédommagements - Frais de déplacement et autres frais	48'200		48'200	46'250.78
3199 Autres charges d'exploitation.....	81'200		81'200	84'872.45
3612 Dédommagements aux communes et aux syndicats intercommunaux....	250'000		250'000	301'026.--
3637 Subventions accordées aux ménages privés.....	660'000		660'000	850'913.60
4210 Emoluments pour actes administratifs		13'225'900	12'751'600	14'467'832.72
4250 Ventes.....		3'000	3'000	--

Département de l'économie et du sport

Renseignements complémentaires		Budget 2015	Budget 2014
3135	1. Frais de détention et médicaux en lien avec la détention administrative des étrangers en situation illégale.	2'070'000	2'070'000
	2. Subvention accordée à l'établissement vaudois d'accueil des migrants (EVAM) pour les tâches qui lui sont déléguées par la loi cantonale sur l'aide aux requérants d'asile et à certaines catégories d'étrangers (LARA). La subvention couvre notamment les dépenses d'assistance et d'aide d'urgence y compris les frais de santé, ainsi que les dépenses d'hébergement et d'encadrement y compris la surveillance en abri et les mesures d'intégration en faveur des personnes au bénéfice d'une admission provisoire.	110'035'400	109'535'400
	3. Traductions médicales.	1'192'100	1'192'100
	4. Gestion réseau de soins.	20'000	20'000
	5. Centres préfinancés Office fédéral des migrations (ODM).	382'900	382'900
	6. BCI subventions et forfaits.	775'600	775'600
	7. BCI programme d'intégration cantonal comprenant essentiellement les mesures d'insertion sur le marché du travail et les cours de langue en faveur des étrangers.	2'669'000	2'669'000
	8. BCI migrations féminines.	15'300	15'300
	9. Les programmes d'intégration cantonaux sont le résultat d'une concertation entre la Conférence des gouvernements cantonaux (CdC) et l'Office fédéral des migrations (ODM). La Confédération augmente sa contribution financière de 20 millions de francs annuellement. Cette augmentation est liée à la condition que les cantons adaptent également les fonds dévolus à la promotion de l'intégration. Le Programme d'intégration cantonal vaudois (PIC) est conçu comme une vision de la politique d'intégration pour le canton de Vaud. Une convention pour 4 ans a été signée entre l'ODM et le canton de Vaud, sur la base du PIC. L'investissement global en faveur de l'encouragement spécifique de l'intégration effectué dans le cadre du PIC doit être clairement délimité des crédits des structures ordinaires. L'augmentation des charges pour couvrir l'ensemble des 7 domaines est donc financée par les contributions fédérales (voir rubrique 4630). Les produits reçus de l'ODM qui ne seront pas dépensés dans le cadre du PIC au terme des 4 ans de la convention devront être remboursés.	4'203'100	4'203'100
		121'363'400	120'863'400
3161	Location des photocopieurs facturée au volume des copies effectuées.		
3170	Déplacements professionnels du personnel, ainsi que des officiers de l'état civil pour les célébrations de mariages et frais occasionnés lors de participations aux assemblées et séminaires.		
3199	Frais d'instances judiciaires liés au nombre de recours.		
3612	Frais liés à la scolarisation des enfants de demandeurs d'asile ou de personnes à l'aide d'urgence. Sur la base des listes que les établissements scolaires transmettent à la DGEO, le SPOP se charge de vérifier le statut des enfants recensés et effectue le virement aux établissements scolaires selon les barèmes et les modalités fixées par le DFJC.		
3637	Frais de l'aide au retour, de l'exécution des décisions de renvois et du refus de départ sur les vols de ligne, conduisant à l'organisation de vols spéciaux.		
4210	1. Emoluments naturalisations. Un émoulement de CHF 300.- est versé par la Confédération pour chaque rapport d'enquête de naturalisation facilitée fédérale.	1'201'600	1'201'600
	2. Emoluments documents d'identité.	4'950'000	4'950'000
	3. Emoluments administratifs état civil.	2'550'000	2'550'000
	4. Emoluments administratifs asile.	50'000	50'000
	5. Emoluments administratifs étrangers.	4'000'000	4'000'000
	6. Augmentation des renouvellements de passeports projetée pour 2015.	300'000	--
	7. Augmentation des renouvellements de permis projetée pour 2015.	174'300	--
		13'225'900	12'751'600

Département de l'économie et du sport

Renseignements complémentaires		Budget 2015	Budget 2014
4260	Refacturation des frais d'envoi d'actes de l'état civil.		
4309	Notes de crédit de l'EVAM concernant la mise à la disposition de l'établissement des centres préfinancés par la Confédération. La diminution par rapport à 2014 est liée à la comptabilisation du recouvrement des frais de couverture maladie par l'EVAM, qui se fait désormais au net.		
4390	Refacturation des frais médicaux couverts par la société HPR, payés par l'établissement concordataire de détention administrative LMC Frambois et facturés au SPOP.		
4610	Participation de la Confédération aux frais liés aux renvois. Frais documents de voyage. Frais escorte accompagnement. Voyage vers étranger. Aide au retour individuel. Détention LMC RA.		
4630	1. Indemnisation de la Confédération pour les frais administratifs des nouveaux demandeurs d'asile. L'augmentation de la dotation reflète l'élévation du niveau des nouvelles demandes d'asile	2'019'900	1'447'800
	2. Subvention de la Confédération pour le domaine de l'asile et de l'aide d'urgence. L'augmentation de la dotation reflète l'évolution constatée au niveau des comptes.....	51'007'000	50'207'900
	3. BCI subvention Confédération programme d'intégration	4'231'500	4'231'500
	4. BCI autres financements : lutte contre les mariages forcés.	16'700	16'700
	5. Contribution de l'Office fédéral des migrations (ODM) pour les programmes d'intégration cantonaux (voir rubrique 3135).	4'480'600	4'480'600
		61'755'700	60'384'500
 044 Service de la promotion économique et du commerce			
Effectif total 2015 : 29.850 ETP, 2014 : 29.850 ETP			
Postes fixes 2015 : 29.850 ETP, 2014 : 29.850 ETP			
3030	Pour un renfort ponctuel ou un remplacement en cas d'absence prolongée d'un-e collaborateur-trice.		
3049	1. Indemnités pour travail de nuit, du dimanche et des jours fériés versées principalement aux inspecteurs de la Police du commerce.....	1'100	1'100
	2. Indemnités forfaitaires pour frais professionnels des apprenti-e-s.....	1'000	1'000
		2'100	2'100
3102	Notamment l'impression des brochures d'informations destinées aux entreprises et celle des cartons de lotos officiels vendus par les préfectures aux sociétés organisatrices.		
3110	Pour le renouvellement courant du mobilier et des divers équipements du Service.		

Département de l'économie et du sport

5	Budget 2015		Budget 2014	Comptes 2013
	Charges	Revenus		
3130 Prestations de services de tiers.....	545'500		549'000	352'375.08
3132 Honoraires Conseillers externes, experts, spécialistes, etc.....	670'000		400'600	323'923.33
3150 Entretien de meubles et appareils de bureau	2'000		2'000	191.76
3161 Loyers, frais d'utilisation des immobilisations.....	12'000		11'500	10'792.45
3170 Dédommagements - Frais de déplacement et autres frais	47'500		47'500	42'178.80
3181 Pertes sur créance effectives.....	50'000		50'000	63'919.55
3199 Autres charges d'exploitation.....	2'000		2'000	1'523.50
3501 Attributions aux fonds des capitaux de tiers.....	3'800'000		3'800'000	3'832'916.--

Département de l'économie et du sport

Renseignements complémentaires		Budget 2015	Budget 2014
3130	1. Frais de port.....	40'000	40'000
	2. Frais de CCP.....	--	500
	3. Frais de téléphone.....	23'000	23'000
	4. Frais de représentation. Le Service représente le canton à des événements/manifestations en Suisse ou à l'étranger (missions économiques), accueil des délégations étrangères et organise des conférences de presse et des séances d'informations à ses partenaires. Les actions de promotion mises sur pied directement par le Service ou par lui, pour le compte du Conseil d'Etat, émarginent également à cette rubrique.....	390'000	390'000
	5. Indemnités et frais des commissions :		
	5.1. Comité SPECo-OTV (Office du tourisme du Canton de Vaud).	1'500	1'500
	5.2. Commission d'examen LADB (loi sur les auberges et les débits de boissons).	9'000	9'000
	5.3. Commission 'Sports de neige'. Supprimée suite à la révision de la LEAE (loi sur l'exercice des activités économiques).	--	3'000
	5.4. Commission 'Guides de montagne'. Supprimée suite à la révision de la LEAE (loi sur l'exercice des activités économiques).	--	3'000
	5.5. Commission LPros (loi sur l'exercice de la prostitution).	1'000	1'000
	6. Frais de contentieux.....	18'000	18'000
	7. Cotisations aux institutions suivantes :		
	7.1. Association Lake Geneva Region.	5'000	5'000
	7.2. Centre de recherche conjoncturelle (KOF) de l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich (EPFZ).	1'600	1'600
	7.3. CDEP-SO (Conférence des chefs de département de l'économie publique de Suisse occidentale).	7'500	7'500
	7.4. Fédération suisse du tourisme.....	4'200	4'100
	7.5. Fondation Nature & Economie.....	5'000	5'000
	7.6. FRC (Fédération romande des consommateurs).....	15'000	18'000
	7.7. Suisse Tourisme.....	16'000	15'300
	7.8. SwissMedia (Association suisse du multimédia). L'association a été dissoute. Les montants inscrits aux budgets 2013 et 2014 n'ont pas été versés.....	--	200
	7.9. Switzerland Global Entreprise (anciennement OSEC - Office suisse d'expansion commerciale).....	3'300	3'200
	7.10. Marge pour hausses potentielles.....	2'400	100
	8. Frais de transport effectués par des tiers (pour déménagement/déplacement de bureaux/dossiers).....	3'000	--
		545'500	549'000
3132	1. Actualisation des supports de communication de la promotion économique, y compris la maintenance du site internet vaud.ch.	185'000	110'000
	2. Elaboration de statistiques sectorielles et conjoncturelles.	73'000	63'000
	3. Développement du système d'information (SI) du Service.	50'000	100'000
	4. Etudes/enquêtes dont certaines liées au tourisme.	92'000	127'600
	5. Mise en oeuvre du schéma directeur de signalisation touristique du canton.....	270'000	--
		670'000	400'600
3161	Location des photocopieurs multi-fonctions du Service.		
3170	1. Frais de transport et pour usage de véhicules privés.	37'500	37'500
	2. Frais de repas et d'hôtel.	10'000	10'000
		47'500	47'500
3501	Attribution au Fonds pour la protection de la jeunesse et en faveur de l'enfance malheureuse et abandonnée, en vertu de l'art. 59, al. 3 de la loi sur la protection des mineurs (LProMin), qui stipule que le 20% du montant des taxes perçues sur les loteries, tombolas et lotos (rubrique 4130) sert à alimenter ce fonds.		

Département de l'économie et du sport

5	Budget 2015		Budget 2014	Comptes 2013
	Charges	Revenus		
3632 Subv accordées aux communes et aux groupes intercommunaux.....	300'000		1'210'000	844'424.70
3634 Subventions accordées aux entreprises publiques.....	10'600'000		--	--
3635 Subventions accordées aux entreprises privées.....	12'230'500		6'509'500	21'853'296.70
3636 Subv accordées aux organisations privées à but non lucratif.....	--		17'411'000	837'218.75
3640 Réévaluations, prêts PA.....	200'000		200'000	-487'100.--
3702 Subv à redistribuer - Communes et groupes intercommunaux.....	100'000		130'000	72'032.--
3704 Subventions à redistribuer - Entreprises publiques.....	2'945'300		--	--
3705 Subventions à redistribuer - Entreprises privées.....	2'100'000		430'000	4'328'136.--

Département de l'économie et du sport

Renseignements complémentaires		Budget 2015	Budget 2014
3632	Remarque générale concernant les rubriques 3632, 3634, 3635 et 3636. Le plan comptable MCH2 distingue les acteurs économiques selon les critères de classification de la statistique financière et économique de la Suisse. Les bénéficiaires de subventions sont donc regroupés dans des catégories qui rassemblent toutes les unités ayant un comportement économique semblable. Les délimitations ne sont pas toujours aisées à établir et ont conduit à revoir certaines appréciations de départ.		
	1. Organismes de promotion cantonaux, intercantonaux et actions de promotion.....	--	60'000
	2. Projets régionaux et cantonaux.....	300'000	1'150'000
		300'000	1'210'000
3634	1. Organismes de promotion cantonaux, intercant. et actions de promotion.....	8'500'000	--
	2. Projets régionaux et cantonaux.....	100'000	--
	3. Prestataires de services aux entreprises.....	2'000'000	--
		10'600'000	--
3635	1. Organismes de promotion cantonaux, intercant. et actions de promotion.....	1'083'000	672'000
	2. Organismes régionaux.....	1'630'000	--
	3. Projets régionaux et cantonaux.....	3'846'500	1'146'500
	4. Prestataires de services aux entreprises.....	871'000	821'000
	5. Projets d'entreprises.....	4'050'000	3'620'000
	6. Pertes sur cautionnements.....	250'000	250'000
	7. Coopération technique.....	500'000	--
		12'230'500	6'509'500
3636	1. Organismes de promotion cantonaux, intercant. et actions de promotion.....	--	9'151'000
	2. Organismes régionaux.....	--	1'630'000
	3. Projets régionaux et cantonaux.....	--	2'850'000
	4. Prestataires de services aux entreprises.....	--	2'400'000
	5. Projets d'entreprises.....	--	30'000
	6. Coopération technique.....	--	500'000
	7. Contribution en faveur de la Fondation vaudoise pour la formation des métiers de bouche financée par les établissements soumis à licences (rubrique 4210). En percevant la contribution pour le compte de la Fondation, la Police du commerce agit comme intermédiaire. La présentation des chiffres selon la méthode brute n'est, dans ce cas, pas la plus judicieuse, d'où son abandon dès 2015.....	--	830'000
	8. Dans le cadre de la lutte contre le travail illicite dans le secteur des métiers de bouche, la Police du commerce prend en charge une partie des frais de la formation destinée aux employeurs (cours sur le droit du travail notamment). L'organisation du dispositif étant de la compétence du Service de l'emploi (040), ces coûts sont réaffectés au budget de ce service à la rubrique 3132.....	--	20'000
		--	17'411'000
3702	La remarque préliminaire de la rubrique 3632 s'applique également pour les rubriques 3702, 3704, 3705 et 3706. Aides aux régions allouées dans le cadre de la Loi fédérale du 6 octobre 2006 sur la politique régionale (LPR) - part de la Confédération reversée au :		
	1. Volet cantonal.....	100'000	100'000
	2. Volet intercantonal des territoires Chablais et Broye.....	--	30'000
		100'000	130'000
3704	Aides aux régions allouées dans le cadre de la Loi fédérale du 6 octobre 2006 sur la politique régionale (LPR) - part de la Confédération reversée au :		
	1. Volet cantonal.....	100'000	--
	2. Volet intercantonal de la CDEP-SO.....	2'845'300	--
		2'945'300	--
3705	Aides aux régions allouées dans le cadre de la Loi fédérale du 6 octobre 2006 sur la politique régionale (LPR) - part de la Confédération reversée au :		
	1. Volet cantonal.....	1'650'000	350'000
	2. Volet intercantonal des territoires Chablais et Broye.....	450'000	80'000
		2'100'000	430'000

Département de l'économie et du sport

5	Budget 2015		Budget 2014	Comptes 2013
	Charges	Revenus		
3706 Subv à redistribuer - Organisations privées à but non lucrat	--		4'585'300	--
3910 Imputations internes pour prestations de service	100'000		104'500	89'805.--
4120 Concessions.....		2'000'000	2'000'000	2'118'652.25
4130 Parts de revenus à des loteries, Sport-Toto, paris.....		19'000'000	19'000'000	19'164'579.28
4210 Emoluments pour actes administratifs		1'713'000	2'600'000	2'668'785.75
4230 Frais d'écolage.....		20'000	20'000	18'530.--
4250 Ventes.....		20'000	20'000	21'601.35
4260 Remboursements et participations de tiers.....		54'400	49'100	463'573.09
4309 Autres revenus d'exploitation.....		110'000	110'000	66'978.75

Département de l'économie et du sport

Renseignements complémentaires		Budget 2015	Budget 2014
3706	Aides aux régions allouées dans le cadre de la Loi fédérale du 6 octobre 2006 sur la politique régionale (LPR) - part de la Confédération reversée au :		
	1. Volet cantonal.....	--	1'450'000
	2. Volet intercantonal de la CDEP-SO.....	--	2'845'300
	3. Volet intercantonal des territoires Chablais et Broye.....	--	290'000
		--	4'585'300
3910	Coût du dispositif de lutte contre le travail illicite dans le secteur des métiers de bouche - part à charge des employeurs vaudois qu'ils financent par la contribution prélevée à ce titre (rubrique 4210 point 3.). La contrepartie se trouve dans les comptes du Service de l'emploi (040) à la rubrique 4910.		
4120	Taxe de 0.8% perçue depuis 2007 sur les ventes de boissons alcooliques à l'emporter.		
4130	Voir le commentaire de la rubrique 3501.		
4210	Emoluments et contributions perçus par la Police du commerce :		
	1. Autorisations LADB (Loi sur les auberges et les débits de boissons).....	1'500'000	1'500'000
	2. Contribution en faveur de la Fondation vaudoise pour la formation des métiers de bouche. Voir le commentaire de la rubrique 3636 points 7 et 8.....	--	850'000
	3. Lutte contre le travail illicite.....	120'000	120'000
	4. Indication des prix.....	2'000	5'000
	5. Surveillance prostitution.....	10'000	10'000
	6. Autorisations petites loteries.....	5'000	5'000
	7. Commerce itinérant (particuliers).....	30'000	30'000
	8. Forains, cirques.....	5'000	5'000
	9. Ventes aux enchères et de gré à gré.....	2'000	4'000
	10. Commerce itinérant (entreprises).....	15'000	15'000
	11. Sports de neige.....	3'000	10'000
	12. Montagne.....	1'000	6'000
	13. Autres activités à risque (escalade, canyoning, rafting, saut à l'élastique).....	2'000	2'000
	14. Droits éludés.....	15'000	15'000
	15. Collectes. Plus d'autorisations à délivrer suite à la révision de la LEAE (loi sur l'exercice des activités économiques).....	--	20'000
	16. Crédit à la consommation.....	2'000	2'000
	17. Prêts sur gages et achats à réméré.....	500	500
	18. Courtage matrimonial.....	500	500
		1'713'000	2'600'000
4230	L'organisation des examens professionnels en vue de l'obtention du certificat cantonal d'aptitudes pour exploiter un établissement public a été déléguée à Gastrovaud qui rétrocède au Canton 10% des émoluments d'inscription par module pour lui permettre de couvrir ses propres frais en la matière.		
4250	Produit de la vente des cartons de lotos officiels que la Police du commerce est chargée de faire imprimer (frais pris en charge à la rubrique 3102).		
4260	1. Remboursements de subventions, essentiellement des récupérations sur cautionnements honorés précédemment.....	30'000	30'000
	2. Jetons de présence et défraiements.....	20'000	15'000
	3. Retenues frais de téléphone.....	2'400	2'100
	4. Participation demandée aux collaborateurs-trices pour la mise à disposition d'une place de parc sur emplacement privé.....	2'000	2'000
		54'400	49'100
4309	1. Couverture des frais liés à la perception de la contribution en faveur de la Fondation vaudoise pour la formation des métiers de bouche (rubr. 4210 point 2.).....	60'000	60'000
	2. Couverture des frais de rappel.....	50'000	50'000
		110'000	110'000

Département de l'économie et du sport

5	Budget 2015		Budget 2014	Comptes 2013
	Charges	Revenus		
4701 Subventions à redistribuer par les cantons et les concordats.....		5'145'300	5'145'300	4'400'168.--

Département de l'économie et du sport

Renseignements complémentaires	Budget 2015	Budget 2014
4701 Voir le commentaire de la rubrique 3702.		

Département de l'économie et du sport

5		Budget 2015	
		Charges	Revenus
Récapitulation			
039	Secrétariat général du DECS	3'261'700	137'600
040	Service de l'emploi	135'220'600	109'130'500
041	Service de l'agriculture.....	318'026'100	289'744'600
042	Service de l'éducation physique et du sport.....	8'843'900	1'904'900
023	Service de la population.....	144'033'700	76'802'500
044	Service de la promotion économique et du commerce	37'959'500	28'062'700
	Totaux	647'345'500	505'782'800
	Excédent des charges sur les revenus		141'562'700
	Sommes égales	647'345'500	647'345'500

Département des infrastructures et des ressources humaines

6	Budget 2015		Budget 2014	Comptes 2013
	Charges	Revenus		
6 Département des infrastructures et des ressources humaines	512'915'800	135'200'200	490'091'400 128'856'600	459'282'245.21 132'488'972.30
045 Secrétariat général du DIRH	38'331'400	5'144'100	34'382'600 5'049'700	25'112'830.99 5'376'955.80
3010 Salaires du personnel administratif et d'exploitation.....	8'840'200		8'505'300	8'198'660.71
3030 Travailleurs temporaires	88'000		88'000	77'688.64
3042 Indemnités de repas.....	--		--	20.--
3049 Autres Indemnités	2'000		2'000	1'520.--
3050 Cotisations patronales AVS, APG, AC, frais administratifs	551'500		530'600	516'676.65
3052 Cotisations patronales aux caisses de pension	1'106'000		1'027'200	991'106.73
3053 Cotisations patronales aux assurances-accidents.....	124'300		130'400	127'348.91
3054 Cotisations patronales aux caisses d'allocation familiale	192'300		185'900	180'734.87
3059 Autres cotisations patronales.....	5'500		5'300	4'990.50
3090 Formation et perfectionnement du personnel	--		11'800	3'189.70

Département des infrastructures et des ressources humaines

Renseignements complémentaires		Budget 2015	Budget 2014
6	Département des infrastructures et des ressources humaines		
	Charge nette du département	377'715'600	361'234'800
	045 Secrétariat général du DIRH		
	Effectif total 2015 : 73.770 ETP, 2014 : 72.720 ETP Postes fixes 2015 : 73.770 ETP, 2014 : 72.720 ETP +0.100 ETP Transfert de poste du DGMR au SG-DIRH +0.100 ETP Transfert de poste du DGMR au SG-DIRH +0.850 ETP Postes fixes de chargé d'évaluation en milieu d'accueil (CEMA 0.75) et de juriste (0.10) selon décision du Conseil d'Etat du 10.09.2014		
3010	1. Secrétariat Général, CAMAC, UDD, OIT	6'229'200	6'191'400
	2. Unité des opérations foncières (UOF)	509'800	505'700
	3. Unité de conseil et d'appui (UCA)	831'000	825'600
	4. Office d'accueil de jour des enfants (OAJE).....	1'270'200	982'600
		8'840'200	8'505'300
3030	1. Engagement de personnel astreint au service civil au sein de l'unité de développement durable (UDD) et de l'office de l'information sur le territoire (OIT)	60'000	60'000
	2. Engagement personnel auxiliaire		
	Secrétariat Général, OIT.....	28'000	28'000
		88'000	88'000
3050	1. Secrétariat Général, CAMAC, UDD, OIT	389'300	387'000
	2. Unité des opérations foncières (UOF)	31'700	31'500
	3. Unité de conseil et d'appui (UCA)	51'300	50'900
	4. Office d'accueil de jour des enfants (OAJE).....	79'200	61'200
		551'500	530'600
3052	1. Secrétariat Général, CAMAC, UDD, OIT	775'300	745'300
	2. Unité des opérations foncières (UOF)	62'700	60'100
	3. Unité de conseil et d'appui (UCA)	108'800	104'500
	4. Office d'accueil de jour des enfants (OAJE).....	159'200	117'300
		1'106'000	1'027'200
3053	1. Secrétariat Général, CAMAC, UDD, OIT	88'300	95'700
	2. Unité des opérations foncières (UOF)	7'200	7'900
	3. Unité de conseil et d'appui (UCA)	10'600	11'600
	4. Office d'accueil de jour des enfants (OAJE).....	18'200	15'200
		124'300	130'400
3054	1. Secrétariat Général, CAMAC, UDD, OIT	135'700	135'500
	2. Unité des opérations foncières (UOF)	11'000	11'000
	3. Unité de conseil et d'appui (UCA)	18'000	18'000
	4. Office d'accueil de jour des enfants (OAJE).....	27'600	21'400
		192'300	185'900
3059	1. Secrétariat Général, CAMAC, UDD, OIT	4'000	3'900
	2. Unité des opérations foncières (UOF)	300	300
	3. Unité de conseil et d'appui (UCA)	500	500
	4. Office d'accueil de jour des enfants (OAJE).....	700	600
		5'500	5'300
3090	1. Secrétariat Général, UDD, OIT		
	Charges reprises par le SPEV en 2015.....	--	3'300
	2. OAJE - Participation aux frais de formation du personnel		
	Charges reprises par le SPEV en 2015.....	--	8'500
		--	11'800

Département des infrastructures et des ressources humaines

6	Budget 2015		Budget 2014	Comptes 2013
	Charges	Revenus		
3099 Autres charges de personnel.....	19'700		18'500	17'784.45
3100 Matériel de bureau.....	83'500		85'000	39'197.40
3101 Matériel d'exploitation, fournitures.....	12'000		12'000	5'415.45
3102 Imprimés, publications.....	1'007'000		1'007'000	957'369.25
3103 Littérature spécialisée, magazines.....	13'700		12'700	13'387.85
3110 Meubles et appareils de bureau.....	29'300		29'300	23'873.10
3111 Machines, appareils et véhicules.....	3'000		3'000	74'246.45
3120 Alimentation et élimination, biens-fonds, PA.....	3'500		3'500	1'315.40

Département des infrastructures et des ressources humaines

Renseignements complémentaires		Budget 2015	Budget 2014
3099	1. Secrétariat Général, CAMAC, UDD, OIT	17'900	16'700
	2. Unité de conseil et d'appui (UCA)	500	500
	3. Office d'accueil de jour des enfants (OAJE).....	1'300	1'300
		19'700	18'500
3100	Secrétariat Général, CAMAC, UDD		
	1. Fournitures courantes économat	22'000	22'000
	2. Fournitures pour imprimantes du département	35'000	35'000
	Office de l'information sur le territoire (OIT)		
	1. Fournitures courantes économat, papier et films pour impressions de plans	16'000	16'000
	Unité de conseil et d'appui (UCA)		
	1. Fournitures courantes économat	6'000	6'000
	Office d'accueil de jour des enfants (OAJE)		
	1. Fournitures courantes économat	4'500	6'000
		83'500	85'000
3102	Secrétariat Général et Centrale des autorisations (CAMAC)		
	1. Guide des marchés publics	500	500
	2. Frais de publication des avis d'enquêtes dans la Feuille des avis officiels (centrale des autorisations).....	950'000	950'000
	Unité de développement durable (UDD)		
	1. Edition de jalons et guides	48'000	48'000
	Office de l'information sur le territoire (OIT)		
	1. Reliure et reprographie	2'000	2'000
	Unité des opérations foncières (UOF)		
	1. Livres, journaux, documentation.....	4'000	4'000
	Unité de conseil et d'appui (UCA)		
	1. Livres, journaux, documentation et normes	2'500	2'500
		1'007'000	1'007'000
3120	Unité de conseil et d'appui (UCA)		
	1. Electricité	3'000	3'000
	2. Elimination des déchets	500	500
		3'500	3'500

Département des infrastructures et des ressources humaines

6	Budget 2015		Budget 2014	Comptes 2013
	Charges	Revenus		
3130 Prestations de services de tiers.....	493'100		472'700	389'678.10
3132 Honoraires Conseillers externes, experts, spécialistes, etc.....	680'000		677'000	584'265.95
3134 Primes d'assurances choses.....	6'800		4'800	2'059.42
3137 Impôts et taxes.....	100'000		100'000	90'125.80
3150 Entretien de meubles et appareils de bureau	6'500		6'500	583.95
3151 Entretien de machines, appareils, véhicules	14'500		14'500	7'128.--

Département des infrastructures et des ressources humaines

Renseignements complémentaires		Budget 2015	Budget 2014
3130	Frais de port		
	1. Secrétariat Général, CAMAC, UDD, OIT	51'000	50'000
	2. Unité de conseil et d'appui (UCA)	800	800
	3. Office d'accueil de jour des enfants (OAJE).....	4'100	3'000
	Frais de CCP		
	1. Secrétariat Général, CAMAC, UDD, OIT	5'000	5'000
	Frais de téléphone		
	1. Secrétariat Général, CAMAC, UDD, OIT	15'600	12'800
	2. Unité des opérations foncières (UOF)	2'600	--
	3. Unité de conseil et d'appui (UCA)	1'500	2'000
	4. Office d'accueil de jour des enfants (OAJE).....	4'600	3'400
	Frais de représentation		
	1. Secrétariat Général, CAMAC, UDD, OIT	8'700	8'700
	2. Unité des opérations foncières (UOF)	200	200
	3. Unité de conseil et d'appui (UCA)	2'500	2'500
	4. Office d'accueil de jour des enfants (OAJE).....	500	500
	Frais d'organisation de congrès		
	1. Secrétariat Général, CAMAC, UDD, OIT	13'500	12'500
	2. Unité des opérations foncières (UOF)	500	--
	Frais de commission		
	1. Secrétariat Général, CAMAC, UDD, OIT		
	Commission de nomenclature de l'OIT	5'000	5'000
	2. Unité des opérations foncières (UOF)		
	Commission cantonale immobilière - ajustement selon fonctionnement.....	110'000	110'000
	Frais de contentieux/poursuites		
	1. Secrétariat Général, CAMAC, UDD, OIT	4'500	3'000
	Cotisations à des institutions publiques et privées		
	1. Secrétariat Général, CAMAC, UDD, OIT, UCA.....	262'500	252'300
	Frais de nettoyage		
	1. Office d'accueil de jour des enfants (OAJE).....	--	1'000
		493'100	472'700
3132	1. Secrétariat Général.....	32'000	32'000
	2. Centrale des autorisations.....	18'000	15'000
	3. Unité de développement durable	70'000	70'000
	4. Office de l'information sur le territoire.....	545'000	545'000
	5. Unité des opérations foncières.....	15'000	15'000
		680'000	677'000
3134	1. Prime casco collective couvrant les déplacements professionnels des collaborateurs du service au moyen de leurs véhicules privés.....	4'300	4'300
	2. OIT Assurance RC du nouveau matériel acquis en 2013 + casco du véhicule de service équipé.....	2'500	500
		6'800	4'800
3137	1. TVA forfaitaire due sur les prestations de l'office de l'information sur le territoire (utilisation des géodonnées et géoservices, mise à jour de la base de données cadastrales officielle et vérifications des mutations).....	90'000	90'000
	2. Versements anticipés de l'unité des opérations foncières (UOF) aux syndicats des améliorations foncières (SAF).....	10'000	10'000
		100'000	100'000
3150	1. Secrétariat Général, CAMAC, UDD, OIT	6'000	6'000
	2. Unité de conseil et d'appui (UCA)	500	500
		6'500	6'500

Département des infrastructures et des ressources humaines

6	Budget 2015		Budget 2014	Comptes 2013
	Charges	Revenus		
3160 Loyer et bail à ferme des biens-fonds.....	330'400		349'400	344'015.80
3161 Loyers, frais d'utilisation des immobilisations.....	95'700		88'600	79'296.90
3162 Taux de leasing opérationnel.....	--		14'500	--
3169 Autres loyers et frais d'utilisation.....	105'500		105'500	81'507.10
3170 Dédommagements - Frais de déplacement et autres frais	70'700		71'500	46'002.06
3181 Pertes sur créance effectives.....	14'000		14'000	1'620.--
3199 Autres charges d'exploitation.....	2'700		2'900	1'921.85
3301 Amortissements des immobilisations corporelles non planifiés.....	--		--	100.--
3636 Subv accordées aux organisations privées à but non lucratif	24'330'000		20'803'200	12'250'000.--
4210 Emoluments pour actes administratifs		3'635'000	3'635'000	3'802'237.20
4240 Taxes d'utilisation et prestations de service.....		1'149'000	1'049'000	1'313'979.05
4260 Remboursements et participations de tiers.....		108'000	106'300	16'848.35
4309 Autres revenus d'exploitation.....		5'000	5'000	-498.95
4401 Intérêts des créances et comptes courants.....		400	400	562.90
4430 Loyers et fermages, immeubles du PF.....		115'000	115'000	97'754.--
4470 Loyers et fermages des biens-fonds PA.....		700	8'000	--

Département des infrastructures et des ressources humaines

Renseignements complémentaires		Budget 2015	Budget 2014
3160	Loyers et charges des locaux occupés par le Secrétariat Général sur la base des montants annoncés par le SIPAL		
	1. Secrétariat Général, CAMAC, UDD, OIT	197'900	197'700
	2. Unité des opérations foncières (UOF)		
	Déménagement en 2014	--	20'700
	3. Unité de conseil et d'appui (UCA)	59'300	59'300
	4. Office d'accueil de jour des enfants (OAJE).....	73'200	71'700
		330'400	349'400
3161	Secrétariat Général, CAMAC, OIT		
	1. Frais d'utilisation photocopieurs/imprimantes multifonctions	29'300	28'800
	2. Frais d'utilisation et de réservations de véhicules en carsharing	25'600	20'600
	3. Location matériel spécifique pour l'impression de plans (OIT).....	28'000	28'000
	Unité des opérations foncières (UOF)		
	1. Frais d'utilisation photocopieurs/imprimantes multifonctions	2'000	2'000
	Unité de conseil et d'appui (UCA)		
	1. Frais d'utilisation photocopieurs/imprimantes multifonctions	5'800	5'800
	Office d'accueil de jour des enfants (OAJE)		
	1. Frais d'utilisation photocopieurs/imprimantes multifonctions	5'000	3'400
		95'700	88'600
3162	Office d'information sur le territoire Leasing remplacé par l'achat de l'équipement de mesure GPS de précision en 2013		
3169	Emoluments annuels pour l'utilisation et l'acquisition de géodonnées pour l'office de l'information sur le territoire		
3170	1. Secrétariat Général, CAMAC, UDD, OIT	38'700	38'700
	2. Unité des opérations foncières (UOF)	1'500	900
	3. Unité de conseil et d'appui (UCA)	13'000	13'000
	4. Office d'accueil de jour des enfants (OAJE).....	17'500	18'900
		70'700	71'500
3199	1. Secrétariat Général, CAMAC, UDD, OIT	2'500	2'700
	2. Office d'accueil de jour des enfants (OAJE).....	200	200
		2'700	2'900
3636	1. Secrétariat Général - coopération au développement dans des pays tiers.....	50'000	50'000
	2. Subvention aux institutions d'accueil de jour (0-12 ans) - augmentation selon cadre financier (2010-2015) et décision du CE du 15.05.2013	24'280'000	20'753'200
		24'330'000	20'803'200
4210	Emoluments pour préavis et autorisations spéciales de l'Etat relatifs aux demandes de permis de construire.		
4240	1. Centrale des autorisations :		
	Valorisations des données InfoCamac Professionnel.....	20'000	20'000
	2. Office de l'information sur le territoire :		
	a. Valorisation des géodonnées de base et géoservices.....	500'000	400'000
	b. Facturation mise à jour de la base de données cadastrales officielle et vérifications des mutations.....	624'000	624'000
	3. Unité des opérations foncières :		
	Facturation des droits restreints	5'000	5'000
		1'149'000	1'049'000
4430	Unité des opérations foncières : droits de superficies - décompte du Service immeubles, patrimoine et logistique (SIPaL)		

Département des infrastructures et des ressources humaines

6	Budget 2015		Budget 2014	Comptes 2013
	Charges	Revenus		
4610 Dédommagements de la Confédération		125'000	125'000	139'573.25
4910 Imputations internes pour prestations de service		6'000	6'000	6'500.--
046 Direction générale de la mobilité et des routes	319'683'500	120'994'700	307'739'300	293'690'019.90
3010 Salaires du personnel administratif et d'exploitation.....	46'233'400		45'738'100	43'694'101.34
3030 Travailleurs temporaires	321'000		321'000	303'471.39
3042 Indemnités de repas.....	--		--	8'321.50
3043 Indemnités de logement	--		29'500	--
3049 Autres Indemnités	1'164'000		1'157'000	1'140'712.11
3050 Cotisations patronales AVS, APG, AC, frais administratifs	2'977'100		2'936'900	2'842'477.67
3052 Cotisations patronales aux caisses de pension.....	5'569'300		5'311'000	5'045'829.11
3053 Cotisations patronales aux assurances-accidents.....	693'000		747'300	720'802.13
3054 Cotisations patronales aux caisses d'allocation familiale	1'034'900		1'027'100	990'357.39
3059 Autres cotisations patronales.....	31'100		31'300	27'350.13
3090 Formation et perfectionnement du personnel	100'000		100'000	91'184.65
3091 Recrutement du personnel	--		--	497.65
3099 Autres charges de personnel.....	151'700		236'200	127'731.08
3100 Matériel de bureau.....	112'500		112'500	71'840.05
3101 Matériel d'exploitation, fournitures.....	2'588'500		2'479'500	2'623'641.63
3102 Imprimés, publications	46'500		40'500	80'113.09
3103 Littérature spécialisée, magazines.....	40'500		40'500	29'048.69
3110 Meubles et appareils de bureau.....	38'000		38'000	63'034.75
3111 Machines, appareils et véhicules	243'000		233'000	218'131.38
3120 Alimentation et élimination, biens-fonds, PA	2'130'000		2'103'000	2'264'287.99

Département des infrastructures et des ressources humaines

Renseignements complémentaires		Budget 2015	Budget 2014
4610	Participations fédérales pour l'office de l'information sur le territoire :		
	1. Plan d'ensemble.....	10'000	10'000
	2. Points fixes.....	50'000	50'000
	3. Tenue du Registre des bâtiments et logements (RegBL).....	31'000	31'000
	4. Convention Geoportail.....	19'000	19'000
	5. Entretien frontière nationale.....	15'000	15'000
		125'000	125'000
4910	Voir la rubrique 046/3910 CHF 6'000 entretien courant des routes nationales, frais de gestion pour le contrôle de la comptabilité		
	046 Direction générale de la mobilité et des routes		
	Effectif total 2015 : 503.050 ETP, 2014 : 501.050 ETP		
	Postes fixes 2015 : 375.550 ETP, 2014 : 373.550 ETP		
	Postes à financement externe 2015 : 127.500 ETP, 2014 : 127.500 ETP		
	-0.100 ETP Transfert de poste de la DGMR au SG-DIRH		
	-0.100 ETP Transfert de poste de la DGMR au SG-DIRH		
	+2.200 ETP Postes fixes de chefs de projet		
	selon décision du Conseil d'Etat du 10.09.2014		
3043	Mauvaise attribution sur le budget 2014, voir rubrique 3170		
3049	Indemnités de piquet, pour travail de nuit, dimanches et jours fériés. Indemnités forfaitaires pour frais professionnels des apprentis		
3090	Formation continue pour le personnel des centres d'entretien des routes nationales. Pour le reste du personnel la formation est centralisée au SPEV		
3099	Vaccination du personnel d'exploitation, visites médicales pour les collaborateurs travaillant plus de 25 nuits/an, plan de prévention 45+ et frais de sorties annuelles du personnel		
3101	Les rubriques 3101, 3111 et 3151 forment une enveloppe budgétaire		
	1. Matières premières et fournitures.....	1'000	1'000
	2. Fournitures pour les véhicules, carburants. Charges supplémentaires compensées par des recettes (voir rubrique 4630).....	2'565'500	2'456'500
	3. Produits et fournitures de nettoyage.....	22'000	22'000
		2'588'500	2'479'500
3102	Frais de publications des enquêtes de projets des entreprises de transports Voir compte 4260.		
3111	Voir commentaire rubrique 3101.		
3120	1. Eau pour le lavage des tunnels et le curage des canalisations.....	76'000	76'000
	2. Consommation d'électricité - Secteurs ciel ouvert.....	512'000	512'000
	3. Consommation d'électricité - Eclairage des tunnels.....	805'000	805'000
	4. Gaz et autres combustibles de chauffage pour des bâtiments des régions d'exploitation (les achats de mazout sont centralisés au SIPAL).....	257'000	230'000
	5. Taxe d'élimination des déchets.....	480'000	480'000
		2'130'000	2'103'000

Département des infrastructures et des ressources humaines

6	Budget 2015		Budget 2014	Comptes 2013
	Charges	Revenus		
3130 Prestations de services de tiers.....	651'000		642'000	524'029.87
3131 Planifications et projections de tiers.....	300'000		300'000	476'911.40
3132 Honoraires Conseillers externes, experts, spécialistes, etc.....	1'338'700		1'292'700	1'864'952.50
3134 Primes d'assurances choses.....	54'200		235'600	115'148.75
3137 Impôts et taxes.....	1'516'900		1'541'000	1'888'930.06

Département des infrastructures et des ressources humaines

Renseignements complémentaires		Budget 2015	Budget 2014
3130	1. Frais des commissions Espaces publics et parlementaires	6'000	6'000
	2. Cotisations diverses :		
	- Conférence des transports de Suisse occidentale (CTSO).....	38'500	38'500
	- Conférence des directeurs des transports publics (KöV)	22'000	22'000
	- Association TGV-Trans Europe Rhin-Rhône	2'600	2'600
	- Divers (Littra, Conférence des chefs d'office de transports, diverses associations professionnelles).....	4'400	4'400
	- Institutions de droit privé.....	13'500	13'500
	3. Frais de port.....	43'700	43'700
	4. Frais de téléphone (les abonnements sont pris en charge par Vaud Télécom).....	140'900	131'900
	5. Frais de télécommunications.....	35'500	35'500
	6. Frais de représentation	44'900	44'900
	7. Frais de contentieux et de poursuites.....	1'000	1'000
	8. Frais de nettoyage facturés par des tiers.....	133'000	133'000
	9. Frais de transports effectués par des tiers	165'000	165'000
		651'000	642'000
3131	Amortissements des frais études non activés		
3132	1. Mandats pour affaires juridiques, certification qualité du service, audit des comptes des centres d'entretien des routes nationales.....	365'000	324'000
	2. Etudes régionales de planification (en particulier schémas directeurs et projets d'agglomération).....	500'000	500'000
	3. Projection de la mobilité - gestion et analyse du microrecensement fédéral	140'000	140'000
	4. Etudes de planification des transports publics, aménagements, espaces publics, mobilité douce.....	200'000	200'000
	5. Etudes globales - Assistance juridique (traitement des recours, avis de droit).....	108'700	108'700
	6. Promotion des mobilités durables	25'000	20'000
		1'338'700	1'292'700
3134	Transferts de CHF 56'400 à la rubrique 048 3134 et CHF 125'000 à la rubrique 046 3141 pour les dégâts anciennement pris dans le cadre de la franchise RC		
3137	1. TVA forfaitaire.....	1'184'900	1'209'000
	2. Taxes sur les véhicules à moteur, principalement RPLP	331'000	331'000
	3. Autres impôts et taxes	1'000	1'000
		1'516'900	1'541'000

Département des infrastructures et des ressources humaines

6	Budget 2015		Budget 2014	Comptes 2013
	Charges	Revenus		
3141 Entretien des routes	33'183'600		29'120'000	38'127'075.15
3150 Entretien de meubles et appareils de bureau	45'900		45'900	2'640.20
3151 Entretien de machines, appareils, véhicules	451'300		410'300	449'897.34
3160 Loyer et bail à ferme des biens-fonds	516'800		524'000	515'598.45
3161 Loyers, frais d'utilisation des immobilisations	159'000		142'000	125'874.20
3162 Taux de leasing opérationnel	--		17'000	11'597.05
3170 Dédommagements - Frais de déplacement et autres frais	2'242'700		2'191'500	2'063'188.99
3180 Réévaluations sur créances	--		--	-4'069.20
3181 Pertes sur créance effectives	30'000		30'000	1'230.40
3199 Autres charges d'exploitation	6'900		6'900	370.31
3300 Amortissements planifiés, immobilisations corporelles	8'370'000		8'796'000	7'973'094.30
3301 Amortissements des immobilisations corporelles non planifiés	30'000		--	24'300.--
3510 Attributions aux financements spéciaux, capital propre	75'400		--	--
3511 Attributions aux fonds du capital propre	--		--	130'899.05
3612 Dédommagements aux communes et aux syndicats intercommunaux	325'000		325'000	309'752.55
3634 Subventions accordées aux entreprises publiques	83'000		--	238'074.--

Département des infrastructures et des ressources humaines

Renseignements complémentaires		Budget 2015	Budget 2014
3141	1. Entretien des routes cantonales - Entretien constructif chaussée, dont CHF 3'000'000.- suite levée du moratoire subventions routières communes.....	5'038'600	3'470'000
	2. Entretien des routes cantonales - PP2-Nettoyage.....	160'000	160'000
	3. Entretien des routes cantonales - PP3-Surfaces vertes	490'000	470'000
	4. Entretien des routes cantonales - PP4-Services de l'électromécanique.....	350'000	350'000
	5. Entretien des routes cantonales - PP5-Services techniques.....	290'000	290'000
	6. Entretien des routes cantonales - PP6-Services des accidents.....	500'000	500'000
	7. Entretien des routes cantonales - Frais domaine public.....	90'000	90'000
	8. Entretien des routes cantonales - Entretien constructif des ouvrages d'art.....	1'210'000	1'210'000
	9. Entretien des routes cantonales - Réparations des dégâts dus aux forces de la nature.....	600'000	600'000
	10. Entretien des routes cantonales - Réparations sur chaussée	5'300'000	5'000'000
	11. Entretien des routes cantonales - Service hivernal	7'200'000	7'200'000
	12. Entretien des routes cantonales - Signaux, réseau routier.....	400'000	350'000
	13. Entretien des routes cantonales - Peinture réseau routier.....	700'000	700'000
	14. Entretien des routes cantonales - Compteurs, recensements, études.....	30'000	30'000
	15. Entretien des routes cantonales - Réseau mobilité douce	100'000	100'000
	16. Entretien des routes nationales - PP2-Nettoyage.....	620'000	620'000
	17. Entretien des routes nationales - PP3-Surfaces vertes.....	290'000	290'000
	18. Entretien des routes nationales - PP4-Services de l'électromécanique	350'000	350'000
	19. Entretien des routes nationales - PP5-Services techniques.....	270'000	270'000
	20. Entretien des routes nationales - PP6-Services des accidents.....	1'500'000	1'500'000
	21. Entretien des routes nationales - Entretien des centres d'entretien des routes nationales (CeRN).....	120'000	120'000
	22. Entretien des routes nationales - Entretien des places de ravitaillement.....	320'000	320'000
	23. Entretien des routes nationales - Service OFROU - Filiale - Tiers - Mesures individuelles. Charges supplémentaires de CHF 2'000'000.- compensées par des recettes (voir rubrique 4630).....	5'430'000	3'430'000
	24. Entretien des routes nationales - Service hivernal.....	1'700'000	1'700'000
	25. Dégâts non couverts par assurance RC (voir rubrique 3134)	125'000	--
		33'183'600	29'120'000
3151	Voir commentaires rubriques 3101 et 3111		
	1. Entretien de machines, de matériel d'exploitation et d'entretien.....	160'000	160'000
	2. Entretien des véhicules et accessoires	291'300	250'300
		451'300	410'300
3170	1. Frais de transport et pour usage de véhicule privé.....	874'500	874'500
	2. Frais de repas et d'hôtel.....	972'000	942'500
	3. Indemnités pour travaux spéciaux.....	55'500	55'500
	4. Achat, renouvellement et entretien de l'habillement de sécurité du personnel d'exploitation, conformément au plan de sécurité de la SUVA.....	340'700	319'000
		2'242'700	2'191'500
3300	Centralisation de l'ensemble des amortissements des véhicules de l'ACV selon décision du CE du 16.04.2008		
3510	Attribution au Fonds réserve gravière de Bioley-Orjulaz pour la somme des contributions à recevoir en 2015. Recette équivalente à la rubrique 4309		
3612	Sécurisation des passages à niveau des lignes régionales		
3634	Indemnisation des coûts non couverts du trafic local d'entreprises publiques		

Département des infrastructures et des ressources humaines

6	Budget 2015		Budget 2014	Comptes 2013
	Charges	Revenus		
3635 Subventions accordées aux entreprises privées.....	191'283'000		185'733'000	165'616'101.90
3636 Subv accordées aux organisations privées à but non lucratif	289'000		275'000	234'778.75
3660 Amortissement planifié, subventions d'investissements	13'030'600		12'702'000	11'500'718.--
3702 Subv à redistribuer - Communes et groupes intercommunaux.....	1'500'000		--	423'318.15
3910 Imputations internes pour prestations de service	615'000		608'000	335'970.--
3920 Imput int pour bail à ferme, loyers, frais d'utilisation.....	80'000		69'000	77'100.--
3980 Transfert internes entre services.....	--		--	289'100.--
3990 Autres imputations internes.....	31'000		50'000	30'504.--
4210 Emoluments pour actes administratifs		372'500	372'500	388'044.85
4250 Ventes.....		26'000	--	--
4260 Remboursements et participations de tiers.....		3'800'900	3'800'900	3'700'553.47
4309 Autres revenus d'exploitation.....		2'148'400	2'042'000	4'330'542.93
4430 Loyers et fermages, immeubles du PF.....		--	4'790'000	4'755'236.86

Département des infrastructures et des ressources humaines

Renseignements complémentaires		Budget 2015	Budget 2014
3635	1. Mobilité : indemnisation du trafic régional et assimilé, et des trafics régional, touristique et urbain (part cantonale).....	145'958'000	140'163'000
	2. Mobilité : M2 - charges financières (emprunts garantis) et amortissements.....	28'750'000	27'200'000
	3. Mobilité : lignes de trafic urbain en site propre (M1 et M2)	13'520'000	14'070'000
	4. Mobilité : contributions régionales - participation à des communautés tarifaires	2'055'000	3'300'000
	5. Mobilité : frais d'améliorations techniques (part du canton aux conventions < un million, incluant également la part cantonale pour l'application de la loi fédérale sur les handicapés (LHand).	1'000'000	1'000'000
		191'283'000	185'733'000
3636	1. Mobilité: Balisage sentiers pédestres (art. 88 de la Constitution - tâche déléguée par le canton à VaudRando); Swissmobil (itinéraires de mobilités douces); Lausanne-Roule (promotion des deux-roues légers)	221'000	210'000
	2. Mobilité : Concordat intercantonal pour téléphériques et téléskis (organe de contrôle technique des installations de remontée mécanique non soumises à concession fédérale).....	68'000	65'000
		289'000	275'000
3660	Mobilité: Prêts conditionnellement remboursables, provision pour risque de non remboursement (montants selon décrets d'octroi des contributions).		
3702	Subventions fédérales redistribuées : RPT - convention-programme 'Mesures de Protection contre le bruit et l'isolation acoustique' (voir rubrique 4701)		
3910	Voir la rubrique : 046 4910 : CHF 148'000; entretien courant des routes nationales, frais de gestion administrative Voir la rubrique : 054 4910 : CHF 45'000; entretien courant des routes nationales, frais pour la gestion des dossiers du personnel Voir la rubrique : 046 4910 : CHF 50'000; entretien courant des routes nationales, frais pour la gestion des dossiers du personnel Voir la rubrique : 046 4910 : CHF 80'000; entretien courant des routes nationales, frais de gestion pour la tenue de la comptabilité Voir la rubrique : 045 4910 : CHF 6'000; entretien courant des routes nationales, frais de gestion pour le contrôle de la comptabilité Voir la rubrique : 046 4910 : CHF 12'000; entretien courant des routes nationales, frais de gestion pour le soutien informatique Voir la rubrique : 048 4910 : CHF 14'000; entretien courant des routes nationales, frais pour la gestion des locaux de la division entretien du site Riponne DGMR routes Voir la rubrique : 047 4910 : CHF 260'000; entretien courant des routes nationales, frais pour la mise à disposition du matériel informatique		
3920	Voir la rubrique : 048 4920 : CHF 80'000; entretien courant des routes nationales, frais pour la mise à disposition des locaux de la division entretien du site Riponne DGMR routes		
3990	Voir la rubrique : 002 4990 : CHF 31'000; frais de maintenance du réseau de télécommunication Polycor		
4260	Principalement facturation aux assurances de dommages causés par des tiers aux réseaux des routes nationales		
4309	1. Refacturation aux communes du service hivernal.....	1'400'000	1'400'000
	2. Autres recettes.....	718'400	612'000
	3. Vente d'eau, d'énergie et de combustible	30'000	30'000
		2'148'400	2'042'000
4430	Mauvaise attribution sur budget 2014, voir rubrique 4470		

Département des infrastructures et des ressources humaines

Renseignements complémentaires		Budget 2015	Budget 2014
4470	Redevances des places de ravitaillement des routes nationales de la Côte, de Lavaux, du Chablais et de Bavois ainsi que de la station d'Epalinges sur le domaine public des routes cantonales		
4600	1. Impôt sur les huiles minérales selon projections de la Confédération d'avril 2014.....	27'441'000	26'846'000
	2. Routes - contribution globales pour routes principales.....	400'000	--
		27'841'000	26'846'000
4611	Entretien des installations électromécaniques du tronçon de l'A5 entre Yverdon-Ouest et Vaumarcus pour l'unité territoriale IX		
4630	Subvention fédérale pour l'exploitation des routes nationales		
	1. Part vaudoise pour l'entretien courant des RN exécuté par l'UTIL.....	17'126'900	17'126'900
	2. Frais de gestion de l'UTIL.....	700'000	700'000
	3. OFROU - Mesures individuelles.....	3'000'000	3'000'000
	4. Prestations de centre des CeRN.....	5'320'000	3'020'000
		26'146'900	23'846'900
4632	Mobilité: Participation des communes aux coûts non couverts du trafic régional, aux déficits d'exploitation et frais d'améliorations techniques des entreprises de transport public selon les dispositions de la loi fédérale sur les chemins de fer (LCdF; RS 742.101) et de la loi cantonale sur la mobilité et les transports publics (LMTP; RSV 740.21). Voir aussi tableau détaillé en fin de brochure.		
4701	Subventions fédérales à redistribuer (voir rubrique 3702)		
4910	Voir la rubrique : 046 3910 : CHF 148'000; entretien courant des routes nationales, frais de gestion administrative Voir la rubrique : 046 3910 : CHF 50'000; entretien courant des routes nationales, frais pour la gestion des dossiers du personnel Voir la rubrique : 046 3910 : CHF 80'000; entretien courant des routes nationales, frais de gestion pour la tenue de la comptabilité Voir la rubrique : 046 3910 : CHF 12'000; entretien courant des routes nationales, frais de gestion pour le soutien informatique		
047 Direction des systèmes d'information			
Effectif total 2015 : 347.500 ETP, 2014 : 325.500 ETP Postes fixes 2015 : 347.500 ETP, 2014 : 325.500 ETP +22.000 ETP Réduction des risques par l'internalisation de ressources externes. Décision du CE du 17.4.2013. Internalisation de 14 ETP en 2013 et 8 ETP ouverts en 2014 conformément au plan des postes DSI du 1.6.2014			
3010	Unités de soutien, Direction des solutions, Centre d'exploitation informatique, apprentis et stagiaires.		
3030	Renforts temporaires dans divers domaines comme les tests, la reprise de données ou encore l'exploitation.		
3049	Service de piquet lié à l'exploitation des infrastructures informatiques et télécoms (réseau RCV et téléphonie) ainsi qu'aux mises en production d'applications informatiques.		
3101	1. Carburant pour les véhicules de service. Carburant pour la génératrice de secours de la salle machines de Renens. Entretien et services réguliers des véhicules de service.....	59'800	55'000
	2. Produits de nettoyage divers destinés aux équipements informatiques et aux locaux techniques exploités par la DSI.....	400	400
		60'200	55'400

Département des infrastructures et des ressources humaines

6	Budget 2015		Budget 2014	Comptes 2013
	Charges	Revenus		
3110 Meubles et appareils de bureau.....	50'000		50'000	28'668.39
3113 Matériel informatique.....	1'050'000		1'051'700	647'040.13
3118 Immobilisations incorporelles.....	3'500'000		5'224'800	3'346'476.21
3120 Alimentation et élimination, biens-fonds, PA.....	660'000		608'000	502'361.70
3130 Prestations de services de tiers.....	3'013'500		3'020'500	2'937'726.05
3132 Honoraires Conseillers externes, experts, spécialistes, etc.....	700'000		1'122'000	909'057.63
3133 Charges d'utilisations informatiques.....	3'181'200		3'656'400	3'452'462.67
3134 Primes d'assurances choses.....	4'000		4'000	--
3137 Impôts et taxes.....	78'000		56'000	77'347.87
3150 Entretien de meubles et appareils de bureau.....	300'000		214'200	293'116.44
3151 Entretien de machines, appareils, véhicules.....	9'000		7'000	8'725.65
3153 Entretien informatique (matériel).....	1'820'000		2'062'900	1'693'984.56
3158 Entretien des immobilisations incorporelles.....	52'827'600		46'741'100	47'533'938.09
3160 Loyer et bail à ferme des biens-fonds.....	3'211'300		3'370'100	3'094'424.35
3161 Loyers, frais d'utilisation des immobilisations.....	125'000		125'000	108'658.35

Département des infrastructures et des ressources humaines

Renseignements complémentaires		Budget 2015	Budget 2014
3110	Acquisition de matériel spécifique pour les locaux techniques tels que les salles machines, les points de présence du réseau cantonal, les locaux de stock.		
3113	Acquisition de matériel informatique spécifique n'entrant pas dans le cadre du financement par le crédit d'inventaire pour l'acquisition de matériel informatique et de télécommunication.		
3118	Acquisition de licences logicielles et mise à dispositions de solutions nouvelles.		
3120	1. Consommation électrique des serveurs, équipements d'infrastructure des salles machines.....	645'000	593'000
	2. Taxes d'élimination des déchets spéciaux.....	15'000	15'000
		660'000	608'000
3130	1. Coûts de télécommunications (location de lignes, abonnements de téléphonie fixe et mobile, émoluments dus en raison du statut d'opérateur, connexion internet).....	2'670'000	2'670'000
	2. Coûts de surveillance du site de Longemalle.....	113'000	113'000
	3. Coût des communications téléphoniques du service.....	144'000	144'000
	4. Cotisations à des institutions publiques et privées (Conférence suisse sur l'informatique, e-CH, association des cartographes, société suisse de management de projet, association suisse de procurement, etc.).....	47'800	47'800
	5. Frais de port, frais de représentation et d'organisation de manifestations, frais de nettoyage de la salle machines, frais de transport effectués par des tiers.....	38'700	45'700
		3'013'500	3'020'500
3133	Mise à disposition de la puissance machine (mainframe) et hébergements d'applications et de sites internet auprès de sociétés privées.		
3150	Entretien et maintenance des équipements spécifiques aux locaux techniques (salles machines, dépôts logistique, point de présence du réseau cantonal). Entretien courant du mobilier et matériel de bureau.		
3153	Maintenance et entretien du matériel informatique et de télécommunications (serveurs, postes de travail, imprimantes, switches, routeurs, etc.).		
3158	1. Maintenance des licences logicielles (maintenance 'éditeurs').....	9'212'000	6'841'400
	2. Prestations informatiques faisant partie du périmètre entrant dans la facture sociale (gestion des postes informatiques, réseau, utilisateurs des centres sociaux régionaux - CSR notamment).....	1'483'700	1'160'000
	3. Prestations de maintenance et d'exploitation des applications et infrastructures informatiques. Maintenance courante : CHF 20'132'700.- : Solutions applicatives CHF 6'330'100.- : Socle et activités transverses CHF 7'248'700.- : Exploitation et support informatique Maintenance évolutive : CHF 2'202'700.- : Solutions applicatives CHF 678'100.- : Socle et activités transverses CHF 330'100.- : Exploitation et support informatique Projets : CHF 1'751'400.- : Solutions applicatives CHF 3'111'700.- : Socle et activités transverses CHF 346'400.- : Exploitation et support informatique.....	42'131'900	38'739'700
		52'827'600	46'741'100

Département des infrastructures et des ressources humaines

6	Budget 2015		Budget 2014	Comptes 2013
	Charges	Revenus		
3169 Autres loyers et frais d'utilisation.....	48'800		45'800	34'171.20
3170 Dédommagements - Frais de déplacement et autres frais	121'000		108'500	111'453.98
3199 Autres charges d'exploitation.....	4'000		4'000	3'276.95
3300 Amortissements planifiés, immobilisations corporelles.....	6'839'400		6'772'300	6'908'810.41
3830 Amort supplémentaires des immobilisations corporelles PA	--		--	161'080.57
4120 Concessions.....		50'000	50'000	--
4240 Taxes d'utilisation et prestations de service		3'416'000	2'416'000	--
4250 Ventes.....		80'000	80'000	--
4260 Remboursements et participations de tiers.....		64'500	64'500	64'052.52
4309 Autres revenus d'exploitation.....		--	--	3'459'950.72
4612 Dédommagements des communes et des syndicats intercommunaux....		741'800	580'000	876'473.--
4910 Imputations internes pour prestations de service		260'000	253'000	--
4980 Transfert internes entre services.....		--	--	289'100.--
054 Service du personnel de l'Etat de Vaud.....	24'815'600	4'449'100	23'655'000	20'442'101.30
3010 Salaires du personnel administratif et d'exploitation.....	9'635'100		5'718'500	8'201'697.18
3030 Travailleurs temporaires	3'950'700		4'030'700	3'267'942.67
3040 Allocations pour enfants et allocations de formation.....	70'000		70'000	47'300.--
3042 Indemnités de repas.....	--		--	621.--
3049 Autres Indemnités	7'900		7'700	5'422.67
3050 Cotisations patronales AVS, APG, AC, frais administratifs	2'319'600		2'328'100	2'156'449.85
3052 Cotisations patronales aux caisses de pension.....	1'403'400		1'389'300	1'080'785.37

Département des infrastructures et des ressources humaines

Renseignements complémentaires		Budget 2015	Budget 2014
3169	Accès à des bases de données informationnelles dans le domaine de l'informatique et des télécommunications.		
3300	Amortissement du crédit d'inventaire destiné à l'acquisition du matériel informatique et de télécommunications.		
4240	Prestations de service en matière de maintenance d'applications, d'hébergement, de téléphonie et de gestion de réseau au profit d'entités publiques et parapubliques.		
4612	Part des prestations informatiques entrant dans la facture sociale à charge des communes. Voir aussi rubrique 3158.		
4910	Voir la rubrique : 046 3910 DIRH-DGMR : entretien courant des routes nationales ; frais pour la mise à disposition du matériel informatique.		
054 Service du personnel de l'Etat de Vaud			
Effectif total 2015 : 94.300 ETP, 2014 : 64.600 ETP			
Postes fixes 2015 : 88.400 ETP, 2014 : 58.700 ETP			
Postes à financement externe 2015 : 5.900 ETP, 2014 : 5.900 ETP			
+29.000 ETP correction technique selon décision CE du 30.04.2014			
+0.700 ETP transfert du SSP selon décision CE 14.05.2014			
3010	1. Personnel du service.....	5'840'500	5'631'100
	2. Garderies.....	3'284'300	3'304'900
	3. Stage de réinsertion professionnelle.....	555'300	855'300
	4. Remboursement d'indemnités journalières des assurances	-45'000	-45'000
	- 29 ETP supprimés et à répartir par le Conseil d'Etat dans les départements selon décision du Grand Conseil du 10.12.2013	--	-4'027'800
		9'635'100	5'718'500
3030	1. Personnel auxiliaire du service (y compris commission de recours).....	1'132'200	1'482'200
	2. Personnel auxiliaire des garderies	344'000	374'000
	3. Personnel intérimaire : le budget de l'ACV relatif à l'engagement de personnel intérimaire est centralisé au SPEV.....	2'474'500	2'174'500
		3'950'700	4'030'700
3040	Différence sur chaque allocation de naissance prise en charge par l'Etat de Vaud		
3049	1. Indemnité de formation pour 4 apprentis du service	3'900	3'900
	2. Indemnité de formation pour 4 apprentis des garderies	4'000	3'800
		7'900	7'700
3050	1. Charges AVS/AC du personnel du service.....	434'400	443'100
	2. Charges AVS/AC du personnel des garderies.....	228'700	228'500
	3. Charges AVS/AC des stages de réinsertion professionnelle	53'500	53'500
	4. Cotisation de solidarité agricole.....	3'000	3'000
	5. Participation aux frais administratifs de la Caisse AVS pour l'ensemble des collaborateurs de l'Etat (sans UNIL et CHUV).....	1'600'000	1'600'000
		2'319'600	2'328'100
3052	1. Cotisations LPP du personnel du service	857'600	849'600
	2. Cotisations LPP du personnel des garderies.....	418'800	412'700
	3. Cotisations LPP pour les stages de réinsertion professionnelle	127'000	127'000
		1'403'400	1'389'300

Département des infrastructures et des ressources humaines

6	Budget 2015		Budget 2014	Comptes 2013
	Charges	Revenus		
3053 Cotisations patronales aux assurances-accidents.....	3'200		-9'000	323'766.13
3054 Cotisations patronales aux caisses d'allocation familiale	252'600		3'139'100	208'991.06
3059 Autres cotisations patronales.....	6'600		6'800	5'446.90
3060 Prestations de l'employeur - Pensions	42'000		42'000	32'935.80
3061 Prestations de l'employeur - Rentes ou parts de rente.....	360'000		380'000	--
3090 Formation et perfectionnement du personnel	3'649'100		3'486'200	2'817'837.07
3091 Recrutement du personnel	820'000		820'000	661'451.51
3099 Autres charges de personnel.....	14'400		12'200	14'659.35
3100 Matériel de bureau	55'600		55'100	40'780.05
3101 Matériel d'exploitation, fournitures.....	20'500		18'800	19'339.90
3102 Imprimés, publications	74'100		73'500	68'988.40
3103 Littérature spécialisée, magazines.....	2'200		2'200	133.--
3104 Matériel didactique.....	11'000		9'600	11'914.50
3105 Denrées alimentaires.....	244'000		250'000	242'876.60
3106 Matériel médical et de laboratoire	4'500		4'000	4'305.25
3110 Meubles et appareils de bureau.....	34'000		24'000	32'141.25
3120 Alimentation et élimination, biens-fonds, PA	41'000		35'300	33'398.40
3130 Prestations de services de tiers.....	368'700		342'700	255'126.99
3132 Honoraires Conseillers externes, experts, spécialistes, etc.....	800'000		800'000	347'828.25
3140 Entretien des terrains	1'000		1'000	--
3150 Entretien de meubles et appareils de bureau	8'300		8'300	--
3151 Entretien de machines, appareils, véhicules	4'500		4'500	4'072.50
3160 Loyer et bail à ferme des biens-fonds.....	528'900		521'900	508'163.75
3161 Loyers, frais d'utilisation des immobilisations.....	36'800		35'500	26'625.45
3162 Taux de leasing opérationnel.....	--		1'500	621.20
3170 Dédommagements - Frais de déplacement et autres frais	43'200		43'200	17'162.95
3171 Dédommagements - Excursions, voyages scolaires et camps.....	2'500		2'100	3'246.30
3199 Autres charges d'exploitation.....	200		200	70.--
4230 Frais d'écolage.....		--	--	1'179'874.74
4250 Ventes.....		--	--	100.--
4260 Remboursements et participations de tiers.....		214'100	20'100	47'440.--
4309 Autres revenus d'exploitation.....		1'197'000	1'100'000	1'687'125.--
4390 Autres revenus.....		700'000	700'000	186'191.55
4600 Part aux revenus de la Confédération.....		365'000	365'000	343'711.90
4613 Indemnités des assurances sociales publiques.....		--	--	380'751.40
4634 Subventions des entreprises publiques.....		1'075'000	1'075'000	35'439.90
4636 Subventions des organisations privées à but non lucratif.....		853'000	795'000	--

Département des infrastructures et des ressources humaines

Renseignements complémentaires		Budget 2015	Budget 2014
3053	1. Cotisations LAA du personnel du service.....	65'500	65'300
	2. Cotisations LAA du personnel des garderies.....	36'000	35'100
	3. Cotisations LAA pour les stages de réinsertion professionnelle.....	10'000	10'000
	4. Remboursements liés aux traitements du personnel du service.....	-77'000	-88'900
	5. Remboursements liés aux traitements du personnel des garderies.....	-31'300	-30'500
		3'200	-9'000
3054	1. Cotisations allocations familiales pour le personnel du service.....	154'400	170'600
	2. Cotisations allocations familiales pour les garderies.....	79'400	79'700
	3. Cotisations allocations familiales pour les stages de réinsertion professionnelle.....	18'800	18'800
	4. Allocations familiales, part employeur : montant centralisé pour l'ACV (hors CHUV et UNIL).....	--	2'870'000
		252'600	3'139'100
3061	Accidents professionnels antérieurs à la LAA		
3090	1. Centralisation des budgets de formation des services qui ne sont pas soumis à un traitement d'exception (y compris garderies).....	1'651'200	1'651'200
	2. Subvention au Centre d'Education Permanente (CEP).....	1'800'000	1'800'000
	3. Garderies.....	30'000	30'000
	4. Participation de la direction à des congrès.....	5'000	5'000
	5. Frais de congrès centralisés au SPEV (MCH2).....	162'900	--
		3'649'100	3'486'200
3130	1. Commission chargée de traiter les recours individuels résultant de la politique salariale.....	--	100'000
	2. Commission chargée de traiter les évaluations de fonction.....	100'000	--
	3. Commissions chargées d'examiner les questions de personnel.....	50'000	50'000
	4. Frais de représentation.....	3'300	3'300
	5. Frais de port.....	159'100	158'200
	6. Frais de téléphone.....	24'800	24'000
	7. Frais de transports effectués par des tiers.....	23'500	2'500
	8. Cotisations à des institutions publiques et privées.....	3'000	2'200
	9. Frais de nettoyage facturés par des tiers.....	5'000	2'500
		368'700	342'700
4230	Facturation aux parents pour les garderies, comptabilisée dans cette rubrique jusqu'en 2013. Dès 2014 voir la rubrique 4309.		
4260	1. Facturation frais de gestion dossiers HES externalisés.....	194'000	--
	2. Retenue frais de téléphone.....	3'300	3'300
	3. Retenue parking privé.....	16'800	16'800
		214'100	20'100
4309	Facturation aux parents pour les garderies. Voir commentaire rubrique 4230.		
4390	1. Rétrocession sur la prime nette LAA de l'Etat de Vaud.....	520'000	520'000
	2. Rétrocession de 3% sur les impôts prélevés à la source pour la couverture des frais administratifs.....	80'000	80'000
	3. Rétrocession LAA sur les APG et les indemnités journalières LAA.....	100'000	100'000
	Voir commentaire rubrique 4613.		
		700'000	700'000
4600	Redistribution du produit de la taxe Co2 à l'Etat de Vaud		
4613	Rétrocessions diverses comptabilisées dès 2014 sous la rubrique 4390.		
4634	Participation CHUV pour les garderies.		
4636	Subvention Fondation pour l'accueil de jour des enfants (FAJE) pour les garderies.		

Département des infrastructures et des ressources humaines

6	Budget 2015		Budget 2014	Comptes 2013
	Charges	Revenus		
4910 Imputations internes pour prestations de service		45'000	45'000	40'300.--

Département des infrastructures et des ressources humaines

Renseignements complémentaires	Budget 2015	Budget 2014
4910 Voir la rubrique : 046 3910 DIRH-DGMR ; gestion par le SPEV des dossiers du personnel occupé à l'entretien courant des routes nationales		

Département des infrastructures et des ressources humaines

6		Budget 2015	
		Charges	Revenus
Récapitulation			
045	Secrétariat général du DIRH.....	38'331'400	5'144'100
046	Direction générale de la mobilité et des routes.....	319'683'500	120'994'700
047	Direction des systèmes d'information.....	130'085'300	4'612'300
054	Service du personnel de l'Etat de Vaud.....	24'815'600	4'449'100
	Totaux.....	512'915'800	135'200'200
	Excédent des charges sur les revenus.....		377'715'600
	Sommes égales.....	512'915'800	512'915'800

Département des finances et des relations extérieures

7	Budget 2015		Budget 2014	Comptes 2013
	Charges	Revenus		
7 Département des finances et des relations extérieures.....	891'115'500	6'165'806'200	862'587'400 5'940'612'200	1'655'896'866.77 6'451'339'106.95
051 Secrétariat général du DFIRE.....	14'746'900	1'366'600	14'540'600 1'053'800	10'071'065.82 868'655.78
3010 Salaires du personnel administratif et d'exploitation.....	5'568'100		5'738'800	5'298'389.14
3030 Travailleurs temporaires.....	75'000		75'000	90'573.35
3049 Autres Indemnités.....	2'000		4'900	3'930.40
3050 Cotisations patronales AVS, APG, AC, frais administratifs.....	351'200		363'000	336'572.23
3052 Cotisations patronales aux caisses de pension.....	706'500		703'500	655'055.82
3053 Cotisations patronales aux assurances-accidents.....	8'300		8'500	4'948.59
3054 Cotisations patronales aux caisses d'allocation familiale.....	122'800		126'700	118'306.18
3059 Autres cotisations patronales.....	4'000		4'100	3'269.38
3090 Formation et perfectionnement du personnel.....	--		7'000	4'624.31
3099 Autres charges de personnel.....	57'000		69'000	9'202.10
3100 Matériel de bureau.....	38'000		38'000	15'688.54
3102 Imprimés, publications.....	114'500		114'500	70'477.07
3103 Littérature spécialisée, magazines.....	4'500		4'500	2'610.36
3106 Matériel médical et de laboratoire.....	100		100	--
3110 Meubles et appareils de bureau.....	17'000		5'000	20'638.50
3130 Prestations de services de tiers.....	1'059'500		1'045'200	918'234.32

Département des finances et des relations extérieures

Renseignements complémentaires		Budget 2015	Budget 2014
7	Département des finances et des relations extérieures		
	Revenu net du département	5'274'690'700	5'078'024'800
	051 Secrétariat général du DFIRE		
	Effectif total 2015 : 44.900 ETP, 2014 : 44.900 ETP		
	Postes fixes 2015 : 42.400 ETP, 2014 : 42.400 ETP		
	Postes à financement externe 2015 : 2.500 ETP, 2014 : 2.500 ETP		
3010	SG : effectifs 2015 13.45 ETP, 2014 : 12.60 ETP. Stat.VD : effectifs 2015 24.75 ETP, 2014 : 25.65 ETP OAE : effectifs 2015 6.70 ETP, 2014 : 6.65 ETP.		
3030	Personnel auxiliaire pour gestion d'enquêtes		
3090	Charges transférées au SPEV selon les directives budgétaires.		
3099	1. Frais pour la coordination par le SG DFIRE de tous les apprentis du département (état 2014 : 66 apprentis)	15'000	33'000
	2. Stat. VD : financement d'un collaborateur mis à disposition par le SDE.....	25'000	19'000
	3. Stat. VD : frais divers, colloques internes.....	17'000	17'000
		57'000	69'000
3102	Acquisition pour le fonds documentaire de Stat.VD et la bibliothèque juridique du département et frais d'édition Statistique Vaud. Annuaire statistique du canton de Vaud. Série NUMERUS et Communications statistiques. Courrier statistique Lausanne Déchiffrée et autres publications Lausanne. Etudes de rapports, etc.		
3130	1. SG : frais de représentation du CDFIRE.....	10'000	10'000
	2. SG : frais de représentation pour séances avec des tiers	15'000	8'700
	3. SG : conférence des directrices et directeurs cantonaux des finances (CDF), part cantonale aux frais administratifs.....	78'000	78'000
	4. OAE : Fondation CH	53'000	53'000
	5. OAE : Conseil du Léman	80'000	80'000
	6. OAE : Assemblée des régions d'Europe.....	11'000	11'000
	7. OAE : Conférence des gouvernements cantonaux.....	315'000	310'000
	8. OAE : Conférence transjurassienne.....	95'000	95'000
	9. OAE : Centre d'Accueil Genève Internationale	100'000	100'000
	10. OAE : Conférence des gouvernements de Suisse occidentale.....	40'000	40'000
	11. OAE : Comité régional (CRFG) tripartite, projet aggro Franco-Valdo-Genevois.....	20'000	20'000
	12. OAE : Maison des cantons	48'000	45'000
	13. OAE : frais de représentation liés à des actions ou événements sur les scènes fédérale, intercantonale et internationale, y compris frais de production de documents ou matériel de présentation. Frais liés à l'accueil de délégations ou à des visites en délégation, y compris documents y relatifs et éventuels frais de traduction ou d'interprétation.....	90'000	90'000
	14. Stat.VD : cotisations à diverses associations professionnelles statistiques.....	4'000	4'000
	15. Frais de port, téléphone, nettoyage et de transport tiers.....	100'500	100'500
		1'059'500	1'045'200

Département des finances et des relations extérieures

7	Budget 2015		Budget 2014	Comptes 2013
	Charges	Revenus		
3132 Honoraires Conseillers externes, experts, spécialistes, etc.....	4'456'800		4'441'200	925'401.48
3137 Impôts et taxes.....	38'800		40'800	38'444.20
3150 Entretien de meubles et appareils de bureau.....	5'500		4'500	1'417.30
3151 Entretien de machines, appareils, véhicules.....	--		500	473.05
3160 Loyer et bail à ferme des biens-fonds.....	723'500		706'400	664'093.90
3161 Loyers, frais d'utilisation des immobilisations.....	28'000		27'500	17'389.01
3169 Autres loyers et frais d'utilisation.....	355'800		355'800	286'720.55
3170 Dédommagements - Frais de déplacement et autres frais.....	56'000		55'000	39'066.84
3199 Autres charges d'exploitation.....	4'000		1'100	100'124.20
3511 Attributions aux fonds du capital propre.....	300'000		300'000	300'000.--
3631 Subventions accordées aux cantons et aux concordats.....	650'000		--	--
3634 Subventions accordées aux entreprises publiques.....	--		300'000	145'415.--
4250 Ventas.....		79'000	79'000	55'044.40
4260 Remboursements et participations de tiers.....		10'600	8'500	10'607.48
4309 Autres revenus d'exploitation.....		627'000	633'300	625'588.90
4510 Prélèvements sur les financements spéciaux du capital propre.....		--	--	145'415.--
4511 Prélèvements provenant de fonds, capital propre.....		150'000	300'000	--
4610 Dédommagements de la Confédération.....		--	33'000	32'000.--
4630 Subventions de la Confédération.....		500'000	--	--
052 Direction générale de la fiscalité.....	351'445'900	5'844'486'500	314'607'800	351'411'482.48
3010 Salaires du personnel administratif et d'exploitation.....	73'241'700		72'017'700	70'109'305.93
3030 Travailleurs temporaires.....	2'651'800		2'651'800	2'154'264.46
3042 Indemnités de repas.....	--		--	59'115.80
3043 Indemnités de logement.....	--		--	1'037.46
3049 Autres Indemnités.....	60'000		60'000	45'266.66
3050 Cotisations patronales AVS, APG, AC, frais administratifs.....	4'794'900		4'725'000	4'599'425.75
3052 Cotisations patronales aux caisses de pension.....	8'938'400		8'577'900	8'230'748.26
3053 Cotisations patronales aux assurances-accidents.....	128'100		125'000	90'169.25
3054 Cotisations patronales aux caisses d'allocation familiale.....	1'687'700		1'669'800	1'585'698.13
3059 Autres cotisations patronales.....	47'800		47'000	43'822.62
3090 Formation et perfectionnement du personnel.....	590'000		600'000	544'853.89
3099 Autres charges de personnel.....	70'000		70'000	48'541.75

Département des finances et des relations extérieures

Renseignements complémentaires		Budget 2015	Budget 2014
3132	1. SG : divers mandats.....	18'000	18'000
	2. SG : frais de gestion des pensions des anciens magistrats par Retraites populaires.....	10'000	9'000
	3. SG : coûts de maintenance et frais d'hébergement annuel de l'outil informatique destiné à l'inventaire des subventions (transversal pour tous les départements de l'ACV).....	15'000	15'000
	4. SG : missions stratégiques et mesures de simplification.....	4'287'000	4'252'400
	5. Stat.VD : mandats liés à la politique de diffusion ainsi que divers mandats en lien avec les enquêtes fédérales.....	21'800	21'800
	6. OAE : traductions d'argumentaires et de documents. Etudes et expertises diverses + production de documents d'information y compris pour la Métropole lémanique.....	85'000	85'000
	7. OAE : contribution à l'Exposition Universelle de Milan.....	20'000	--
		4'456'800	4'441'200
3137	Stat.VD : TVA due sur recettes.		
3151	Suppression des contrats d'entretien.		
3160	Loyers et places de parc pour les entités à la rue de la Paix 6 (y c. archives).		
3161	Frais de location de 4 appareils multifonctions.		
3169	Acquisition de données statistiques auprès de l'OFS et d'autres organismes.		
3170	Déplacements dans le cadre de collaborations intercantionales, fédérales et transfrontalières.		
3511	Part cantonale au financement des projets Interreg IV.		
3631	1. Aides financières aux projets Interreg avec participation vaudoise (cf 4511).....	150'000	--
	2. Aides financières de la Confédération aux projets Interreg (cf 4630).....	500'000	--
		650'000	--
3634	Voir compte 3631		
4250	Stat.VD : produit des ventes des publications statistiques.		
4260	Remboursements divers et participations aux locations de places de parc.		
4309	Stat.VD : produit des prestations statistiques.		
4511	Prélèvement sur le fonds cantonal pour les aides financières aux projets Interreg avec participation vaudoise (cf 3631).		
4630	Compensation des paiements des aides financières fédérales Interreg (cf 3631).		
052	Direction générale de la fiscalité		
	Effectif total 2015 : 719.800 ETP, 2014 : 701.800 ETP		
	Postes fixes 2015 : 719.800 ETP, 2014 : 701.800 ETP		
	+6.000 ETP Renforcement du Registre selon l'EMPD LHR selon décision du Conseil d'Etat du 10.09.2014		
	+12.000 ETP Postes pour la Réforme III sur l'imposition des entreprises (RIE3) selon décision du Conseil d'Etat du 30.04.2014		
3010	ACI : effectif total 2015 : 650.350 ETP, 2014 : 632.350 ETP		
	Postes fixes 2015 : 650.350 ETP, 2014 : 632.350 ETP		
	RF : effectif total 2015 : 69.450 ETP, 2014 : 69.450 ETP		
	Postes fixes 2015 : 69.450 ETP, 2014 : 69.450 ETP		

Département des finances et des relations extérieures

7	Budget 2015		Budget 2014	Comptes 2013
	Charges	Revenus		
3100 Matériel de bureau.....	395'000		260'000	221'788.50
3101 Matériel d'exploitation, fournitures.....	18'500		18'500	13'945.25
3102 Imprimés, publications.....	2'780'000		2'790'000	2'543'226.15
3103 Littérature spécialisée, magazines.....	60'000		50'000	43'659.60
3110 Meubles et appareils de bureau.....	425'000		380'500	192'648.22
3120 Alimentation et élimination, biens-fonds, PA.....	340'000		345'000	263'211.05
3130 Prestations de services de tiers.....	13'639'000		10'579'300	15'118'629.12
3132 Honoraires Conseillers externes, experts, spécialistes, etc.....	492'000		552'500	365'772.10
3137 Impôts et taxes.....	120'000		120'000	198'031.15
3150 Entretien de meubles et appareils de bureau.....	76'000		109'500	51'421.76
3160 Loyer et bail à ferme des biens-fonds.....	5'800'000		5'927'100	5'829'456.25
3161 Loyers, frais d'utilisation des immobilisations.....	255'000		--	476.05
3162 Taux de leasing opérationnel.....	--		416'200	79'876.61
3170 Dédommagements - Frais de déplacement et autres frais.....	310'000		290'000	183'894.17
3180 Réévaluations sur créances.....	100'010'000		80'010'000	100'223'515.90
3181 Pertes sur créance effectives.....	--		--	8'676.40
3199 Autres charges d'exploitation.....	15'000		15'000	3'652.10
3400 Intérêts passifs des engagements courants.....	12'000'000		15'000'000	12'014'552.40
3602 Parts revenus destinées aux communes/groupes intercommunaux.....	122'500'000		107'200'000	126'542'799.74
4000 Impôts sur le revenu, personnes physiques.....		3'386'500'000	3'270'200'000	3'378'981'194.50
4001 Impôts sur la fortune, personnes physiques.....		524'875'000	466'000'000	530'903'740.40
4002 Impôts à la source Personnes physiques.....		274'000'000	245'000'000	274'877'008.60

Département des finances et des relations extérieures

Renseignements complémentaires		Budget 2015	Budget 2014
3100	1. ACI /RF : Fournitures diverses, petit matériel selon section logistique.....	195'000	180'000
	2. ACI : Consommables informatiques (renouvellement parc imprimantes).....	150'000	30'000
	3. ACI : Papier imprimantes + photocopieurs.....	50'000	50'000
		395'000	260'000
3102	Adaptation des coûts des impressions fiscales		
3130	1. ACI : La hausse de CHF 3'000'000 concerne la commission de perception IS. Elle est en relation avec l'augmentation du compte 400200000 (impôt source personnes physiques).....	13'368'000	10'308'300
	2. RF : Indemnités des commissions d'estimation fiscale des immeubles (loi du 18 novembre 1935). Un tiers des frais est supporté par les communes. Indemnités aux membres de la Commission foncière II (CF II), entièrement compensées (loi du 19 novembre 1986 d'application de la LF sur l'acquisition d'immeubles par des étrangers). Les commissions d'estimation fiscale des immeubles prennent de nombreuses décisions; la Commission foncière section II (vente aux étrangers) également. En cas d'admission de recours aux Tribunal cantonal ou fédéral, des dépens sont alloués à la partie qui obtient gain de cause.....	271'000	271'000
		13'639'000	10'579'300
3132	1. ACI : Evaluation risque sur débiteurs.....	80'000	85'500
	2. ACI : Support VaudTax.....	22'000	22'000
	3. ACI : Applications fiscales (y compris études et réalisations base connaissance).....	100'000	50'000
	4. ACI : Support contrôle interne.....	--	45'000
	5. ACI : Support procédures fiscales.....	--	60'000
	6. ACI : Mandat pour la maintenance évolutive des applications fiscales.....	150'000	150'000
	7. RF : Honoraires du Secrétaire juriste de la Commission foncière II entièrement compensées par les revenus des émoluments pour actes administratifs (compte 4210). Quelques avis de droit et mandat lors de la rectification du registre foncier.....	140'000	140'000
		492'000	552'500
3137	RF : TVA perçue pour la consultation à distance du registre foncier.		
3160	ACI/RF : Baisse de charges de loyers s'expliquant par le regroupement territorial des offices. Modernisation de l'ACV		
3161	ACI/RF : Nouveaux contrats parc d'imprimantes (comptabilisé précédemment au compte 3162)		
3162	ACI : Nouveau parc imprimantes (transfert sur comptes 316100000 et 310000000)		
3180	1. ACI : Augmentation abandon sur créances et variations provisions sur débiteurs.....	100'000'000	80'000'000
	2. RF : Abandon sur créances.....	10'000	10'000
		100'010'000	80'010'000
3199	RF : Les charges d'expropriation correspondent aux avances de frais de procédure à charge de la Confédération, des communes et du canton, qui sont remboursées (pour les deux premières à la rubrique 426000050)		
3400	Intérêts rémunérateurs		
3602	1. Part communes gains immobiliers, hausse relative à l'augmentation du compte 4022000010 (impôt sur gains immobiliers).....	62'500'000	54'200'000
	2. Part communes frontaliers, hausse selon nos revendications.....	60'000'000	53'000'000
		122'500'000	107'200'000
4002	1. Impôt/source PP.....	184'000'000	165'000'000
	2. Part s/frontaliers FR/CH.....	90'000'000	80'000'000
		274'000'000	245'000'000

Département des finances et des relations extérieures

7	Budget 2015		Budget 2014	Comptes 2013
	Charges	Revenus		
4009 Autres impôts directs, personnes physiques		115'000'000	110'000'000	123'683'034.42
4010 Impôts sur les bénéficiaires, personnes morales		600'700'000	571'100'000	638'008'581.65
4011 Impôts sur le capital, personnes morales		76'700'000	70'000'000	90'563'815.30
4019 Autres impôts directs, personnes morales		20'000'000	24'000'000	26'727'534.85
4022 Impôts sur les gains en capital		200'000'000	180'000'000	242'791'133.82
4023 Droits de mutation et timbre		150'000'000	140'100'000	172'345'939.30
4024 Impôts sur les successions et donations		80'000'000	80'000'000	108'747'427.30
4033 Impôt sur les chiens		3'000'000	3'000'000	3'545'335.--
4120 Concessions		200'000	200'000	160'558.--
4210 Emoluments pour actes administratifs		37'810'000	36'710'000	39'351'872.88
4250 Ventes		50'000	50'000	50'854.--
4260 Remboursements et participations de tiers		601'500	510'000	691'946.--
4270 Amendes		10'000'000	11'000'000	12'774'165.--
4309 Autres revenus d'exploitation		20'000	20'000	25'010.95
4401 Intérêts des créances et comptes courants		30'000'000	30'000'000	38'204'547.70
4600 Part aux revenus de la Confédération		335'000'000	312'000'000	377'373'382.40
4612 Dédommagements des communes et des syndicats intercommunaux		30'000	30'000	30'630.75
053 Service d'analyse et de gestion financières	436'197'500		448'285'200	1'207'515'302.23
		298'984'600	368'388'300	364'833'748.52
3010 Salaires du personnel administratif et d'exploitation	2'754'600		2'695'400	2'607'322.43
3030 Travailleurs temporaires	707'600		1'000'000	48'028.24
3050 Cotisations patronales AVS, APG, AC, frais administratifs	214'100		228'900	163'863.36
3052 Cotisations patronales aux caisses de pension	431'100		443'600	319'058.54
3053 Cotisations patronales aux assurances-accidents	14'100		15'000	2'905.97
3054 Cotisations patronales aux caisses d'allocation familiale	75'300		80'700	57'753.78
3059 Autres cotisations patronales	2'100		2'300	1'593.31
3099 Autres charges de personnel	112'925'300		95'203'000	787'577'417.40
3100 Matériel de bureau	38'700		99'500	5'350.15
3102 Imprimés, publications	52'000		2'000	49'532.20
3103 Littérature spécialisée, magazines	2'000		2'000	1'278.--
3120 Alimentation et élimination, biens-fonds, PA	1'300		1'100	949.30
3130 Prestations de services de tiers	2'272'000		1'574'700	1'154'530.47
3132 Honoraires Conseillers externes, experts, spécialistes, etc.	150'000		--	143'322.06
3150 Entretien de meubles et appareils de bureau	1'000		1'000	434.85
3161 Loyers, frais d'utilisation des immobilisations	20'000		--	--
3162 Taux de leasing opérationnel	--		13'000	11'440.55
3170 Dédommagements - Frais de déplacement et autres frais	10'000		10'000	3'823.60
3199 Autres charges d'exploitation	--		8'000'000	--
3300 Amortissements planifiés, immobilisations corporelles	136'477'500		152'091'700	155'881'900.--
3320 Amortissements planifiés, immobilisations incorporelles	25'548'900		--	--
3400 Intérêts passifs des engagements courants	50'000		70'000	23'436.92
3406 Intérêts passifs des engagements financiers	41'111'800		48'385'100	43'707'511.45
3419 Pertes de change sur monnaies étrangères	--		--	4'649.95

Département des finances et des relations extérieures

Renseignements complémentaires		Budget 2015	Budget 2014
4009	1. Impôt spécial étrangers.....	105'000'000	100'000'000
	2. Impôt récupéré après défalcation.....	10'000'000	10'000'000
		115'000'000	110'000'000
4010	1. Impôt/bénéfice PM année courante.....	596'700'000	571'100'000
	2. Impôt minimum.....	4'000'000	--
		600'700'000	571'100'000
4019	1. Impôt minimum PM inclus dans compte 4010.....	--	4'000'000
	2. Impôt complémentaire s/immeuble.....	20'000'000	20'000'000
		20'000'000	24'000'000
4210	1. ACI : Emoluments dus par les communes.....	12'500'000	11'500'000
	2. ACI : Emoluments divers.....	310'000	210'000
	3. RF : Emoluments de réquisitions, de consultations et CF II.....	25'000'000	25'000'000
		37'810'000	36'710'000
4612	Un tiers des frais des Commissions d'estimation fiscale est supporté par les communes.		
	053 Service d'analyse et de gestion financières		
	Effectif total 2015 : 20.900 ETP, 2014 : 20.900 ETP		
	Postes fixes 2015 : 20.900 ETP, 2014 : 20.900 ETP		
3099	1. Repas de fin d'année, fleurs, obsèques.....	4'300	3'000
	2. CPEV - effets globaux selon décret et boucllement des comptes 2013.....	47'921'000	90'200'000
	3. CPEV - charge extraordinaire.....	65'000'000	--
	4. CIP - Effets globaux de la cotisation supplémentaire des employeurs pour les institutions subventionnées.....	--	5'000'000
		112'925'300	95'203'000
3130	L'écart de CHF 697'300.- s'explique d'une part, par la fin de la centralisation au SAGEFI des rabais accordés par la poste sur les frais d'envoi de l'ensemble de l'ACV. Ces rabais sont comptabilisés directement dans les services concernés depuis 2013. En 2014, ces rabais s'élèvent à CHF -1'000'000.-. D'autre part, les frais de CCP pour 2015 se calculent sur la base des comptes 2013 et enregistrent une diminution de charge de CHF -400'000.- par rapport au budget 2014.		
3132	Mandats pour implémentation du système de contrôle interne (SCI) et divers		
3199	1. Fin de la convention sur la politique salariale. En conséquence, il n'est plus nécessaire de prévoir de budget pour pallier aux impacts financiers découlant des litiges pour lesquels l'Etat employeur devra revoir la collocation du poste ou de la fonction.....	--	5'000'000
	2. Fin de la convention relative à la politique salariale. Le budget du rattrapage pour le CHUV et l'UNIL n'a plus lieu d'être.....	--	3'000'000
		--	8'000'000
3300	Amortissement des dépenses d'investissement pour l'ensemble de l'Etat.		
3320	Amortissements des dépenses d'investissement pour les logiciels, licences et autres pour l'ensemble de l'Etat.		
3400	Intérêt prêts FIA/FIR/AEP et rémunération compte courant CHUV		
3406	1. Charges d'intérêt sur emprunts existants.....	16'320'100	17'885'100
	2. Charges d'intérêt sur emprunts à émettre et/ou renouveler.....	24'791'700	30'500'000
		41'111'800	48'385'100

Département des finances et des relations extérieures

7	Budget 2015		Budget 2014	Comptes 2013
	Charges	Revenus		
3420 Acquisition et administration de capital	5'500'000		5'000'000	3'396'525.70
3621 Péréqu fin & compens des charges aux cantons et concordats	91'039'000		113'391'000	116'845'174.--
3660 Amortissement planifié, subventions d'investissements	16'799'100		19'975'200	-122'500.--
3893 Attributions aux préfinancements du capital propre	--		--	95'630'000.--
4023 Droits de mutation et timbre		9'020'000	9'020'000	10'008'739.--
4100 Patentes		140'000	140'000	157'718.51
4110 Part au bénéfice net de la BNS		--	60'631'600	66'074'640.--
4260 Remboursements et participations de tiers.....		1'800	2'100	2'188.90
4400 Intérêts des liquidités.....		400'000	1'500'000	477'374.07
4402 Intérêts des placements financiers à court terme.....		400'000	--	727'736.09
4420 Revenus de participations PF - Dividendes.....		31'876'200	31'875'500	31'876'264.--
4450 Revenus provenant de prêts du PA		5'287'600	13'598'400	7'306'692.--
4451 Revenus provenant de participations PA		106'917'500	106'077'600	106'987'984.--
4463 Entr publ comme SA ou autre forme d'organisat de droit privé		3'400'000	--	--
4464 Banque Nationale Suisse		--	51'000	51'000.--
4470 Loyers et fermages des biens-fonds PA		1'796'100	1'796'100	1'796'100.--
4472 Paiement pour utilisations des immeubles PA		26'416'400	31'505'200	19'566'200.--
4510 Prélèvements sur les financements spéciaux du capital propre		--	--	170'000.--
4600 Part aux revenus de la Confédération.....		44'866'000	43'377'000	50'157'885.--
4620 Péréqu fin et compensation des charges de la Confédération		68'463'000	63'273'000	63'199'375.--
4634 Subventions des entreprises publiques.....		--	3'000'000	3'253'095.--
4635 Subventions des entreprises privées.....		--	455'000	534'050.--

Département des finances et des relations extérieures

Renseignements complémentaires		Budget 2015	Budget 2014
3420	Frais d'émission selon l'hypothèse de l'emprunt public prévu		
3621	1. Péréquation des ressources auprès des cantons selon la planification financière.....	80'619'000	102'971'000
	2. Fonds pour cas de rigueur auprès des autres cantons selon la planification financière.....	10'420'000	10'420'000
		91'039'000	113'391'000
3660	Amortissement des dépenses d'investissement pour l'ensemble de l'Etat.		
3893	En 2013, des préfinancements suivants ont été comptabilisés dans les comptes : - Préfinancement du crédit d'ouvrage pour la construction du nouveau Musée cantonal des Beaux-Arts (mcb-a) : CHF 30.63 mios ; - Préfinancement du crédit-cadre pour le financement des projets communaux portant sur les routes cantonales en traversée de localité : CHF 40.0 mios ; - Préfinancement destiné à de futurs investissements stratégiques immobiliers : CHF 25.0 mios.		
4110	Part cantonale au bénéfice de la BNS ne sera pas distribuée en 2015 compte tenu de l'annonce du non versement de la BNS en 2014		
4400	Intérêts des comptes bancaires et postaux. En 2014, les revenus des intérêts des liquidités et des intérêts des placements à court terme ont été inscrits dans le même compte 4400. Or, selon le plan comptable MCH2, ces intérêts doivent être inscrits dans deux comptes distincts : 4400 et 4402.		
4402	Correction d'imputation selon le plan comptable MCH2. Voir commentaire compte 4400.		
4420	1. Dividendes des actions de Romande Energie Holding (REH) et MCH Group	1'940	1'240
	2. Rendement actions BCV (1'448'830 * 22.-)	31'874'260	31'874'260
		31'876'200	31'875'500
4450	Intérêt du CHUV solde moyen restant à amortir soit CHF 248'244'283.- à 2.13%		
4463	Corrections d'imputation conformément au plan comptable MCH2. En 2014, ces revenus se trouvent aux comptes 4634 et 4635 1. Contribution de l'ECA et Commission annuelle des Retraites Populaires anciennement inscrites au compte 4634	3'000'000	--
	2. Commission de 0.25% sur garanties montants livrets d'épargne BCV, anciennement inscrite au compte 4635.....	400'000	--
		3'400'000	--
4470	Compensation charge nouvelle des investissements relatifs au développement de l'UNIL		
4472	Compensation financière pour les bâtiments et terrains que l'Etat met à disposition du CHUV		
4600	1. Produit impôt anticipé basé sur les prévisions de l'AFC mars 2014.....	43'504'000	42'174'000
	2. Fiscalité de l'épargne UE basée sur les prévisions de l'AFC de mars 2014.....	1'285'000	1'129'000
	3. Retenu supplémentaire US basée sur les prévisions de l'AFC de mars 2014	77'000	74'000
		44'866'000	43'377'000
4634	Contribution ECA et Commission annuelle des Retraites Populaires. Correction d'imputation conformément au plan comptable MCH2 : voir compte 4463.		
4635	Commission 0.25% sur garanties montants livrets d'épargne BCV. Correction d'imputation conformément au plan comptable MCH2 : voir compte 4463.		

Département des finances et des relations extérieures

7	Budget 2015		Budget 2014	Comptes 2013
	Charges	Revenus		
4920 Imput interne pour bail à ferme, loyers, frais d'utilisation.....		--	2'085'800	2'486'706.95
048 Service des immeubles, du patrimoine et de la logistique.....	86'131'900	20'967'300	82'560'500	84'763'127.20
3010 Salaires du personnel administratif et d'exploitation.....	20'136'900		19'994'200	18'911'502.38
3030 Travailleurs temporaires.....	742'700		515'100	910'578.99
3042 Indemnités de repas.....	--		--	60.--
3049 Autres Indemnités.....	19'700		19'700	15'804.93
3050 Cotisations patronales AVS, APG, AC, frais administratifs.....	1'303'200		1'279'800	1'243'733.12
3052 Cotisations patronales aux caisses de pension.....	2'322'400		2'138'500	2'009'826.08
3053 Cotisations patronales aux assurances-accidents.....	296'400		347'600	315'422.78
3054 Cotisations patronales aux caisses d'allocation familiale.....	451'500		445'300	433'796.14
3059 Autres cotisations patronales.....	14'900		12'800	11'970.13
3099 Autres charges de personnel.....	21'100		19'900	15'690.41
3100 Matériel de bureau.....	37'200		27'200	41'530.26
3101 Matériel d'exploitation, fournitures.....	729'100		747'800	594'383.40
3102 Imprimés, publications.....	35'800		35'800	28'649.83
3103 Littérature spécialisée, magazines.....	23'000		28'000	10'893.95
3104 Matériel didactique.....	2'300'000		2'550'000	2'194'819.16
3110 Meubles et appareils de bureau.....	46'200		8'000	37'309.24
3111 Machines, appareils et véhicules.....	380'200		373'200	376'690.77
3112 Vêtements, linge, rideaux.....	6'000		--	--
3120 Alimentation et élimination, biens-fonds, PA.....	11'965'600		11'713'800	11'608'573.05

Département des finances et des relations extérieures

Renseignements complémentaires	Budget 2015	Budget 2014
<p>4920 Compte tenu de la mise en oeuvre de la LHEV (loi sur les hautes écoles vaudoises) qui prévoit le passage en subvention des 3 écoles cantonales (ECAL , HEIG-VD , HESAV), le système de loyer supplétif selon le RHEV, article 67 n'a plus lieu d'être. En conséquence, l'imputation interne via les comptes 39-49, en l'occurrence le compte 4920 pour le SAGEFI, est supprimée.</p>		
<p>048 Service des immeubles, du patrimoine et de la logistique</p> <p>Effectif total 2015 : 231.926 ETP, 2014 : 236.569 ETP Postes fixes 2015 : 231.926 ETP, 2014 : 235.569 ETP Postes à financement externe 2015 : 0.000 ETP, 2014 : 1.000 ETP -8.840 ETP Suppression de postes d'agents de propreté et d'hygiène (externalisation des prestations) -2.253 ETP autonomisation HEIG-VD au 1er janvier 2015 +7.450 ETP Internalisation de la Fondation Pro Aventico selon décision du Conseil d'Etat du 02.10.2013 -1.000 ETP Poste à financement externe échu (Ville de Lausanne)</p>		
<p>3010 Reprise de 7.45 ETP suite à la dissolution de la Fondation Pro Aventico + CHF 747'300.-. Externalisation de prestations de nettoyage CHF 468'700.- qui sont transférées sous 3130. Suite à l'autonomisation de la HEIG-VD au 01.01.2015 - CHF 121'200.-.</p>		
<p>3030 c.f. compte 3010. + CHF 219'100.- besoins supplémentaires & internalisation de la Fondation Pro Aventico.</p>		
<p>3050 c.f. compte 3010 + 3030</p>		
<p>3052 c.f. compte 3010 + 3030</p>		
<p>3053 c.f. compte 3010 + 3030</p>		
<p>3054 c.f. compte 3010 + 3030</p>		
<p>3059 c.f. compte 3010 + 3030</p>		
<p>3099 + CHF 1'200.- suite à l'internalisation de la Fondation Pro Aventico</p>		
<p>3100 Besoins supplémentaires en lien avec le volume du travail : + CHF 5'000.-. Adaptation du budget aux comptes 2013.</p>		
<p>3101 Suite à l'autonomisation de la HEIG-VD au 01.01.2015 - CHF 23'300.-. + CHF 4'600.- suite à l'internalisation de la Fondation Pro Aventico.</p>		
<p>3104 Adaptation du budget aux comptes 2013.</p>		
<p>3110 Besoins supplémentaires compensés. + CHF 32'000.-.</p>		
<p>3111 Suite à l'autonomisation de la HEIG-VD au 01.01.2015 - CHF 8'000.-.+ CHF 15'000.- suite à l'internalisation de la Fondation Pro Aventico</p>		
<p>3112 Correction technique depuis compte 3170.</p>		
<p>3120 Suite à l'autonomisation de la HEIG-VD au 01.01.2015 - CHF 775'000.-. + CHF 16'000.- depuis DGMR. + CHF 5'000.- pour Cadev. + CHF 1'700.- pour l'Ecole professionnelle de Montreux (DGEP). + CHF 1'004'100.- en lien avec la couverture des hausses de tarif et des nouveaux objets.</p>		

Département des finances et des relations extérieures

7	Budget 2015		Budget 2014	Comptes 2013
	Charges	Revenus		
3130 Prestations de services de tiers.....	9'091'100		8'668'600	8'636'518.98
3132 Honoraires Conseillers externes, experts, spécialistes, etc.....	3'035'200		1'848'500	1'895'044.67
3134 Primes d'assurances choses.....	3'400'600		3'436'700	3'244'932.85
3137 Impôts et taxes.....	632'000		512'500	728'617.73
3140 Entretien des terrains.....	706'500		706'500	513'661.10
3141 Entretien des routes.....	80'000		80'000	86'204.36
3144 Entretien des bâtiments, immeubles.....	21'633'600		19'926'800	22'469'728.86
3150 Entretien de meubles et appareils de bureau.....	4'200		4'200	2'343.12
3151 Entretien de machines, appareils, véhicules.....	178'300		170'700	134'858.88
3160 Loyer et bail à ferme des biens-fonds.....	1'079'200		1'076'800	1'071'178.50
3161 Loyers, frais d'utilisation des immobilisations.....	2'799'800		2'584'000	2'628'001.22
3170 Dédommagements - Frais de déplacement et autres frais.....	108'800		99'800	136'426.79
3181 Pertes sur créance effectives.....	2'000		2'000	265.50
3199 Autres charges d'exploitation.....	26'400		28'200	33'335.47
3510 Attributions aux financements spéciaux, capital propre.....	275'000		321'800	--
3511 Attributions aux fonds du capital propre.....	341'200		288'800	823'857.30
3635 Subventions accordées aux entreprises privées.....	250'000		250'000	253'160.--
3636 Subv accordées aux organisations privées à but non lucratif.....	1'588'100		2'229'900	2'007'990.25
3702 Subv à redistribuer - Communes et groupes intercommunaux.....	68'000		68'000	1'335'767.--
4210 Emoluments pour actes administratifs.....		2'000	2'000	2'160.--
4250 Ventes.....		2'301'000	2'301'000	2'047'385.90
4260 Remboursements et participations de tiers.....		332'300	318'400	1'899'900.37
4309 Autres revenus d'exploitation.....		6'202'400	6'197'000	6'880'318.55
4401 Intérêts des créances et comptes courants.....		100	100	929.55
4430 Loyers et fermages, immeubles du PF.....		6'122'200	5'335'000	6'295'057.79
4470 Loyers et fermages des biens-fonds PA.....		4'689'100	4'550'700	4'620'794.82
4471 Paiement pour appartements de service PA.....		167'000	167'000	112'440.--
4472 Paiement pour utilisations des immeubles PA.....		46'500	--	46'500.--
4480 Loyers des immeubles loués.....		--	--	3'500.--
4511 Prélèvements provenant de fonds, capital propre.....		551'000	338'400	1'009'099.90
4610 Dédommagements de la Confédération.....		391'700	200	249'884.--
4634 Subventions des entreprises publiques.....		--	100'200	--
4701 Subventions à redistribuer par les cantons et les concordats.....		68'000	68'000	1'335'767.--

Département des finances et des relations extérieures

Renseignements complémentaires		Budget 2015	Budget 2014
3130	Transfert de la masse salariale en lien avec le compte 3010-Lié à l'externalisation des prestations de nettoyage. Suite à l'autonomisation de la HEIG-VD au 01.01.2015 - CHF 49'200.-. Transfert de budget au SPEN et à la Police Cantonale - CHF 45'600.-. Couverture de l'augmentation du nombre de collaborateurs en CDD : + CHF 22'300.-		
3132	Augmentation en lien avec le Fonds cantonal des monuments historiques (n° 3009). + CHF 1'100'000.- en lien avec l'Archéologie. + CHF 40'200.- suite à l'internalisation de la Fondation Pro Aventico		
3134	Selon inventaire des primes 2014 projection 2015.+ CHF 4'700.- suite à l'internalisation de la Fondation Pro Aventico		
3137	Suite à l'autonomisation de la HEIG-VD au 01.01.2015 - CHF 21'700.-. Cadev + 8'500.-. + CHF 130'900.- de couverture des nouveaux objets. + CHF 1'800.- suite à l'internalisation de la Fondation Pro Aventico		
3144	c.f. compte 3010. + CHF 219'100.- besoins supplémentaires & internalisation de la Fondation Pro Aventico.		
3151	Suite à l'autonomisation de la HEIG-VD au 01.01.2015 - CHF 200.-. + CHF 7'800.- suite à l'internalisation de la Fondation Pro Aventico		
3161	Adaptation du budget aux comptes 2013 pour les impressions du Centre d'édition en augmentation, ainsi que la prise en compte de l'augmentation de la part d'impôt préalable non récupérable qui en découle. + CHF 12'700.- suite à l'augmentation du nombre de collaborateurs au sein du service.		
3170	Correction technique vers compte 3112. + CHF 12'000.- augmentation du personnel en CDD. + CHF 3'000.- suite à l'internalisation de la Fondation Pro Aventico		
3510	1. Reclassification du 3511 au 3510 : Attribution au fonds. 2. Base comptes 2013.....	275'000 -- 275'000	275'000 46'800 321'800
3511	Neutralisation des recettes en lien avec les fonds d'entretien des bâtiments de l'EVAM à Bex et Ste-Croix (n° 3012 & 3013) & le Fonds cantonal des Monuments historiques (n° 2005).		
3636	Augmentation en lien avec le Fonds cantonal des Monuments historiques (n° 3009). - CHF 662'500.- suite à l'internalisation de la Fondation Pro Aventico.		
4430	Adaptation du budget aux comptes 2013 et aux états locatifs.		
4470	Adaptation du budget aux comptes 2013 et aux états locatifs.		
4472	Nouvelle rubrique utilisée suite au passage au MCH2 pas identifiée lors de la construction du budget 14.		
4511	1. Neutralisation des dépenses en lien avec le fonds n° 3009..... 2. Neutralisation des dépenses en lien avec les fonds n° 3012 & 3013..... 3. Neutralisation des dépenses en lien avec le fonds n° 2005.....	206'500 244'500 100'000 551'000	143'700 194'700 -- 338'400
4610	+ CHF 391'500.- suite à l'internalisation de la Fondation Pro Aventico		
4634	Financement d'1 ETP par la Ville de Lausanne (CDD à financement externe), ce poste n'est plus facturé en tant que tel à la Ville, il est pris dans le prix des travaux facturés à la Ville de Lausanne.		

Département des finances et des relations extérieures

7	Budget 2015		Budget 2014	Comptes 2013
	Charges	Revenus		
4900 Imput int pour l'approvisionnement en matériel/marchandises.....		--	499'000	503'951.55
4910 Imputations internes pour prestations de service.....		14'000	14'000	4'100.--
4920 Imput interne pour bail à ferme, loyers, frais d'utilisation.....		80'000	519'000	77'100.--
4930 Imput internes pour frais administratifs et d'exploitation.....		--	836'500	706'736.80
059 Cour des comptes.....	2'593'300	1'200	2'593'300	2'135'889.04
			3'600	3'363.60
3000 Salaires des autorités et juges.....	599'600		599'600	865'887.75
3010 Salaires du personnel administratif et d'exploitation.....	1'095'300		1'099'800	691'216.80
3030 Travailleurs temporaires.....	120'000		120'000	77'361.96
3050 Cotisations patronales AVS, APG, AC, frais administratifs.....	106'900		104'200	94'021.05
3052 Cotisations patronales aux caisses de pension.....	227'600		225'300	176'055.97
3053 Cotisations patronales aux assurances-accidents.....	1'900		1'300	1'241.68
3054 Cotisations patronales aux caisses d'allocation familiale.....	37'700		38'500	34'607.95
3059 Autres cotisations patronales.....	1'200		1'200	973.97
3090 Formation et perfectionnement du personnel.....	40'000		35'000	8'076.60
3099 Autres charges de personnel.....	2'000		2'000	--
3100 Matériel de bureau.....	13'000		15'000	3'743.05
3102 Imprimés, publications.....	--		1'500	489.25
3103 Littérature spécialisée, magazines.....	5'000		1'500	2'410.88
3110 Meubles et appareils de bureau.....	--		--	6'712.65
3113 Matériel informatique.....	--		--	5'874.--
3120 Alimentation et élimination, biens-fonds, PA.....	--		--	347.10
3130 Prestations de services de tiers.....	18'000		18'000	16'554.62
3132 Honoraires Conseillers externes, experts, spécialistes, etc.....	170'000		170'000	--
3150 Entretien de meubles et appareils de bureau.....	1'000		1'000	--
3160 Loyer et bail à ferme des biens-fonds.....	104'100		109'400	105'468.--
3161 Loyers, frais d'utilisation des immobilisations.....	15'000		--	--
3162 Taux de leasing opérationnel.....	--		15'000	10'809.10
3170 Dédommagements - Frais de déplacement et autres frais.....	35'000		35'000	34'036.66
4260 Remboursements et participations de tiers.....		1'200	3'600	3'363.60

Département des finances et des relations extérieures

Renseignements complémentaires		Budget 2015	Budget 2014
4900	Voir la rubrique 016/3900, mis à zéro en raison de leur autonomisation		
4910	Voir la rubrique 046/3910		
4920	1. Voir rubrique 016/3920, mis à zéro en raison de leur autonomisation	--	450'000
	2. Voir rubrique 046/3920	80'000	69'000
		80'000	519'000
4930	Voir la rubrique 016/3930, mis à zéro en raison de l'autonomisation des HES-VD		
	059 Cour des comptes		
	Effectif total 2015 : 11.000 ETP, 2014 : 11.000 ETP		
	Postes fixes 2015 : 8.000 ETP, 2014 : 8.000 ETP		
	Juges cantonaux 2015 : 3.000 ETP, 2014 : 3.000 ETP		
3102	Besoins regroupés au 3103		
3161	Reclassification du 3162 au 3161 selon instructions du SAGEFI		
3162	Reclassifié au 3161 selon instructions du SAGEFI		
4260	Résiliation des 2 places de parc générant un remboursement		

Département des finances et des relations extérieures

7		Budget 2015	
		Charges	Revenus
Récapitulation			
051	Secrétariat général du DFIRE.....	14'746'900	1'366'600
052	Direction générale de la fiscalité.....	351'445'900	5'844'486'500
053	Service d'analyse et de gestion financières.....	436'197'500	298'984'600
048	Service des immeubles, du patrimoine et de la logistique.....	86'131'900	20'967'300
059	Cour des comptes.....	2'593'300	1'200
	Totaux.....	891'115'500	6'165'806'200
	Excédent des revenus sur les charges.....	5'274'690'700	
	Sommes égales.....	6'165'806'200	6'165'806'200

Ordre judiciaire vaudois

8	Budget 2015		Budget 2014	Comptes 2013
	Charges	Revenus		
8 Ordre judiciaire vaudois	148'626'000	83'617'900	147'468'700 82'264'300	141'253'521.62 81'462'683.65
057 Ordre judiciaire vaudois	148'626'000	83'617'900	147'468'700 82'264'300	141'253'521.62 81'462'683.65
3000 Salaires des autorités et juges.....	9'243'200		9'242'600	9'046'906.80
3010 Salaires du personnel administratif et d'exploitation.....	74'188'800		73'604'200	71'131'459.01
3030 Travailleurs temporaires.....	5'908'400		5'082'400	4'786'444.09
3042 Indemnités de repas.....	--		--	12'214.--
3049 Autres Indemnités.....	139'100		139'100	62'835.16
3050 Cotisations patronales AVS, APG, AC, frais administratifs.....	5'659'400		5'573'000	5'271'651.16
3052 Cotisations patronales aux caisses de pension.....	10'052'300		9'654'600	9'289'017.62
3053 Cotisations patronales aux assurances-accidents.....	161'800		178'900	97'742.36
3054 Cotisations patronales aux caisses d'allocation familiale.....	1'990'400		2'015'600	1'848'177.75
3059 Autres cotisations patronales.....	112'400		59'000	51'017.83
3060 Prestations de l'employeur - Pensions.....	2'305'700		2'241'600	2'240'122.--
3062 Prest empl/Alloc renchérissement rentes et parts de rente.....	130'900		130'900	129'111.20
3090 Formation et perfectionnement du personnel.....	380'000		419'400	365'749.47
3099 Autres charges de personnel.....	45'000		39'500	48'498.60
3100 Matériel de bureau.....	594'000		647'200	505'562.84
3102 Imprimés, publications.....	627'300		232'000	170'739.80
3103 Littérature spécialisée, magazines.....	230'000		223'000	225'487.40
3105 Denrées alimentaires.....	300		300	--
3110 Meubles et appareils de bureau.....	234'400		135'200	179'436.60
3120 Alimentation et élimination, biens-fonds, PA.....	66'000		58'000	40'527.60

Ordre judiciaire vaudois

Renseignements complémentaires		Budget 2015	Budget 2014
8	Ordre judiciaire vaudois		
	Charge nette du département.....	65'008'100	65'204'400
	057 Ordre judiciaire vaudois		
	Effectif total 2015 : 807.371 ETP, 2014 : 801.371 ETP		
	Postes fixes 2015 : 693.871 ETP, 2014 : 687.971 ETP		
	Postes provisoires 2015 : 1.500 ETP, 2014 : 1.500 ETP		
	Magistrats 2015 : 69.600 ETP, 2014 : 69.500 ETP		
	Juges cantonaux 2015 : 42.400 ETP, 2014 : 42.400 ETP		
	+6.000 ETP Gestionnaires de dossiers pour les justices de paix (postes fixes) selon décision du Conseil d'Etat du 10.09.2014		
3000	Rétribution des juges cantonaux		
3030	1. Magistrats ad hoc avec missions particulières, personnel auxiliaire et interprètes.....	1'670'400	946'400
	2. Rétribution du personnel rémunéré par indemnité (vice-présidents, juges, juges suppléants, assesseurs, greffiers ad hoc)		
	2.1. Greffe du Tribunal cantonal.....	574'000	594'000
	2.2. Tribunaux d'arrondissement.....	1'920'000	1'847'000
	2.3. Tribunal des mineurs.....	70'000	90'000
	2.4. Tribunal des baux.....	150'000	170'000
	2.5. Justices de paix.....	1'524'000	1'435'000
		5'908'400	5'082'400
3042	Indemnités repas comptabilisées en 2014 et 2015 sur le compte 3170		
3049	1. Indemnités forfaitaires pour frais professionnels des apprentis.....	50'000	50'000
	2. Indemnités pour services de garde.....	89'100	89'100
		139'100	139'100
3059	Cotisations pour prestations complémentaires familles		
3060	Pensions de retraite versées aux anciens juges cantonaux ou à leurs veuves		
3062	Allocation renchérissement pour pensions versées aux anciens juges cantonaux ou à leurs veuves		
3090	Formations particulières en matière judiciaire hors CEP (commission de formation continue, séminaires, formations au brevet et à l'attestation des offices de poursuites et de faillites, formations métier spécialisées) et participation à des congrès		
3100	Fournitures courantes, économat, dossiers judiciaires, reliures		
3102	Frais d'annonce (affaires) et impression centralisée pour les offices des poursuites		
3103	Abonnements, codes annotés, documentation et bibliothèques des offices		
3110	Equipement de nouvelles places de travail et équipement complémentaire des nouveaux locaux à Payerne		
3120	Frais d'élimination d'archives et des documents confidentiels		

Ordre judiciaire vaudois

8	Budget 2015		Budget 2014	Comptes 2013
	Charges	Revenus		
3130 Prestations de services de tiers.....	11'802'500		12'449'400	11'384'006.40
3132 Honoraires Conseillers externes, experts, spécialistes, etc.....	40'000		40'000	74'614.55
3134 Primes d'assurances choses.....	10'000		1'000	910.--
3135 Charges de prestations de service pour personnes en garde.....	4'065'000		4'775'000	4'000'334.05
3137 Impôts et taxes.....	25'000		26'000	23'168.45
3150 Entretien de meubles et appareils de bureau.....	48'600		41'500	25'996.75
3160 Loyer et bail à ferme des biens-fonds.....	8'110'500		8'132'400	8'168'379.30
3161 Loyers, frais d'utilisation des immobilisations.....	397'500		--	968.72
3162 Taux de leasing opérationnel.....	--		487'000	345'602.01
3170 Dédommagements - Frais de déplacement et autres frais.....	907'900		904'100	840'706.52
3181 Pertes sur créance effectives.....	184'000		43'300	42'056.95

Ordre judiciaire vaudois

Renseignements complémentaires	Budget 2015	Budget 2014
3130		
1. Frais de port.....	8'113'000	8'885'000
2. Frais de CCP.....	154'200	184'000
3. Frais bancaires.....	23'300	23'300
4. Frais de téléphone.....	100'500	109'600
5. Frais de télécommunication.....	5'000	600
6. Frais de représentation.....	37'000	36'400
7. Indemnités et frais des commissions.....	124'000	124'000
8. Rémunération des tuteurs privés dont les pupilles sont indigents.....	2'657'600	2'569'000
9. Frais de curatelles de représentation (tribunaux d'arrondissement).....	96'000	81'000
10. Frais de contentieux et de poursuite.....	24'100	20'000
11. Cotisations aux conférences regroupant les autorités.....	47'000	47'000
12. Transports de fonds, alarmes et frais d'intervention.....	65'000	35'000
13. Frais d'interprètes indépendants.....	257'600	277'500
14. Frais de transport.....	98'200	57'000
	11'802'500	12'449'400
3132 Mandats de conseil et d'appui.		
3134 Assurance accidents pour les mineurs astreints au travail selon décisions du Tribunal des mineurs, et assurance des biens saisis par les offices des faillites		
3135		
1. Détenus placés à l'extérieur du canton par le Service pénitentiaire (tribunaux d'arrondissement).....	290'000	190'000
2. Frais de détention des mineurs		
2.1. Centre communal de Valmont.....	1'150'000	1'600'000
2.2. Diverses institutions privées.....	2'250'000	2'600'000
2.3. Frais de détention après jugement.....	150'000	170'000
2.4. Fondation vaudoise de probation - atelier de prestations personnelles.....	220'000	210'000
3. Frais d'escorte de détenus extra-cantonaux.....	5'000	5'000
	4'065'000	4'775'000
3137 TVA due pour les attestations établies par le registre du commerce		
3150 Réparation du mobilier et entretien des systèmes de rayonnages rotatifs		
3160 Baux à loyers conclus par le SIPAL et safes bancaires		
3161 Locations d'appareils multifonctions (selon contrat Cadev) et de terminaux de paiement pour cartes bancaires		
3162 Locations d'appareils multifonctions (selon contrat Cadev) et de terminaux de paiement pour cartes bancaires (dès 2015 sur 3161 'Loyers, frais d'utilisation des immobilisation')		
3170		
1. Déplacements professionnels (magistrats, collaborateurs, huissiers, éducateurs), transports publics ou véhicules privés, plan de mobilité.....	546'400	528'700
2. Frais de repas et d'hôtel.....	53'900	54'300
3. Frais de représentation et d'habillement: indemnités forfaitaires aux juges cantonaux et uniformes des huissiers.....	304'600	318'100
4. Frais divers pour le personnel.....	3'000	3'000
	907'900	904'100
3181 Amortissement des factures dont l'encaissement n'est plus possible et pour les débiteurs insolubles		

Ordre judiciaire vaudois

8	Budget 2015		Budget 2014	Comptes 2013
	Charges	Revenus		
3199 Autres charges d'exploitation.....	10'935'600		10'862'500	10'823'537.83
3637 Subventions accordées aux ménages privés.....	15'000		15'000	6'043.80
3990 Autres imputations internes.....	15'000		15'000	14'495.--
4210 Emoluments pour actes administratifs.....		59'486'000	59'780'500	56'880'672.92
4250 Ventes.....		400	400	702.--
4260 Remboursements et participations de tiers.....		24'083'600	22'435'500	24'563'428.73
4270 Amendes.....		30'000	30'000	--
4472 Paiement pour utilisations des immeubles PA.....		17'900	17'900	17'880.--

Ordre judiciaire vaudois

Renseignements complémentaires		Budget 2015	Budget 2014
3199	1. Rémunération des avocats d'office au pénal uniquement	5'756'000	5'756'000
	2. Indemnités aux experts judiciaires et notes de la police judiciaire		
	2.1. Expertises prises en charge par l'assistance judiciaire	810'000	800'000
	2.2. Expertises et notes de police à charge de l'Etat:		
	2.2.1. Tribunal cantonal.....	380'000	460'000
	2.2.2. Tribunaux d'arrondissement	355'000	345'000
	2.2.3. Tribunal des mineurs	470'000	460'000
	2.2.4. Tribunal des baux.....	10'000	10'000
	2.2.5. Justices de paix	2'415'000	2'316'000
	2.2.6. Tribunal des mesures de contrainte / Juge d'application des peines	150'000	150'000
	3. Frais divers engendrés par la gestion des affaires et dépens mis à charge de l'Etat.....	455'300	460'000
	4. Indemnités aux témoins à la charge de l'Etat ou de l'assistance judiciaire	78'600	80'500
	5. Frais divers.....	55'700	25'000
		10'935'600	10'862'500
3637	Frais d'aide et d'encouragement aux mineurs		
3990	Frais d'intervention de la Police cantonale (c.f. 002.4990)		
4210	1. Emoluments poursuites.....	52'530'000	52'770'000
	2. Emoluments faillites.....	2'821'000	2'715'500
	3. Emoluments du registre du commerce.....	4'135'000	4'295'000
		59'486'000	59'780'500
4250	Revenu des ventes au distributeur de boissons public du Tribunal cantonal		
4260	1. Remboursement des frais des instances judiciaires		
	1.1. Secrétariat général: arrêts de la Cour administrative, attestations, taxes d'examens et divers.....	200'000	120'000
	1.2. Tribunal cantonal.....	4'400'000	4'500'000
	1.3. Tribunaux d'arrondissement	7'800'000	7'300'000
	1.4. Tribunal des mineurs (jusqu'en 2013, comprenait également les amendes de ce tribunal, dès 2014 les amendes sont portées sur le compte 4270)	280'000	100'000
	1.5. Tribunal des baux	450'000	450'000
	1.6. Justices de paix	10'640'000	9'632'000
	1.7. Tribunal des mesures de contrainte.....	10'000	6'000
	2. Retenues pour places de parc louées aux collaborateurs et téléphones mobiles	166'300	170'500
	3. Participation des juges cantonaux à la prévoyance professionnelle	137'300	157'000
		24'083'600	22'435'500
4270	Amendes prononcées par le Tribunal des mineurs (jusqu'en 2013, ces amendes étaient comptabilisées dans le compte 4260)		
4472	Loyers d'appartement de fonction		

Ordre judiciaire vaudois

8		Budget 2015	
		Charges	Revenus
Récapitulation			
057	Ordre judiciaire vaudois	148'626'000	83'617'900
	Totaux	148'626'000	83'617'900
	Excédent des charges sur les revenus		65'008'100
	Sommes égales	148'626'000	148'626'000

Secrétariat général du Grand Conseil

9	Budget 2015		Budget 2014	Comptes 2013
	Charges	Revenus		
9 Secrétariat général du Grand Conseil	8'290'000	12'700	8'157'900 12'700	7'420'046.28 1'507.20
058 Secrétariat général du Grand Conseil.....	8'290'000	12'700	8'157'900 12'700	7'420'046.28 1'507.20
3000 Salaires des autorités et juges	3'990'400		3'990'400	3'758'040.--
3001 Paiements aux autorités et juges	1'036'400		986'400	864'062.72
3010 Salaires du personnel administratif et d'exploitation.....	1'856'800		1'805'900	1'850'395.19
3030 Travailleurs temporaires	72'000		98'000	40'140.90
3049 Autres Indemnités	1'000		1'000	480.--
3050 Cotisations patronales AVS, APG, AC, frais administratifs	381'000		385'000	361'995.25
3052 Cotisations patronales aux caisses de pension.....	244'600		213'100	223'061.33
3053 Cotisations patronales aux assurances-accidents.....	8'600		3'000	2'171.31
3054 Cotisations patronales aux caisses d'allocation familiale	47'500		40'000	40'752.19
3056 Cotisations patronales aux primes de caisses maladie	9'200		4'200	--
3059 Autres cotisations patronales.....	1'500		1'400	1'125.78
3090 Formation et perfectionnement du personnel	20'000		20'000	738.70
3099 Autres charges de personnel.....	7'000		7'000	4'597.85
3100 Matériel de bureau.....	45'200		61'700	9'332.65
3102 Imprimés, publications	73'300		64'300	31'613.90
3103 Littérature spécialisée, magazines.....	2'000		1'000	--
3110 Meubles et appareils de bureau.....	31'500		--	460.--
3120 Alimentation et élimination, biens-fonds, PA	--		--	487.10
3130 Prestations de services de tiers.....	120'300		110'300	46'551.31
3132 Honoraires Conseillers externes, experts, spécialistes, etc.....	152'500		152'500	104'989.20
3150 Entretien de meubles et appareils de bureau	70'000		99'500	56'956.35
3160 Loyer et bail à ferme des biens-fonds.....	75'000		75'000	--
3161 Loyers, frais d'utilisation des immobilisations.....	20'000		20'000	7'774.95
3170 Dédommagements - Frais de déplacement et autres frais	19'800		13'800	14'319.60
3199 Autres charges d'exploitation.....	4'400		4'400	--
4250 Ventes.....		8'000	8'000	--
4260 Remboursements et participations de tiers.....		4'700	4'700	1'507.20

Secrétariat général du Grand Conseil

Renseignements complémentaires		Budget 2015	Budget 2014
9	Secrétariat général du Grand Conseil		
	Charge nette du département.....	8'277'300	8'145'200
	058 Secrétariat général du Grand Conseil		
	Effectif total 2015 : 16.800 ETP, 2014 : 16.500 ETP Postes fixes 2015 : 16.800 ETP, 2014 : 16.500 ETP +0.300 ETP Poste fixe de secrétaire de commissions. selon décision du Bureau du Grand Conseil du 03.07.2014		
3000	Salaires des autorités et juges comprenant:		
	1. Jetons de présences séances plénières.....	2'739'900	2'539'900
	2. Jetons de présences séances de commissions.....	1'250'500	1'450'500
		3'990'400	3'990'400
3001	Paiements aux autorités et juges comprenant:		
	1. Frais de déplacement des députés.....	400'100	400'100
	2. Indemnités pour frais administratifs.....	90'000	90'000
	3. Indemnités de formation.....	50'000	50'000
	4. Indemnités aux groupes politiques.....	384'800	359'800
	5. Frais des commissions.....	36'000	36'000
	6. Frais du Bureau du Grand Conseil.....	8'000	8'000
	7. Frais réception Présidence.....	32'500	32'500
	8. Assemblée parl. de la Francophonie.....	25'000	10'000
	9. Frais de déplacement de la présidence du Grand Conseil.....	10'000	--
		1'036'400	986'400
3010	Augmentation de 0.3 ETP des ressources de la section du secrétariat des commissions selon décision du Bureau du 3 juillet 2014.		
3030	Diminution du montant de CHF 26'000 tenant compte de la stabilisation globale des effectifs au sein du service; répartition de ce montant sur les cotisations d'assurances sociales couvrant les membres des autorités outre le personnel administratif.		
3100	Réduction de ce poste de CHF 16'500, passant de CHF 61'700 à CHF 45'200, suite à la décision du Bureau du 3 juillet 2014.		
3102	Augmentation de CHF 9'000 tenant compte des frais de publication auxquels la commission de présentation doit faire face lors d'appels de candidatures pour des postes de magistrats.		
3110	1. Suite aux travaux et transformations à l'intérieur du bâtiment de la place du Château 6, le mobilier et les équipements de bureau vétustes pourront être remplacés au cas par cas.....	30'000	--
	2. Commande d'un enregistreur pour la section des secrétariats de commissions.....	1'500	--
		31'500	--
3130	Frais liés au déménagement retour du service, à la place du Château 6 (CHF 15'000) et contribution vaudoise à la future Conférence suisse des Secrétaires généraux, qui devrait voir le jour en 2015 (CHF 5'000).		
3150	Réduction de ce poste de CHF 29'500, passant de CHF 99'500 à CHF 70'000, suite à la décision du Bureau du 3 juillet 2014.		
3160	Suite à l'acceptation du décret sur le nouveau parlement du 27 novembre 2012 et en raison des travaux qui ont débuté en mai 2014, les collaborateurs du service ont déménagé provisoirement dans des locaux mis à disposition par le SIPAL durant la durée du gros oeuvre des travaux (une année) qui coïncide avec les transformations à l'intérieur du bâtiment de la Place du Château 6 (installation d'un ascenseur, transformations au 2ème et au 3ème étage).		

Secrétariat général du Grand Conseil

9		Budget 2015	
		Charges	Revenus
Récapitulation			
058	Secrétariat général du Grand Conseil.....	8'290'000	12'700
	Totaux	8'290'000	12'700
	Excédent des charges sur les revenus		8'277'300
	Sommes égales	8'290'000	8'290'000

Budget 2015 Récapitulation générale

Départements	Charges brutes	Revenus bruts	Charges nettes	Revenus nets
Département du territoire et de l'environnement.....	232'472'200	426'924'200	--	194'452'000
Département de la formation, de la jeunesse et de la culture..	2'787'518'800	445'044'800	2'342'474'000	--
Département des institutions et de la sécurité.....	726'363'700	372'782'600	353'581'100	--
Département de la santé et de l'action sociale.....	3'285'912'200	1'131'579'200	2'154'333'000	--
Département de l'économie et du sport.....	647'345'500	505'782'800	141'562'700	--
Département des infrastructures et des ressources humaines	512'915'800	135'200'200	377'715'600	--
Département des finances et des relations extérieures.....	891'115'500	6'165'806'200	--	5'274'690'700
Ordre judiciaire vaudois.....	148'626'000	83'617'900	65'008'100	--
Secrétariat général du Grand Conseil.....	8'290'000	12'700	8'277'300	--
Totaux	9'240'559'700	9'266'750'600	5'442'951'800	5'469'142'700
Excédent des revenus sur les charges	26'190'900		26'190'900	
Sommes égales	9'266'750'600	9'266'750'600	5'469'142'700	5'469'142'700

Département de la formation, de la jeunesse et de la culture

2	Notes	Budget 2015		Budget 2014	Comptes 2013
		Charges	Revenus		
					
30		Charges de personnel			
	(1)	Personnel "Enseignants": Salaire brut.....	97'299'030	93'100'849	83'791'933.47
		Personnel "Enseignants": Charges sociales.....	20'973'502	19'702'416	17'340'562.06
	(1)	Personnel "Assistants": Salaire brut.....	53'939'195	50'953'030	44'157'432.61
		Personnel "Assistants": Charges sociales.....	7'781'526	6'764'403	6'308'201.40
	(1)	Personnel "Administratif et technique": Salaire brut.....	72'734'721	69'607'593	65'194'194.86
		Personnel "Administratif et technique": Charges sociales.....	14'865'177	14'000'015	13'128'366.28
	(2)	Personnel "Auxiliaire / Occasionnel".....	2'363'887	2'452'605	2'863'317.60
		Remboursements indemnités du personnel.....	-1'215'000	-1'245'000	-940'342.81
	(3)	Autres charges de personnel.....	3'159'306	2'666'965	3'495'633.61
		Charges de personnel.....	271'901'344	258'002'876	235'339'299.08
31		Biens, services et autres charges d'exploitation			
		Fournitures générales de bureau	1'319'773	1'307'423	1'253'755.49
		Nettoyage et entretien	3'691'550	3'513'000	3'651'054.58
		Imprimés, publications	1'490'245	1'458'350	1'076'402.48
	(4)	Livres, périodiques, reliures, droits d'auteur	1'071'205	1'006'356	976'434.24
		Fournitures de laboratoires	6'285'500	6'225'069	6'377'153.26
		Acquisition de mobilier, machines, matériel, audiovisuel, véhicules	2'523'042	1'762'157	3'057'867.57
	(5)	Acquisition d'équipements scientifiques.....	14'968'136	12'856'481	6'422'135.07
		Acquisition de matériel informatique et de logiciels.....	4'383'838	5'192'620	5'401'765.87
		Electricité, énergie, eau	8'277'500	8'582'500	7'318'096.00
		Téléphones et frais de communications	376'150	522'571	410'346.54
		Affranchissement, port et acquis de douane.....	628'700	544'162	640'370.14
		Frais d'organisation de congrès	1'595'860	1'650'577	1'615'555.54
		Frais de surveillance	1'240'000	1'181'000	1'142'093.90
	(6)	Cotisations à institutions privées.....	1'040'480	867'580	826'177.27
		Consultations, mandats et expertises.....	3'195'450	3'266'250	3'195'970.75
		Experts et jurés.....	275'680	260'540	328'988.74
		Prix, concours, récompenses.....	104'000	80'000	96'522.75
	(7)	Entretien technique des bâtiments.....	7'871'000	8'256'500	9'288'598.41
		Entretien mobilier, machines, véhicules.....	1'473'473	1'440'273	1'487'954.61
		Entretien matériel informatique, logiciels.....	1'985'300	1'772'750	1'869'726.05
	(8)	Loyers.....	3'211'732	3'060'020	3'396'633.06
		Location matériel et mobilier.....	1'093'650	1'014'900	936'622.40
		Déplacements, repas, hôtel pour le personnel.....	1'073'210	1'034'610	871'567.34
		Camps et voyages d'étude.....	563'250	513'500	508'712.78
		Déplacements	679'603	749'633	648'326.54
		Frais divers	563'862	515'150	856'499.51
		Biens, services et autres charges d'exploitation.....	70'982'189	68'633'972	63'655'330.89
33/34		Amortissements et charges financières			
		Amortissements	0	0	0.00
		Pertes, gains et arrondis divers	0	0	3'231.05
		Amortissements et charges financières.....	0	0	3'231.05
35		Attribution aux fonds, financements spéciaux et provisions			
		Attribution à fonds, capital, provision.....	4'524'600	4'240'400	4'036'743.83
		Attribution au "Fonds de réserve et d'innovation".....	0	0	7'036'084.55
		Attribution aux fonds, financements spéciaux et provisions.....	4'524'600	4'240'400	11'072'828.38
36		Aides, subsides et subventions			
	(9)	Subventions, subsides "Enseignement"	129'541'248	127'036'783	126'735'118.87
		Subventions, subsides culture, loisirs, sports.....	188'000	160'000	235'152.86
		Aides, subsides accordés.....	217'000	196'000	276'267.89
		Bourses, prêts.....	112'000	113'000	645'629.80
		Aides, subsides et subventions	130'058'248	127'505'783	127'892'169.42
39		Imputations internes			
		Imputations internes diverses (charges).....	0	0	0.00
		Imputations internes	0	0	0.00
		Total des charges.....	477'466'381	458'383'031	437'962'858.82

Renseignements complémentaires



Quelques bases légales et réglementaires

La loi sur l'Université du 6 juillet 2004 (LUL), entrée en vigueur le 1er janvier 2005, représente le principal cadre législatif de l'Université.

Le Règlement d'application des dispositions financières, édicté par le Conseil d'Etat le 15 février 2012, précise les règles de l'Université en matière financière.

Généralités

Conformément à la LUL et au Règlement, le Conseil de l'Université a ratifié le projet de budget 2015 présenté par la Direction qui a été transmis au Conseil d'Etat par la voie du DFJC.

L'Université dispose depuis 2005 d'une enveloppe budgétaire globale. Le financement à charge de l'Etat après déduction des produits revenant directement à l'Université est inscrit sous la forme d'une subvention au budget de la DGES.

Pour 2015, cette subvention est budgétisée à hauteur de Fr. 299'283'400.-.

Le solde déficitaire budgétisé sera pris en charge par le Fonds de réserve et d'innovation instauré par la LUL; le recours à ce fonds est budgétisé à hauteur de Fr. 4'456'079.57.- pour 2015.

L'Université présente, dans les annexes du budget de l'Etat, un budget indicatif. La subvention de l'Etat étant globale, l'Université conserve la possibilité de modifier la répartition de ses charges en cours d'exercice en fonction des besoins.

Le budget 2015 comprend les charges financières et l'amortissement des investissements votés par le Grand Conseil le 26 avril 2005 (EMPD No 231) pour un montant de Fr. 1'796'100.-.

Dès le 1er janvier 2015, les activités académiques consacrées aux études en "Tourisme" de l'Institut universitaire Kurt Bösch (IUKB) seront intégrées à l'Université de Lausanne dans la Faculté des géosciences et de l'environnement. Pour rappel, le budget 2014 était lui marqué par l'intégration de l'IDHEAP.

Notes

Charges

- (1) L'augmentation du budget des salaires découle principalement de l'effet "Démographie" lié à la hausse importante du nombre d'étudiants, de l'intégration des activités académiques consacrées aux études en "Tourisme" de l'IUKB et de la mise en œuvre du plan stratégique de l'Université. Les montants portés au budget 2015 ont été calculés sans indexation; ils enregistrent en revanche les premiers effets des modifications de barèmes salariaux.
- (2) Cette rubrique se compose des intervenants extérieurs, du personnel auxiliaire ainsi que d'autres coûts liés au personnel auxiliaire.
- (3) Les "Autres charges du personnel" comprennent notamment le personnel intérimaire facturé par des tiers, les frais de formation et les frais d'annonces.
- (4) Le montant porté au budget 2015 de cette rubrique ne comprend pas les achats de livres et abonnements électroniques acquis par la Bibliothèque cantonale universitaire (=BCU); en effet, ces achats sont financés au travers d'une subvention que verse l'UNIL à la BCU dont le budget est inscrit dans une rubrique du groupe de comptes 36 "Aides, subsides et subventions".
- (5) Le niveau du budget "Acquisition d'équipements scientifiques" est adapté à la hausse pour maintenir la capacité de recherche de l'UNIL et soutenir des projets de recherche importants.
- (6) L'augmentation de cette rubrique provient principalement de la participation de l'Université à plusieurs réseaux internationaux, en particulier à celui de la "Venice International University".
- (7) La diminution du budget s'explique par la répartition dans différents comptes des coûts d'entretien du bâtiment IDHEAP qui avait été budgétisés intégralement dans ce compte lors de l'élaboration du budget 2014, avant l'intégration de cet institut à l'UNIL (au 1er janvier 2014).
- (8) Cette rubrique comprend le loyer (intérêts + amortissement) correspondant aux constructions UNIL découlant de l'EMPD No 231 (avril 2005) pour un montant de 1.8 mio. Pour rappel, l'exercice 2015 enregistrera la 9ème annuité.
- (9) La rubrique "Subvention, subsides Enseignement" comprend pour l'essentiel les postes suivants:
 - Subvention au CHUV d'environ 114.9 millions pour couvrir les frais d'enseignement et de recherche;
 - Subvention à l'Ecole de Pharmacie Genève-Lausanne pour environ 5.1 millions;
 - Subvention à la Bibliothèque cantonale universitaire (BCU) pour l'achat de livres, d'abonnements et de licences pour les abonnements électroniques (5.3 millions).

La variation par rapport au budget 2014 provient essentiellement de l'augmentation de la subvention au CHUV (+1.8 millions).

Département de la formation, de la jeunesse et de la culture

2	Notes	Budget 2015		Budget 2014	Comptes 2013
		Charges	Revenus		
					
42 Taxes, ventes et remboursements divers					
Inscriptions, taxes et émoluments.....	(10)		11'084'000	9'909'000	9'935'767.85
Travaux et ventes diverses.....			918'000	910'000	1'110'176.01
Remboursements divers.....			169'200	157'200	205'900.25
Taxes, ventes et remboursements divers.....			12'171'200	10'976'200	11'251'844.11
43 Revenus divers					
Prestations de service diverses	(11)		4'800'000	5'140'500	5'249'927.97
Autres revenus.....			550'000	575'000	796'483.07
Subsides et mandats.....	(12)		1'070'000	1'315'000	390'373.63
Revenus divers.....			6'420'000	7'030'500	6'436'784.67
44 Loyers et produits financiers					
Produits financiers.....			0	0	0.00
Loyers et utilisation domaine public.....			1'562'742	1'527'200	1'440'373.68
Loyers et produits financiers.....			1'562'742	1'527'200	1'440'373.68
45 Dissolution de fonds, financements spéciaux et provisions					
Dissolution de fonds, capital, provision.....	(13)		147'959	0	3'000'000.00
Dissolution du "Fonds de réserve et d'innovation".....	(20)		4'456'080	5'041'171	0.00
Dissolution de fonds, financements spéciaux et provisions.....			4'604'039	5'041'171	3'000'000.00
46 Subventions et participations de collectivités publiques					
Subvention "Etat de Vaud".....	(18)		299'283'400	289'744'000	276'100'000.00
Participation des autres cantons à l'enseignement.....	(14)		66'275'000	59'500'000	55'885'021.44
Subvention fédérale LAU.....	(15)		76'700'000	73'400'000	72'521'046.00
Subvention fédérale aux investissements.....	(16)		500'000	550'000	937'812.00
Autres subventions fédérales à l'enseignement.....			0	0	0.00
Overheads FNS.....	(17)		8'000'000	8'000'000	8'656'904.00
Subventions et participations de collectivités publiques.....			450'758'400	431'194'000	414'100'783.44
49 Imputations internes					
Imputations internes diverses (produits).....	(19)		1'950'000	2'613'960	1'733'072.92
Imputations internes			1'950'000	2'613'960	1'733'072.92
Total des produits.....			477'466'381	458'383'031	437'962'858.82
Déficit (excédent de charges).....			0	0	0.00

Renseignements complémentaires



Notes

Produits

- (10) Le budget 2015 des taxes d'encadrement est adapté à la hausse afin de tenir compte de l'augmentation prévue du nombre d'étudiants.
- (11) Cette rubrique comprend notamment les produits des travaux, la vente de matériel, les photocopies et les photocopies.
- (12) La diminution de la rubrique est principalement expliquée par la suppression de l'édition 2014/2015 du programme de formation continue IMPA de la Faculté de droit, des sciences criminelles et d'administration publique.
- (13) Pour rappel, le montant enregistré dans les comptes en 2013 (charge exceptionnelle) correspond à la dissolution du fonds des assurances. Le budget 2015 correspond à une refacturation de salaires à charge de fonds de tiers (IDHEAP).
- (14) Le montant budgétisé correspond à l'estimation de la participation des autres cantons pour leurs étudiants fréquentant l'Université de Lausanne, en application de l'Accord intercantonal sur le financement des Universités (AIU) pour un montant de 62.0 mios. Ce montant est complété par un montant facturé à l'Université de Genève pour des étudiants vaudois à l'Ecole de Pharmacie Genève-Lausanne, par un montant facturé à la HES-SO pour sa contribution au master en soins infirmiers, par les contributions de la Ville de Sion et de l'Etat du Valais relatives à la reprise par l'UNIL d'une partie des activités de l'IUKB; le budget est finalement complété par un rattachement de l'IDHEAP (2.4 mios), rattachement limité dans le temps, qui diminuera progressivement jusqu'à fin 2016. La hausse globale de la rubrique provient principalement de l'augmentation prévue du nombre d'étudiants.
- (15) Le montant budgétisé correspond à l'estimation de la subvention de la Confédération en application de la Loi sur l'aide aux universités (LAU). Sur la base de discussions intervenues au niveau des organes de la politique universitaire suisse, l'Université s'attend à une augmentation importante de la subvention fédérale par rapport à 2014, notamment du fait du mode de comptabilisation qui se base sur l'estimation 2016 des subventions fédérales allouées aux universités. L'augmentation prévue ne peut toutefois être chiffrée que de manière approximative.
- (16) Estimation du montant à recevoir de la Confédération au titre de subvention "aux investissements en matériels scientifiques"; cette subvention fluctue de manière sensible d'une année à l'autre, notamment en raison du temps écoulé entre la demande de subvention et son versement. Il est à noter que l'application de la LEHE (=Loi sur l'encouragement et la coordination des hautes écoles) aura pour effet la suppression de cette subvention.
- (17) Estimation du montant à recevoir du FNS (Fonds national suisse de la recherche scientifique) au titre de sa participation aux coûts indirects des projets financés par cette instance (overheads).
- (18) La subvention cantonale annuelle de l'Etat de Vaud en faveur de l'Université de Lausanne figure en charge dans le budget de la DGES (service 015, compte 3634).
Par rapport au budget 2014, la subvention a été adaptée pour tenir compte:
 - des augmentations statutaires et de la compensation partielle des effets de la démographie;
 - des effets de la décision du Conseil d'Etat relative au taux de cotisation à la Caisse de pension;
 - de l'adaptation des salaires des assistants;
 - du financement du plan stratégique de l'Université;
 - de l'effet de la mise en place de la collaboration avec les Musées cantonaux.
- (19) Cette rubrique comprend principalement les produits correspondants au prélèvement d'un overhead de 13% par la Direction de l'Université sur les financements de tiers (Kfr. 1'950). Une partie de ce prélèvement doit permettre une redistribution en faveur des activités de recherches des facultés de l'Université (Kfr. 750).
- (20) Le solde excédentaire de charges sera supporté, le cas échéant, par le Fonds de réserve et d'innovation dont le prélèvement 2015 est estimé à Fr.4'456'079.57.-. A fin 2013, le solde dudit fonds s'élevait à Fr. 40'146'630.67, suite à une attribution 2013 au fonds de Fr. 7'036'084.55.-.

Département de la formation, de la jeunesse et de la culture

2	Budget 2015		Budget 2014	Comptes 2013
	Charges	Revenus		
Haute école pédagogique du canton de Vaud	51'634'515	51'634'515	49'673'800 49'673'800	48'094'801.40 48'094'801.40
3010 Salaires du personnel administratif et d'exploitation.....	6'907'800		6'281'700	6'067'679.63
3020 Salaires des enseignants.....	26'346'800		25'562'000	24'188'286.55
3030 Travailleurs temporaires.....	869'407		752'100	886'731.75
3049 Autres Indemnités	20'000		23'000	1'213.33
3050 Cotisations patronales AVS, APG, AC, frais administratifs.....	2'093'187		1'958'100	1'961'416.89
3052 Cotisations patronales aux caisses de pensions.....	3'510'400		3'559'600	3'179'053.48
3053 Cotisations patronales aux assurances-accidents.....	41'456		39'800	36'200.12
3054 Cotisations patronales aux caisses d'allocation familiale.....	724'392		752'800	685'186.44
3059 Autres cotisations patronales.....	20'163		19'800	19'026.24
3090 Formation et perfectionnement du personnel.....	174'700		176'700	91'124.51
3091 Recrutement du personnel.....	61'000		70'000	60'773.28
3099 Autres charges de personnel.....	36'300		24'000	31'880.34
3100 Matériel de bureau.....	61'900		143'700	109'833.79
3102 Imprimés, publications.....	293'000		296'700	279'037.06
3103 Littérature spécialisée, magazines.....	165'300		221'200	212'138.16
3104 Matériel didactique.....	153'900		347'100	175'247.05
3105 Denrées alimentaires.....				73'392.60
3110 Meubles et appareils de bureau.....	694'700		704'500	1'226'582.57
3111 Machines, appareils et véhicules.....	192'400		99'900	96'330.55
3113 Matériel informatique.....	865'300		831'000	1'278'743.61
3120 Alimentation et élimination, biens-fonds, PA.....	584'200		603'300	497'352.70
3130 Prestations de services de tiers.....	3'812'600		3'474'600	3'523'751.46
3132 Honoraires conseillers externes, experts, spécialistes, etc.....	1'727'800		1'873'000	1'587'150.63
3134 Primes d'assurances choses.....	23'000		--	3'947.30
3137 Impôts et taxes.....	5'500		9'900	5'261.95
3138 Cours, examens et conseils.....	--		5'000	1'089.42
3151 Entretien de machines, appareils, véhicules.....	67'700		56'000	58'540.88
3160 Loyer et bail à ferme des biens-fonds.....	228'800		99'700	68'991.45
3161 Loyers, frais d'utilisation des immobilisations.....	213'000		229'600	163'347.29
3170 Frais de déplacement et autres frais.....	1'577'810		1'364'300	935'514.87
3181 Pertes sur créance effectives.....	--		--	60.16
3199 Autres charges d'exploitation.....	70'000		27'600	63'454.87
3400 Intérêts passifs des engagements courants.....	--		--	--
3419 Différence de change.....	--		--	832.83
3499 Autres charges financières.....	5'000		--	5'007.46
3637 Subventions accordées aux ménages privés.....	87'000		67'100	460'782.87
3810 Charges de biens, services et charges d'exploitation extraordinaires.....	--		--	59'837.31
4110 Part au bénéfice net de la BNS.....				73'392.60
4230 Frais d'écolage.....		978'600	920'700	994'520.86
4231 Taxes de cours.....		150'500	100'000	485'860.32
4240 Taxes d'utilisation et prestations de service.....		12'500	60'000	13'285.00
4250 Ventes.....		--	20'000	1'671.45
4260 Remboursements de tiers.....		6'000	--	31'823.50
4270 Amendes.....		--	10'500	9'110.75
4309 Autres revenus d'exploitation.....		259'700	21'600	189'284.02
4390 Autres revenus.....		6'000	--	5'869.57
4400 Intérêts des liquidités.....		--	--	201.21
4409 Autres intérêts du patrimoine financier.....		--	--	75.00
4430 Loyers et fermages, immeubles du PF.....				17'776.75
4470 Loyers et fermages des biens-fonds PA.....		85'000	80'000	108'814.50
4511 Prélèvements provenant de fonds, capital propre.....		--	--	33'029.80
4611 Dédommagements des cantons et des concordats.....		49'892'215	47'604'300	45'449'941.10
4630 Subventions de la Confédération.....		--	220'300	--
4634 Subventions des entreprises publiques.....		244'000	636'400	280'029.87
4830 Revenus divers extraordinaires.....		--	--	400'115.10

Département de la formation, de la jeunesse et de la culture

Renseignements complémentaires		Budget 2015	Budget 2014
Haute école pédagogique du canton de Vaud			
En application de la loi sur la Haute école pédagogique du 12 décembre 2007, la HEP est financée par une subvention du canton, celle-ci apparaît à la rubrique 015.3634 du budget cantonal. Le budget de la HEP est annexé au budget de l'Etat. Le règlement d'application des dispositions financières de la loi du 12 décembre 2007 sur la Haute école pédagogique du 26 août 2009 précise les dispositions applicables.			
3010	Effet des engagements réalisés en 2014 (12 ETP engagés dès la rentrée scolaire d'août 2014) et des mesures statutaires.		
3030	Le budget 2015 est en légère augmentation car il prend en considération les postes qui n'ont pas encore été repourvus en 2014 et qui sont encore occupés par des auxiliaires.		
3020	Effet des engagements réalisés en 2014 et des mesures statutaires		
	1. Enseignants	21'488'400	20'624'000
	2. Assistants y.c 2 nouveaux ETP en 2015	1'352'000	1'063'200
	3. Etudiants (stage A). Budget des salaires des étudiants surévalué en 2014, réduction en 2015.	3'506'400	3'874'800
		26'346'800	25'562'000
3110	Réduction après investissements spécifiques en 2013 en lien avec l'aménagement du bâtiment principal et des pavillons provisoires.		
3130	1. Intervenants extérieurs. Budget 2014 surévalué, réduction en 2015 en ligne avec les dépenses 2013.....	1'989'500	2'366'400
	2. Compléments de formation avec l'UNIL pour le MASPE et pour les cours de langues.....	428'500	210'000
	3. Complément de formation avec le Conservatoire (Pas budgété en 2014 lors de la demande de subvention).....	480'000	--
	4. Frais divers d'organisation de manifestation.....	267'300	228'100
	5. Frais de nettoyage de la HEP.....	320'000	273'100
	6. Cotisation à institutions.....	135'500	163'000
	7. Divers frais administratifs (Port, téléphone, réseau, frais bancaire).....	157'800	204'000
	8. Déménagement et transport.....	34'000	30'000
		3'812'600	3'474'600
3170	Budget 2014 reflète la modification des règles d'indemnisation de déplacement des étudiants en stage		
	1. Indemnités de déplacement des étudiants (stages).....	399'500	435'000
	2. Autres frais (déplacements, repas, hébergement) le budget des frais de déplacements a augmenté en 2015 afin de couvrir les coûts des déplacements "Mobility" qui ne seraient pas pris en charge par la fondation.ch suite au changement de loi et pour couvrir les coûts "Peers" qui ne seraient pas pris en charge par la DGES.....	1'178'310	929'300
		1'577'810	1'364'300
4230	Effet de l'évolution du nombres d'étudiants et facturation des formations continues		
4309	Autres revenus (inscription colloques, formation continue et autres recettes). Revenus peu budgété en 2014		
	1. Revenus des formations postgrade et formation continue	56'000	--
	2. Revenus des participations aux activités sociales, culturelles et sport (Colloques, voyages, ...)	123'200	--
	3. Revenus de facturations à des tiers (Infrastructure, reprographie, énergie pour l'aula des Cèdres, ...)	80'500	21'600
		259'700	21'600
4611	1. Subvention du canton de Vaud.....	44'002'500	43'167'300
	2. Facturation aux autres cantons pour leur ressortissants selon l'accord AHES. Augmentation du nombre d'étudiants hors canton.....	4'506'040	4'437'000
	3. Participations intercantionales conventions (PIRACEF, FORDIF et MAES VS). Budget 2014 dans le compte 4634.....	680'000	--
	4. Participations intercantionales Vaud (Enseignement spécialisés - , Radiobus, cours d'anglais, diverses recettes - relations internationales).....	703'675	--
		49'892'215	47'604'300
4630	Les subsides FNS sont dorénavant enregistrés dans le compte 4634.		
4634	Voir 4630		

Département de la formation, de la jeunesse et de la culture

2	Budget 2015		Budget 2014	Comptes 2013
	Charges	Revenus		
Haute école d'ingénierie et de gestion du canton de Vaud	71'784'500	71'784'500	72'042'800 57'407'100	66'510'950.84 59'802'863.43
301 Salaires du personnel administratif et d'exploitation.....	7'959'507		7'366'500	6'751'972.50
302 Salaires des enseignants.....	33'256'293		33'637'700	30'120'404.52
303 Travailleurs temporaires.....	90'000		90'000	7'618.28
304 Allocations.....	9'000		9'000	7'384.01
305 Cotisations patronales	8'694'700		8'806'200	7'460'006.55
309 Autres charges de personnel.....	543'900		531'000	367'726.07
310 Charges de matières et de marchandises.....	994'000		991'000	856'246.79
311 Immobilisations ne pouvant être portées à l'actif.....	3'865'500		3'246'000	3'597'749.62
312 Alimentation et élimination, biens-fonds, PA.....	820'000		13'000	29'028.15
313 Prestations de service et honoraires.....	10'413'100		8'478'400	8'892'783.69
314 Gros entretien et entretien courant.....	110'000		212'500	--
315 Entretien de biens, meubles et immobilisations incorporelles.....	747'500		675'200	684'999.00
316 Loyers, leasing, baux à ferme, taxes d'utilisation.....	3'791'000		3'584'000	3'612'636.24
317 Dédommagements.....	234'000		208'000	218'877.51
318 Réévaluations sur créances.....	--		--	15'544.70
319 Diverses charges d'exploitation.....	5'000		6'000	1'540.76
330 Immobilisations corporelles du PA.....	31'000		--	--
363 Subventions à des collectivités et à des tiers.....	220'000		305'000	189'037.15
390 Approvisionnement en matériel et en marchandises.....	--		511'000	503'951.55
392 Bail à ferme, loyers, frais d'utilisation.....	--		2'535'800	2'486'706.95
393 Imputations internes pour frais d'administration et d'exploitation...	--		836'500	706'736.80
423 Frais d'écolage et taxes de cours.....		3'213'000	3'219'000	3'240'486.60
425 Recettes sur ventes.....		330'000	300'000	352'239.27
426 Remboursements.....		1'215'800	947'800	1'978'189.56
430 Revenus d'exploitation divers.....		275'000	220'000	105'000.00
439 Autres revenus.....		--	--	251'250.30
447 Produit des immeubles PA.....		--	--	90'425.00
448 Revenus des immeubles loués.....		85'000	65'000	--
461 Dédommagements des cantons et des concordats.....		16'325'500	1'382'000	2'372'887.81
463 Subventions des collectivités publiques et des tiers.....		50'340'200	51'273'300	51'174'949.43
490 Approvisionnement en matériel et en marchandises.....		--	--	237'435.46

Département de la formation, de la jeunesse et de la culture

Renseignements complémentaires		Budget 2015	Budget 2014
Haute école d'ingénierie et de gestion du canton de Vaud			
<p>La Haute école d'ingénierie et de gestion du canton de Vaud est un établissement de droit public créé par la loi sur les hautes écoles vaudoises de type HES du 11 juin 2013. Le budget de l'école est annexé à celui de l'Etat. La subvention cantonale est enregistrée à la rubrique 015.3634 du budget cantonal. Le budget 2014 et les comptes 2013 présentés en comparatif n'ont pas été retraités pour refléter le changement de statut de la haute école.</p>			
301	Effet de l'élargissement de la direction et du transfert de personnel de nettoyage précédemment au budget du Sipal.		
302	1. Salaires enseignants.....	27'938'730	28'217'300
	2. Salaires assistants.....	5'317'563	5'420'400
		33'256'293	33'637'700
313	1. Rémunération des intervenants extérieurs :		
	Augmentation en lien avec les projets de recherche financés par le programme énergie.....	8'453'600	7'305'000
	2. Frais de nettoyage.....	610'000	348'400
	3. Frais de représentation.....	280'000	230'000
	4. Honoraires, conseillers externes, experts.....	310'000	115'000
	5. Autres.....	759'500	480'000
		10'413'100	8'478'400
461	1. Subvention cantonale.....	14'485'900	--
	2. Refacturation prestations et locations pour Master commun HES-SO.....	1'839'600	1'382'000
		16'325'500	1'382'000
463	1. Forfaits HES-SO études principales.....	46'541'200	48'816'300
	2. Autres revenus en provenance de la HES-SO.....	1'855'000	1'700'000
	3. Subventions fédérales.....	745'000	757'000
	4. Subventions de tiers : projets de recherche financés par le programme énergie.....	1'199'000	--
		50'340'200	51'273'300

Département de la formation, de la jeunesse et de la culture

2	Budget 2015		Budget 2014	Comptes 2013
	Charges	Revenus		
Haute école d'art et de design de Lausanne - ECAL	18'244'400	18'244'400	18'272'100 17'965'800	18'327'303.36 18'020'157.65
301 Salaires du personnel administratif et d'exploitation.....	1'708'800		1'679'200	1'611'156.18
302 Salaires des enseignants.....	6'162'000		6'187'000	6'045'973.82
303 Travailleurs temporaires.....	610'000		726'000	500'618.90
305 Cotisations patronales	1'685'900		1'800'400	1'624'170.57
309 Autres charges de personnel.....	55'700		22'000	42'999.08
310 Charges de matières et de marchandises.....	188'500		149'500	164'292.18
311 Immobilisations ne pouvant être portées à l'actif.....	1'500'500		1'344'000	1'536'532.69
312 Alimentation et élimination, biens-fonds, PA.....	286'000		279'000	277'700.00
313 Prestations de service et honoraires.....	2'487'600		2'333'600	2'656'401.98
314 Gros entretien et entretien courant.....	1'200		2'400	--
315 Entretien de biens, meubles et immobilisations incorporelles.....	380'000		354'900	381'255.47
316 Loyers, leasing, baux à ferme, taxes d'utilisation.....	2'688'600		2'708'600	2'664'166.04
317 Dédommagements.....	464'000		480'500	422'319.50
318 Réévaluations sur créances.....	--		500	--
319 Diverses charges d'exploitation.....	18'500		4'000	4'708.20
330 Immobilisations corporelles du PA.....	7'000		--	--
341 Pertes de change réalisées.....	100		500	--
350 Attributions aux fonds et financements spéciaux enregistrés sous capitaux de tiers.....	--		200'000	395'008.75
423 Frais d'écologie et taxes de cours.....		830'000	772'000	875'343.36
425 Recettes sur ventes.....		405'700	360'700	418'629.35
426 Remboursements.....		78'800	48'600	155'278.08
430 Revenus d'exploitation divers.....		647'900	652'000	513'835.50
439 Autres revenus.....		--	--	345'571.84
450 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux enregistrés sous Capitaux de tiers.....		--	--	45'025.30
461 Dédommagements des cantons et des concordats.....		1'076'000	--	--
463 Subventions des collectivités publiques et des tiers.....		15'206'000	16'132'500	15'666'474.22

Département de la formation, de la jeunesse et de la culture

Renseignements complémentaires		Budget 2015	Budget 2014
Haute école d'art et de design de Lausanne - ECAL			
<p>La Haute école d'art et de design de Lausanne est un établissement de droit public créé par la loi sur les hautes écoles vaudoises de type HES du 11 juin 2013. Le budget de l'école est annexé à celui de l'Etat. La subvention cantonale est enregistrée à la rubrique 015.3634 du budget cantonal. Le budget 2014 et les comptes 2013 présentés en comparatif n'ont pas été retraités pour refléter le changement de statut de la haute école.</p>			
302	1. Salaires enseignants.....	4'681'300	4'829'500
	2. Salaires assistants.....	1'480'700	1'357'500
		6'162'000	6'187'000
313	1. Rémunération des intervenants extérieurs.....	1'710'000	1'560'000
	2. Frais de nettoyage.....	370'300	365'300
	3. Frais de port.....	150'500	150'500
	4. Honoraires.....	29'500	29'500
	3. Autres.....	227'300	228'300
		2'487'600	2'333'600
461	Subvention cantonale		
463	1. Forfaits HES-SO études principales.....	14'433'000	14'999'500
	2. Autres revenus en provenance de la HES-SO.....	295'000	515'000
	3. Subventions fédérales.....	478'000	618'000
		15'206'000	16'132'500

Département de la formation, de la jeunesse et de la culture

2	Budget 2015		Budget 2014	Comptes 2013
	Charges	Revenus		
Haute école de Santé Vaud	33'927'300	33'927'300	32'474'600 24'765'800	29'704'446.11 23'850'057.41
301 Salaires du personnel administratif et d'exploitation.....	3'295'700		2'894'200	2'895'669.06
302 Salaires des enseignants.....	20'172'600		19'388'300	18'385'561.21
303 Travailleurs temporaires.....	394'000		420'200	327'528.78
305 Cotisations patronales	4'149'900		3'914'800	3'623'503.12
309 Autres charges de personnel.....	496'800		425'000	348'309.25
310 Charges de matières et de marchandises.....	857'500		822'600	629'521.46
311 Immobilisations ne pouvant être portées à l'actif.....	401'500		1'093'300	293'834.15
312 Alimentation et élimination, biens-fonds, PA.....	438'000		365'000	301'329.00
313 Prestations de service et honoraires.....	2'182'300		1'488'900	1'262'245.83
315 Entretien de biens, meubles et immobilisations incorporelles.....	527'800		467'100	550'361.81
316 Loyers, leasing, baux à ferme, taxes d'utilisation.....	669'300		878'600	853'545.15
317 Dédommagements.....	303'500		292'600	228'353.14
318 Réévaluations sur créances.....	--		--	744.55
319 Diverses charges d'exploitation.....	12'000		12'000	3'939.60
363 Subventions à des collectivités et à des tiers.....	26'400		12'000	--
423 Frais d'écolage et taxes de cours.....		1'430'500	1'146'200	1'354'353.14
425 Recettes sur ventes.....		3'000	3'000	3'818.75
426 Remboursements.....		--	--	154'095.15
430 Revenus d'exploitation divers.....		297'000	341'000	666'421.12
443 Autres revenus.....		--	--	319'962.08
447 Produit des immeubles PA.....		305'000	290'000	--
461 Dédommagements des collectivités locales.....		12'904'600	4'089'600	3'961'724.54
463 Subventions des collectivités publiques et des tiers.....		18'987'200	18'896'000	17'389'682.63

Département de la formation, de la jeunesse et de la culture

Renseignements complémentaires		Budget 2015	Budget 2014
Haute école de Santé Vaud		Budget 2015	Budget 2014
<p>La Haute école de Santé Vaud est un établissement de droit public créé par la loi sur les hautes écoles vaudoises de type HES du 11 juin 2013. Le budget de l'école est annexé à celui de l'Etat. La subvention cantonale est enregistrée à la rubrique 015.3634 du budget cantonal. Le budget 2014 et les comptes 2013 présentés en comparatif n'ont pas été retraités pour refléter le changement de statut de la haute école.</p>			
301	Effet de l'élargissement de la direction.		
302	1. Salaires enseignants.....	13'915'900	13'626'500
	2. Salaires assistants.....	1'687'100	1'672'200
	3. Indemnités étudiants (augmentation du nombre d'étudiant).....	4'569'600	4'089'600
		20'172'600	19'388'300
311	Le budget 2014 comprenait des dépenses d'équipement pour les locaux sis à César Roux 19.....		
313	1. Rémunération des intervenants extérieurs.....	620'000	605'000
	2. Frais de nettoyage.....	376'400	270'000
	3. Honoraires Conseillers externes, experts, spécialistes, etc.....	844'400	245'000
	4. Autres.....	341'500	368'900
		2'182'300	1'488'900
461	Remboursements des indemnités étudiants.....	4'569'600	4'089'600
	Subvention cantonale.....	8'335'000	--
		12'904'600	4'089'600
463	1. Forfaits HES-SO études principales.....	18'025'800	17'987'500
	2. Autres revenus en provenance de la HES-SO.....	810'000	860'000
	3. Subventions fédérales.....	151'400	48'500
		18'987'200	18'896'000

Département de la santé et de l'action sociale

4	Budget 2015		Budget 2014	Comptes 2013
	Charges	Revenus		
CHUV	1'551'984'349	1'551'984'349	1'534'058'622 1'534'058'622	1'491'376'926 1'497'569'974
3010 Salaires du personnel administratif et d'exploitation.....	911'008'398	--	901'597'031	852'487'750.33
3030 Travailleurs temporaires.....	891'391	--	1'221'713	15'539'109.82
3049 Autres Indemnités.....	13'659'864	--	14'210'618	12'562'365.92
3050 Cotisations patronales AVS, APG, AC, frais administratifs.....	61'068'104	--	57'771'684	56'161'605.46
3052 Cotisations patronales aux caisses de pensions.....	96'868'170	--	91'893'759	89'085'324.68
3053 Cotisations patronales aux assurances-accidents.....	967'362	--	1'038'523	889'640.08
3054 Cotisations patronales aux caisses d'allocation familiale.....	21'082'242	--	17'518'848	19'388'394.50
3056 Cotisations patronales aux primes de caisses maladie.....	169'989	--	166'384	156'330.69
3090 Formation et perfectionnement du personnel.....	3'409'567	--	3'219'959	4'183'330.06
3091 Recrutement du personnel.....	809'194	--	722'952	782'552.91
3099 Autres charges de personnel.....	5'614'848	--	5'378'483	2'990'028.91
3100 Matériel de bureau.....	2'766'547	--	2'963'784	2'388'797.48
3101 Matériel d'exploitation, fournitures.....	3'004'749	--	2'511'174	3'378'926.94
3103 Littérature spécialisée, magazines.....	1'955'172	--	1'889'711	1'707'915.09
3105 Denrées alimentaires.....	16'181'592	--	16'763'903	15'955'099.44
3106 Matériel médical et de laboratoire.....	180'000'038	--	184'707'062	176'603'425.13
3109 Autres charges de matériel et de marchandises.....	228'363	--	206'215	149'445.93
3110 Meubles et appareils de bureau.....	3'934'428	--	4'478'077	4'064'404.31
3111 Machines, appareils et véhicules.....	886'325	--	931'605	889'603.28
3112 Vêtements, linge, rideaux.....	3'090'062	--	3'378'867	3'116'007.80
3113 Matériel informatique.....	3'945'625	--	4'592'037	4'076'135.88
3116 Appareils médicaux et de laboratoire.....	2'826'065	--	2'776'949	3'488'481.17
3120 Alimentation et élimination, biens-fonds, PA.....	19'158'573	--	19'741'956	18'683'019.24
3130 Prestations de services de tiers.....	41'857'237	--	42'432'876	51'223'228.78
3132 Honoraires Conseillers externes, experts, spécialistes, etc.....	7'909'777	--	7'035'278	7'282'007.80
3133 Charges d'utilisations informatiques.....	538'420	--	714'597	668'994.58
3134 Primes d'assurances choses.....	2'416'929	--	2'340'546	2'262'112.03
3137 Impôts et taxes.....	312'115	--	387'958	284'023.57
3144 Entretien des bâtiments, immeubles.....	29'241'517	--	28'472'598	27'107'424.43
3150 Entretien de meubles et appareils de bureau.....	56'534	--	40'985	63'243.56
3151 Entretien de machines, appareils, véhicules.....	2'628'574	--	2'645'033	2'744'795.16
3153 Entretien informatique (matériel).....	4'577'046	--	4'630'025	4'416'081.01
3156 Entretien des appareils médicaux et de laboratoire.....	13'140'344	--	13'084'911	13'066'096.30
3160 Loyer et bail à ferme des biens-fonds.....	16'666'037	--	18'020'354	13'981'519.33
3161 Loyers, frais d'utilisation des immobilisations.....	2'273'302	--	2'186'026	3'067'781.76
3170 Frais de déplacement et autres frais.....	5'814'214	--	6'061'489	6'850'476.62
3180 Réévaluations sur créances.....	6'666	--	-	510'000.00
3181 Pertes sur créance effectives.....	1'818'386	--	2'210'630	1'926'236.12
3199 Autres charges d'exploitation.....	702'784	--	634'282	2'499'300.12
3300 Amortissements planifiés, immobilisations corporelles.....	59'782'031	--	51'609'779	53'409'298.95
3400 Intérêts passifs des engagements courants.....	350'000	--	362'941	650'308.35
3406 Intérêts passifs des engagements financiers.....	6'983'724	--	10'074'614	9'400'210.27
3419 Pertes de change sur monnaies étrangères.....	769'127	--	797'564	570'337.88
3499 Autres charges financières.....	-3'434	--	-4'280	1'984.05
3637 Subventions accordées aux ménages privés.....	616'352	--	639'122	663'770.60
4221 Paiement pour prestations particulières.....	--	1'088'616'993	1'054'303'190	1'032'826'818.56
4230 Frais d'écolage.....	--	4'309'877	4'128'553	6'133'274.70
4260 Remboursements de tiers.....	--	463'095	481'932	1'190'549.19
4309 Autres revenus d'exploitation.....	--	101'091'002	130'699'260	113'669'353.03
4390 Autres revenus.....	--	1'185'652	1'233'880	6'030'688.65
4401 Intérêts des créances et comptes courants.....	--	1'905'000	1'982'487	2'499'678.77
4470 Loyers et fermages des biens-fonds PA.....	--	10'583'036	12'577'406	11'259'507.60
4631 Subventions des cantons et des concordats.....	--	343'400'977	328'210'962	321'313'703.75
4830 Revenus divers extraordinaires.....	--	21'425	20'814	1'497'360.26
4840 Revenus financiers extraordinaires.....	--	407'292	420'138	1'149'039.36

Renseignements complémentaires

CHUV

Le CHUV établit , en collaboration avec le SSP, le contrat de prestations 2015, qui sera transmis au Conseil d'Etat ainsi qu'aux présidents de la Commission des finances, de la Commission de gestion et de la Commission Thématique de santé publique du Grand Conseil, dans la perspective du vote du budget par le Grand Conseil.

L'examen du projet de budget du CHUV et des établissements affiliés se fait sur la base de ce contrat de prestations.

La répartition du budget par nature comptable présentée ici a un caractère indicatif.

Département des infrastructures et des ressources humaines

Renseignements complémentaires	Budget 2015	Budget 2014
MOBILITE ET TRANSPORTS PUBLICS (Charges)		
INDEMNITES D'EXPLOITATION (art. 49 LCdF / art. 28 LTV / art. 6 al. 2 LMTP)		
1. Lignes régionales de chemins de fer		
<u>Infrastructure</u>	20'275'000	18'083'000
Transports publics du Chablais	2'302'000	2'078'000
Transports de la région Morges - Bière - Cossonay	2'497'000	2'245'000
Transports Montreux - Vevey - Riviera	3'783'000	3'490'000
Lausanne - Echallens - Bercher	2'725'000	2'350'000
Montreux - Oberland bernois	3'572'000	3'277'000
Nyon-St-Cergue-Morez	1'716'000	1'562'000
Transports Yverdon - Ste-Croix - Vallée de Joux (inclus Orbe-Chavornay)	3'680'000	3'081'000
<u>Trafic régional voyageurs</u>	51'944'000	52'230'000
Transports publics du Chablais	6'628'000	6'660'000
Transports de la région Morges - Bière - Cossonay	3'930'000	2'920'000
Transports Montreux - Vevey - Riviera	2'917'000	2'820'000
Lausanne - Echallens - Bercher	4'730'000	4'600'000
Montreux - Oberland bernois	4'530'000	4'380'000
Nyon-St-Cergue-Morez	2'850'000	3'100'000
Transports Yverdon - Ste-Croix - Vallée de Joux (inclus Orbe-Chavornay)	4'189'000	3'000'000
CFF/BLS/SNCF - lignes régionales	20'720'000	22'045'000
Dépassement enveloppe allouée par Confédération pour TRV (chemins de fer)	1'450'000	2'705'000
<u>Trafic régional marchandises</u>	680'000	500'000
Transports de la région Morges - Bière - Cossonay	680'000	500'000
<i>sous-total 1 :</i>	72'899'000	70'813'000
2. Lignes régionales de bus		
Auto-Transports de la Vallée de Joux	220'000	144'000
VMCV : lignes régionales	800'000	840'000
TPF : lignes de la Broye	830'000	680'000
TPN : Nyon-Crassier-Divonne / Nyon - Gingins (dès 2003)	2'700'000	2'580'000
Transports Yverdon - Ste-Croix - Vallée de Joux	740'000	660'000
GLCT : Coppet-Divonne-Gex (parcours CH)	190'000	180'000
TL : Transports publics de la région lausannoise (trafic régional)	3'895'000	3'550'000
Transports publics du Chablais	750'000	745'000
Transports de la région Morges - Bière - Cossonay	2'955'000	2'550'000
CarPostal : lignes régionales	16'874'000	14'889'000
Dépassement enveloppe allouée par Confédération pour TRV (lignes de bus)	1'060'000	2'250'000
<i>sous-total 2 :</i>	31'014'000	29'068'000
3. Contributions régionales / participations à des communautés tarifaires		
Unireso Genève / aggro franco-valdo-genevoise	105'000	50'000
Mobilis (communauté tarifaire vaudoise : frais de gestion)	800'000	800'000
Mobilis : pertes de recettes non affectées	150'000	150'000
Extension Mobilis	1'000'000	2'300'000
<i>sous-total 3 :</i>	2'055'000	3'300'000

Département des infrastructures et des ressources humaines

Renseignements complémentaires		Budget 2015	Budget 2014
MOBILITE ET TRANSPORTS PUBLICS (Charges)			
INDEMNITES D'EXPLOITATION (art. 49 LCdF / art. 28 LTV / art. 6 al. 2 LMTP)			
4. Lignes du trafic urbain en site propre (= régionales)			
TSOL (M1)		10'320'000	9'320'000
LO/LG (M2) - exploitation		3'200'000	4'750'000
LO/LG (M2) - amortissements		22'100'000	20'720'000
LO/LG (M2) - charges d'intérêts		6'650'000	6'480'000
	<i>sous-total 4 :</i>	42'270'000	41'270'000
5. Lignes du trafic urbain			
Transports publics de la région lausannoise		26'535'000	25'770'000
Autres lignes du trafic d'agglomération :		8'873'000	8'012'000
Aigle (TPC), Bussigny, Gland, Rolle (CarPostal), Morges (MBC), Nyon (TPN), Vevey-Montreux (VMCV), Yverdon-les-Bains, Orbe (Travys)			
	<i>sous-total 5 :</i>	35'408'000	33'782'000
6. Entreprises de navigation			
Compagnie générale de navigation sur le lac Léman (CGN)		6'205'000	6'100'000
Compagnie de navigation sur les lacs de Neuchâtel et Morat (LNM)		410'000	400'000
	<i>sous-total 6 :</i>	6'615'000	6'500'000
	SOUS-TOTAL INDEMNITES D'EXPLOITATION	190'261'000	184'733'000
7. Frais de rénovation technique		1'000'000	1'000'000
8. Mobilités douces		326'000	210'000
9. Concordat intercantonal téléphériques et téléskis		68'000	65'000
	TOTAL GENERAL	191'655'000	186'008'000
TRANSPORTS PUBLICS (Revenus)			
Participations des communes aux indemnités (art. 14 al. 2 et 3 ; art. 15 LMTP)			
1. Bassin 1 : Nord vaudois - Vallée de Joux		5'711'700	5'679'000
2. Bassin 2 : Broye		2'015'000	1'761'000
3. Bassin 3 : Nyon - Rolle - Aubonne		4'173'200	4'237'000
4. Bassin 4 : Morges - Cossonay		4'390'600	4'430'000
5. Bassin 5 : Lausanne - Echallens - Oron		25'620'900	25'880'000
6. Bassin 6 : Riviera - Pays d'Enhaut		7'547'400	7'567'000
7. Bassin 7 : Chablais		4'060'200	4'099'000
8. Divers		-	-
	TOTAL GENERAL	53'519'000	53'653'000

CHARGES ET REVENUS DES DEPARTEMENTS D'APRES LEUR NATURE - BUDGET 2015

Comptes de fonctionnement	Compte général	Territoire et environnement	Formation, jeunesse et culture
3. Charges	9'240'559'700	232'472'200	2'787'518'800
30. Charges de personnel.....	2'407'976'700	85'536'300	1'411'115'700
31. Charges de biens/services/autres ch. exp.....	833'553'500	48'416'400	125'598'200
33. Amortissements du patrimoine administrat.....	177'560'800		
34. Charges financières.....	58'664'000		
35. Attributions aux fonds/financements spéc.....	55'369'700	14'727'700	4'874'200
36. Charges de transferts.....	5'145'534'900	54'848'700	974'010'200
37. Subventions à redistribuer.....	557'492'200	28'938'900	269'740'000
39. Imputations internes.....	4'407'900	4'200	2'180'500
4. Revenus	9'266'750'600	426'924'200	445'044'800
40. Revenus fiscaux.....	5'668'995'000	229'200'000	--
41. Patentes et concessions.....	37'449'400	15'503'400	--
42. Taxes, compensations.....	424'701'600	64'053'700	19'989'100
43. Revenus divers.....	42'095'400	5'335'700	1'298'500
44. Produits financiers.....	228'274'800	1'430'100	683'500
45. Prél. sur les fonds/financ spéciaux.....	81'087'600	39'222'900	6'900'000
46. Revenus de transferts.....	2'222'246'700	42'779'500	145'901'000
47. Subventions à redistribuer.....	557'492'200	28'938'900	269'740'000
49. Imputations internes.....	4'407'900	460'000	532'700
Excédent de charges (-) ou de revenus (+).....	+ 26'190'900	+ 194'452'000	- 2'342'474'000

CHARGES ET REVENUS DES DEPARTEMENTS D'APRES LEUR NATURE - BUDGET 2015

Institutions et sécurité	Santé et action sociale	Economie et sport	Infrastructures et ressources humaines	Finances et relations extérieures	Ordre judiciaire vaudois	Secrétariat général du Grand Conseil
726'363'700	3'285'912'200	647'345'500	512'915'800	891'115'500	148'626'000	8'290'000
298'047'600	58'449'100	48'922'700	144'141'400	243'770'500	110'317'400	7'676'000
154'133'800	18'292'700	133'480'400	121'893'000	192'846'400	38'278'600	614'000
295'000			15'239'400	162'026'400		
	1'400	800		58'661'800		
16'675'000	2'001'200	16'100'000	75'400	916'200		
255'862'300	3'207'167'800	191'464'100	229'340'600	232'826'200	15'000	
		257'245'300	1'500'000	68'000		
1'350'000		132'200	726'000		15'000	
372'782'600	1'131'579'200	505'782'800	135'200'200	6'165'806'200	83'617'900	12'700
--	--	--	--	5'439'795'000	--	--
556'000	--	21'000'000	50'000	340'000	--	--
95'230'200	75'065'400	22'695'100	12'866'000	51'189'400	83'600'000	12'700
10'815'000	10'000	13'736'400	4'050'400	6'849'400	--	--
127'700	3'191'400	399'400	4'906'100	217'518'700	17'900	--
17'850'600	3'593'100	12'820'000	--	701'000	--	--
246'807'100	1'049'719'300	176'562'400	111'226'700	449'250'700	--	--
--	--	257'245'300	1'500'000	68'000	--	--
1'396'000	--	1'324'200	601'000	94'000	--	--
- 353'581'100	- 2'154'333'000	- 141'562'700	- 377'715'600	+ 5'274'690'700	- 65'008'100	- 8'277'300

CHARGES ET REVENUS D'APRES LEUR NATURE --- 2015 - 2012

Comptes de fonctionnement	Budget 2015	Budget 2014	Comptes 2013	Comptes 2012
3. Charges	9'240'559'700	8'923'622'900	9'438'555'818	8'926'418'755
30. Charges de personnel.....	2'407'976'700	2'419'168'500	3'014'999'640	2'802'926'502
31. Charges de biens/services/autres ch. exp.....	833'553'500	806'909'600	817'834'629	827'393'508
33. Amortissements du patrimoine administrat.....	177'560'800	167'815'000	170'788'205	137'813'107
34. Charges financières.....	58'664'000	68'455'400	59'164'902	69'741'164
35. Attributions aux fonds/financements spéc.....	55'369'700	46'833'400	52'620'257	56'900'127
36. Charges de transferts.....	5'145'534'900	4'946'831'800	4'756'088'817	4'577'176'891
37. Subventions à redistribuer.....	557'492'200	460'576'400	464'154'489	446'484'121
38. Charges extraordinaires.....			95'791'081	
39. Imputations internes.....	4'407'900	7'032'800	7'113'799	7'983'335
4. Revenus	9'266'750'600	8'947'712'200	9'446'434'651	8'932'868'412
40. Revenus fiscaux.....	5'668'995'000	5'399'320'000	5'825'876'209	5'500'072'902
41. Patentes et concessions.....	37'449'400	97'617'600	104'343'670	104'391'374
	--	--	--	
42. Taxes, compensations.....	424'701'600	403'047'200	440'133'527	397'151'204
	--	--	--	
43. Revenus divers.....	42'095'400	41'916'700	52'967'274	39'428'554
	--	--	--	
44. Produits financiers.....	228'274'800	238'797'500	228'614'530	224'884'770
	--	--	--	
45. Prél. sur les fonds/financ spéciaux.....	81'087'600	72'721'700	50'559'859	47'083'323
	--	--	--	
46. Revenus de transferts.....	2'222'246'700	2'226'682'300	2'272'671'294	2'165'388'829
	--	--	--	
47. Subventions à redistribuer.....	557'492'200	460'576'400	464'154'489	446'484'121
	--	--	--	
49. Imputations internes.....	4'407'900	7'032'800	7'113'799	7'983'335
Excédent de charges (-) ou de revenus (+).....	+ 26'190'900	+ 24'089'300	+ 7'878'833	+ 6'449'657

EVOLUTION DES EFFECTIFS 2014 - 2015

Service publié	Intitulé	Effectifs 2015	Effectifs 2014	Variation 2015 - 2014
	DEPARTEMENT DU TERRITOIRE DE L'ENVIRONNEMENT			
001	Secrétariat général du DTE.....	22.00	21.10	0.90
005	Direction générale de l'environnement.....	267.58	264.58	3.00
043	Service du développement territorial.....	66.85	58.35	8.50
003	Service des automobiles et de la navigation.....	214.80	213.30	1.50
009	Service de la consommation et des affaires vétérinaires.....	73.30	71.30	2.00
	Total DTE.....	644.53	628.63	15.90
	DEPARTEMENT DE LA FORMATION, DE LA JEUNESSE ET DE LA CULTURE			
010	Secrétariat général du DFJC.....	49.99	49.99	
011	Direction générale de l'enseignement obligatoire.....	72.64	72.64	0.00
012	Scolarité enfantine, primaire, secondaire/classes de raccord.....	6'290.65	6'218.17	72.48
013	Direction générale de l'enseignement postobligatoire.....	74.65	71.90	2.75
014	Enseignement secondaire II.....	2'285.54	2'258.78	26.76
015	Direction générale de l'enseignement supérieur.....	18.60	18.60	0.00
016	Haute école vaudoise.....	0.00	433.44	-433.44
017	Service des affaires culturelles.....	212.45	190.60	21.85
018	Protection de la jeunesse.....	164.05	161.15	2.90
019	Service de l'enseignement spécialisé et appui à la formation.....	782.54	770.54	12.00
	Total DFJC.....	9'951.11	10'245.81	-294.70
	DEPARTEMENT DE L'INTERIEUR			
020	Secrétariat général du DIS.....	17.90	17.80	0.10
022	Office des curatelles et tutelles professionnelles.....	100.70	87.50	13.20
021	Service juridique et législatif.....	34.75	32.35	2.40
004	Service de la sécurité civile et militaire.....	84.95	85.15	-0.20
002	Police cantonale.....	1'156.70	1'138.10	18.60
024	Service pénitentiaire.....	572.09	573.09	-1.00
025	Service des communes et du logement.....	75.55	77.55	-2.00
026	Ministère Public.....	175.20	175.20	0.00
	Total DIS.....	2'217.84	2'186.74	31.10
	DEPARTEMENT DE LA SANTE ET DE L'ACTION SOCIALE			
027	Secrétariat général du DSAS.....	27.25	26.45	0.80
028	Administration générale du SASH.....	66.85	66.05	0.80
036	Service de prévoyance et d'aide sociales.....	107.20	104.70	2.50
037	Administration générale du SSP.....	77.77	76.47	1.30
050	Chancellerie d'Etat.....	50.30	49.70	0.60
056	Contrôle cantonal des finances.....	19.50	19.50	0.00
	Total DSAS.....	348.87	342.87	6.00
	DEPARTEMENT DE L'ECONOMIE ET DU SPORT			
039	Secrétariat général du DECS.....	14.53	14.53	
040	Service de l'emploi.....	53.60	53.40	0.20
041	Service de l'agriculture.....	95.18	90.54	4.64
042	Service de l'éducation physique et du sport.....	18.80	18.30	0.50
023	Service de la population.....	163.70	158.70	5.00
044	Service de la promotion économique et du commerce.....	29.85	29.85	0.00
	Total DECS.....	375.66	365.32	10.34
	DEPARTEMENT DES INFRASTRUCTURES ET DES RESSOURCES HUMAINES			
045	Secrétariat général du DIRH.....	73.77	72.72	1.05
046	Direction générale de la mobilité et des routes.....	503.05	501.05	2.00
047	Direction des systèmes d'information.....	347.50	325.50	22.00
054	Service du personnel de l'Etat de Vaud.....	94.30	64.60	29.70
	Total DIRH.....	1'018.62	963.87	54.75

EVOLUTION DES EFFECTIFS 2014 - 2015

Service publié	Intitulé	Effectifs 2015	Effectifs 2014	Variation 2015 - 2014
	DEPARTEMENT DES FINANCES ET DES RELATIONS EXTERIEURES			
051	Secrétariat général du DFIRE.....	44.90	44.90	0.00
052	Direction générale de la fiscalité.....	719.80	701.80	18.00
053	Service d'analyse et de gestion financières.....	20.90	20.90	
048	Service des immeubles, du patrimoine et de la logistique.....	231.93	236.57	-4.64
059	Cour des comptes.....	11.00	11.00	
	Total DFIRE.....	1'028.53	1'015.17	13.36
	ORDRE JUDICIAIRE VAUDOIS			
057	Ordre judiciaire vaudois.....	807.37	801.37	6.00
	Total OJV.....	807.37	801.37	6.00
	SECRETARIAT GENERAL DU GRAND CONSEIL			
058	Secrétariat général du Grand Conseil.....	16.80	16.50	0.30
	Total SGC.....	16.80	16.50	0.30
	RECAPITULATION PAR DEPARTEMENT			
	Département du territoire et de l'environnement.....	644.53	628.63	15.90
	Département de la formation, de la jeunesse et de la culture.....	9'951.11	10'245.81	-294.70
	Département des institutions et de la sécurité.....	2'217.84	2'186.74	31.10
	Département de la santé et de l'action sociale.....	348.87	342.87	6.00
	Département de l'économie et du sport.....	375.66	365.32	10.34
	Département des infrastructures et des ressources humaines.....	1'018.62	963.87	54.75
	Département des finances et des relations extérieures.....	1'028.53	1'015.17	13.36
	Ordre judiciaire vaudois.....	807.37	801.37	6.00
	Secrétariat général du Grand Conseil.....	16.80	16.50	0.30
	Total Etat.....	16'409.33	16'566.28	-156.95

	Numéro d'objet	Intitulé	Date du décret	Dépenses	Recettes	Dépenses nettes
1		DEPARTEMENT DU TERRITOIRE ET DE L'ENVIRONNEMENT				
003		Service des automobiles et navigation				
	I.000319.01	SAN - Evolution majeure du SI-Système informatique	19.11.2013	1'020'000	0	1'020'000
005		Direction générale de l'environnement				
	300'008	Gestion intégrée des risques.....	Objet nouv	800'000	0	800'000
	300'009	Décharge de Mollard-Perrelliet à Trélex.....	Objet nouv	1'800'000	0	1'800'000
	300'017	Maison de l'environnement.....	Objet nouv	100'000	0	100'000
	300'024	Corridors à faune (Lucens).....	Objet nouv	750'000	0	750'000
	300'025	Glissement du quartier des Roches 2.....	Objet nouv	1'000'000	0	1'000'000
	400'001	Protection DN & amélioration structures2.....	Objet nouv	1'500'000	0	1'500'000
	400'002	Programme cantonal en faveur de biodiversité.....	Objet nouv	800'000	0	800'000
	400'005	Conditions gestion hors forêts protectrices.....	Objet nouv	400'000	0	400'000
	400'011	Lutte contre espèces exotiques envahissantes.....	Objet nouv	700'000	0	700'000
	I.000002.01	Part cantonale assainissement décharges.....	17.01.2006	1'900'000	520'000	1'380'000
	I.000010.01	Le Famollens en ville de Rolle.....	31.05.2011	560'000	0	560'000
	I.000012.01	Arbogne - dérivation Broye.....	22.01.2008	125'000	0	125'000
	I.000015.01	Travaux Plaine du Rhône.....	27.06.2006	500'000	0	500'000
	I.000018.01.01	Données de base, mesures de détection.....	03.11.2009	101'000	0	101'000
	I.000021.01.01	Renaturation.....	15.12.2009	1'000'000	0	1'000'000
	I.000026.01.01	Diagnostics, analyses, suivi.....	23.03.2010	104'000	0	104'000
	I.000027.01.01	Carrouge "La Louye".....	13.03.2012	600'000	240'000	360'000
	I.000029.01	Travaux de correction de l'Eau Froide.....	22.06.2010	910'000	0	910'000
	I.000030.01	La Thielle à Yverdon.....	31.05.2011	500'000	0	500'000
	I.000031.01	La Grande Eau à Aigle et Yverne.....	31.05.2011	750'000	0	750'000
	I.000032.01	La Tinière à Villeneuve.....	31.05.2011	770'000	0	770'000
	I.000033.01	La Baye de Clarens à Montreux.....	31.05.2011	1'000'000	0	1'000'000
	I.000034.01	Le Nozon à Orbe.....	31.05.2011	500'000	0	500'000
	I.000035.01	La Brinaz à Grandson et Montagny.....	31.05.2011	1'500'000	0	1'500'000
	I.000036.01	Canal du Haut Lac-Basse Plaine du Rhône.....	31.05.2011	1'750'000	0	1'750'000
	I.000037.01	3ème correction du Rhône.....	31.05.2011	600'000	0	600'000
	I.000038.01	Aménag.piscicoles sur divers cours d'eau.....	31.05.2011	1'000'000	0	1'000'000
	I.000039.01	Gestion inform. lacs et cours d'eau.....	31.05.2011	150'000	0	150'000
	I.000040.01.01	Déchetteries communales.....	28.08.2012	1'000'000	0	1'000'000
	I.000042.01.01	Noville - Travaux et honoraires.....	13.03.2012	600'000	240'000	360'000
	I.000335.01	Plan directeur des rives du Léman 3ème.....	13.05.2014	150'000	0	150'000
	I.000338.01	Carte d'exposition aux dangers naturels.....	01.07.2014	222'000	122'000	100'000
009		Service de la consommation et des affaires vétérinaires				
	I.000041.01	SI-Laboratoire-Renouvellement des applications.....	29.05.2012	110'000	0	110'000
043		Service du développement territorial				
	300'271	Lavaux/Soutien viticole + entretien murs de vignes.....	Objet nouv	250'000	0	250'000
	300'275	Mise en conformité des porcheries/Loi animaux.....	Objet nouv	110'000	10'000	100'000
	400'018	Entreprises d'améliorations foncières 2015-2018.....	Objet nouv	1'200'000	0	1'200'000
	I.000093.01	SAF Fromagerie de Montricher.....	21.05.2013	240'000	40'000	200'000
	I.000124.10	Améliorations foncières - Crédit add.....	13.12.2006	3'100'000	300'000	2'800'000
	I.000132.01	Améliorations foncières 2011-2014.....	15.03.2011	2'365'000	215'000	2'150'000
	I.000132.02	Améliorations foncières 2010-2014 créd.....	13.05.2014	2'365'000	215'000	2'150'000
	I.000170.01	Améliorations foncières 2007-2010.....	13.12.2006	1'820'000	120'000	1'700'000
		TOTAL DTE.....		36'722'000	2'022'000	34'700'000
2		DEPARTEMENT DE LA FORMATION, DE LA JEUNESSE ET DE LA CULTURE				
011		Direction générale de l'enseignement obligatoire				
	300'043	DGEO SIE-Enseignement obligatoire.....	Objet nouv	2'200'000	0	2'200'000
013		Direction générale de l'enseignement postobligatoire				
	300'042	DGEP SIE-Formation Professionnelle.....	Objet nouv	1'000'000	0	1'000'000
	300'254	Extension Gym. Auguste Piccard Lausanne.....	Objet nouv	3'000'000	0	3'000'000
	300'255	OPTI les Glariers à Aigle.....	Objet nouv	1'800'000	0	1'800'000

	Numéro d'objet	Intitulé	Date du décret	Dépenses	Recettes	Dépenses nettes
	I.000061.03	Centre enseign. ouest lausannois CEOL.....	17.06.2014	15'900'000	0	15'900'000
	I.000069.01	Classes supplémentaires et assainiss.....	15.01.2013	320'000	0	320'000
	I.000070.01	Câblage pédagogique DGEP.....	02.07.2013	3'500'000	0	3'500'000
	I.000125.02	Centre professionnel et gymnase Marcelin.....	09.03.1999	40'000	0	40'000
	I.000128.02	Centre enseign.post.Nyon agrandissement.....	29.06.2010	13'506'000	0	13'506'000
	I.000320.02	OPTI-Bussigny Aménag. nouveaux locaux.....	25.03.2014	725'000	125'000	600'000
015		Direction générale de l'enseignement supérieur				
	200'010	CE - Campus santé étude constr. C4.....	Objet nouv	300'000	0	300'000
	200'011	CE - Campus santé bat.regr.HESAV.....	Objet nouv	700'000	0	700'000
	300'030	Sciences de la vie - Dorigny Amphipôle.....	Objet nouv	3'600'000	0	3'600'000
	300'034	Agrandissement Unithèque - BCU.....	Objet nouv	2'200'000	0	2'200'000
	300'037	Epalinges Réaménagement bât. F.....	Objet nouv	1'000'000	0	1'000'000
	300'046	UNIL- Agrandissement station de pompage.....	Objet nouv	4'800'000	0	4'800'000
	300'057	HEIG Yverdon-les-Bains Mise à niveau.....	Objet nouv	1'800'000	0	1'800'000
	300'062	UNIL - Hangar des jardiniers.....	Objet nouv	1'500'000	300'000	1'200'000
	300'063	UNIL - Extension Internef.....	Objet nouv	400'000	0	400'000
	300'066	UNIL - Extension Biophore.....	Objet nouv	400'000	0	400'000
	300'069	Côtes de la Bourdonnette Affectation.....	Objet nouv	450'000	0	450'000
	300'241	HEP travaux rénovation Aula des Cèdres.....	Objet nouv	200'000	0	200'000
	I.000071.01	César-Roux 19, assainiss.+locaux ens.....	03.07.2012	1'604'000	0	1'604'000
	I.000072.01	HEP Pavillons provisoires.....	15.01.2013	200'000	0	200'000
	I.000248.02	UNIL Entretien lourd crédit 2014-2016.....	29.04.2014	2'800'000	0	2'800'000
017		Service des affaires culturelles				
	300'054	Pôle muséal.....	Objet nouv	1'500'000	0	1'500'000
	300'260	Botanique Projet scientifique culturel Lsne.....	Objet nouv	100'000	0	100'000
	I.000066.01	CE - Nouveau Musée des Beaux-Arts.....	29.06.2010	3'015'000	320'000	2'695'000
	I.000066.02	Nouveau Musée des Beaux-Arts.....	18.03.2014	11'485'000	8'680'000	2'805'000
		TOTAL DFJC.....		80'045'000	9'425'000	70'620'000
3		DEPARTEMENT DES INSTITUTIONS ET DE LA SECURITE				
002		Police cantonale				
	300'010	Renouv. du matériel de transmission.....	Objet nouv	1'100'000	0	1'100'000
	300'013	Lutte contre la criminalité violente.....	Objet nouv	2'500'000	0	2'500'000
	300'015	Réforme policière-redéploiement locaux.....	Objet nouv	1'500'000	0	1'500'000
	I.000022.01	Modernis. SI Police - Schéma Directeur.....	08.10.2013	1'428'000	0	1'428'000
	I.000325.01	Rempl. Système Aide à l'Engagement.....	28.01.2014	2'622'000	1'602'000	1'020'000
024		Service pénitentiaire				
	300'002	SPEN - Adaptations pénitentiaires.....	Objet nouv	2'240'000	0	2'240'000
	300'085	Sécurisation de la prison de la Croisée.....	Objet nouv	3'400'000	0	3'400'000
	300'251	Adaptation Prison la Tuilière à Lonay.....	Objet nouv	1'080'000	0	1'080'000
	I.000020.01	EPO - Agrandissement de la Colonie.....	12.06.2012	2'163'000	3'385'000	-1'222'000
	I.000090.03	EDM Palézieux Construction.....	21.06.2011	1'400'000	1'400'000	0
		TOTAL DIS.....		19'433'000	6'387'000	13'046'000
4		DEPARTEMENT DE LA SANTE ET DE L'ACTION SOCIALE				
027		Secrétariat général				
	300'105	Renouvellement SI social et sanitaire.....	Objet nouv	400'000	0	400'000
	I.000113.01	RDU - Revenu déterminant unifié - informatique.....	09.11.2010	400'000	0	400'000
050		Chancellerie d'Etat				
	300'077	SIEL - renouvellement SI Exécutif et Législatif.....	Objet nouv	700'000	0	700'000
	300'080	ACV-Nouveau SI-archivage électronique.....	Objet nouv	500'000	0	500'000
	300'081	ACV 2ème étape de densification.....	Objet nouv	900'000	0	900'000
	I.000080.01	Dématérialisation et sécurisation de données.....	12.03.2013	265'000	0	265'000
	I.000092.01	ACV-Pôle numérique/numérisation.....	12.03.2013	47'000	0	47'000

	Numéro d'objet	Intitulé	Date du décret	Dépenses	Recettes	Dépenses nettes
028		Administration générale du SASH				
	300'250	Gestion des subventions et octroi des subsides assurance maladie.....	Objet nouv	3'100'000	0	3'100'000
037		Service de la santé publique				
	300'089	EMS d'ETAT (Cottier-Boys).....	Objet nouv	1'200'000	0	1'200'000
	I.000122.01	Travaux de sécurisation incendie EMS.....	19.03.2013	4'000'000	0	4'000'000
038		CHUV				
	300'097	Extension sur le site de Sylvana.....	Objet nouv	1'000'000	0	1'000'000
	300'100	Cery Neurosciences.....	Objet nouv	9'478'000	0	9'478'000
	300'103	Laboratoire prod. cellulaire - oncologie.....	Objet nouv	7'252'000	0	7'252'000
	I.000077.01	CE - Hôpital de Cery.....	24.04.2007	16'630'000	0	16'630'000
	I.000099.01	Hopital unique de l'enfant.....	23.04.2013	6'381'000	0	6'381'000
	I.000103.02	BH05 - Bloc opératoire.....	21.05.2013	32'628'000	0	32'628'000
	I.000106.01	1ère tranche Soins continus+intensifs.....	29.05.2012	6'820'000	0	6'820'000
	I.000110.01	Extension du centre coordonné oncologie.....	01.11.2011	4'148'000	0	4'148'000
	I.000112.01	Entretien tech. : ascenseurs - secours.....	04.05.2010	4'735'000	0	4'735'000
	I.000114.01	Extension restaurant et bureaux.....	01.11.2011	5'082'000	0	5'082'000
	I.000115.01	CHUV - locaux loués.....	04.10.2011	922'000	0	922'000
	I.000117.01	Crédit cadre laboratoires - Bugnon 27.....	08.12.2009	1'715'000	0	1'715'000
		TOTAL DSAS.....		108'303'000	0	108'303'000
5		DEPARTEMENT DE L'ECONOMIE ET DU SPORT				
023		Service de la population				
	I.000091.01	SPOP-mise en oeuvre du schéma directeur.....	10.01.2012	450'000	0	450'000
044		Service de la promotion économique et du commerce				
	300'106	Remontées mécaniques Alpes vaudoises.....	Objet nouv	4'400'000	0	4'400'000
	300'109	Renouvellement SI du SPECO.....	Objet nouv	200'000	0	200'000
	400'021	Pôles de développement industriels.....	Objet nouv	1'000'000	0	1'000'000
		TOTAL DECS.....		6'050'000	0	6'050'000
6		DEPARTEMENT DES INFRASTRUCTURES ET DES RESSOURCES HUMAINES				
045		Secrétariat général				
	300'183	Poursuite des travaux de mensuration officielle.....	Objet nouv	2'400'000	300'000	2'100'000
	I.000143.01.02	Mensuration officielle EMC.....	10.02.2004		560'000	-560'000
	I.000143.02.01	Mensuration officielle EMC.....	24.03.2009	370'000	0	370'000
	I.000184.01.01	Mensuration officielle EMC.....	24.03.2009	2'800'000	1'050'000	1'750'000
	I.000184.01.03	Mise à jour périodique.....	24.03.2009	270'000	150'000	120'000
	I.000184.01.04	Poursuite adaptation MD.01-MO.VD.....	24.03.2009	90'000	0	90'000
	I.000184.01.06	Mise en oeuvre INDG 1ère étape.....	24.03.2009	400'000	0	400'000
	I.000184.01.07	Mise en oeuvre LGEO - RDPPF.....	24.03.2009	50'000	0	50'000
	I.000184.01.08	CDD Mise en oeuvre LGEO.....	24.03.2009	140'000	0	140'000
046		Direction générale de la mobilité et des routes				
	200'000	CE - 2è étape AFPTU PALM.....	Objet nouv	2'125'000	0	2'125'000
	200'001	CE - RC 82 Ecublens-Renens-Tir Fédéral : Pont Bleu.....	Objet nouv	400'000	0	400'000
	200'002	CE - RER Vaudois.....	Objet nouv	4'400'000	0	4'400'000
	200'025	CE RC 1, Mies - Founex, requalification(CO 300137).....	Objet nouv	550'000	0	550'000
	300'110	Vufflens-Penthaz, route ZI Venoge-Jct AR.....	Objet nouv	5'000'000	1'000'000	4'000'000
	300'119	RC 780, Rivaz-Chexbres, plat du Dézaley.....	Objet nouv	250'000	0	250'000
	300'121	Centrale de gestion du trafic PALM.....	Objet nouv	1'500'000	1'500'000	0
	300'122	RC 1 Ecublens & St-Sulpice réhab 2ème ét.....	Objet nouv	3'270'000	0	3'270'000
	300'126	RC30 réhab Bussy-Chardonney/cor.Clarmont.....	Objet nouv	2'000'000	0	2'000'000
	300'132	RC 75 Morges-Monnaz aménagement cyclable.....	Objet nouv	736'000	366'000	370'000
	300'133	RC 1 Rolle-Dully réhab. et amén. cyclab.....	Objet nouv	2'500'000	0	2'500'000
	300'134	RC 448, Lsne déplacement route Romanel.....	Objet nouv	3'300'000	1'000'000	2'300'000
	300'137	RC 1, Mies - Founex, requalification (CE 200025).....	Objet nouv	450'000	0	450'000
	300'140	RC 601.022 Epalinges requal. Vennes-Crois.....	Objet nouv	750'000	0	750'000
	300'149	RC 749, Corsier-s/Vevey - Limite FR.....	Objet nouv	150'000	0	150'000

	Numéro d'objet	Intitulé	Date du décret	Dépenses	Recettes	Dépenses nettes
	300'154	Hôpital HRC - électrification, véhicules.....	Objet nouv	1'600'000	0	1'600'000
	300'157	RER Vaudois : Gare Renens - Passerelle.....	Objet nouv	500'000	0	500'000
	300'161	RC 706, assainissement pont d'Aigremont.....	Objet nouv	3'540'000	0	3'540'000
	300'169	RC 251, Les Clées, murs de La Cula.....	Objet nouv	150'000	0	150'000
	300'173	RC 453, Romanel s/Lausanne, Ch. Esserts.....	Objet nouv	600'000	300'000	300'000
	300'178	RC 177 Aclens-Penthaz-Vufflens fouilles.....	Objet nouv	1'850'000	0	1'850'000
	300'180	RC 177, Vufflens-Penthaz, syndicat AF.....	Objet nouv	1'000'000	0	1'000'000
	300'206	RC 709 mur La Trappaz, Ormont-Dessous.....	Objet nouv	500'000	0	500'000
	300'265	CGN - Rénovation Italie.....	Objet nouv	3'000'000	0	3'000'000
	400'022	RC 702-705 ouvr. protection 2ème étape.....	Objet nouv	2'000'000	1'500'000	500'000
	400'026	Points noirs, 2ème crédit cadre.....	Objet nouv	3'333'000	0	3'333'000
	400'030	Campagne 2015 entretien des revêtements.....	Objet nouv	11'000'000	0	11'000'000
	400'032	2ème rattrap. dégâts forces de la nature.....	Objet nouv	2'000'000	0	2'000'000
	400'033	Campagne 2014-17 entret lourd ouvr d'art.....	Objet nouv	1'000'000	0	1'000'000
	400'041	RC 705 entret. lourd murs de soutènement.....	Objet nouv	900'000	0	900'000
	400'045	BHNS - Bus haut niveau service.....	Objet nouv	3'400'000	0	3'400'000
	400'046	Crédit cadre P+R.....	Objet nouv	500'000	0	500'000
	400'048	Renouvel. glissières, pose glis. motard.....	Objet nouv	1'600'000	0	1'600'000
	400'056	Strat.cant. 2 roues : 2ème étape.....	Objet nouv	2'450'000	0	2'450'000
	I.000147.02	H 144 Rennaz - Les Evouettes - cr. add.....	23.11.2010	1'226'000	1'098'000	128'000
	I.000158.01	CE - Plan agglomération Lausanne-Morges.....	13.02.2007	520'000	0	520'000
	I.000159.01	CE - Plan aggl Lsne-Morges - axes forts.....	24.03.2009	463'000	0	463'000
	I.000164.01	CE RC177 Vufflens-Penthaz rte de liaison.....	05.10.2010	1'300'000	0	1'300'000
	I.000173.02	RC 719, Ollon, Huémoz-Villars 2ème étape.....	19.11.2013	5'500'000	0	5'500'000
	I.000177.01	RC 559 Lausanne bandes cyclables rt Golf.....	19.03.2013	200'000	0	200'000
	I.000179.01	Réseau prior.pour trafic 40 t.2ème étape.....	23.06.2009	470'000	0	470'000
	I.000192.01	Travaux assainissement bruit 2ème étape.....	04.06.2013	3'200'000	200'000	3'000'000
	I.000194.01	Routes nationales, construction - 23ème.....	31.03.2009	1'500'000	1'290'000	210'000
	I.000203.01	Renforc. trafic 40t solde réseau prior.....	22.06.2010	3'297'000	0	3'297'000
	I.000208.01	RC 254-19 correction 3 points noirs.....	10.01.2012	415'000	0	415'000
	I.000209.01	Campagne 2012-15 entret lourd ouvr d'art.....	06.11.2012	1'100'000	0	1'100'000
	I.000210.01	1er rattrap. dégâts forces de la nature.....	08.10.2013	1'884'000	0	1'884'000
	I.000214.01	CE - CC CFF accord Vaud-Genève.....	08.02.2011	100'000	0	100'000
	I.000226.01	Renforcement 40 t. solde du réseau RC.....	10.01.2012	3'500'000	0	3'500'000
	I.000228.01	RC 780, Ollon, giratoire du Lombard.....	10.01.2012	40'000	0	40'000
	I.000231.01	CE - analyse risques ouvr. soutènement.....	05.02.2013	1'000'000	0	1'000'000
	I.000234.01	RC 711 entret. lourd murs de soutènement.....	19.03.2013	1'591'000	470'000	1'121'000
	I.000237.01	CE - Hôpital Rennaz.....	29.05.2012	1'268'000	0	1'268'000
	I.000238.01	Préfin. routier - aides aux communes.....	05.11.2013	5'000'000	0	5'000'000
	I.000255.02	RC 2-6 Chav. Bogis-Commugny ligne de bus.....	08.04.2014	2'291'000	0	2'291'000
	I.000265.04	RC 422, Pomy-Cronay, correction routière.....	17.06.2014	14'345'000	0	14'345'000
	I.000284.02	RC 151, Moulin du Choc-Aclens, élargis.....	29.04.2014	1'530'000	130'000	1'400'000
	I.000287.02	RC 639 Mollie Margot-Forel cor. et gir.....	08.04.2014	2'930'000	0	2'930'000
	I.000318.01	Strat.cant.2 roues: appui mesures A.....	27.08.2013	3'276'000	0	3'276'000
	I.000326.01	Campagne 2014 entretien des revêtements.....	29.04.2014	2'170'000	0	2'170'000
047		Direction des systèmes d'information				
	300'159	Stratégie e-VD-prest. en ligne et prérequis tech.....	Objet nouv	2'000'000	0	2'000'000
	300'184	Modern. réseaux locaux de l'ACV.....	Objet nouv	200'000	0	200'000
	300'185	Renforcer qualité et sécurité des SI ACV.....	Objet nouv	100'000	0	100'000
	I.000180.01	Guichet électr. ACV socle cyberadmin.....	22.06.2010	480'000	0	480'000
	I.000181.01	Mise en oeuvre Lgeo.....	24.03.2009	350'000	0	350'000
	I.000182.01	RCV 4b : modern. réseau backbone.....	24.11.2009	400'000	0	400'000
	I.000191.01	DSI-Infr.haute dispo. systèmes critiques.....	23.11.2010	360'000	0	360'000
	I.000229.01	Sécurisation du SI.....	08.10.2013	1'360'000	0	1'360'000
	I.000324.01	Migration tech. postes de travail inf.....	11.02.2014	2'305'000	0	2'305'000
054		Service du personnel de l'Etat de Vaud				
	300'197	Evolution SI ressources humaines.....	Objet nouv	1'000'000	0	1'000'000
		TOTAL DIRH.....		143'495'000	10'914'000	132'581'000

	Numéro d'objet	Intitulé	Date du décret	Dépenses	Recettes	Dépenses nettes
7		DEPARTEMENT DES FINANCES ET DES RELATIONS EXTERIEURES				
	052	Direction générale de la fiscalité				
	300'198	ACI - Horizon 2015 - Suite.....	Objet nouv	900'000	0	900'000
	I.000204.01	Registres de l'ACV-RCPERS,RCEnt,SITI.....	19.03.2013	2'500'000	0	2'500'000
	I.000245.01	ACI-Vision 2010-poursuite automatisé.....	22.06.2010	1'000'000	0	1'000'000
	048	Service des immeubles, patrimoine et logistique				
	200'015	CE - Cathédrale Lsne Dernière étape restaur.....	Objet nouv	1'300'000	0	1'300'000
	300'123	EPO Orbe Infrastructures.....	Objet nouv	2'420'000	420'000	2'000'000
	300'124	CADEV-Renov. plateforme d'achats.....	Objet nouv	700'000	0	700'000
	300'199	Abbatiale Payerne, aide exceptionnelle.....	Objet nouv	500'000	0	500'000
	300'220	Synathlon à Dorigny.....	Objet nouv	4'200'000	2'000'000	2'200'000
	300'225	Château cantonal St-Maire Lausanne.....	Objet nouv	3'559'000	0	3'559'000
	300'270	Logements / Villa Olympique.....	Objet nouv	800'000	0	800'000
	I.000138.01	CE - Château St-Maire Conservation+rest.....	15.11.2011	41'000	0	41'000
	I.000148.03	Bât. Perregaux Reconstruction Parlement.....	27.11.2012	5'000'000	0	5'000'000
	I.000155.01	EPCL Vallée Jeunesse Lsne Ass.énerg.....	05.10.2010	1'000'000	0	1'000'000
	I.000171.01	Cathédrale Lsne Travaux de maintenance.....	01.05.2012	467'000	0	467'000
	I.000186.01	HEIG Yverdon Ass.énergétique.....	05.10.2010	9'843'000	0	9'843'000
	I.000187.01	ERACOM Lausanne Ass.énergétique.....	11.12.2012	300'000	0	300'000
	I.000189.01	CLE Epalinges Ass.énergétique.....	11.12.2012	400'000	50'000	350'000
	I.000201.01	CADEV-Gestion du centre d'édition.....	02.07.2013	580'000	0	580'000
	I.000213.01	3ème CC pour l'entretien des bâtiments.....	04.06.2013	9'000'000	0	9'000'000
	I.000218.01	Prison la Tuilière Lonay Ass.énergétique.....	11.12.2012	1'000'000	154'000	846'000
	I.000220.01	EPO colonie Ass.énergétique.....	11.12.2012	1'067'000	203'000	864'000
	I.000221.01	Prison la Croisée Orbe Ass.énergétique.....	11.12.2012	236'000	0	236'000
	I.000224.02	Surélévation bât. Gare 45 Payerne - créd.....	25.03.2014	2'300'000	0	2'300'000
	I.000230.01	Pl. du Château 6 Lsne Transformation.....	12.06.2012	316'000	0	316'000
	I.000315.02	CE SYNATHLON à Dorigny.....	03.12.2013	1'800'000	0	1'800'000
	I.000316.03	CC Optimisation occupation 3 bât. Etat.....	28.01.2014	5'400'000	0	5'400'000
		TOTAL DFIRE.....		56'629'000	2'827'000	53'802'000
	8	ORDRE JUDICIAIRE VAUDOIS				
	300'200	Modernisation du SI justice.....	Objet nouv	500'000	0	500'000
	400'017	Sécurisation des offices judiciaires.....	Objet nouv	200'000	0	200'000
	I.000086.01	CODEX Procédure civile unifiée locaux.....	08.12.2009	200'000	0	200'000
	I.000087.01	CODEX Nouv.droit de la tutelle transf.....	12.06.2012	932'000	0	932'000
	I.000246.01	CODEX - Nouveau droit de la tutelle-inf.....	12.06.2012	540'000	0	540'000
		TOTAL OJV.....		2'372'000	0	2'372'000
		Total du budget de l'Etat.....		453'049'000	31'575'000	421'474'000

INTERETS DE LA DETTE A LONG TERME - BUDGET 2015

Taux - Prêteur	Durée		Capital portant intérêt en 2015	Intérêts échus en 2015
Emprunts auprès de banques				
3.070 % Dexia.....	2005	2015	50'000'000	1'283'400
2.715 % UBS SA.....	2005	2015	250'000'000	848'500
2.725 % Bayerische Landesbank Munich.....	2005	2015	250'000'000	1'438'200
<i>TOTAL banques</i>			550'000'000	3'570'100
Emissions privées				
<i>TOTAL émissions privées</i>			--	--
Emprunts publics				
1.000 % Emprunt public.....	2012	2022	275'000'000	2'750'000
2.000 % Emprunt public.....	2013	2033	500'000'000	10'000'000
<i>TOTAL emprunts publics</i>			775'000'000	12'750'000
RECAPITULATIF				
Emprunts auprès des banques.....			550'000'000	3'570'100
Emissions privées.....			--	--
Emprunts publics par obligations.....			775'000'000	12'750'000
<i>TOTAL DETTE A LONG TERME</i>			1'325'000'000	
<i>TOTAL INTERETS ECHUS EN 2015</i>				16'320'100
 <i>Estimation intérêts sur renouvellements long terme échus en 2014 et 2015</i>				 24'791'700
TOTAL INTERETS LONG TERME 2015 *				41'111'800
* montant inscrit à la rubrique 053.3406				